



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



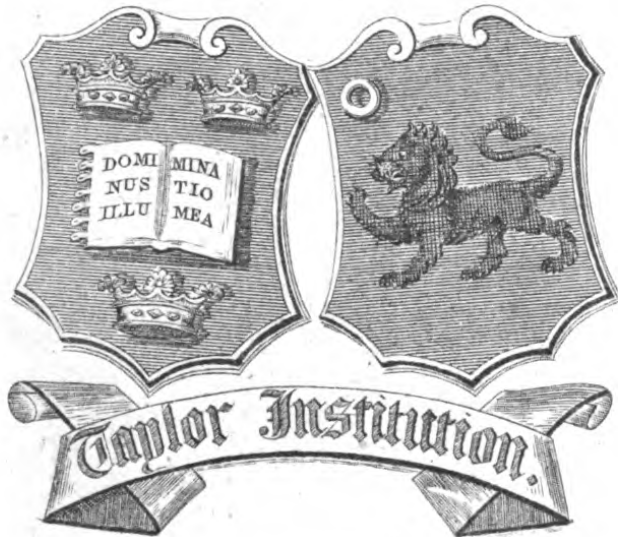
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



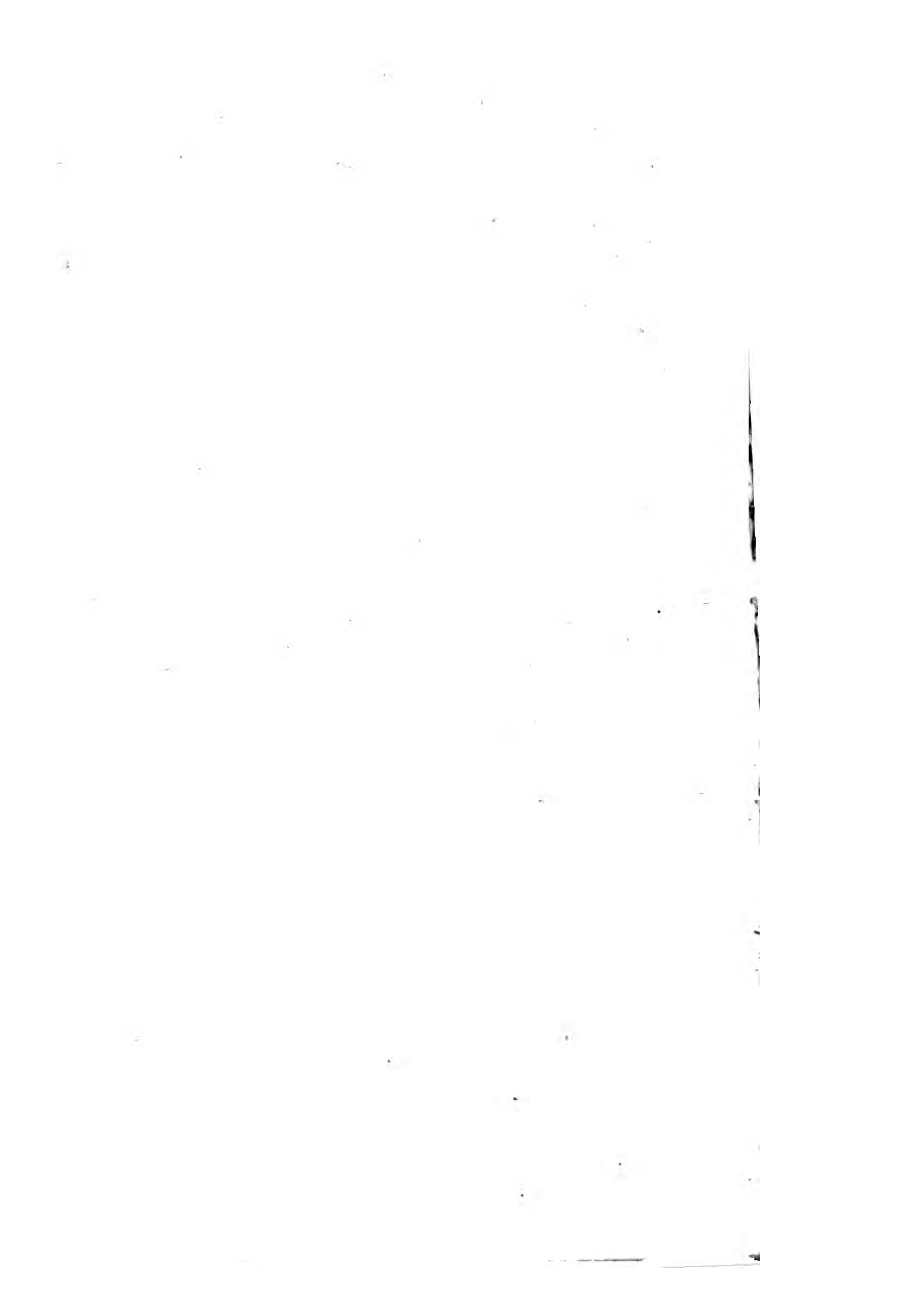
173 e 3

404. or 12.

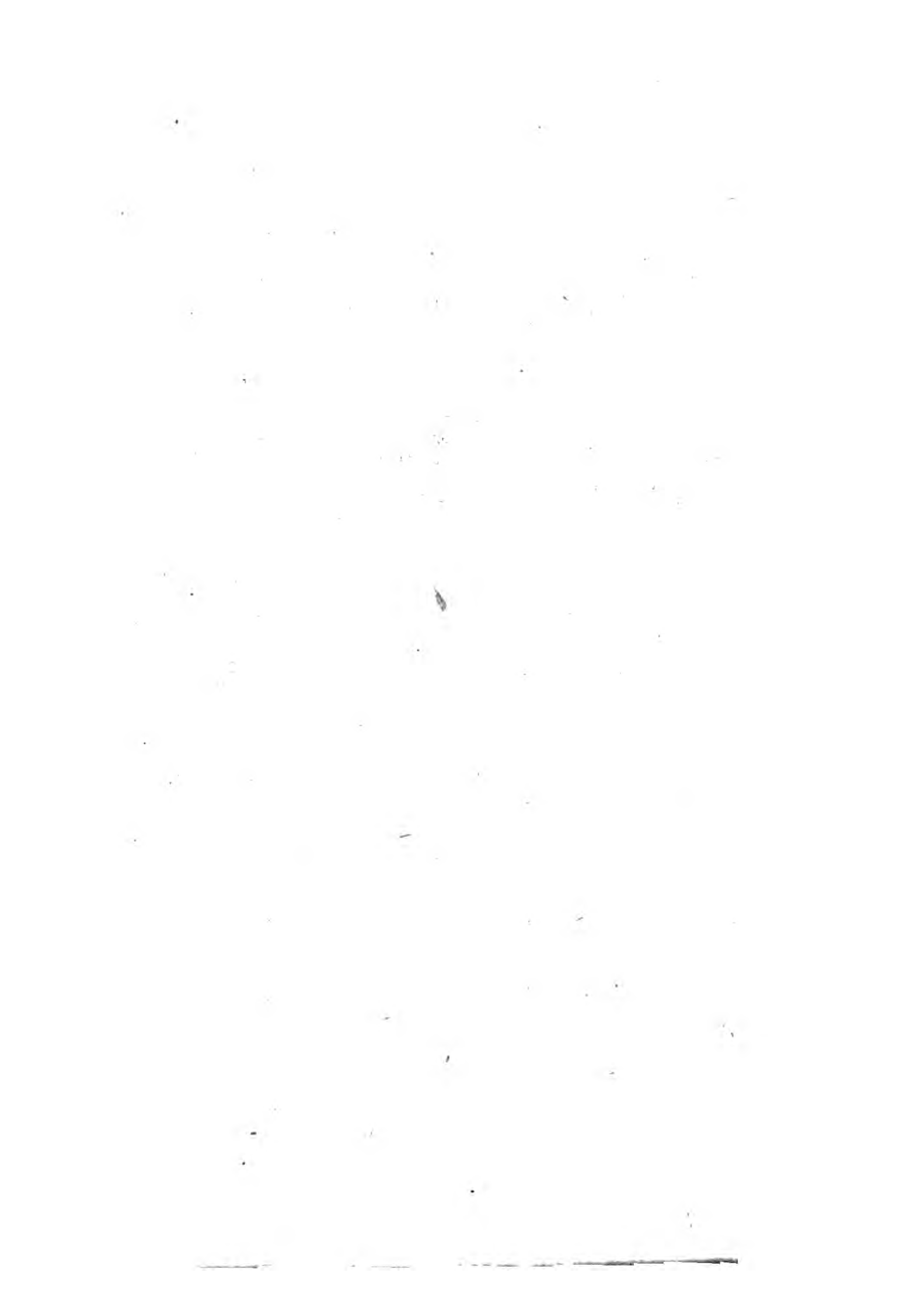
~~135 e 2~~



Henrietta Roper







M É M O I R E S
E T L E T T R E S
D E M A D A M E
D E M A I N T E N O N .

T O M E I I I .

Contenant le Tome III^e. des M É M O I R E S .

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHILOSOPHY DEPARTMENT

DEPARTMENT OF PHILOSOPHY

MEMORANDUM

MEMORANDUM

MEMORANDUM

MEMORANDUM

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DE MADAME
DE MAINTENON,

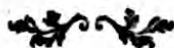
Et à celle du Siècle passé,

PAR MR. DE LA BEAUMELLE.

NOUVELLE ÉDITION,

*Augmentée des Remarques Critiques de Mr.
DE VOLTAIRE, tirées de son Essai
sur l'Histoire Générale.*

TOME TROISIÈME.



A MAESTRICHT,

Chez JEAN-EDME DUFOR & PHILIPPE
ROUX, Imprimeurs-Libraires, associés.

M. DCC. LXXVIII.

JAMES M. COLEMAN

FOR THE YEAR 1880

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

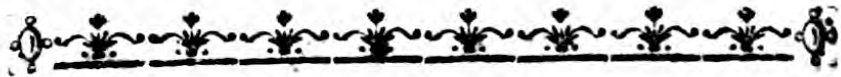
DEPARTMENT OF THE INTERIOR

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

DEPARTMENT OF THE INTERIOR

DEPARTMENT OF THE INTERIOR



T A B L E

D E S

LIVRES & CHAPITRES

contenus dans le

TOME TROISIEME.

LIVRE SEPTIEME.

CHAP. I ^{er} . <i>Le Marquis de Richelieu pardonné.</i>	page 1
CH. II. <i>Les Princes de Conti.</i>	4
CH. III. <i>Les Dévots.</i>	15
CH. IV. <i>Révocation de l'Edit de Nantes.</i>	20
CH. V. <i>Etat du cœur.</i>	40
CH. VI. <i>Voyage de Marly.</i>	44
CH. VII. <i>Projet du Roi.</i>	49
CH. VIII. <i>Le P. de la Chaise.</i>	52
CH. IX. <i>Mariage.</i>	54
CH. X. <i>Témoignage des Historiens.</i>	63
CH. XI. <i>Suite du Chap. IX.</i>	68
CH. XII. <i>Jugements du Public.</i>	80
<i>Tome III.</i>	a

ij T A B L E.

- CH. XIII. *Opération de la fistule. Retrait*
de Me. de Montespan. An. 1686. 87
 CH. XIV. *Me. la Comtesse de Caylus.* 103

L I V R E H U I T I E M E.

S A I N T - C Y R. 114

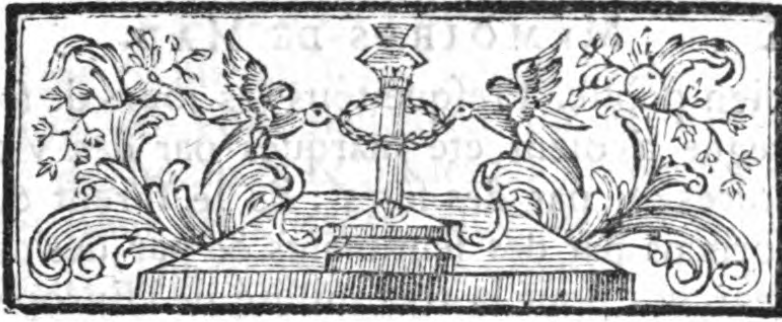
- CH. I^{er}. *Dispositions de Madame de Main-*
tenon. 115
 CH. II. *Ruel.* 117
 CH. III. *Noisy.* 120
 CH. IV. *Projet de l'établissement de Saint-*
Cyr. 124
 CH. V. *Saint-Cyr.* 129
 CH. VI. *Constitutions de St. Cyr.* 132
 CH. VII. *Bâtiment de St. Cyr.* 134
 CH. VIII. *Intentions du Roi.* 136
 CH. IX. *Formalités.* 142
 CH. X. *Premiers Règlements.* 146
 CH. XI. *Madame de Brinon.* 149
 CH. XII. *Madame de Brinon ôtée de St.*
Cyr. 159
 CH. XIII. *Utilité de St. Cyr.* 164
 CH. XIV. *Education de St. Cyr.* 172
 CH. XV. *Esther. Athalie. Racine.* 183
 CH. XVI. *Visite du Roi à St. Cyr.* 212
 CH. XVII. *Visite du Nonce à St. Cyr.* 215

L I V R E N E U V I E M E.

CH. I ^{er} . <i>Rapports & Conseils.</i>	pag. 231
CH. II. <i>Travaux & Camp de Mainte- non.</i>	242
CH. III. <i>Chevaliers de l'Ordre du St. Es- prit.</i>	246
CH. IV. <i>Le Roi & la Reine d'Angle- terre.</i>	248
CH. V. <i>Le P. de la Chaise brouillé & rac- commodé.</i>	266
CH. VI. <i>Madame la Dauphine.</i>	269
CH. VII. <i>Campagne de Mons.</i>	277
CH. VIII. <i>L'Académie. Le Maréchal de la Feuillade.</i>	284
CH. IX. <i>Mort du Marquis de Louvois.</i>	289
CH. X. <i>Mariage du Duc de Chartres, & du Duc du Maine.</i>	298
CH. XI. <i>Siege de Namur.</i>	308
CH. XII. <i>Batailles de Steinkerque & de Nerwinde. Mort de Luxembourg.</i>	319

Fin de la Table.

MÉMOIRES



MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE MADAME

DE MAINTENON,

Et à celle du Siecle passé.

LIVRE SEPTIEME.

CHAPITRE PREMIER.

Le Marquis de Richelieu pardonné.



Le goût & la tendresse du Roi pour Madame de Maintenon, sembloient augmenter chaque jour avec son estime. Pour lui plaire, il assujettit ses inclinations aux siennes. La gloire avoit été son idole : il en reconnut le néant, & n'aima plus que le

Tome III.

A

bien public. Presque tous les jours de son regne avoient été marqués par des victoires ou par des fêtes : ils le furent désormais par des sentimens & par des démarches pour la tranquillité de l'Europe, & pour le soulagement des sujets, qui sont les bonnes œuvres des Rois. Il avoit excessivement aimé la chasse : il reconnut enfin que toutes les heures qu'il donnoit à cet exercice, étoient autant d'heures dérobées aux soins de son Empire, & il devint plus avare de son temps. Il avoit eu pour les spectacles un goût, qui avoit produit ces chefs-d'œuvre de la Scene Françoisse que toutes les nations nous envient : on le vit rarement à la Comédie, & il n'y parut pas pendant l'année du deuil de la Reine ; les Arts y perdirent, mais les peuples y gagnèrent. Il passa dans son cabinet avec ses Ministres, les moments qu'il auroit passés avoit des Courtisans oisifs. Et à mesure qu'il s'enfonça dans les affaires, il vit qu'il n'est ni possible ni permis à un Roi d'avoir du loisir.

Tandis qu'uniquement occupé des pénibles devoirs de sa place, il réparoit les maux de la guerre, Madame de Maintenon l'excitoit, & par ses conseils & par son exemple, à songer au soulagement des malheureux. Louis révéroit un ca-

raçtere si bienfaisant. Dans une conversation où l'on plaisantoit sur la frivolité des hommes & sur les talents des femmes pour les charges publiques, il dit à Me. de Maintenon : » Pour vous, Madame, » vous ferez très-bien celle de Grand-Au- » mônier de France. (1)

Elle étoit aussi utile aux disgraciés, qu'aux pauvres. Elle ravit même à la rigueur des Loix le Marquis de Richelieu, coupable de rapt. Personne n'osoit demander sa grace. Louis n'en avoit pas encore accordé pour ce crime, le seul, à ses yeux, que sa clémence ne pût pardonner. Il l'avoit commis lui-même. Mais ce qui, dans un sujet, est un forfait atroce, n'est qu'un péché dans un Roi. Me. de Maintenon, l'amie de tout ce qui portoit le nom de Richelieu, lui représenta qu'il ne pouvoit punir un enlèvement dont il avoit donné l'exemple, & arracha de sa pitié pour lui-même la grace de celui qui avoit osé l'imiter. Pour prévenir les violences que l'impunité eût produites, on mit dans les Lettres que le Marquis de Richelieu étoit pardonné en considération des services du Cardinal. (2) Les

(1) Mémoires de l'Abbé Pirot.

(2) Mém. du Marquis de Dangeau.

Loix se taifoient encore au seul nom de l'homme qui les avoit toutes violées.

C H A P I T R E II.

Les Princes de Conti.

(1) **L**E Prince de Conti étoit exilé, & avoit mérité de l'être. Madame de Maintenon eût cru nuire aux mœurs, dont cette disgrâce punissoit la corruption, si elle se fût intéressée pour le coupable. Mais elle permit à la princesse de Conti de faire parler sa douleur & son amour pour son époux ; Persuadée que le Roi seroit aisément fléchi par sa fille, & que le Prince seroit reconnoissant des bons offices de sa femme. Cette conduite s'accordoit avec la répugnance qu'elle avoit à fatiguer le Roi, & avec le plan qu'elle s'étoit fait d'établir l'union dans la Famille Royale. Me. de Conti vient apporter deux Lettres du Prince. » Je ne saurois, lui dit le Roi, rien refuser de votre main ; mais je n'en ferai d'autre usage que de les jeter au feu. » Madame de

(1) An. 1685.

Maintenon le pria de les lire. Il les prit, & les brûla. Cependant, le même jour, ils ordonna qu'on donnât au Prince de Conti tout ce qu'il demandoit de ses revenus, mais qu'on ne touchât point à ceux de la Princesse. (1)

Le Prince, moins sensible à cette grace que piqué de l'affront fait à ses Lettres, résolut de quitter la France. Il avoit, dans son exil, une nombreuse Cour composée de tous les mécontents; des fils du Duc de Créqui, qui n'avoient rien à espérer du Prince de Turenne, accusé d'avoir dégoûté Monseigneur de Madame la Dauphine; du Prince Eugene, à qui l'on avoit refusé un Régiment; & d'autres jeunes Seigneurs, ou indignés des hauteurs de Louvois, ou ennuyés des contraintes de la Cour. Le Prince de Conti & le Prince de la Roche-sur-Yon, son frere, avoient déjà demandé au Roi la permission d'aller chercher la guerre en Pologne; le Roi la leur avoit refusée, en disant: » Prenez patience, je vous en ferai assez voir. »

Ils proposerent à leurs amis de partir secretement pour l'Allemagne, & de tenter les grandes aventures. Le Prince Eu-

(1) Manuscrits du Marquis de Dangeau.

gene qui ne soupiroit qu'après la gloire & les honneurs, & à qui la paix ôtoit l'espoir de l'une, & la disgrâce, l'espoir des autres, reçut cette proposition avec joie, & anima cette jeunesse imprudente & guerrière à prendre un parti qu'il avoit déjà pris lui-même.

On ne fut instruit de ce projet qu'après l'exécution. Le Roi en témoigna du chagrin. On accusa les Princes d'avoir résolu d'entrer au service de l'Empereur. On attribua cette désertion aux duretés de Louvois. La Cour leur dépêcha des Couriers, qui portoient ordre de revenir; & Louvois fit écrire au Prince de Turenne, que s'ils revenoient sur le champ, ils seroient pardonnés, hormis le Prince Eugene, qui ne rentreroit plus en France. A ces mots: » J'y rentrerai un jour, » dit Eugene, en dépit de Monsieur de » Louvois" (1)

Les Princes reçurent par-tout des honneurs qui réveillèrent leurs ressentiments sur le mépris où ils étoient à la Cour de France. A Vienne, ils en furent comblés par l'Empereur, orgueilleux de voir, parmi ses Courtisans, des Bourbons. Toutes leurs journées étoient embellies par de

(1) Mém. de Foulques sur le Prince Eugene.

superbes fêtes , comme pour insulter à la tristesse des bals de Versailles. En un mot, ils se divertirent , autant que les François peuvent se divertir parmi un Peuple qui ne rit jamais.

Des plaisirs ils volèrent aux combats , soit pour faire regretter leur valeur , soit pour se faire pardonner leur fuite. Le Prince Eugene eut un commandement : tous les autres servirent en qualité de Volontaires. Ils virent en Hongrie un siege & une bataille ; & dans l'un & dans l'autre , ils firent des prodiges , que le Roi apprit avec une joie qui fit espérer leur grace.

Cependant ils entretenoient un commerce réglé avec leurs amis de Paris. Leurs lettres étoient fort belles , & les réponses du même style. Le Marquis de Louvois en fut averti , & fit suivre par ses espions un Page , nommé Merfit , que les Princes avoit envoyé de Hongrie. Il dépêcha un Courier à Strasbourg , pour donner ordre au Commandant d'arrêter le Page sur les ponts , lorsqu'il seroit prêt d'entrer en Allemagne. Merfit fut fouillé ; il étoit chargé de paquets ; on les envoya au Ministre , qui les remit au Roi.

La premiere lettre qu'il ouvrit , étoit de la Princesse de Conti , & en contenoit

8. MÉMOIRES DE MAD.

une du fils de Louvois, & uné de son gendre. Louvois, affligé & confus de son imprudence, voulut du moins la rendre utile à son crédit. Il cacha son trouble; l'ambition fit taire la nature: il dit au Roi: » Si mon gendre, si mon fils ont manqué à Votre Majesté, je la conjure de les punir. » On lut: la Princesse de Conti disoit, qu'elle avoit pris fort promptement une fille d'honneur, de peur que Madame de Maintenon ne lui en donnât une. Elle ajoutoit: *Je me promene quelquefois avec le Roi & Me. de Maintenon: jugez combien je m'amuse!* Le Marquis de Courtenvaux écrivoit, que son pere ne pouvoit réussir à engager le Roi dans une nouvelle guerre, & se jouoit sur la capacité du Roi pour les sieges, & sur son aversion pour les batailles. Louvois témoignoit encore plus d'indignation que de douleur. Madame de Maintenon étoit percée de tous les traits, qui portoient sur le Roi. Le Roi, supérieur aux outrages comme à la gloire, lisoit ces satyres avec le même sang froid qu'il eût lu son panégyrique.

Les dépêches du Duc de la Roche-Guyon & du Marquis de Liancourt, fils du Duc de la Rochefoucault, étoient atroces. Liancourt y disoit au Prince de Conti, que le Roi n'étoit plus qu'un Roi bour-

geois, qu'il vieillissoit avant le temps, qu'il étoit mieux que jamais avec sa campagnarde, qu'il s'enfermoit tous les jours avec elle, qu'on prétendoit que c'étoit pour écrire son Histoire, mais qu'il croyoit, lui..... Il faisoit un détail burlesque de la fête de Sceaux, & se moquoit de celui qui l'avoit donnée, de ceux qui y avoient brillé, & sur-tout du Roi & de Madame de Maintenon, toujours nommés avec opprobre. Il finissoit par le récit de l'audience publique des Ambassadeurs Moscovites, & par des plaisanteries sur le Roi : *Roi de Théâtre, quand il faut représenter ; Roi d'échecs, quand il faut se battre.*

Le Duc de la Roche-Guyon avoit écrit au bas, que son frere ne lui laissoit rien à mettre. Cependant après avoir lu la lettre de Liancourt, il avoit dit : » Que faites-vous, mon frere ? Si votre lettre est interceptée, vous méritez la mort (1). »

(1) Remarque de M. de V. Tome V, p. 234.
 » M. la B. est le seul qui avance ce qu'il fait dire ici à M. de la Roche-Guyon. Premièrement, on ne mérite point la mort parce qu'une lettre coupable est interceptée, mais parce qu'on l'a écrite. Secondement, on ne mérite point la mort pour avoir écrit des plaisanteries. Il parut bien que ces Seigneurs, qui tous rentrent en grace, ne méritoient point la mort, &c.

Le Marquis d'Alincourt avoit fait la sienne de mille ordures en prose & en vers. Celle du Cardinal de Bouillon étoit une satyre amere de la conduite du Roi, de son Gouvernement, de sa personne, & pleine de ces vérités dures qui laissent un long souvenir.

Madame de Maintenon, qui se fût volontiers jettée sur ces lettres pour épargner au Roi la lecture de tant d'outrages, regardoit le Marquis de Louvois, comme pour lui reprocher un si cruel service. Celui qui avoit découvert l'offense, lui paroissoit aussi coupable que ceux qui l'avoient commise. Elle ne concevoit pas comment ce Ministre, qui se permettoit tant de choses, ne s'étoit pas permis d'ouvrir ces lettres, de faire une forte réprimande à ceux qui les avoient écrites, de menacer de les montrer au Roi, & de les brûler.

Quelque sensible que Louis parût à ces insultes, il y avoit plus de magnanimité que d'indifférence dans sa modération. Enivré d'encens, pénétré de sa propre grandeur, il ne pouvoit qu'être profondément blessé de tout ce qui lui apprenoit & ses défauts, & la fausseté des louanges dont il étoit accablé, & la sagacité des Courtisans à découvrir ce qu'il leur

cachoit , & leurs malignes conjectures sur ce qu'ils ne découvroient pas , & leur injuste mépris pour la femme qu'il estimoit le plus. Il n'étoit plus grand qu'à ses propres yeux.

Il fait appeller les Ducs de la Rochefoucault & de Villeroy , & leur demande s'ils connoissent le seing de ces lettres. Ils répondent avec émotion, que c'est celui de leurs enfans. Lisez , leur dit-il. Aux premiers mots , les lettres leur tombent des mains. Ils se jettent à ses pieds : le Duc de Villeroy les embrasse & les arrose de ses pleurs ; le Duc de la Rochefoucault s'écrie : » Nos enfans méritent d'avoir la » tête coupée : je n'ose demander leur » grace ; mais, Sire , ils sont si jeunes , » & vous êtes si clément ! » Le Roi les relevant leur dit ; je verrai : cependant qu'ils ne paroissent pas devant moi ! Ces paroles leur rendoient l'espérance ; mais la grandeur du crime la leur ôtoit. Ils sortirent gémissans , consternés , demandant des yeux le salut de leur famille à Madame de Maintenon , qui leur répondoit par des pleurs , versées sur le meilleur des Rois si cruellement humilié , & sur ces peres , si sincèrement affligés d'avoir des fils si coupables.

Un Prince , moins maître de lui-même ,

eût puni soudain un si grand crime , & toute la Cour croyoit que les téméraires seroient arrêtés & livrés à la justice. Quelque douces que soient nos mœurs , il semble qu'ils n'auroient pu échapper à la peine de mort. Dans la Monarchie , l'homme & le Monarque ne peuvent être séparés , même par la pensée , hormis dans les fonctions animales ; que le Prince ait des défauts ou des vices , c'est toujours le mortel le plus respectable pour ses sujets , parce qu'il représente la loi. Des écrits qui diminuent ce respect , sont des actes de révolte contre la nation , dont la Majesté est déférée au Législateur. Louis eût donc pu sans tyrannie envoyer au supplice les calomniateurs de sa personne sacrée. Mais il savoit pardonner ; & sa clémence doit faire rougir à jamais ces sujets en place , qui , témoins , juges & parties , employent les dernières armes de l'autorité Royale à venger leurs injures particulières.

Les coupables furent exilés de la Cour , & la plupart dans leurs terres. Le Marquis de Liancourt fut envoyé dans l'isle d'Oleron , le Cardinal de Bouillon chassé avec ignominie , & la Princesse de Conti foudroyée d'un coup d'œil. Elle alla pleurer chez Me. de Maintenon , qui lui dit :

» Pleurez , pleurez , Madame ; car c'est
 » un grand malheur de n'avoir pas le
 » cœur bon. » Quelque temps après , elle
 tomba malade. Madame de Maintenon la
 servit avec une bonté , une attention , qui
 firent dire à M. le Prince : » Courage ,
 » Madame ! votre fortune n'est pas en-
 » core faite. » La Princesse demanda ins-
 tamment de voir le Roi , & lui dit qu'elle
 mourroit contente , pourvu qu'il lui par-
 donnât avec un peu de tendresse. Le Roi
 la consola par tout ce qu'il put lui dire
 de plus honnête & de plus doux.

Le Duc de la Rochefoucault n'osoit lui
 représenter que l'air d'Oleron étoit fort
 mal-sain au Marquis de Liancourt. Le Roi
 le sut , & permit au Marquis , d'abord
 de se retirer à Verteuil pour retablir sa
 santé , & puis , de servir à la tête de son
 Régiment , pour le mettre à portée de mé-
 riter sa grace. Enfin , il alla passer quel-
 ques jours dans une maison de cam-
 pagne du Duc de la Rochefoucault. Là ,
 il lui dit , qu'il prétendoit payer son hôte ;
 qu'il ne pouvoit mieux reconnoître le bon
 traitement qu'il en recevoit , qu'en par-
 donnant de bon cœur à son fils , & qu'il
 lui pardonnoit à sa considération : » Faites-
 » le revenir , ajouta-t-il , & qu'il l'ap-
 » prenne de ma bouche même. » Le Duc ,

aussi attendri de ses bontés, que s'il ne s'y fût pas attendu, répandit des larmes de joie, & assura le Roi que son fils effaceroit sa faute par ses services. Le Marquis de Liancourt parut, embrassa les genoux du Roi, répéta les protestations que son pere avoit faites en son nom, & depuis vécut à la Cour, avec autant d'agrément, que s'il n'avoit pas fait à Louis l'injure la plus difficile à pardonner. Ce Prince étoit au-dessus de cette mauvaise honte, qui souvent perpétue sa disgrâce par la crainte qu'a le maître de ne pouvoir soutenir les regards du disgracié. Il revoyoit sans embarras ceux qu'il puniffoit sans colere, & ceux qui l'avoient insulté sans raison. Soutenu de sa propre estime, il savoit que sa réputation ne dépendoit ni des satyres des Liancourts, ni des flatteries des Despréaux.

Les Princes de Conti & de la Rochefur-Yon revinrent de Hongrie, parurent à la Cour, & furent par-tout froidement reçus. Ils étoient les premiers coupables, par le mauvais exemple qu'ils avoient donné, avant & après leur voyage. Le Roi dit à Madame de Maintenon, qu'il ôtoit à M. de Conti les grandes entrées, & qu'il le lui feroit dire par la Princesse.
 » Sire, répondit Madame de Maintenon,

» laissez à Me. de Conti l'emploi d'annoncer les bonnes nouvelles : c'est à moi de porter les mauvaises. » En affligeant le Prince , elle le consola , & lui promit que le passé seroit bientôt oublié. (1)

M. de Conti mourut de la petite-vérole à Fontainebleau , sans postérité. Ses titres & ses biens passèrent à M. de la Roche-sur-Yon , son frere , qui épousa la fille de M. le Prince , obtint sa grace , & la mérita , comme nous le verrons dans la suite.

CHAPITRE III.

Les Dévots.

LE Roi , porté au bien par Madame de Maintenon , le soutenoit avec tant de fermeté , qu'on vit bientôt un changement à la Cour ; on commença à y parler de dévotion. Les Dames les plus dérégées furent les plus hypocrites. Les Eglises , les confessionnaux , les bals , & les loges de l'Opéra affluèrent de monde.

(1) Mts. de l'Evêque d'Agen , du Marquis de Dangeau , de Me. de Glapion , &c.

Madame de Montespan donnoit l'exemple ; & vouloit du moins plaire par un peu de piété mêlé à un reste de magnificence. Les fêtes devinrent moins fréquentes ; tout jusqu'au plaisir prit un air sérieux. Louis s'applaudit de ces conversions apparentes, les femmes lui sacrifièrent leurs goûts les plus chéris ; les amants furent renvoyés, où se cachèrent ; le rouge commença de s'effacer : toutes les modes eurent plus de modestie, dans l'effet & dans le nom ; on eut des scrupules, on eut du regret d'être brouillé avec Rome.

Madame de Maintenon n'étoit point trompée. Elle savoit distinguer celles qui revenoient à Dieu de bonne foi, de celles qui ne faisoient que se monter sur le ton du jour, & qui, en acquérant de la dévotion, s'acquéroient un vice de plus. Mais peut-être en avançant la gloire de Dieu, étendit-elle trop le pouvoir du Clergé. Les dévots étoient consultés sur tout : un Curé de Versailles devint un homme important ; sous ombre de réformer les mœurs, l'Eglise entra dans les affaires d'Etat ; ceux que la confession rend maîtres des secrets de toutes les familles, se prévalurent de cette connoissance pour accréditer leurs conseils.

On cria beaucoup contre ces commen-

cements du regne des Prêtres. Tous, disoit-on, donnent des avis au Roi ; aucun ne parle pour le peuple. Dans la suite, ces clameurs se réveillèrent. On reprocha aux dévots de laisser un bon Général dans l'inaction, parce qu'il n'entendoit pas la Messe, de disgracier un Prince du Sang, parce qu'il étoit libertin.

Le Roi vouloit que sa Cour fût aussi unie que sa famille. Il réconcilia les Seigneurs divisés par de vieilles haines, ou par de longs procès. Un incrédule refusoit-il à la mort le Prêtre & les Sacraments ? Louis écrivoit de sa main à l'agonisant une lettre pressante, dont le Prêtre étoit le porteur (1). Un mari vivoit-il mal avec sa femme ? Louis leur envoyoit par le Curé de Versailles un ordre de s'aimer (2).

De la contrainte naquit le crime. Quelques jeunes gens de la Cour établirent une Confrairie, où des Princes furent initiés. On les accusa d'avoir posé pour premier statut, un serment de renoncer à toutes les femmes. Il est certain qu'ils firent des débauches où les femmes seules manquoient. Le Roi fut ces énormités, exila un Prin-

(1) Mém. de Dangeau.

(2) Mém. de l'Evêque d'Agen.

ce, fit donner le fouet à un autre, témoigna tant d'indignation, que personne n'osa parler pour les coupables, & dit du Duc de G. . . . » Je le laisse à la Cour : » je le méprise trop pour le punir ». Je crois devoir passer leurs noms sous silence, par respect pour les vertus de leurs peres, & par égard pour les dignités de leurs enfants.

Les exilés revinrent, & le crime avec eux. Hébert, Curé de Versailles, sans cesse étourdi des plaintes de violence & de séduction de la part des Grands, pria Me. de Maintenon d'en parler au Roi. » Je l'ai souvent fait, dit Me. de Maintenon ; » mais toutes les fois que je l'ai pressé » de faire un exemple, il m'a répondu : » Il faut donc que je (1)

La dévotion ne changea point les mœurs. Le luxe étoit au comble, & tous les maux qu'il traîne à sa suite. Le Roi en avoit donné l'exemple. Aussi Me. de Maintenon lui disoit-elle : » Sire, vous avez fait à la vertu » une plaie qui saignera long-temps ». A l'aspect de ces maisons royales, dont les dehors donoient une idée de la grandeur

(1) Mém. Mss. de l'Evêque d'Agen.

du Monarque, & l'intérieur une idée de ses richesses & de son goût, l'étranger étoit saisi d'étonnement, & le François d'émulation. Le Seigneur faisoit en petit ce que le Roi faisoit en grand. Et ce qui vingt ans auparavant eût été regardé comme une profusion blâmable, étoit devenu une louable modération. Les Princes se consoloient de la perte de leur pouvoir, en acquérant l'empire des modes. Les états commençoient à se confondre : celui qui étoit devenu riche, égaloit celui qui étoit né grand ; le pauvre imitoit le riche ; le Clergé n'employoit qu'aux besoins de la vanité les richesses destinées aux besoins des pauvres, & la finance menaçoit déjà d'envahir les Charges de Judicature.

Il est vrai que le Commerce & les Arts avoient enrichi la France. Mais, faute de loix somptuaires, les fruits de l'industrie protégée par Colbert étoient dévorés par le François, au-lieu d'être vendus à l'étranger. Le luxe avoit commencé la ruine de la nation : la révocation de l'Edit de Nantes l'acheva.



C H A P I T R E IV.

Révocation de l'édit de Nantes.

C'Est en gémissant que je rouvre les plaies de la patrie. Mais il est peut-être utile de s'arrêter un instant sur un événement qui fut le terme des prospérités de la France, & qui changea tout le système de l'Europe.

Dès que Louis, rappelé à lui-même par Me. de Maintenon, eut pris le parti de la dévotion, il commença d'avoir des conférences avec Mr. de Harlay, Archevêque de Paris, avec Mr. Bossuet, Evêque de Meaux, & avec le Pere de la Chaise. Ces conférences roulerent d'abord sur la piété, & ensuite sur la Religion. On vanta si fort le zele de Théodose & de Charlemagne pour l'extirpation de l'hérésie, on représenta le Calvinisme par tant de côtés odieux, on lui exagéra avec tant d'enthousiasme la gloire qu'il y auroit à étouffer un monstre que six de ses prédécesseurs n'avoient pu terrasser, que le Roi se persuada que le vrai moyen d'expié ses péchés, c'étoit de rendre tout son Royaume Catholique. On avoit laissé faire à cette

idée tant de progrès, qu'il dit un jour à Mr. de Ruvigny, que pour détruire l'hérésie, il consentiroit volontiers qu'une de ses mains coupât l'autre. Ce Seigneur lui représentant que l'Edit donné par Henri IV, conservé par Louis XIII, ratifié par lui-même, étoit tous les jours violé par les déclarations du Conseil, le Roi lui répondit : » Mon grand-pere vous aimoit, mon pere vous craignoit : pour moi, je ne vous crains ni ne vous aime ». (1). Ruvigny eût pu repliquer : Cependant nous sommes des hommes & vos sujets.

Louvois fut jaloux des conférences, en pénétra le mystère, & trembla pour son crédit. Il mit tout en usage pour avoir part à ce qui se feroit. Mais quelle apparence qu'un Ministre de la guerre pût entrer utilement dans des affaires de Religion ? Louvois en trouva le moyen. Il savoit que Louis aimoit la célérité, étoit refroidi par les moindres obstacles, & ne voyoit que difficultés dans la conversion de tant de milliers de sujets. Il assura qu'il avoit en main de quoi les réduire promptement.

(1) Mém. Msts. de l'Evêque d'Agen.
Vos dilexit Avus, timuit Pater : ast ego neutrum.

ment : & comme il ne connoissoit que l'autorité, il voulut que les troupes aidassent à la persuasion. Son plan fut suivi : les Prêtres & les Dragons furent répandus dans les Provinces, & firent à l'envi des profélites. La gazette de France étoit remplie de conversions, & ne disoit mot des étranges Missionnaires qui les opéroient. Les Curés, après avoir lassés les Huguenots par des supplices, venoient leur dire. *Voyez, & goûtez combien le Seigneur est bon.*

En vain leur Député général se plaignoit aux Ministres des vexations des Intendants. Les Ministres promettoient des adoucissements, & expédioient des ordres plus rigoureux. Il falloit abjurer ou souffrir. Les persécutés présentoient aux oppresseurs ces Edits sacrés, à l'ombre desquels ils vivoient : c'étoit opposer le papier au fer.

Après que le militaire eut disposé les esprits à recevoir la vérité, on fut d'avis de frapper le grand coup. On présenta au Roi tant de listes infidelles d'abjurations achetées, que ce Prince crut que l'Edit de Nantes étoit désormais inutile, & ne méritoit pas d'être conservé pour un petit nombre d'opiniâtres qui restoient. On lui fit envisager comme pro-

visionnel & extorqué, un Edit dont les articles publics traitoient les Réformés comme des sujets nécessaires, & les articles secrets comme des sujets chéris. Le Royaume entier, lui disoit-on, sera Catholique. Les peres résisteront peut-être : les enfants seront plus dociles. Promesses, espérances démenties par l'événement. Après soixante-dix ans d'oppression, la race des prescrits reparoit aussi nombreuse & plus ferme que jamais.

Cette grande question ne fut point agitée dans le Conseil, tant Louis étoit prévenu. La postérité demandera peut-être quelles furent les raisons qui engagerent un Prince si doux & si sage à faire quatre millions de malheureux. Qu'elle sache qu'il y fut déterminé par le zele seul ; qu'il n'avoit lieu ni de les haïr, ni de les redouter, ni de s'en plaindre, & qu'il ne les connoissoit que par les services qu'ils lui avoient rendus. Qu'elle apprenne qu'il n'y eut jamais, entre les particuliers, de procès qui n'ait été discuté avec plus de soin, d'équité, de lenteur, qu'un procès qui intéressoit la cinquieme partie de la nation ! Le Conseil opina unanimement pour la révocation de l'Edit ; & parmi tant de Ministres d'Etat, il ne se trouva pas un homme.

A cette nouvelle, Gourville prédit tous les maux qui devoient résulter d'un parti si violent : on se moqua de Gourville. Il nous a fallu un siècle, pour nous convaincre que le valet de chambre du Duc de la Rochefoucault avoit raison. Et encore avons-nous des gens en place qui feignent d'en douter, comme s'ils étoient coupables des fautes de leurs prédécesseurs.

Châteauneuf dressa l'Edit sévère, & parut en mépriser les dispositions. Le Roi y disoit qu'il ne restoit presque plus d'hérétiques dans son Royaume. Le Tellier le scella, & mourut content. Le Parlement, aujourd'hui citoyen, alors fanatique, l'enregistra sans remontrances. Louvois le fit exécuter. » Sa Majesté veut, écrivoit-il » au Duc de Noailles en Languedoc, qu'on » fasse effuyer les dernières rigueurs à » ceux qui ne voudront pas se faire de » sa Religion. » Voilà comme on parloit aux consciences. En vain les Huguenots disoient qu'il valoit mieux n'avoir aucune Religion qu'en avoir une meurtrière; que les esprits ne s'attaquoient pas comme les villes. On leur monroit l'ordre exprès du Roi, de penser comme lui.

Les Jansénistes persécuterent pour n'être pas persécutés eux-mêmes. Les Jésuites répondirent à l'espérance qu'on avoit de

de leur zèle : ils instruisirent & opprimerent. Fénelon seul refusa d'avoir des soldats pour adjoints dans ses missions de Poitou.

L'Archevêque de Paris blâma la révocation (1), & en félicita publiquement le Roi. Le Pape ne témoigna ni joie ni reconnaissance, & alors se vérifia ce que la Reine de Suede avoit dit au Sénat de Stockolm : *Je connois le Pape : il ne donneroit pas quatre sols de toutes vos ames.* (2)

A Paris, les uns dirent que le Royaume seroit désormais tranquille, comme s'il ne l'étoit pas depuis quarante ans. Les autres soutinrent que c'étoit acheter trop cher le repos ; que les premières guerres des Huguenots avoient été entreprises pour assurer aux Bourbons la Couronne de Capet, déjà essayée par les Guises ; que les autres avoient été produites ou par l'intolérance des Catholiques, ou par l'ambition des Grands ; & que le désespoir d'un Peuple opprimé, réduit à des assemblées clandestines, étoit plus à craindre

(1) Mém. de M. l'Evêque d'Agen.

(2) Mémoires de Christine, par M. Arckenholtz, tome II.

que les délibérations de Synodes où le Roi étoit présent par ses Commissaires.

Des Evêques firent l'apologie de l'oppression, & soutinrent à mots couverts, que Jesus - Christ avoit ordonné de lui faire des disciples à coups de bâton. (1) En vain, les opprimés croyoient que l'intolérance ne faisoit que des hypocrites qui se jouent de la Religion, des indifférens qui la méprisent, ou des Déistes qui la combattent. On rioit de leurs raisons & de leurs malheurs; & tandis que les Evêques d'Espagne livroient au feu les Juifs qui profanoient les Sacrements, ceux de France envoyoit aux galeres les Calvinistes qui refusoient de les profaner. Les uns & les autres servoient pourtant un Dieu de paix; les Huguenots maudissoient un Dieu si sanguinaire.

Le Clergé complimenta le Roi d'avoir réuni sans violence tous ses sujets au St. Siege. Les Religionnaires ne purent porter leurs plaintes aux pieds du Trône; & Louis fut persuadé, que Bâville, la Trouffe, Marillac, étoient des Apôtres fort doux(2).

(1) Mts. de l'Evêque d'Agen.

(2) Lettre de Me. de Maintenon au Cardinal de Noailles.

Cependant les Provinces étoient pleines de désolations; les enfants arrachés du sein de leurs meres; les livres sacrés, brûlés par la main du bourreau; des Gentilshommes, mis au nombre des forçats; des femmes, ignominieusement rasées pour avoir chanté les Hymnes de David en François; des Pasteurs, condamnés à expirer sur la roue, pour n'avoir pas abandonné leur troupeau aux loups dévorants; les vieillards, traînés à l'Autel par un soldat, qui en blasphémant, leur ordonnoit de recevoir son Dieu; les relaps, jettés dans les plus affreux cachots; les convertis, environnés d'espions qui comptoient leurs soupirs; les peres, jugés sur les délations de leurs enfants; les mourants, persécutés jusques dans les derniers moments de leur vie, cherchant la lumiere, ne trouvant qu'un Prêtre odieux, & rendant à la fois l'ame & l'Hostie; les cadavres des opiniâtres, exhumés, foulés aux pieds, & jettés à la voirie; un peuple entier, gouverné par d'autres loix que ses Concitoyens, fatigué par une oppression lente, jaloux du sort de ses peres, qui du moins avoient été massacrés dans une même nuit; & pour comble d'horreurs, des vierges violées dans les bras de leurs meres; d'autres, livrées

à des tyrans qui portoient des flambeaux allumés.... La plume se refuse à ces énormités : mais qu'on imagine tout ce que peut inventer de plus cruel , un Moine écumant de luxure , de zele & de rage.

Ce tableau n'est point exagéré. L'Histoire du siècle passé nous en a conservé des traits incroyables à force d'être atroces , si l'Histoire de celui-ci ne nous en offroit de pareils. (1) Les Intendants ne sont point encore las de tourmenter les hommes pour honorer celui qui les a fait.

Mais où étoit Louis XIV dans le temps que ses Ministres faisoient des déserts de ses plus belles Provinces ? Il célébroit par de superbes fêtes les noces du Duc de Bourbon , & de Mademoiselle de Nantes : il projettoit les siennes ; il s'applaudissoit du nombre & de la facilité des conversions ; il achevoit Versailles ; il commençoit Marly ; il écoutoit Boileau , qui lui disoit :

L'Univers sous ton regne a-t-il des malheureux ?

(1) Voyez les plaintes des Réformés de France , par Claude : l'histoire de l'édit de Nantes , par Benoît : & l'histoire manuscrite des Religioneux , depuis la révocation , par M. Court. Voyez aussi l'accord parfait , & les piéces justificatives qui sont à la suite du Traité du Culte public de feu M. de la Chapelle.

Les rigueurs qu'on exerça dépeuplèrent le Royaume & ne le convertirent point. (1) Les Huguenots sortirent par milliers, & porterent ailleurs leur argent, leur industrie, & la haine de la Religion des François. Quelle perte pour l'Etat, que la fuite de tant de sujets! & quelle perte pour un Roi de France, qui ne peut perdre que des sujets dont il est aimé!

Toute l'Europe, étonnée du sacrifice que la politique avoit offert à la superstition, en recueillit les victimes avec empressement; & les fugitifs trouverent parmi les Turcs, plus d'humanité, que parmi leurs Concitoyens.

Sans cet incident, qu'on ne prévint pas, quoique la dépopulation causée par les dragonnades l'eût annoncé, on pouvoit dire que l'objet de l'Edit de révocation, qui étoit l'unité de créance dans le Royaume, pouvoit être regardé comme un acte également religieux & politique. Mais il est certain que la raison d'Etat n'y entra qu'après qu'on eut vu le mauvais succès de la raison d'Eglise. Ce fut alors que, pour se consoler de la perte de tant de sujets, & des rétractations de tant de convertis,

(1) Mss. de l'Evêque d'Agen.

on dit que dans le fond, l'Etat ne perdoit que des Citoyens rebelles ou mal intentionnés. Alors on rappella les guerres civiles. On ne reprochoit rien aux Guises; les Rohans étoient bien à la Cour; les Huguenots payoient pour eux.

Louvois se joua indécemment de la parole Royale. L'Edit révoCATIF, pour retenir en France les prétendus Réformés, leur assuroit la liberté de conscience, & ne leur ôtoit que l'exercice public. Le lendemain, des ordres furent expédiés partout pour leur ravir cette liberté. Certainement c'est un crime dans un Ministre d'engager le Souverain à mentir à ses sujets.

Si le Roi n'eût pas été surpris, il est vraisemblable qu'il n'eût jamais révoqué l'Edit. On voit dans ses lettres à l'Electeur de Brandebourg & au Duc de St. Aignan, (1) combien il étoit juste, quand il ne consultoit que lui-même. Van Robais dit au Contrôleur des Finances, que la révocation ruinerait absolument l'utile manufacture d'Abbeville. Ces paroles allerent jusqu'au Roi. Van Robais eut une chappelle & un Ministre, qui furent refusés

(1) Voyez Pieces justificatives, tome VI.

au Maréchal de Schomberg, faute de connoître le prix d'un homme : Je veux, dit » Louis, que mon Royaume soit Catho- » lique; mais je n'entends pas qu'il soit » appauvri. »

Jamais peuple plus malheureux. Il étoit du moins permis aux Maures de sortir d'Espagne. Les Religionnaires, forcés à rester en France, sans Temples, sans culte, firent dans les déserts des assemblées religieuses, qu'on traita d'attroupements séditieux. Violer des loix qu'ils ne pouvoient observer sans être coupables devant Dieu, & méprisables aux yeux mêmes du Législateur; chanter les Cantiques de David; pleurer sur les ruines des Temples abattus, furent des crimes d'Etat. De-là ces déclarations qui remplirent les galeres. L'Etat s'épuisa; le Monarque ne fut pas se laisser de punir, ni l'Hérétique de résister; & les rigueurs, tantôt adoucies, tantôt augmentées, montrèrent l'incertitude des principes d'après lesquels on avoit agi.

La vaine gloire, ce fantôme que le Sage méprise, & que les Rois adorent, ravit aux Protestants leur dernière espérance. Louis voulut à tout prix soutenir ce qu'il avoit commencé. L'hérésie s'étoit roidie contre le zèle; l'autorité se roidit contre l'entêtement. Et de ce combat entre la

conscience qui crioit : Je suis libre , & le despotisme qui répondoit : Non , tu ne l'es pas , on vit naître , d'un côté , la résolution de tout souffrir , & de l'autre , celle de tout écraser.

Sourd au cri de la Nation , Louis entendit celui de toute l'Europe. Il apprit des Pays étrangers les nouvelles de son Pays ; & les Ambassadeurs lui dirent les vérités , que ses Intendants lui taisoient. Bonrepaux , Barillon , le Comte d'Avaux , l'avertirent dans toutes leurs dépêches , que toutes les Cours retentissoient des plaintes des Protestants contre ces violences. Il répondit au Comte d'Avaux , qui l'informoit que des Négociants Huguenots alloient sortir du Royaume , & trois millions avec eux : » Mon Royaume se purge. »

D'Avaux osa répliquer que le purgatif le rendroit éthique , & offrit de ramener en France , par des voies de douceur , quantité d'ouvriers nécessaires aux Manufactures & au Commerce. » S'ils » n'abjurent , répondit Louis , il vaut » mieux qu'ils restent dans les Pays étrangers , que de retourner dans le mien » avec la liberté de demeurer dans leur » erreur. » Paroles où l'on cherche en vain le pere du Peuple ; on n'y voit qu'un dévot piqué de s'être mépris.

Les Puissances Protestantes intercédèrent souvent auprès de lui pour les infortunés , & souvent il fut inexorable. L'Ambassadeur d'Angleterre demandant la liberté des Galériens pour cause de Religion , le Roi lui répondit : » Que diroit le Roi » de la Grande - Bretagne , si je lui de- » mandois les prisonniers de Newgate? (1) » Sire, repliqua l'Ambassadeur , le Roi , « mon maître , les accorderoit à Votre » Majesté , si elle les réclamoit comme » ses freres. »

Quelques réfugiés oublièrent , & l'amour dû à leur Patrie , & le respect dû à leur Souverain. Ils donnerent à vomir des libelles , le temps qu'ils auroient dû employer à sanctifier leurs souffrances , s'ils étoient Chrétiens , & à prier pour leur Roi , s'ils étoient François. Quelques-uns des principaux porterent les armes contre lui , tels que Schomberg , Ruvigny , le Comte de Roye , &c. dont la malveillance irrita la Cour , bien plus qu'elle ne l'allarma. Les Catholiques leur reprocherent d'être moins bons Citoyens , que les Cimons & les Aristides , qui n'avoient

(1) Prison de Londres , où l'on enferme les malfaiteurs.

point porté le fer & le feu autour des murailles de leur ingrate patrie ; comme si l'épée des Héros de toutes les Religions n'appartenoit pas aujourd'hui au Prince qui la paye le mieux.

Les reproches qu'on fit aux réfugiés sur leurs plaintes ameres, n'étoient pas plus justes. Il est permis aux malheureux de soupirer : le Christianisme nous rend patients, mais ne nous rend pas insensibles. Quelques-uns n'avoient plus le cœur François ; mais on avoit tout fait pour le leur arracher.

Rien n'aigrit plus Louis, que l'esprit républicain que la plupart prirent dans les Etats libres où ils se réfugioient. Ils déchirerent le voile sacré qui couvre ces droits primitifs, qu'on ne peut discuter sans les méconnoître. A la vue de tous ces traités qui sapoient les fondemens de l'autorité monarchique, Dieu nous garde, s'écrioient les Sages, d'un Pape Huguenot !

Les presses de Hollande, auparavant libres, alors licencieuses, inonderent la France d'écrits, dont les Auteurs exhaloient avec indécence leur ressentiment contre tous ceux à qui ils attribuoient leurs malheurs. Louvois, le seul coupable, étoit le seul épargné. Le François

impute toujours les délires de son Roi à l'homme qu'il consulte, ou à la femme qu'il aime. Les Religionnaires accuserent de toutes les violences le P. de la Chaise, qui le premier avoit dit au Roi combien l'exhumation des cadavres traînés sur la claye étoit odieuse & barbare, & Madame de Maintenon, qui auroit frémi, si on lui avoit seulement représenté tant d'hommes & de femmes pendus par les cheveux aux planchers des chambres, ou aux crochets des cheminées, lardés d'épingles, déchiquetés avec des pincettes rougies au feu, poursuivis dans les champs & dans les bois comme des bêtes sauvages, enflés avec des soufflets, plongés dans des puits, jusqu'à ce qu'ils eussent prononcé ce mot : *Je me réunirai.*

D'après les cris d'une prévention aveugle, quelques Historiens (1) assurèrent que Me. de Maintenon avoit concerté avec les Jésuites la révocation de l'Edit de Nantes. Cependant ce projet avoit été

(1) Limiers, Larrey, & sur-tout le Vaffor, qui, dans son histoire de Louis XIII, insulte Me. de Maintenon & la Maison de Noailles, par ressentiment contre le Cardinal de ce nom, qui lui avoit témoigné beaucoup de mépris.

conçu dans un temps où elle avoit de la faveur , mais nulle influence dans les affaires. Louis pouvoit bien parler à une femme des délibérations du Conseil ; mais il n'alloit pas délibérer avec elle. La révocation ne fut point une faillie de zele , mais le fruit d'une raison depuis longtemps prévenue. Madame de Maintenon , trop peu en garde contre les fureurs des dévots , avoit sans doute affermi le Roi dans le pieux desir de voir tout son Royaume promptement Catholique. Mais elle étoit trop sage pour conseiller les violences , & trop compatissante pour ne pas les désapprouver. Imputer à quelqu'un un crime sans preuve , est une calomnie : lui imputer sans preuve un crime opposé à son caractère , est une absurdité. Tout ce qui nous reste de Me. de Maintenon , la justifie. Dans un de ses écrits , adressé au Roi , elle blâma sans détour les loix pénales , les communions forcées , & cet esprit d'inquisition qui s'étendoit sur les effets de commerce. Il est vrai qu'elle soupçonnoit d'être des sujets dangereux , ces Huguenots , qui , exclus de toutes les charges , ne pouvoient plus être que des sujets utiles. Mais elle savoit que la vraie Religion a toujours été persécutée , & n'a jamais persécuté : que l'Eglise a droit de

punir les Hérétiques par des anathêmes, mais non d'égorger des hommes ; & que la puissance du glaive est confiée aux Princes contre ceux qui violent les loix de l'Etat , & non contre ceux qui expliquent mal celles de Dieu.

Si elle resta dans le silence sur un sujet qui devoit la toucher si vivement , elle y fut presque obligée. Le Marquis de Ruvigny , (1) lui ayant parlé plusieurs fois pour l'intéresser aux malheurs de ses anciens freres , Madame de Maintenon lui répondit toujours, qu'elle ne devoit point entrer dans les affaires , que ce n'étoit point son personnage , & l'exhorta à se convertir lui-même. Ruvigny , aussi attaché par honneur que par conscience à la cause qu'il défendoit , ne fut point tenté de sacrifier ses commettants à ses vues particulieres. Il crut entrevoir que Me. de Maintenon étoit plus portée à nuire aux Huguenots , qu'à les servir. Pour décréditer les conseils qu'elle pouvoit donner , il lui échappa de dire devant le Roi ,

(1) Après avoir servi Louis XIV en Angleterre dans plusieurs négociations épineuses , il servit Guillaume III , qui le créa Lord de Galway.

que Madame de Maintenon étoit née Calviniste , qu'elle l'avoit été jusqu'à son entrée à la Cour , & que peut-être elle l'étoit encore dans le cœur.

Il ne fut pas difficile à Me. de Maintenon de se laver d'une pareille accusation. Mais on croira aisément qu'elle en fut offensée , & que cela put contribuer à suspendre les effets de son inclination naturelle à la douceur & à la pitié , & mettre un obstacle aux bons offices qu'elle auroit pu rendre dans la suite , pour modérer du moins les rigueurs extrêmes qu'on exerça dans les premiers moments.

Vraisemblablement elle en ignora les excès : c'est bien à Versailles , dans le sein des plaisirs , auprès d'un Trône dont les avenues étoient gardées par des Prêtres menteurs , parmi des flatteurs attentifs à écarter toutes les vérités fâcheuses ; c'est bien de-là qu'elle pouvoit entendre les gémissements du Languedoc , du Dauphiné & du Poitou désolés ! Cependant sa charité fut réveillée par le récit des nouvelles cruautés exercées à Paris , où l'on n'avoit encore osé prouver des opinions avec le fer , de peur d'indigner un peuple humain , quoique superstitieux.

Me. de Maintenon dit au Roi , qu'il

étoit à craindre qu'on n'inspirât à ceux qu'on vouloit ramener, une antipathie éternelle pour la vraie Religion; que le crime devoit exciter son indignation, le vice son zele, l'erreur sa pitié. Elle parla si fortement, que le Roi ne put s'empêcher de lui dire : » Votre discours, Madame, » me fait de la peine : ne seroit-ce point » un reste d'attachement pour votre ancienne Religion (1) ? » Bayle fit la même réflexion sur un pareil propos de la Reine Christine (2). Ces deux Dames répondirent sans doute : Etre Catholique, seroit-ce être cruel ?

On assure que le Roi étant à une promenade en carrosse avec Me. de Maintenon, Mlle. d'Armagnac, & Mr. Fagon, la conversation tomba sur les vexations dont on avoit si inutilement fatigué les Huguenots; que le Médecin en conta quelques traits; que Me. de Maintenon en fut attendrie; que le Roi en parut touché, & dit : » S'ils ont été maltraités dans leurs

(1) Souvenirs de Me. de Glapion.

(2) La Reine Christine avoit désapprouvé les dragonnades dans une lettre au Chevalier de Terlon. Bayle avoit dit que c'étoit un reste de Protestantisme.

» personnes ou dans leurs biens, j'espère
 » que Dieu ne m'imputera pas des vio-
 » lences que je n'ai pas ordonnées. » Il
 se trompoit : Dieu punit les Rois qui ne
 savent pas ce qui se passe chez eux.

CHAPITRE V.

Etat du cœur.

LA destinée de Me. de Maintenon n'é-
 toit pas encore fixée, & son cœur
 n'étoit pas tranquille. Quand elle voyoit
 les heureux effets de l'inclination du Roi
 pour elle & de ses complaisances pour
 lui, elle étoit rassurée sur son état & sur
 son penchant; mais à cette sécurité mo-
 mentanée succédoient les longues agitations
 d'une ame qui se replie avec trop de cu-
 riosité sur elle-même. Sa tiédeur pour les
 exercices de piété auparavant pratiqués
 avec tant de ferveur, les distractions qui
 venoient troubler ses prieres, le besoin que
 son cœur avoit de la présence du Roi,
 son ennui par-tout où il n'étoit pas, son
 inquiétude, son embarras par-tout où il
 étoit, le chagrin d'être obligée de se dé-
 rober à ses visites, la crainte d'être tra-

hie par les empressements ou par les froideurs, la honte des passions, le ridicule d'aimer à tout âge, la folie d'aimer un Roi à celui qu'elle avoit, peut-être la confusion de se surprendre, ou dans des desirs mal réprimés, ou dans des espérances ambitieuses, ou dans des craintes jalouses, tout cela la jettoit en des perplexités, que toute sa raison ne pouvoit calmer. Sa fortune lui paroissoit un miracle, mais ses amours un délire.

Elle appréhendoit sur-tout d'être accusée d'avoir fait servir Dieu à des projets d'élévation, & d'avoir employé la piété à remplir la place d'une maîtresse. Elle ne pouvoit soutenir cette idée ; la vertu ne l'élevoit pas encore au-dessus du respect humain. Elle frémissoit du seul soupçon d'occuper un rang souillé par des vices qu'elle détestoit ; & quoique certaine de l'occuper sans crime, elle étoit aussi alarmée du scandale qu'on pouvoit prendre ou feindre d'avoir pris, que de celui qu'elle étoit sûre de ne pas donner. Il lui sembloit que Dieu lui demandoit compte de tous les jugemens téméraires que la Cour formoit contre elle par malice ou par ignorance.

Sortir de la Cour, c'étoit s'éloigner du Roi, c'étoit s'éloigner de soi-même, c'é-

toit quitter le meilleur & le plus respectable des amis. Y demeurer, c'étoit hasarder sa réputation, & scandaliser l'Europe déjà étonnée de ce mélange de piété connue & de foiblesse soupçonnée. Le premier étoit impossible à l'amour, & le second à la vertu. Dans le premier parti, elle trouvoit une espece d'hypocrisie & de bassesse : elle prévoyoit que le Roi la retiendroit ou la rappelleroit; qu'elle ne résisteroit ni à ses invitations ni à ses ordres; & que le public, qui avoit ri si impitoyablement de la fuite de la Vallière, attribueroit sa retraite à un projet formé d'enchaîner le Prince, & le refus de revenir, au même artifice. Dans l'autre, elle trouvoit tout, hormis la gloire. En vain elle se blâmoit de dépendre si lâchement de l'opinion; elle n'en pouvoit secouer le joug; & elle étoit le jouet des sentiments que se permet une femme tendre, & de ceux que se reproche une dévote.

Dans ce choc de mouvements opposés, elle n'avoit personne de qui elle pût prendre conseil. A un certain âge, on n'avoue point à son meilleur ami, qu'on aime : & à aucun âge, on ne le dit à un Confesseur. Me. de Maintenon, pressée par ses inquiétudes, dit sans doute au sien qu'elle

étoit aimée. L'Abbé Gobelin, qui lui mon-
troit toujours Dieu la conduisant par la
main, la rassura sur ses scrupules; & en
insistant sur le tort qu'elle feroit au Roi,
lui ouvrit les yeux sur celui qu'elle se fe-
roit à elle-même : le salut d'un Prince si
cher étoit en péril : le quitter, c'étoit lui
ravir tout ce qui pouvoit le ramener à
Dieu, lui ôter sa consolation & son ap-
pui, résister aux desseins de la Providence :
qu'il allât à Dieu par l'estime, par la gra-
ce, ou par l'amour, peu importoit, pourvu
qu'il y arrivât. Me. de Maintenon fut ai-
sément persuadée : son cœur lui parloit pour
le Roi, encore plus haut que son Direc-
teur. Gobelin, incapable de prévoir les
événements les plus prochains, la con-
duisit comme s'il eût prévu les plus éloi-
gnés. L'esprit borné fait d'ordinaire tout
ce qui semble n'appartenir qu'à l'esprit
étendu.

Cependant, soit pour sonder le cœur
du Roi, soit pour l'accoutumer à son ab-
sence, elle lui demanda la permission de
passer un mois à Maintenon, malgré les
insinuations de Me. de Montchevreuil, qui
lui faisoit entendre qu'à son retour elle
trouveroit prises ces heures délicieuses que
toute la Cour lui envioit. Me. la Dau-
phine, qui n'avoit pas oublié le voyage

de St Cloud, y consentit volontiers. Le Roi fut plus difficile. » Vous le pouvez, » Madame, lui dit-il, je me fais une loi » de ne vous gêner en rien ; mais songez » combien vous m'affligerez, si vous me » quittez un seul jour. »

Rien n'est plus tyrannique que les prières de l'amour. Me. de Maintenon renonça aux plans de retraite, & mit toute sa prudence à échapper aux conjectures humiliantes que tiroient ses envieux de l'équivoque apparente de son état. Elle y réussit. Tout le monde fut persuadé qu'elle étoit favorite sans être maîtresse. L'hommage du Courtisan prend malgré lui les nuances des sentiments qu'inspirent ceux qui en sont les objets : aux respects qu'on lui rendoit, elle vit qu'on savoit que son Roi n'étoit que son ami.

C H A P I T R E VI.

Voyages de Marly.

Toute la Cour étoit dans ses intérêts. Elle en avoit gagné une partie par sa modération. Le reste suivoit le grand nombre. Elle ne fit pas servir à enchaîner

le Roi, ces agréments extérieurs qu'elle conservoit encore : tout son ajustement étoit d'une personne d'un âge plus avancé. Elle eût pu former des intrigues pour le retenir ; mais elle étoit incapable & de projets, & d'artifices. Elle le traitoit sans indulgence, comme sans sévérité, avec toute la complaisance d'une amie & tout le respect d'une sujette. Elle évitoit sur-tout ces moments critiques, où une femme est obligée de donner des espérances ou des refus.

Louis prenoit plaisir à marquer la préférence que son cœur lui donnoit sur Me. de Montespan. Celle-ci ayant dit qu'elle comptoit mourir bientôt, & Me. de Maintenon, qu'elle croyoit vivre cent ans : » C'est, dit le Roi, tout ce qui pourroit » m'arriver de plus heureux. »

La maîtresse recevoit tous les jours de nouvelles mortifications : à la fin elle s'y endurcit, & les reçut avec fermeté. Me. de Maintenon eût bien voulu les lui épargner : Me. de Montespan n'en manquoit pas une.

Il falloit l'éloigner : il falloit se délivrer de ses importunités, & de ces railleries qui avoient si souvent amusé le Roi, & qu'alors il commençoit à craindre. Pour cela, on imagina les voyages de

Marly : Louis crut y être plus libre & plus heureux.

Il nommoit ceux qui devoient le suivre , & Bontems les logeoit deux à deux dans chaque pavillon. On y trouvoit tout ce qui étoit nécessaire à la toilette des femmes & même des hommes. Quand les femmes étoient nommées , leurs maris y alloient fans demander. Toute l'ambition des Courtisans se borroit à être de ces voyages (1). Cela donnoit un air de faveur , le seul bon air à la Cour. La Princesse de Montauban , qui n'avoit jamais été du nombre des élues , offrit à la Princesse d'Harcourt une somme pour sa place.

Me. de Maintenon y faisoit la premiere figure , & partageoit avec le Roi les hommages des Courtisans , qui faisoient qu'elle pouvoit disposer de la liste de Marly.

Tandis que le lansquenet occupoit tous les Seigneurs , Louis s'entretenoit en liberté avec Me. de Maintenon , invitoit sa suite à adorer ce qu'il aimoit , passoit les soirées chez elle , & sûrement ne dégageoit ni ne soulageoit son cœur dans ces tête-à-tête.

(1) Ces voyages étoient de trois jours. On y alloit le Mercredi , & l'on revenoit le Samedi.

Me. de Montespan, que le Roi auroit toujours voulu exclure de ces parties, & que Me. de Maintenon en mettoit souvent par bienséance ou par pitié, se voyoit oubliée avec un courage apparent. Elle soutenoit à tout le monde que son regne reviendrait, & avoit le chagrin de n'être crue de personne.

Elle laissoit de temps en temps échapper quelques mots piquants, comme si elle eût oublié que Louis n'aimoit ni à railler ni à être raillé. » Sire, lui dit-elle un jour, j'ai une grace à vous de-
 » mander : laissez-moi le soin d'amuser les
 » gens du second carrosse, & de présider
 » dans l'anti-chambre. » Elle eût pu faire encore une belle retraite; mais il falloit qu'elle fût punie du passé, & que ses imprudences mêmes achevassent le triomphe de sa rivale, que ses duretés avoient commencé.

Ses bons mots eussent diverti Me. de Maintenon, s'ils n'eussent irrité le Roi.
 » Madame, lui dit-elle un jour qu'elle vit
 » beaucoup de Curés & d'Evêques dans
 » son anti-chambre, vous faites apparem-
 » ment tapiffer votre anti-chambre pour
 » mon oraison funebre. » Sa causticité mit entre elle & le Roi une barrière, que la chute même de Me. de Maintenon

n'auroit pu briser. Le Roi apprit d'abord avec peine quelques propos peu mesurés qu'elle avoit tenus, ensuite avec chagrin le goût qu'elle témoignoit pour les mécontents, & enfin avec colere, qu'elle n'avoit à Paris d'autre société que celle de ses ennemis; car il croyoit en avoir.

Les frondeurs se réveillèrent. Les réprouvés chansonnèrent les élus. On prétendit même qu'une des filles du Roi étoit impliquée dans quelques discours qui n'attaquoient pas moins la personne du Prince que celle de Me. de Maintenon. Louis sentit toute l'ingratitude de ce procédé. Me. de Maintenon l'appaîsa. » Ce ressentiment, » lui dit-elle, est-il digne du plus grand des Rois? Cet outrage, reprit Louis, » est-il fait pour le meilleur des peres? » Le temps aida Me. de Maintenon : les couplets furent oubliés, & la Princesse revint égayer Marly.

Les mœurs de Me. de Maintenon n'étoient point respectées. A la vue de toutes ces chansons, Mr. de Bâville, Intendant de Languedoc, disoit : » J'étois de » sa société, quand elle étoit Madame » Scarron : je l'ai cent fois remenée dans » mon carrosse, des hôtels d'Albret & de » Richelieu dans la rue St. Jacques où » elle demouroit. J'étois pénétré du même respect

- » respect que j'aurois eu pour la Reine.
 » Son regard seul en inspiroit ; & nous
 » étions tous surpris qu'on pût allier tant
 » de vertu, de pauvreté, & de charmes.”
-

CHAPITRE VII.

Projet du Roi.

L'Envie & la haine vouloient abattre Me. de Maintenon, & contribuerent à l'élever. Le Roi, qui tous les jours étoit plus épris, qui la voyoit respectée en public, qui ne connoissoit de grandeur que celle qu'il faisoit, fut si indigné de la voir déchirée en secret, avilie par la satyre, qu'il résolut de la placer au-dessus de la calomnie, & de la combler de tant de faveurs, que ses ennemis seroient confondus, & ses amis même étonnés.

Malgré les murmures de quelques mécontents, tout plioit devant Me. de Maintenon, qui paroissoit ne pas s'en appercevoir : l'idolâtrie des Courtisans étoit au comble. Elle jettoit un coup d'œil, disoit un demi-mot, saluoit comme un éclair ; & l'on croyoit sa fortune faite.

On sembloit deviner le dessein du Roi.

Me. de Montespan seule ne voyoit pas l'incendie qu'avoient allumé les dernières étincelles d'un tempérament autrefois plein de feu. Tout le reste prévoyoit les suites d'un engagement fondé sur le respect & l'amour. Un plaisant imagina des boîtes à portrait, où la Valliere étoit représentée, la main sur le cœur du Roi, Mlle. de Fontanges l'avoit sur la bourse, Me. de Montespan l'avoit ailleurs, & Me. de Maintenon portoit la sienne sur la Couronne.

Le Roi ne pouvoit se passer de maîtresse, & n'en vouloit plus. Il songeoit à se sauver, & il étoit las de tromper Dieu & son Confesseur. Il ne vouloit pas se remarier, parce que l'intérêt de son peuple le lui défendoit. Il se voyoit trois petits-fils, & jugeoit prudemment que des Princes d'un second lit pourroient causer des troubles dans son Royaume, ou du moins des divisions dans sa famille.

Cependant Me. de Maintenon lui plaisoit uniquement. Sa Cour ne lui offroit aucune femme plus digne de son estime. Il étoit accoutumé à elle. Son esprit doux & insinuant lui promettoit une compagne aussi agréable qu'une confidente sûre. Il est vrai qu'elle avoit été unie à un homme peu respectable : mais vraisem-

blement elle avoit été son amie , & non son épouse ; vingt-cinq ans avoient coulé sur cette tâche ; trente ans de considération méritée achevoient de l'effacer : c'étoit un tort de la fortune qu'il étoit beau de réparer. Il n'avoit pas à craindre qu'on dît qu'elle partageoit une autorité dont il étoit jaloux. Il l'avoit reconnue modeste, discrete , incapable d'abuser de la familiarité du maître. Mais que dira le public ? le public dira , que je couronne la plus vertueuse de mes sujettes ; car quelle autre eût refusé la première charge de la Cour ?

Ses réflexions lui présenterent & tout ce qui pouvoit le détourner de son engagement , & tout ce qui pouvoit l'y affermir. La gloire combattoit l'amour : l'amour vainquit ; il avoit fait un choix tel que la raison l'auroit pu faire.

Me. de Maintenon fut sans doute éblouie, mais ne fut pas aveuglée des premiers rayons qu'elle entrevit du projet du Roi, qui, pressé par ses desirs, & peut-être par ses scrupules , résolut d'ouvrir son cœur à son Confesseur.



C H A P I T R E VIII.

Le Pere de la Chaise.

LE Pere de la Chaise dirigeoit sa conscience depuis dix ans. Avant lui, elle avoit été confiée au Pere Annat, Religieux irréprochable, déchiré par les Jansénistes, & estimé par eux, si désintéressé, qu'il ne donna jamais de Bénéfice à ses parents, & ne pria jamais les Evêques de leur en donner. Elle échut ensuite au Pere Ferrier, qui n'imita que son zele contre les Jansénistes. Il avoit de l'esprit, des vues pour le bien public : il se fit donner la feuille des bénéfices, qu'auparavant le premier valet de chambre présentoit au Roi : il prit de grands airs : il se crut un Secrétaire d'Etat, & c'est lui qui a gâté tous ses successeurs. Il mourut sans avoir confessé une fois le Prince dont il avoit été sept ans le Confesseur. Il disoit à un de ses amis : J'aimerois mieux au Roi cent la Valliere, qu'une Montespan.

Après sa mort, le Roi laissa le choix d'un Directeur aux brigues des Courtisans.

Le Maréchal de Villeroi l'emporta : il parla très-avantageusement du mérite, de la droiture, de la capacité du Pere de la Chaise, de la Province de Lyon, où il avoit été Professeur en Théologie, Recteur de College, & Provincial. Ce Jésuite, né dans le Forès, d'une famille noble & pauvre, étoit petit-neveu du Pere Coion, Confesseur d'Henri IV ; ses freres étoient Ecuyers de Villeroi, Archevêque de Lyon, le plus grand chasseur de son temps. Il avoit une physionomie noble, telle que Louis XIV les aimoit : un air modeste, un ton insinuant, des manieres pleines de douceur, d'affabilité & de franchise. Plus jaloux d'une bonne réputation que d'une haute faveur, il acquit de la faveur, & perdit sa réputation. Fidele sujet, dans les différends de la Régale, il servit son maître, & laissa crier le Pape. Il aimoit l'esprit, en avoit lui-même, & le protégeoit. Il n'avoit eu d'abord à la Cour qu'une foible considération : le temps, la Religion, l'âge du Roi le rendirent plus important. Il aimoit le bien, le cherchoit sans inquiétude, en attendoit avec prudence les moments, en faisoit avec empressement les moyens. Dans les premières années, il avoit exercé son ministère avec tant de

vigueur, qu'il avoit hâté la chute de Me. de Montefpan; & avec tant de fageffe, que le Roi avoit pour lui un grand fonds d'estime & un commencement de confiance.

CHAPITRE IX.

Mariage.

IL est vraisemblable que le Pere de la Chaise avoit représenté au Roi les dangers de sa passion pour Madame de Maintenon. Peut-être le pénitent lui avoit-il avoué qu'il n'étoit pas encore détaché des femmes, qu'il en aimoit une plus qu'il n'avoit aimé toutes les autres ensemble, & que si les sens étoient purs, ses desirs ne l'étoient pas. Péché condamné par la morale Chrétienne, aussi inexorable envers nos pensées qu'envers nos actions.

Le voile du mystere couvre tout ce qui se passe entre le Confesseur & le Pénitent. Toutefois il n'est pas douteux que le P. de la Chaise ne fut aussi embarrassé que flatté de la confiance que le Roi lui fit. Il demanda huit jours pour y réfléchir. Point d'affaire plus délicate.

Il ne lui étoit pas permis d'emprunter des lumieres étrangères. C'étoit peu de légitimer la passion du Roi ; il falloit accorder cette légitimation avec sa gloire. Le Jésuite étoit environné de mille préjugés de son état , de ceux du Public , de ceux du Roi même , malgré l'amour. Il falloit s'élever au-dessus de ces considérations de bienséance, dont la moindre eût arrêté un homme moins habile ou moins ardent. Pour accorder ce qu'il devoit à sa conscience avec le respect qu'il devoit aux deux parties , il proposa de les unir par les liens indissolubles d'un mariage secret , mais revêtu de toutes les formalités de l'Eglise.

Le Roi applaudit à ce projet. Mais soit qu'il eût honte d'offrir sa main sans offrir son Trône , soit qu'il craignît de n'être pas assez maître de lui-même , pour ne pas offrir l'un & l'autre , il chargea le P. de la Chaise des premieres propositions. Madame de Maintenon étonnée , immobile , confuse , écoute , interrompt , s'écrie , se demande si ce n'est point un songe , un piège , un jeu , & se fait répéter mille fois ce qu'elle ne peut , ni se persuader , ni se lasser d'entendre. Tous les sentiments de reconnoissance , de modestie , de joie , d'inquiétude , de curiosité

té, d'amour, se rassemblent dans son cœur. Elle voit remplis des vœux qu'elle n'avoit osé former, en remerciant Dieu, le Roi, le P. de la Chaise. Revenue de son trouble, elle répond, qu'elle est toute au Roi, & qu'elle n'a d'autre volonté que la sienne.

Aux transports succéderent encore les réflexions. Un contrat : mais point de publicité ! Ce secret allarmoit sa délicatesse. Qui lui répondoit du cœur du Roi ? Il étoit honnête homme ; mais il n'étoit pas assez âgé pour n'être plus inconstant. Plus elle s'examinait, moins elle étoit rassurée ; elle avoit assez d'attraits pour lui plaire encore : avoit-elle assez de charmes pour le fixer ? Ce qui lui restoit d'agréments, alloit être effacé par la main du temps & par la possession. Quelle apparence qu'il ne se dégoûtât point d'elle, lui qui s'étoit dégoûté de Madame de Montespan ! Des raisons particulières, des intrigues, des conseils perfides, des rapports calomnieux pourroient dans la suite l'engager à faire casser facilement son mariage. Après sa mort, comment seroit-elle traitée ? Pendant sa vie, la France ne la prendroit-elle pas pour sa concubine ? Le Public ne connoissoit point de milieu entre Reine & Maîtresse.

Ces pensées étoient détruites par d'au-

tres pensées. C'étoit bien à une sujette , à une servante de la Dauphine , à la veuve de Scarron , à demander des sûretés à un Roi ! Elle lui devoit tout ; il falloit lui tout sacrifier. Il pouvoit changer ; il falloit tout employer pour le retenir. Il se vengeroit peut-être par une cruelle indifférence , du parti qu'il avoit pris par amour. Il falloit se résoudre à tout souffrir. Si ce mystere avoit ses inconvénients , il avoit aussi ses avantages ; il lui affuroit le crédit de maîtresse , dont le titre de Reine semble dépouiller : il la dispensoit de ces étiquettes si gênantes , & assujettissoit le Roi à tous les petits soins de l'amour.

Le P. de la Chaise fixa ses sentiments , en lui déclarant que le Roi ne pouvoit vivre sans elle , que le mariage étoit le seul remede à sa passion , que son salut éternel y étoit attaché , & que le soin de sa réputation devoit céder à un motif si puissant. Il combattit tous les scrupules , & l'amour persuada. L'attachement pour Louis , prévalut sur les raisons spécieuses d'honneur ou de décence , & forma ces nœuds , qui rendirent la passion du Roi légitime , sans rendre plus brillant l'état de Madame de Maintenon , qui devint plus grande sans être plus élevée.

Louis la rassura sur ses craintes par mille serments, & Bossuet, dit Mr. de Sens, sur ses scrupules, en décidant que les époux clandestins n'étoient point coupables des jugements scandaleux formés sur leur union. Le Roi lui promit de prendre des mesures pour donner à cet acte secret de la solidité. D'après cette promesse, quelques-uns ont cru que cet acte avoit été consigné dans les Archives de la Chambre Apostolique. Mais on n'en a trouvé à Rome le moindre vestige, ni dans les papiers d'Innocent XI, ni dans ceux de Favoriti, qui mania toutes les affaires de ce Pontificat, ni dans la Secrétairerie d'Etat, où une Dame très-distinguée a obtenu, à ma priere, qu'on fît des recherches exactes. Quelques autres disent que le Pape fut consulté; ce qui n'est point vraisemblable. L'approbation de Rome étoit fort inutile. La loi, qui veut que les mariages soient publics, est purement civile, & n'oblige point le Législateur.

Mais il est certain qu'il y eut une convention par écrit entre les deux parties. Je le fais d'un homme qui peut-être l'a entre les mains.

Le premier article de ce contrat étoit-il que ce mariage ne seroit jamais dé-

claré ? On ne peut le présumer. C'est l'amour seul qui le fit ; & l'amour n'impose point de condition humiliante.

S'il étoit permis de hasarder des conjectures là où les faits manquent , je dirois que vraisemblablement Louis , qui vouloit élever insensiblement Madame de Maintenon , n'attendoit que des circonstances favorables pour la déclarer Reine ; qu'il en fut empêché par les guerres que lui suscita Guillaume , par le mariage de M. le Duc de Bourgogne , par l'habitude qu'avoient formée les premiers délais ; que Me. de Maintenon ne marqua nul empressement , qu'elle refusa peut-être.

Il faut avouer que ces probabilités sont affoiblies par ces réflexions-ci. Louis XIV & Me. de Maintenon emportent ce secret au tombeau. N'est-il pas apparent que l'un avoit exigé qu'il fût inviolable , & que l'autre avoit promis de ne le pas violer ? N'est-ce pas à cette promesse qu'il faut attribuer ce silence du Roi dans son testament , & cette attention avec laquelle Madame de Maintenon anéantit tout ce qui auroit prouvé son état ? D'un autre côté , comment se persuader que Louis XIV pensât assez mal de Madame de Maintenon , pour craindre que ce mariage ne nuisit à sa gloire ; assez mal de

lui-même , pour se défendre ce que le moindre des sujets se permet ; assez mal de la postérité , pour croire que les railleries de quelques frondeurs contemporains fixeroient son jugement sur cette action ? Il révéroit Madame de Maintenon encore plus qu'il ne l'aimoit. Il ne déclara pas son mariage , parce qu'il vit que personne n'en doutoit.

Quelques Mémoires disent qu'en ayant parlé à Louvois comme d'une affaire qui n'étoit pas encore décidée , & sur laquelle il vouloit son avis , ce Ministre s'écria :
 » Ah, Sire ! songez-vous bien à ce que
 » vous me dites ? Le plus grand Roi du
 » Monde , couvert de gloire , épouser
 » la veuve Scarron ? » Le Roi lui ayant dit en souriant qu'il s'emportoit mal à propos , Louvois se jette à ses genoux , les embrasse , lui dit dit avec vivacité :
 » Duffiez-vous , Sire , m'ôter mes biens ,
 » ma liberté , ma vie , je le dirai , Votre
 » Majesté se déshonore. »

Le Roi le releva , & lui dit , qu'il y penseroit. Sûr du caractère de Madame de Maintenon , il lui conta cette conversation. Elle n'en eut aucun ressentiment , & lui répondit : » Je vous le dis
 » fois bien , Sire , qu'on crieroit que
 » vous faites le plus mauvais mariage du

» monde. » Louvois, qui se douta bien de la facilité du Roi, crut démêler dans les yeux de Madame de Maintenon, & dans son air cérémonieux, qu'elle ne lui pardonnoit pas ce qu'à sa place il n'auroit pardonné lui-même à personne. Il songea à regagner la protection dont il soupçonnoit qu'il auroit besoin; & ce fut peut-être dans cette vue, qu'il entreprit peu de temps après les travaux de Maintenon. Mais on a vu que la méintelligence entre Me. de Maintenon & Louvois, avoit une origine plus ancienne. Louvois étoit le meilleur ami de Madame de Montespan, qui disoit de lui : » Il » remplit toutes les idées que j'ai du grand » homme. »

Le jour fixé pour la cérémonie, fut retardé par une maladie de Me. de Maintenon. Le Roi ne quitta presque point son appartement, & lui rendit les soins les plus tendres. Daquin, ayant fait à la malade une question indiscrete, eut ordre de ne plus se présenter devant le Roi. Il garda pourtant sa place, dont il laissa les fonctions à Fagon, que le Public favoit depuis un siècle être plus habile que Daquin, tandis que le Roi ne faisoit que de s'en appercevoir. Ce coup d'éclat fut le seul que Madame de Maintenon se soit

permis. Mais la question de Daquin étoit un outrage, après lequel on ne pouvoit plus le revoir.

La vigilance de Madame de Montepan, les importunités de Madame la Dauphine, dérangerent quelques mesures : le P. de la Chaise mit ordre à tout ; & les choses furent réglées, à pouvoir se flatter d'un profond secret.

Ici, mes Mémoires ont une lacune, qui peut être remplie par le détail suivant, qu'on tient de feu Mr. de la Berchere, Archevêque de Narbonne. Un jour d'hyver, disoit-il, Harlai, Archevêque de Paris, se leva de très-grand matin, & dit à son premier Aumônier : » Préparez un » ornement verd, & marquez le Missel à » l'Article de *Matrimoniis*." L'Archevêque fit mettre l'ornement & le Missel dans un carrosse, & se rendit au Château de Versailles, où il entra sans bruit, & sans pouvoir être reconnu. Bontems, premier valet de chambre, & le Marquis de Montchevreuil, servirent de témoins : l'Archevêque & le Confesseur furent les Ministres. Les deux parties se donnerent l'anneau à un Autel de la tribune de l'ancienne Chapelle de Versailles, par où l'on passoit pour aller à l'aîle neuve. Montchevreuil, félicitant Madame de Mainte-

non , lui dit : » Je vois avec un charme
 » infini , Madame , qu'il ne me sera pas
 » possible d'augmenter de respect pour
 » vous. »

Le même jour , le Roi partit pour Marly avec une très - petite suite. Ce fut là qu'ayant demandé à Me. de Maintenon quel étoit l'Opéra qu'elle aimoit le mieux , Me. de Maintenon s'étant déclarée pour Atys , il lui dit : *Atys est trop heureux !*

CHAPITRE X.

Témoignage des Historiens.

LOUIS XIV a déjà eu sept Historiens , l'Abbé de Choisy , le Marquis de la Fare , Larrey , Limiers , la Martiniere , Reboulet , & Mr. de Voltaire. Tous ont parlé de ce mariage. Le taire , c'eût été laisser sur ce Prince un soupçon injuste & odieux , d'une société aussi scandaleuse que familiere avec une femme qui n'eût point été la sienne , & assurer à l'un & à l'autre le reproche éternel de l'alliance monstrueuse d'une vie pieuse , d'une mort édifiante , avec une persévérance opiniâtre dans un attachement criminel ,

ou du moins suspect. Les Panégyristes de Louis n'ont point loué cette alliance ; ses frondeurs ne l'ont point blâmée. Ils ont jugé que rien n'étoit plus indifférent à sa gloire. En effet, le Souverain, qui fait une injustice, méprise une loi : mais le maître, qui épouse sa servante, ne méprise qu'un préjugé.

Les écrits de Limiers & de Larrey, Ecrivains étrangers, livrés à des bruits populaires, méritent peu d'attention. L'un peint Madame de Maintenon comme une ambitieuse, capable des crimes les plus mâles : l'autre en fait une jeune beauté, assez mal-adroite pour accorder au Roi ses faveurs, assez habile pour parvenir au Trône par elles. Absurdité révoltante ! car un honnête homme peut bien par mégarde épouser la maîtresse d'un autre : mais qui épouse la sienne ?

La Fare, l'homme le plus doux dans la société, & le plus amer dans l'Histoire, représente Madame de Maintenon comme une coquette, qui se livre à demi ; qui, après la mort de Fontanges, achete une terre pour avoir un nom convenable ; qui se fait dévote, parce qu'elle vieillit ; qui, par ambition, inspire au Roi des sentiments de piété, qu'ici elle affecte, que, deux lignes plus bas, elle a peut-

être véritablement , & qui lui persuade de l'épouser pour échapper aux troubles de sa conscience. Il ne marque point la date de cet événement si mal filé.

L'Abbé de Choisy est plus précis. Il le place en l'année 1686 , & en raconte les circonstances en homme instruit du caractère de Me. de Maintenon. La Martiniere & Reboulet n'ont fait que le copier. Mr. de Voltaire , quoique fort inexact dans les détails , paroît avoir écrit avec soin cette partie de son siècle. Il a judicieusement réfuté quelques contes ridicules , soit qu'il ait été guidé par de bons Mémoires , ou heureusement servi par son extrême défiance contre les bruits publics. Nul Historien n'avoit encore mieux peint Me. de Maintenon , & mieux marqué la marche de sa fortune. Mais il se trompe ; quand il dit (1) que ce mariage fut toujours problématique à la Cour ; personne n'en doutoit. Qu'il n'y eût aucune stipulation ; est-il vraisemblable , que les deux époux n'aient pas exprimé leur consentement par écrit ? Que Madame de Maintenon étoit alors dans sa cinquante-deuxième

(1) Voyez Siècle de Louis XIV , tome II , première partie , édit. de Paris , 1752.

me année ; elle avoit deux ans de moins. Que le mariage fut béni en 1686. Dès le commencement de cette année , le Roi fut fort incommodé de la fistule ; il n'est pas croyable qu'il eût choisi , pour se marier , le moment où il alloit subir l'opération la plus dangereuse , ni qu'il eût été pressé de desirs d'amour dans le temps qu'il ne pouvoit être occupé que de sa santé.

Je crois donc que ce mariage fut consommé vers la fin de 1685 (1). Le jour & le mois sont totalement ignorés ; mais il est certain que depuis cette année , elle ne fit plus les fonctions de Dame d'atour. Mlle. d'Aumale rapporte que Mr. le Maréchal de Villeroi lui avoit dit que ce fut deux ans après la mort de la Reine , qui arriva en 1683. Me. de Maintenon ayant eu quelque démêlé avec Me. la Duchesse de Bourgogne , lui dit : » J'étois » ce que je suis avant que vous fussiez » au monde ». Or la Princesse étoit née le 6 Déc. 1685. Ajoutez que dans le recueil de ses lettres originales à l'Abbé

(1) La mort de la Reine , dit le Marquis de Feuquieres , la fit aller au-delà de ce qu'on peut penser. Tome I , p. 44 édit. d'Hollande.

Gobelin, il ne s'en trouve pas une seule de cette année. Apparemment Me. de Maintenon lui redemanda tout ce qu'elle lui avoit écrit sur cette grande affaire.

Ceux qui veulent avancer ce fait d'une année, sont refutés par l'offre de la charge de Dame d'honneur de Me. la Dauphine. Un mari n'offre point à sa femme la place de femme de chambre de sa belle-fille.

Quelques-uns prétendent que le Marquis de Louvois & le Chevalier de Fourbin furent du nombre des témoins. Mais le premier étoit trop mal, & le second n'étoit pas assez bien avec Me. de Maintenon. D'ailleurs, dans les affaires secrètes, on ne multiplie pas les confidens sans nécessité.

L'acte de célébration n'est point dans les archives de l'Archevêché de Paris, où il devroit être. Harlay (1) l'emporta dans sa poche. Il étoit si négligent, que

(1) » Ce conte, dit M. De V. tome VI, p. » 205, ne se trouve que dans les Mémoires de » Me. de Maintenon. Il n'y eut point d'acte de » célébration; on n'en fait que pour constater » un état, & il ne s'agissoit ici que de ce qu'on » appelle un mariage de conscience. »

toutes les fois qu'il changeoit d'habit , il renfermoit dans une armoire celui qu'il quittoit , pour s'épargner la peine de mettre en ordre ses papiers. A sa mort , on trouva sous la clef quantité de vieilles culottes , dont l'une contenoit cet acte , qui , après avoir effuyé les pasquinades de tous ses laquais , passa de main en main , peut-être dans celles de quelque homme peu curieux , qui en lisant ceci , dit : Je voudrois bien avoir cette piece , & l'a dans un coin de son cabinet.

CHAPITRE XI.

Suite du Chapitre neuvieme.

DE retour à Versailles , le Roi lui donna un appartement de distinction & à portée du sien. On crut que ce n'étoit que pour quelques jours. Mais il l'y trouva si bien , qu'il voulut qu'elle s'y établît. Elle tâcha d'échapper aux conjectures de la Cour étonnée , en le faisant meubler de la maniere le plus modeste. Le Roi y ayant vu un grand Crucifix : » Voilà , dit-il , un ornement bien sérieux ! je vous conseille de le faire ôter.

» Eh quoi donc ? lui répondit-elle, vous
 » craignez de voir l'image de celui que
 » vous voulez aimer, de celui qui, au-
 » jourd'hui votre espérance, à la mort
 » sera toute votre ressource ? » Le Roi lui
 dit : » Vous prêchez comme un Ange. »
 & le Crucifix resta.

Ce tableau étoit bien différent de celui
 dont Me. de Montespan, dans le temps
 de sa gloire & de ses foiblesses, avoit orné
 un cabinet qui ne s'ouvroit qu'aux élus.
 On y voyoit le Roi à la tête de son ar-
 mée, tournant le visage, & regardant
 d'un œil attentif & d'un air riant un loin-
 tain, où étoit une femme avec tous les
 attraits de Me. de Montespan & toute la
 nudité des Graces, nonchalamment cou-
 chée sur un lit de fleurs, soupirant ces ten-
 dres paroles : *Quand Mars me rendra-t-il
 l'amour ?*

Le Roi, à qui la multiplicité des plai-
 sirs bruyants faisoit enfin aimer les plaisirs
 tranquilles, étoit charmé de la modestie
 d'une femme, qui mettoit autant de soin
 à cacher une union légitime, que les au-
 tres en apportoient peu à en cacher une
 criminelle. Il étoit désormais à l'abri de
 ces remords, qui ne quitterent plus Me.
 de Montespan, & qui l'agiterent au point
 de n'être jamais seule sans frissonner, de

ne pouvoir dormir qu'entre deux femmes, d'être hors d'elle-même à la nouvelle de quelque mort subite. Le tonnerre ne grondoit plus, qu'elle ne fît mettre sur son sein une jeune fille, soit qu'elle crût que l'innocence d'un enfant obtiendrait sa grace, soit que son esprit foible lui fît penser que le Ciel en courroux pourroit bien se méprendre, & écraser cette enfant au lieu d'elle.

On croira aisément, que la foule grossissoit autour de Me. de Maintenon. Tout ce qu'il y avoit de haut, tout ce qu'il restoit de grand, s'empressoit à lui plaire; & elle remarqua que ceux qui lui faisoient la cour, ne croyoient faire que leur devoir. Ces respects la consolèrent un peu du sacrifice de sa réputation. Elle eût pu se servir de cette nouvelle ferveur de l'adulation, pour se faire rendre les mêmes honneurs qu'à la Reine. Mais cet éclat, qui éblouit toujours une petite ame, étoit au-dessous de la sienne. D'ailleurs, Me. de Montespan les avoit tous avilis, en en usurpant quelques-uns.

Ses anciens amis se félicitoient d'une élévation, qu'il sembloit, à leurs respects anticipés, qu'ils avoient prévue. Barillon la voyant traverser la galerie de Versailles

les , suivie de toute la France , dit : » J'a-
» vois grand tort !

Au commencement d'Octobre , on partit de Versailles pour Fontainebleau. Le Roi avoit dans son carrosse la Duchesse de Bourbon , la Princesse de Conti , Monsieur , & Me. de Maintenon qui étoit placée à côté de lui. Sa faveur s'y déclare de plus en plus. Elle est logée dans un appartement de plain-pied à celui du Roi , qui , au grand étonnement des Courtisans , passe chez elle une partie de la nuit.

Me. de Montespan arrive à Fontainebleau après les autres. On l'informe des nouvelles observations qu'on a faites. On lui dit, qu'on a vu le Roi à une fenêtre prendre l'air avec Me. de Maintenon, l'entretenir d'un air riant , & lui donner des marques d'une affection particulière. » S'ils étoient mariés , dit-elle , ils ne s'aï-
» meroient pas tant : mais s'ils ne l'é-
» toient pas , se permettroient-ils ces fa-
» miliarités ? » La vertu de l'une excluait toute apparence de foiblesse : la vanité de l'autre écartoit tout soupçon d'une pareille alliance. Me. de Montespan rejettoit des faits qui combattoient toutes ses idées. Elle eut encore quelques marques de considération , & , à la prière

de Me. de Maintenon, quelques soirées. On ne pouvoit tomber plus imperceptiblement.

Le Roi vouloit bien que sa Cour devinât qu'il avoit épousé Me. de Maintenon, mais ne vouloit pas qu'elle en eût des preuves certaines. Il lui sembloit que le mystere couvroit cette prodigieuse disproportion, & que la vertu la corrigeoit. Il agissoit en Prince à qui les circonstances ne permettoient pas de tout dire, & à qui la conscience défendoit de tout cacher. La Cour eut mille indices. Me. de Maintenon entendoit la Messe dans une de ces tribunes qui sembloient n'être que pour la famille Royale. Elle s'habilloit & se déshabilloit devant le Roi, qui l'appelloit Madame, tout court, sans qu'on se méprît entre elle & la femme de Monsieur. Etant un jour allée aux grandes Carmélites, où les Reines seules ont droit d'entrer, la Supérieure lui dit :
 » Vous savez nos usages, Madame : c'est
 » à vous à décider. Ouvrez toujours,
 » répondit Me. de Maintenon, ouvrez,
 » ma Mere. »

On prétend, mais sans vraisemblance, que le petit nombre de domestiques qui étoient du secret, lui rendoient dans le particulier des honneurs qu'ils ne lui rendoient

doient pas en public, & même qu'ils la traitoient de Majesté. L'Abbé de Choisy, dans ses Mémoires, qu'on accuse d'être si faux, & qui ont l'air si vrais, conte une bagatelle, qui ne laisse pas, dit-il, d'être une présomption. Il avoit présenté un livre au Roi : il pria Bontems d'en offrir un exemplaire à Me. de Maintenon. Quinze jours après, Bontems lui rendant compte de ce qu'il avoit dit à la Dame, se servit de ces termes : *Je suis assuré que sa Ma. . .* Il s'arrêta tout court, rougit de se surprendre dans l'indiscrétion, & changea de propos. Je ne fis pas semblant, dit l'Abbé de Choisy, d'avoir oui les mots sacramentaux, & je ne lui en ai jamais parlé.

Le même Abbé lui ayant dédié une traduction de l'Imitation de J. C., mit au frontispice du livre une figure de femme, ressemblante trait pour trait à Me. de Maintenon, à genoux devant un Crucifix, avec ces mots (1) du Psalmiste : *Audi, filia mea, & inclina aurem tuam, & obliviscere domum patris tui ; Rex concupiscet decorem tuum.* C'est-à-dire : *Ecoute,*

(1) Cette estampe fut retranchée de la seconde édition.

ma fille , & incline ton oreille , & oublie la maison de ton pere : le Roi convoitera ta beauté.

Louis ne donna ni titre ni rang à M^e. de Maintenon , parce qu'il n'y en avoit point qui ne fût au-dessous de son état. Si elle eût aspiré au Trône , elle y seroit montée par degrés : elle auroit pris le nom de quelque Principauté ou de quelque Duché : elle se seroit mise au niveau de sa fortune par une grande magnificence. Mais rien de plus simple que sa maison. Nos miraculeuses, nos financières riroient, si je leur disois, que la femme de Louis XIV n'avoit qu'un Maître d'hôtel , un Officier , un Cuisinier , un Cocher , un Valet de chambre , trois Laquais , deux Femmes de chambre , un carrosse , des tapisseries du garde-meuble de Versailles , & une vaisselle plate de quinze mille francs. Loin de prendre le pas sur quelques Dames , elle le cédoit à toutes. Les Ministres étrangers assiégeoient en vain sa porte : ils briguoient tous l'honneur d'avoir une audience d'elle après celle de la Famille Royale. Les Ministres du Pape & ensuite ceux d'Espagne , furent les seuls qui forcerent sa modestie. Elle conserva sa faveur par la même sorte de mérite qui la lui avoit acquise. Et son égalité

dans des situations si diverses prouva la vérité de sa vertu. Comment auroit-elle désiré d'être Reine de France, elle qui avoit refusé d'être Dame d'honneur d'une Dauphine? Arrivée où elle n'avoit jamais tendu, elle se conduisit toujours comme si elle n'y étoit pas encore parvenue. Cependant il y eut quelques occasions, où l'ordre du Roi, le besoin de la chose, & peut-être le ressentiment, l'obligerent à faire sentir à de grandes Princesses ce qu'elle étoit. On faisoit des railleries, qui lui étoient répétées par ces gens dont le métier est de tout entendre, de tout redire, & de tout gâter. Me. la Duchesse de Bourbon, vive, gaye, bonne, mais mordante & capricieuse, fit contre elle un couplet fort satyrique. Me. de Maintenon dit après l'avoir lu : » Me prendroit-on pour la maî-
» tresse du Roi? »

Elle ne laissoit point pénétrer son secret; mais elle ne nioit point son état. Une de ses amies lui ayant dit un jour : » Madame, vous n'êtes pas la dernière du
» Royaume : Taisez-vous, lui répondit-elle, tout cela n'est que vanité. » Un enfant lui ayant dit : » On assure Mada-
» me, que vous êtes Reine : » elle ne répondit que ces seuls mots : » Qui

» vous l'a dit ? » Un autre étant monté en carrosse avec elle, & s'étant écrié : » J'ai les honneurs, » (un des honneurs de la Cour, c'est le droit d'aller dans le carrosse du Roi & de la Reine) Me. de Maintenon sourit, & lui mit son éventail sur la bouche. Quand quelque paysan des environs de Fontainebleau la traitoit de Majesté, elle rougissoit, disant : » Il faut » donc que tout ce que je vois soit flat- » teur ! »

Le jour de sa fête, un bel-esprit lui donna pour bouquet un sonnet précédé de cette Anagramme, *Reine de France en 168...* que le Poëte prétendoit avoir trouvé dans ces deux mots : *Françoise d'Aubigné* : j'ai vu cette piece parmi ses papiers.

Elle punit assez sévèrement Me. d'Houdicourt, qui s'étoit avisée de lui dire : » Nos maris ne reviendront pas fitôt de la » chasse. » L'indiscrete fut exclue pendant quelques mois de sa société. La discrétion de Mr. le Maréchal de N... nous a privés d'un détail bien intéressant. Me. de Maintenon, qui l'estimoit comme le plus honnête homme de la Cour, fut sur le point de lui dire tout son secret. Le Maréchal redouta cette confidence. Il connoissoit le foible qu'elle avoit de tout dire

au Roi, soit par une habitude d'ingénuité, soit par stérilité de conversation. Il craignit que le Roi n'en fût mécontent, & il opposa un excès de circonspection à un excès de confiance. » Si j'avois voulu, » dit-il en sortant à une Dame, j'aurois » tout su (1). »

Me. de Caylus a souvent dit à Mlle. d'Aumale, & vraisemblablement n'a pas oublié ce trait dans ses *Souvenirs*, que Me. de Maintenon qui l'aimoit beaucoup, & qui la grondoit sans cesse, lui avoit dit dans une réprimande : *Vous qui pourriez faire ici la plus grande figure, vous à qui je renverrois volontiers tout l'encens dont on me fatigue!* & que la voyant peu touchée de ces paroles, elle avoit ajouté avec vivacité en baissant la voix : *Vous pourtant, niece d'une Reine!* Quelques-uns rejettent cette anecdote comme opposée à son caractère : mais il est bien plus étonnant que dans une si longue vie, il ne lui ait échappé qu'une indiscretion, qu'il ne l'est qu'il ne lui en ait échappé une.

Le Roi fut moins réservé. Un jour d'été, qu'il avoit pris médecine, Monsieur

(1) Manuscrits de Mlle. d'Aumale.

étant entré chez lui, le trouva dans son lit négligemment couvert. Madame de Maintenon étoit dans la chambre. Le Roi, fâché d'être surpris dans cet état, au-lieu de donner à son frere des nouvelles de sa fanté, lui dit brusquement : » De la maniere dont vous me voyez devant Madame, vous jugez bien ce qu'elle m'est. » Révéler un mystere à Monsieur, c'étoit l'afficher.

Me. la Dauphine prétendoit avoir un fauteuil devant une Reine étrangere : » Je ne suis pas encore Reine de France, » disoit-elle ; mais j'en tiens la place. » Le Roi ayant su cette prétention répondit : » Pas encore, pas encore. »

Mignard peignant Me. de Maintenon en Sainte Françoise Romaine, demanda au Roi en souriant, si, pour orner le portrait, il ne pourroit pas l'habiller d'un manteau d'hermine ? » Oui, dit le Roi, Sainte Françoise le mérite bien. » Ce portrait est le plus beau qu'on ait d'elle. Mignard l'avoit embellie, mais sans fadeur, sans incarnat, sans air de jeunesse : & sans toutes ces perfections, disoit Me. de Coulanges à Me. de Sévigné, il nous fait voir des yeux animés, une grace parfaite, point d'atours, un visage beau de sa propre beauté, une physionomie au-des-

fus de tout ce qu'on peut dire (1). Tous les Courtisans admirèrent : l'attribut de la Royauté ne leur échappa point.

Quand mille particularités, qui, séparées, ne prouvoient rien, & réunies expliquoient tout, ne leur auroient pas dit que Louis étoit uni à Me. de Maintenon par des liens sacrés, ils n'auroient pu en douter, en voyant d'une part leur piété, leurs aumônes abondantes, leurs prières assidues, leur aversion pour les séductrices des hommes & pour les corrupteurs des femmes, & de l'autre, la familiarité qui régnoit entre eux, la porte de Me. de Maintenon fermée à tout le monde dès que le Roi étoit entré, les assiduités du Roi dès que Me. de Maintenon étoit malade, les complaisances

(1) Mlle. Bernard fit ce Madrigal.

Oui, votre art, je l'avoue, est au-dessus du mien.

J'ai loué mille fois notre invincible maître :

Mais vous, en deux portraits, vous le faites connoître.

On voit aisément dans le sien

Sa valeur, son cœur magnanime,

Dans l'autre, on voit son goût à placer son estime.

Ah ! Mignard ! que vous louez bien !

D iv

payées par des respects , & cette ardeur de se revoir , & cette crainte de ne pas se voir assez , & tout ce qu'on observe dans les personnes sûres l'une de l'autre.

C H A P I T R E X I I .

Jugements du Public.

LEs jugements du public sur ce mariage furent fort différents. Les Princes murmurerent ; les Sages louerent le Roi ; les femmes le blâmerent ; les politiques admirerent Me. de Maintenon ; le grand Arnauld , qui avoit tant de raison de se plaindre du P. de la Chaise , mais qui en avoit toujours mille pour dire la vérité , fut peut-être le seul qui pensât sainement là-dessus. » On ne peut , » disoit-il , en faire un crime aux Direc- » teurs de la conscience du Roi. Il n'y » a point de scandale , puisque tous ceux » qui voyent qu'il y a plus que de l'a- » mitié entre eux , croyent en même- » temps qu'ils sont mariés. Que si le Con- » fesseur , ajoutoit-il , a jugé qu'il ne » pouvoit se passer de femme , n'a-t-il » pas dû lui conseiller , l'engager d'en

» avoir une légitime, plutôt que d'offen-
 » ser Dieu par d'illégitimes amours ? Je
 » ne vois donc pas ce qu'on peut re-
 » prendre dans ce mariage contracté se-
 » lon les regles de l'Eglise. Il n'est hu-
 » miliant qu'aux yeux des foibles, qui
 » regardent comme une bassesse de s'é-
 » tre pu résoudre à épouser une femme
 » plus âgée que lui, & si fort au-des-
 » sous de son rang : au-lieu qu'il a fait
 » une action agréable à Dieu, s'il n'a
 » regardé cette union que comme un
 » remede à sa foiblesse, qui l'empêchoit
 » de faire des chûtes criminelles. Ce ma-
 » riage le lie d'affection avec une per-
 » sonne dont il estime l'esprit & la ver-
 » tu, & dans l'entretien de laquelle il
 » trouve des plaisirs innocents qui le dé-
 » lassent de ses grandes occupations. Plût
 » à Dieu que les Directeurs de sa con-
 » science ne lui eussent jamais donné de
 » plus mauvais conseil ! (1) »

Ce mariage n'étoit ni avilissant ni ri-
 dicule. La disproportion d'âge n'étoit pas
 si grande. Elle n'étoit que de trois ans :
 le plaisir avoit vieilli Louis, & la vertu
 avoit conservé Madame de Maintenon.

(1) Lettre à M. du Vaucel, du 3 Juin 1688.

L'Histoire nous présente cent passions plus surprenantes, si aujourd'hui quelque chose pouvoit surprendre. Cléopatre déjà vieille enchaîne Auguste ; Henri second brûle pour la maîtresse de son pere, & préfere les rides de la Duchesse de Valentinois aux roses & aux lys de la plus aimable des Reines. Si j'étois jeune, diroit une coquette à un Prince, je serois à vos genoux : je suis vieille ; il est dans l'ordre que vous soyez aux miens.

Si la coquetterie a ses artifices, la pruderie a ses adresses : l'une a le don de plaire, & l'autre le droit de charmer. Par elle, M^{ie}. de Maintenon fixa le Prince le plus volage & le plus sensuel. Pas un regard, pas un sentiment pour une autre que pour elle. Et le cœur le plus inconstant, le plus attaqué, ne donna jamais d'ombrage à la femme la plus jalouse. A cinquante ans, M^e. de Maintenon avoit sans doute assez d'appas pour réveiller un voluptueux, puisqu'à soixante-douze, elle inspiroit encore des desirs. Louis avoit à craindre que le repentir ne succédât au premier emportement de l'amour. Mais l'habitude n'usa point son goût : il trouva toujours en elle & des beautés & des plaisirs. On la voit en 1705, importunée par le Roi,

honteuse de l'être, se livrer à ses derniers transports par ordre de son Evêque. (1) A l'âge où le sentiment meurt en nous, les graces vivoient encore : la continence étoit en elle une vertu. Elle voyoit son être dépérir & enchanter. Enfin, elle ne fut plus qu'un fantôme, qu'on portoit de niche en niche ; & ce fantôme plaisoit encore. Je supprime des détails indignes de la gravité de l'Histoire. Mais que ce mariage n'étonne plus. Qui fait mieux que celui qui aime, ce qu'il doit aimer ?

L'inégalité des conditions ne devoit point arrêter un Prince, qui, accoutumé à ramener tout à lui-même, ne voyoit, ne reconnoissoit de grand que ce qui l'étoit par lui. L'amour & la vertu égalent les rangs, & comblent l'intervalle immense qui sépare le maître & l'esclave. Quand une femme est aimée de son Roi, mérite de l'être, & mérite de n'être pas sa maîtresse, la qualité de sujette ne la rend que plus digne d'être sa femme.

(1) Voyez dans les pieces justificatives, une lettre de M. de Chartres, mal placée dans le recueil de M. l'Abbé Berthier.

On se récrie encore parmi nous sur la fortune de Me. de Maintenon, comme s'il n'y en avoit pas eu de plus grande. Les Annales du monde sont pleines de pareils exemples. Charlemagne eut deux femmes, qui n'étoient pas plus nobles que François d'Aubigné, & qu'il ne fit point Impératrices. Louise de Savoye, mere de François premier, épousa Rabaudange (1), son Maître-d'hôtel, son valet le jour, & la nuit son tyran. Marie Stuard passa sans honte du lit de François second dans celui de deux Gentils-hommes; & le crime de Henri VIII n'est pas d'avoir épousé Anne de Boulen, mais de l'avoir décapitée. Sans remonter aux anciens temps, le siecle de Louis XIV lui offroit bien des mariages qui justifioient le sien. En Dannemarck, Chrétien IV s'unit publiquement à Christine Monck, qu'il créa Duchesse de Holstein; & Frédéric IV à Mlle. de Reventlau, qu'il déclara Reine, quoiqu'avant le mariage il en eût eu des enfants. En Angleterre, on vit

(1) Cette famille subsiste encore en Normandie. Et s'il en faut croire Brantôme, disc. IV, art. III, de l'amour des veuves, les Rabaudanges sont issus de ce mariage.

fans surprise Mlle. Hyde, fille d'un Avocat, épouser Jacques second, héritier du Trône. En Piémont, Victor-Amédée ne dédaigna pas d'accorder sa main à la Marquise de St. Sébastien. En Ruffie, Pierre premier, après avoir placé sur le Trône Catherine, fille d'un Prêtre, femme d'un Tambour, lui légua l'Empire en mourant. Et ce mariage, si étrange au premier aspect, est aux yeux du politique un des plus beaux traits de sa vie. Pierre le Grand & Louis le Grand épousèrent leur sujette, parce qu'ils ne connoissoient pas de femme qui fût plus digne d'eux. Mais le Ruffe agit en François, & le François en Ruffe : l'un, vainqueur de tous les préjugés, ose déclarer son choix ; l'autre, asservi à de fausses bienséances, n'ose avouer le sien. En cela, Pierre premier paroît aussi supérieur à Louis XIV, que Me. de Maintenon l'étoit en tout à Catherine.

Les Nations se donnent mutuellement des Souveraines, qui rarement ont l'amitié des Peuples dont elles n'ont pas les mœurs. Ces alliances unissoient autrefois les Princes : aujourd'hui elles ne forment que le plus foible des liens : la parenté finit où la diversité d'intérêts commence. Pourquoi donc les Rois cher-

chent-ils dans les pays étrangers ce que rarement ils y trouvent , & ce qu'ils trouveroient si aisément dans le leur ? Depuis que l'Europe est partagée en Catholique & en Protestante, ils ne peuvent faire un choix : ils sont presque forcés à prendre une femme des mains du hasard. Laide ou fotte, malfaite ou vicieuse, il faut qu'ils s'enchaînent à ce qu'ils ne peuvent aimer. De-là, si peu de mariages heureux, & si peu de races pures. Parmi tant de sujettes distinguées par leur noblesse, leur beauté, leur esprit, ils trouveroient des femmes accomplies. Il est aisé d'être heureux, il est difficile d'oser l'être. Louis XIV n'hésita pas : au-lieu d'une Princesse étrangere qu'il auroit fallu amuser, il choisit dans son Royaume une femme qui l'amusoit, la seule qui eût su lui inspirer de la tendresse, & si estimée, qu'on disoit dans l'admiration que causoit le récit de ses vertus : *Allons nous enfermer pour parler de cette femme.*



CHAPITRE XIII.

(1) *Opération de la fistule. Retraite de Madame de Montespan.*

ON ne vit point en Me. de Maintenon cette joie, cette satisfaction qui va se placer comme d'elle-même dans les yeux d'une favorite. Et comment l'auroit-on apperçue ? Ce bonheur n'avoit été que de quelques instants. C'est ce qu'elle a dit depuis elle-même dans un épanchement de cœur. » J'étois née ambitieuse ; je combattois ce penchant : » quand des desirs que je n'avois plus » furent remplis, je me crus heureuse ; » mais cette ivresse ne dura que trois semaines.

Son caractère la rendoit incapable de félicité ; & sa piété assura son bonheur dans l'autre vie, mais ne le fit pas dans celle-ci. Elle sentoit tous les désagrémens de sa place avec tant de vivacité, qu'elle en comptoit pour rien les avan-

(1) An. 1686.

rages. Pour comble d'inquiétude , elle voyoit que cet état , mystérieux par prudence , pouvoit devenir bientôt incertain par la mort du Roi. Ce Prince paroissoit jouir d'une santé brillante , se promenoit dans ses jardins , & affectoit sa gayeté ordinaire. Cependant il étoit attaqué d'une fistule dans le dernier des intestins : il ne montoit plus à cheval qu'avec douleur , & il ne pouvoit demeurer longtemps assis. Ce mal , plus adouci qu'approfondi par les Médecins , augmentoit. Il résolut d'aller à Barege , & de partir vers la Pentecôte. Il nomma , pour être dans son carrosse , Monseigneur , Monsieur , Me. de Bourbon , la Princesse de Conti , & Me. de Maintenon. Il fit dire en même-temps à Me. de Montespan qu'elle ne seroit pas du voyage. Cette nouvelle lui donna de furieuses vapeurs. Comment soutenir la préférence d'une personne qu'elle mettoit encore au-dessous d'elle , & que le Roi mettoit infiniment au-dessus ?

On imagine bien quels furent les éclats de sa colere. Mais ce n'étoit rien en comparaison des fureurs qui la saisirent , lorsqu'elle entendit prononcer sa condamnation par une bouche qui lui étoit devenue odieuse. Madame de Maintenon

avoit eu ordre du Roi de lui signifier en termes exprès, que Louis n'auroit plus de liaison d'aucune espece avec elle, & la relégueroit à Paris, si elle continuoit à l'importuner de ses prétentions.

Ces paroles étoient accablantes. Une autre que Madame de Maintenon n'auroit pas voulu les porter. Mais elle ne redouta point les reproches d'une femme avec laquelle elle n'avoit rien de commun. Sûre de soutenir ses droits avec le même sang froid qu'elle eût soutenu ceux de la vertu, elle se flattoit que l'idée de ce que cet arrêt avoit d'agréable pour elle, adouciroit dans sa bouche ce qu'il avoit de dur pour Madame de Montespan. Mais en vain elle parla du ton le plus désintéressé & le plus doux. Elle mit Madame de Montespan hors d'elle-même. » Ah ! s'écria-t-elle, » si je l'en avois cru il y a quatorze ans, » vous ne m'assassineriez pas aujourd'hui ! » Elle demanda ses enfants pour les déchirer, & courut dans la communauté de St. Joseph pour y exhaler sa douleur. Elle envoya quérir Madame de Miramion, la plus fameuse dévote du temps, pour voir si une conversation toute de Dieu lui pourroit faire oublier le plus beau des humains. » Ah ! Madame, lui dit-elle en l'embras-

» fant, il me traite comme la dernière
 » des créatures ; & cependant Dieu m'est
 « témoin, que depuis le Comte de Tou-
 » louse, il ne m'a pas touché le bout
 » du doigt ! » La dévote fit quatre ou
 cinq signes de croix, pour expier cette
 confiance, & un long sermon à la dé-
 solée, pour lui montrer les desseins d'un
 Dieu sanctifiant, dans les cruautés d'un
 amant infidèle.

Le lendemain, sans prendre congé,
 ni du Roi, ni de personne, elle partit
 pour Rambouillet. Le Roi permit à Ma-
 demoiselle de Blois de la suivre, & le
 défendit au Comte de Toulouse. Mais
 huit jours après, se trouvant soulagé &
 en état de courre le cerf, il déclara qu'il
 n'iroit pas à Barege. Il eut la bonté ou
 la foiblesse de le mander à Madame de
 Montespan, qui, transportée de joie, re-
 vient sur le champ à Versailles, reçoit les
 compliments de son retour, attribue à l'a-
 mour un pur mouvement de pitié. Là,
 elle espéroit de regagner un cœur, qui
 avoit eu tant de passion pour elle, & à
 qui il restoit encore tant d'égards. Son
 étoile pâlissoit depuis si long-temps ; ce
 n'étoient d'un côté que lassitude & froi-
 deurs ; & de l'autre, chagrins & empor-
 tements : quand Madame de Maintenon

n'eût pas eu la première place, Madame de Montespan n'aurait jamais recouvré la sienne.

Dès qu'elle fut revenue à Versailles, le Roi alla chez elle, & continua d'y passer en allant à la Messe. Mais il n'y étoit qu'un moment, & toujours avec sa suite, de peur qu'on ne le soupçonnât de reprendre des chaînes rompues depuis plusieurs années.

Madame de Maintenon la voyoit rarement. Madame de Montespan vouloit toujours s'éclaircir des mal-entendus qu'elle imaginoit. Elle lui dit après une conversation fort vive : » Je saurai me venger : » & moi, répondit Madame de Maintenon, je saurai vous pardonner. » Toutefois Madame de Montespan lui ayant proposé une partie à Clagny, elle l'accepta. On vint lui dire qu'elle n'y seroit pas en sûreté ; que cette fête pouvoit cacher des trahisons ; que les amitiés de Madame de Montespan étoit trop vives pour n'être pas dangereuses. Mais elle avoit promis : elle y alla, & vit qu'un crime est bien plus aisé à imaginer qu'à commettre.

Madame de Montespan exclue de tout, dévorée d'ambition, tourmentée de jalousie, renvoye au Roi toutes les pier-

rieres qu'elle en a reçues. Le premier mouvement du Roi est d'ouvrir la cassette. Me. de Maintenon craignant qu'il ne lui fasse l'affront de les lui offrir, l'en empêche. Le second, est de se venger de cette insulte. Mais elle lui représente que Madame de Montespan est plus digne de pitié que de courroux, & que cette imprudente faillie est la dernière convulsion d'un amour réduit au désespoir. Supérieure à tout ce qu'on pourroit dire, instruite de tout ce que Madame de Montespan pouvoit penser, elle eût désiré que Louis l'eût chassée de la Cour qu'elle scandalisoit encore, & qu'il éloignât de lui l'odeur de son péché, pour me servir des termes de son grand-pere. Mais elle ne vouloit pas que ce qui devoit être l'ouvrage du repentir & de la vertu, le fût du dégoût & du dépit.

Cependant on faisoit secrettement des essais pour l'opération à laquelle le Roi s'étoit résolu. Le Marquis de Louvois rassembloit dans son hôtel des gens atteints du même mal, sur lesquels Felix, premier Chirurgien, s'exerçoit sous les yeux de Fagon. La plupart en mouroient. On les enterroit la nuit. Malgré cette précaution, on vit des cadavres sortir de

l'hôtel de Louvois. Soudain on sema le bruit, qu'on avoit découvert une conspiration contre le Roi, que le Ministre interrogeoit les coupables, & les faisoit périr par le poison ou dans la torture; & l'on étoit dans la consternation: chacun trembloit d'être enlevé: on se demandoit si l'on étoit exempt de crime ou de liaison avec quelque criminel; on n'approchoit plus Louvois sans pâlir: on n'osoit parler d'affaire d'Etat; on craignoit de voir un délateur dans le meilleur ami.

On cacheoit au Roi ces malheureux essais. Mais Fagon ne pouvoit les taire à Madame de Maintenon, qui flottoit entre la peur de tuer le Roi par l'opération, si elle ne l'en instruisoit pas, & celle de le tuer par la maladie, si elle l'en instruisoit. A chaque nouvelle funeste, son cœur étoit transi d'effroi; elle se représentoit sans cesse le Roi expirant dans les bras des Médecins, sous ses yeux, au milieu de sa carrière, au moment où sa vie étoit la plus utile, & alloit devenir la plus glorieuse.

Affiégée de ces tristes images, elle reçut avec indignation un Dominicain, qui lui demandoit instamment de lui obtenir du Roi un moment d'audience. Rien n'extra-

vague plus que la crainte ; sur le champ , elle se rappella Frere Clément. Ce Moine étoit un empyrique , qui prétendoit avoir trouvé un spécifique contre les fistules. C'étoit l'injection d'une eau , qu'on reconnut n'être que le vitriol préparé.

Felix inventa de nouveaux instruments , & fit enfin de plus heureuses expériences à l'Hôtel des Invalides. Sur le rapport de Louvois , & sur l'avis de Fagon , le Roi dit au premier Chirurgien qu'il s'abandonnoit à son habileté.

Le jour de l'opération arrivé , on fait entrer secrettement chez le Roi le premier Médecin , le premier Chirurgien , le Pere de la Chaise , Louvois , & Madame de Maintenon. La tristesse est peinte sur tous les visages. Le Roi seul , d'un air tranquille , d'un front serein , dit à Felix : » Faites autant d'incisions qu'il faudra ; » mais tâchez de n'y pas revenir deux » fois. » Felix , prêt à porter les mains sur son Prince , se représente les divers accidents qui peuvent arriver ; le cri qui s'élevera contre lui , si le Roi meurt ; les regrets amers qu'il aura toute sa vie : & son sang se glace dans ses veines. Fagon jette sur lui un regard qui le rassure. Le Confesseur jette les yeux au Ciel ; Louvois reste immobile à la vue de toutes les con-

séquences de ce dangereux secret ; il lui semble déjà que la France, que Monseigneur, lui demandent compte de la vie de son Roi, de son pere. Madame de Maintenon éplorée, est percée de chaque coup de ciseau, qui va déchirer Louis. Tous craignent, tous dissimulent, de peur d'effrayer le malade, qui demande, des yeux, au fidele Bontems, s'il y a quelque péril.

Felix fait un effort sur lui-même, & reprend toute sa hardiesse. Il arrache, d'une main impitoyable, jusqu'aux dernières racines du mal. Tous les assistants frémissent. Madame de Maintenon pousse un cri. Le Roi lutte avec la douleur, & ne laisse pas échapper une plainte.

A huit heures du matin, les portes s'ouvrent : toute la Cour apprend qu'on vient de faire au Roi la grande opération, & personne ne sait encore qu'on devoit la faire. Monseigneur accourt, & en entrant tout en larmes, se jette au pied du lit du Roi, voit Madame de Maintenon au chevet, & la remercie de lui avoir conservé son pere.

Au bruit de cette nouvelle inespérée, Madame de Montespan arrive en diligence. L'Huissier, qui avoit ses ordres, lui dit qu'elle ne peut entrer. Elle insiste avec cet air impérieux, que laisse une longue domination.

L'Huissier persiste dans son refus. Elle apprend que Madame de Maintenon est dans la chambre. Elle sort avec précipitation, & remplit l'anti-chambre de pleurs & de sanglots, qui n'attendrissent ni ne trompent personne.

Le même jour, Louis donne audience aux Ambassadeurs, & tient conseil avec ses Ministres. L'homme souffroit; le Roi se portoit bien.

Felix fut magnifiquement récompensé. Son imagination avoit si vivement travaillé, il se fit en lui une telle révolution d'humeurs, qu'il fut saisi d'un tremblement, qui ne le quitta plus le reste de ses jours. Le lendemain qu'il eut sauvé la vie au Roi, il estropia dans une saignée son meilleur ami. (1)

Madame de Maintenon passa encore un mois dans les plus violentes inquiétudes. On r'ouvroit la playe; on faisoit de nouvelles incisions; les avis des Médecins étoient différents, & les plus doux étoient cruels. » Sire, lui dit-elle un jour, » vous avez bien souffert! Oui, répondit

(1) Le Sr. de Niert, premier valet de chambre. Manuscrits de l'Evêque d'Agen.

» dit le Roi , de vous voir souffrir. » Pendant le cours de sa maladie, il vit en elle tant de vraie tendresse, un si grand zèle pour le servir, qu'il ne douta point d'avoir trouvé une femme plus attachée à sa personne qu'à sa grandeur.

Quand sa santé fut meilleure, il fallut l'amuser. Il passoit une heure de l'après-dinée à parcourir son cabinet de médailles avec le P. de la Chaise, qui les entendoit bien, & qui ne se repentit pas de les lui avoir expliquées. Madame de Maintenon le voyant s'arrêter à un César-Auguste, lui dit: » C'est trop se re-
» garder. »

Racine & Boileau furent appelés pour lui lire quelques morceaux de son Histoire. Ils furent bien surpris de voir Me. de Maintenon, qu'ils avoient cru disgraciée, placée dans son fauteuil, près du chevet du Roi, qui lui parloit avec familiarité, & à qui elle répondoit avec un air libre & naturel, avec un air d'être chez elle. Pour flatter Madame de Montespan, pour la tromper, ou pour l'adoucir, le Roi l'admit à ces assemblées. C'étoit elle qui lui avoit donné l'idée de faire écrire son Histoire par Racine & Boileau, qui s'appliquoient plus à écarter de la Cour tout autre bel-esprit qu'eux, & à

se rendre maîtres de l'Académie, qu'à faire un ouvrage digne de la postérité. Que pouvoit être une Histoire lue à celui qui en étoit le sujet ? Pendant que Racine lisoit, & que Louis se complaisoit à jouir, dès son vivant, de la réputation qu'il auroit après sa mort, Me. de Montespan laissoit échapper quelques mots piquants. Le Roi en souriant, jettoit furtivement un regard sur Madame de Maintenon, qui, assise sur un tabouret vis-à-vis de lui, tâchoit d'entendre, sans bâiller, les fadeurs des deux Historiens.

Boileau contoit à ses amis, qu'un jour, au moment où la lecture commençoit, Me. de Montespan, qui n'étoit point attendue, entra, & que Me. de Maintenon ne se leva point. Le Roi lui dit de s'asseoir, & ajouta : » Il est bien juste, Madame, que vous entendiez un ouvrage dont vous avez tracé le premier plan. » Elle parut très-peu attentive, & de temps en temps interrompit le Lecteur, pour dire à Madame de Maintenon : Madame est-elle contente ? Après la lecture, elle lui fit une profonde révérence, où il y avoit plus d'air que de respect, & lui demanda une heure, sous prétexte qu'elle avoit beaucoup de choses à lui dire. » Et » moi, répondit séchement Madame de

» Maintenon , j'ai beaucoup d'affaires ;
 » quand je serai libre , je vous le ferai
 » savoir. » Elle ne fit sentir que cette
 fois sa supériorité à Madame de Montespan , qui l'avoit si souvent accablée de la
 sienne. Elle ne répondit à ses insultes que
 par l'inattention , les bienfaits , les ca-
 resses ou le dédain.

Elle étoit si sûre du Roi , qu'elle ne crai-
 gnoit point de lui offrir tous les jours
 une femme autrefois passionnément aimée
 & encore aimable. Une autre auroit exigé
 l'éloignement de Me. de Montespan. Mais
 Me. de Maintenon , contente d'avoir mis
 Louis en état de la voir sans danger pour
 lui , ne pensa pas seulement que la pré-
 sence d'une ennemie étoit fort importune
 pour elle. *En le faisant entrer dans les
 vues de l'éternité , elle s'étoit acquise un as-
 cendant d'autant plus solide , que les inté-
 rêts humains n'y avoient aucune part.* C'est
 le témoignage que lui rend l'Abbé de Choi-
 sy , qui en fait mille fois l'éloge dans ses
 Mémoires tant accusés de satyre.

Elle laissoit à Hébert , Curé de Versail-
 les , & au P. de la Chaise , le soin de dé-
 cider si Me. de Montespan devoit être
 exilée de la Cour. Hébert , dévot im-
 portun , Prêtre sévère , Courtisan indis-
 cret , espion de tous ses amis , voyoit

impatiemment Me. de Montespan dans sa Paroisse. Le P. de la Chaise, aussi droit quoique plus prudent, croyoit que puisque le mal étoit cessé, on pouvoit souffrir le reste. Le Curé, soit uniquement poussé par son zele, soit qu'il se flattât de plaire à Me. de Maintenon, lui dit, que les Provinces, Paris même ne pouvoient se persuader que ce scandaleux commerce fût rompu, tant qu'on voyoit Me. de Montespan à la Cour; qu'il est dangereux d'avoir sans cesse sous les yeux l'objet de son péché; que les cœurs les moins tendres à la tentation succombent aux pièges que tend le souvenir des plaisirs criminels. » Je suis persuadée de tout » ce que vous me dites, répondit Me. » de Maintenon, & le Roi le feroit aisément; mais le P. de la Chaise ne l'est point. » Le Curé repliqua, que tous les Confesseurs obligeoient un particulier de se séparer des femmes avec lesquelles il avoit péché; que c'étoit là-le bras qu'il falloit couper, l'œil qu'il falloit arracher, & que les Rois n'avoient pas une autre conscience que leurs sujets. Raisons qui tendoient à éloigner les enfants comme la mere. » Je conviens, reprit Me. de » Maintenon, de tout ce que vous avancez, & je voudrois de tout mon

» cœur que les choses allassent autre-
» ment. »

Elles changerent enfin. Me. de Montespan ne parut plus à la Cour. Après avoir été de tout, après avoir joué tour-à-tour le rôle de prude, de coquette, de tendre, de dévote, elle se réduisit d'elle-même à n'être rien, dès que tous les fils par lesquels elle tenoit à la Cour furent rompus. Elle eut des dégoûts ; mais que n'étoit-elle une mere plus tendre ? elle en eût trouvé le dédommagement dans les établissemens immenses que l'on fit à ses enfans.

Cette retraite ne brquilla point Me. de Maintenon avec les Mortemar. L'Abbesse de Fontevrault, témoin de tous ses procédés, la haïssoit peut-être, mais l'estimoit tant, qu'elle se vantoit d'être sa meilleure amie. Les Thianges alloient par elle au Roi avec confiance. Me. de Rochecouart ne rougit point d'être sa pensionnaire. Le Marquis d'Antin étoit son favori : & Vivonne disoit : » Il y a
» de ma sœur à Me. de Maintenon, la
» même distance qu'entre son frere &
» moi. »

Me. de Montespan aimoit à parler d'elle, & n'en parloit jamais avec mépris. Elle lui devoit deux mille louis de pen-

sion par mois, que le Roi lui donna lorsqu'elle se fut retirée à Paris. Pendant les voyages de Marly, elle passoit quelques jours à sa maison de Clagny. Quand le Roi partoit pour Fontainebleau, elle alloit à Petit-Bourg, où d'une allée du jardin elle voyoit encore le Roi sans être vue. Elle vivoit à Paris avec peu de considération, & avec beaucoup d'économie : fuyant la société des femmes irréprochables, & cherchant celle des coquettes que la vieillesse avoit ramenées à la dévotion ; ne se lassant point d'amasser, n'entrant pas dans les besoins de ses enfants, & craignant toujours d'être volée. On voyoit d'un côté, des richesses immenses & l'avarice insatiable ; de l'autre, un revenu modique & une extrême générosité. Tandis que Me. de Montespan jouissoit de la récompense de ses foiblesses, Me. de Maintenon n'avoit qu'une pension de quarante-huit mille livres, & ne permettoit pas au Roi de l'augmenter. Aussi disoit-elle souvent : » Ses maîtresses lui coûtoient plus en un mois, » que je ne lui coûte dans une année. » Et cela étoit dans l'ordre.



CHAPITRE XIV.

Madame la Comtesse de Caylus.

Madame de Maintenon ne sortit jamais de la modération qu'elle s'étoit prescrite. Loin d'accabler ses envieux du poids de son crédit, il ne tint pas à elle qu'on ne crût qu'elle en avoit peu. Dans la faveur, on n'est occupé que du soin de l'augmenter ; & elle ne travailloit qu'à faire oublier la sienne : on eût dit qu'elle en étoit embarrassée & confuse. Elle n'avoit point ce faste qui donne du brillant aux places, cet artifice qui y maintient, cette avidité qui fait des amis. Son désintéressement étoit si grand, qu'à peine étoit-ce en elle une vertu. Elle ne savoit pas demander : » Vous voulez, lui disoit Me. de Villette, vous voulez jouir de votre modération, & que votre famille en soit la victime. »

Elle aimoit tendrement le Comte d'Aubigné, dont elle ne se pouvoit faire aimer. D'Aubigné demandoit tout, & Me. de Maintenon ne sollicitoit rien. Il s'en

vengeoit en lui donnant tous les jours de nouveaux chagrins. Après cinq ans d'absence, il paroïssoit à Versailles, effaçoit tout le monde par sa magnificence, voyoit un moment sa sœur, disparoïssoit sans lui dire adieu, & alloit à Paris étaler aux spectacles les airs d'un sous-favori, ou se livrer dans des maisons suspectes aux dépenses d'un luxe obscur. Il affectoit de voir les mécontents, de fronder les Ministres, & de préférer à toute société Montespan & Lauzun. Il répondit à quelqu'un qui lui demandoit sa protection : » Ne » dites pas que vous me connoissez, car » je suis la plus mauvaise compagnie de » Paris. »

Cependant il ressentit les effets de l'amitié du Roi pour sa sœur. Il fut fait Lieutenant-Général, quoiqu'il n'eût point pour lui le droit d'ancienneté : il eut le Gouvernement de Berry, quoiqu'il fût demandé par des Seigneurs qui avoient plus de service. Ses profusions étoient sans bornes. Me. de Maintenon se laissa de donner à un homme qui, né sans bien, se trouvoit pauvre au milieu de cent mille livres de rente (1). D'Aubigné demanda

(1) L'Auteur du Siècle de Louis XIV prétend qu'elle lui donna quelques parts secrètes dans les Fermes. Il a été mal informé.

la première dignité de la guerre : Me. de Maintenon seule trouva cette prétention ridicule, & lui fit une réponse ridicule pour ce siècle-ci, à force d'être magnanime.

Mlle. de Murçay, fille de M. de Villette, & par conséquent niece à la mode de Bretagne de Me. de Maintenon, avoit tout ce qu'il faut pour se bien établir; une protection si puissante, qu'elle valoit la plus riche dot : les jeux & les ris brilloient à l'envi autour d'elle : son esprit étoit encore plus aimable que sa figure : on n'avoit pas le temps de respirer ni de s'ennuyer avec elle : toutes les Cham-mêlés du monde n'avoient point ces tons ravissants qu'elle laissoit échapper en déclamant : parfaite, si sa taille eût été plus dégagée, & si sa gayeté ne lui eût point donné de petits airs coquets dont sa tante & l'âge la corrigerent un peu tard.

Le Comte de Caylus l'épousa avec ses droits qui n'étoient rien, ses espérances qui n'étoient pas plus & qu'on comptoit pour beaucoup, & une pension qui étoit peu de chose. Le Roi le fit Menin de Monseigneur, & donna la veille des nocces à l'accordée, un collier de perles de dix mille écus. On fut très-surpris que Me.

de Maintenon mariât si médiocrement une nièce si chérie & si aimable. On l'avoit encore plus été du refus généreux qu'elle en fit à Boufflers, homme d'une probité à la séduire, d'une ambition à s'élever ou à périr. Boufflers dédaignant les bruits ridicules qui accusoient Mlle. de Murçai d'être capable des foibleffes de l'amour, quoiqu'elle n'en aimât que les parfums, l'avoit demandée en mariage, & entendu de la bouche de Me. de Maintenon ces paroles, dignes, dit l'Abbé de Choisy, d'être gravées en lettres d'or :

» Ma niece n'est pas un assez grand parti
 » pour vous, Monsieur : je n'en sens pas
 » moins ce que vous voulez faire pour
 » moi : je ne vous la donnerai point ;
 » mais je vous regarderai à l'avenir com-
 » me mon neveu. » Cette alliance adop-
 tive lui fut utile. Sa fortune fut rapide :
 trois mois après il eut le Gouvernement
 de Luxembourg, la charge de Colonel-
 Général des Dragons, malgré Louvois
 qui la vouloit pour Tilladet son cousin
 germain, le grade de Lieutenant-Général
 par une promotion particulière, le Gou-
 vernement de Metz, quoiqu'il ne l'eût pas
 demandé, & toutes les occasions de dé-
 velopper les talents que Me. de Mainte-
 non avoit démêlés en lui.

Me. de Caylus ne plut pas d'abord au Roi, qui la croyoit précieuse & coquette. Me. de Maintenon parvint à l'y accoutumer. On eut à se plaindre d'elle, on l'exila deux fois à Paris. Le premier exil fut long, parce qu'on l'accusa d'avoir dit en recevant l'ordre : » On s'ennuye si » fort dans ce Pays-là, que c'est être exilé » que d'y vivre. » Et en effet, au lieu d'un triste piquet qu'elle jouoit à Versailles, elle avoit à Paris la société la plus brillante; la Fare, à qui l'amour *promettoit un regard de Caylus* pour le guérir de tous ses maux; l'Abbé de Rohan, jeune voluptueux, qui ne négligeoit ni la faveur ni les plaisirs; Villeroy (1), d'abord appel-

(1) M. de Voltaire, Tome V, p. 287, fait un portrait tout opposé du Maréchal de Villeroy. » C'étoit, dit-il, un très-brave, très-honnéte homme, bon ami, vrai dans la société, » magnifique en tout. » L'Auteur, ajoute-t-il, » en parlant de lui-même, qui, dans sa jeunesse, » eut l'honneur de le voir souvent, a droit d'assurer que c'étoit-là son caractère. » Il reprend ensuite M. la B. sur ce qu'il fait dire à M. de Villeroy, a-t-on mis de l'or dans mes poches? » Comment peut-il, dit le Critique, attribuer, je ne » dis pas à un grand Seigneur, mais à un homme bien élevé, ces paroles qu'on attribuoit autrefois à un Financier? Comment peut-il parler de tant d'hommes du siècle passé, du ton » d'un homme qui les auroit vus? &c. »

lé le charmant, ensuite le fastueux, qui amusoit les femmes avec tant de légèreté, & qui disoit à ses gens avec tant d'arrogance : *A-t-on mis de l'or dans mes poches ?* La seconde disgrâce de Me. de Caylus finit par une retraite de huit jours qu'elle fit aux Carmélites. Madame de Maintenon alla l'en tirer, & la remena à la Cour, toute dévote, toute sainte, toute réconciliée avec Dieu & avec elle. Depuis, leur amitié fut quelquefois troublée; mais un grand fonds d'estime mutuelle, le besoin d'une confidente de la part de Me. de Maintenon, l'attrait de la considération en Me. de Caylus, dissipèrent bientôt ces légers orages. Me. de Caylus s'égaroit quelquefois; mais sûre d'obtenir sa grâce, elle n'avoit pas à combattre la mauvaise honte qui retient dans l'égarement. Son esprit étoit volage; son cœur étoit constant dans le bien. Elle fut Calviniste, Quiétiste, Janséniste, Déiste: & d'opinion en opinion, elle revint enfin à celle qui les fixe toutes par une foi aveugle. Elle eut des passions, du goût pour l'esprit, du penchant à l'intrigue, de la dévotion, & elle finit par des vertus. Ceux qui prétendent qu'elle détestoit sa tante, au milieu de ces démonstrations de tendresse, sont démentis par le recueil de

leurs lettres, & par les *Souvenirs* de Me. de Caylus, qui ne respirent que l'estime & la confiance qu'elles avoient l'une pour l'autre. Peut-être eut-elle à reprocher à Me. de Maintenon un établissement si inférieur à ses espérances. Mais celle qui l'avoit élevée, lui avoit inspiré sa modération. Son mariage pouvoit être plus brillant, mais ne pouvoit être plus heureux, puisqu'il a donné aux Arts, aux Lettres, à la Société, Mr. le Comte de Caylus.

Le Marquis de Murçay étoit amoureux de Mlle. de Boisfranc, fille du Sur-Intendant de la Maison de Monsieur, qui l'avoit disgracié. Mlle. de Boisfranc avoit refusé le Duc de Roquelaure, & dédaignoit Mr. de Murçay, parce qu'elle avoit un million de dot. On ne put obtenir de Me. de Maintenon, qu'elle se donnât le moindre mouvement pour rapprocher les deux parties. Le P. de la Chaise, moins scrupuleux, se chargea de la réunion, & y réussit. Le Roi donna au Marquis une Cornette de la Compagnie des Chevaux-légers, & à son frere, le Régiment des Dragons de la Reine. Me. de Maintenon n'avoit pas (1)

(1) Mémoires du Marquis de Dangeau.

tant demandé. Le Chevalier de Murçay se signala dans le combat d'Anguyen, & mourut de ses blessures.

Le Marquis de Villette, leur pere, fut réduit à quelques pensions, dues à ses longs services. A toutes les promotions, le public le nommoit Maréchal de France, & la Marine le demandoit hautement : il ne le fut point, malgré tant de titres pour l'être. Les St. Hermines, assez nombreux pour tout envahir, furent écartés de tout, & la Comtesse de Mailly mourut pauvre.

Me. de Maintenon n'avoit cette modération, que lorsqu'il s'agissoit d'elle-même ou de ses parents : c'étoit quelquefois un malheur, de lui appartenir de trop près. Elle établit avantageusement Mlle. de Leuwestein, de la Maison de Baviere, & qui en prit les titres dans l'acte de célébration. Ce qui indigna si fort Me. la Dauphine, qu'elle se fit apporter les registres de la Paroisse de Versailles, & les déchira, en s'emportant contre la complaisance du Curé & l'insolence de Me. de Dangeau. Elle fit la fortune de Mlle. de Rambures, qu'elle n'aimoit pas. Elle maria le Marquis d'Antin à Mlle. d'Uzès, par l'ascendant qu'elle avoit sur le misanthrope Montauzier, qui saisit le moment où la

mere n'étoit plus rien , pour faire le fils quelque chose.

Elle n'oublia point ses amis. Le Marquis de Dangeau eut tout ce que desirer un Courtisan ; des richesses, une charge, de la considération, & des plaisirs. Barillon , Ambassadeur en Angleterre , menacé d'une disgrâce , en fut garanti , & passa dans le repos une vieillesse agréable. Mademoiselle de Scuderi eut deux mille livres de pension : Madame Deshoulières , des gratifications considérables ; l'Abbé Têtu , des bénéfices simples ; Racine & Despréaux , les appointements de l'emploi dont ils n'avoient que le titre ; Vardes & Buffy furent rappelés ; le Marquis de Montchevreuil fut Gouverneur de Monsieur le Duc du Maine , & Capitaine des Chasses de St. Germain-en-Laye , & si estimé à la Cour , que le Roi disoit :
 » Si je n'étois Bourbon , je voudrois être
 » Montchevreuil. ” (1) Il disoit encore :
 » Tous les Courtisans me demandent sans
 » cesse ; le seul Monchevreuil ne me de-
 » mande rien. ” En effet , il ne s'étoit pas même plaint de n'avoir pas touché

(1) Mémoires du Marquis de Dangeau.

depuis dix ans un sol d'une pension de douze mille livres. Après la mort du Comte de Mornay son fils, le Roi le fit entrer dans son cabinet, & le pria de lui dire les besoins de sa famille, ajoutant : » Ne » me regardez pas comme votre maître ; » parlez-moi comme à votre ami. » Aussi Madame de Maintenon disoit-elle : » De » tous ceux que j'ai placés à la Cour, » Montchevreuil est le seul qui ait réussi. » C'étoit pourtant un homme d'une antique probité. »

Personne ne se repentit de l'avoir connue, aimée ou servie. Un trait bien glorieux dans une si longue faveur, c'est que si quelques-uns de ses insatiables amis se sont plaints d'en recevoir trop peu de biens, du moins aucun Citoyen ne s'est plaint d'en avoir reçu du mal. Dans le temps même qu'on l'accusoit de renverser l'Etat par ses conseils, nul François ne l'accusa de ressentiment ou de violence.

Elle exigeoit des autres le désintéressement qu'elle avoit pour elle-même. Le Roi lui disoit souvent : » Mais, Madame, » demandez : vous n'avez rien à vous. » Sire, répondit-elle, il ne vous est pas » permis de me rien donner. » Voilà ce qu'une avide famille appelloit penser sans

élévation. Mais le Peuple admiroit une favorite qui avoit réuffi à n'être pas aimée de fes parents ; & la Nobleffe l'adoroit, comme fa bienfaictrice & fon appui.





LIVRE HUITIEME.

S A I N T - C Y R.

MADAME de Maintenon disoit souvent : » On me croit la plus habile
 » femme du monde. On croit que , la
 » tête sur mon chevet , j'ai imaginé , con-
 » duit , achevé le bel établissement de St.
 » Cyr. Cependant cette maison n'est ni
 » le plan d'un seul jour , ni le plan d'une
 » seule tête. Les bonnes œuvres se sont
 » présentées : j'y suis entrée sans rien pré-
 » voir ; j'ai continué sans rien prétendre.
 » Insensiblement mes vues se sont forti-
 » fiées & étendues par les premiers suc-
 » cès ; une idée a conduit à une autre :
 » le bien a produit le mieux. Et de quel-
 » ques actes de charité , qui devoient fi-
 » nir avec moi , s'est formé un établis-
 » sement qui ne finira qu'avec cét Em-
 » pire. »

C'est cette suite d'idées & de progrès que je vais développer. Ceux qui aiment le bien public , me pardonneront la des-

cription trop détaillée d'un bien qui peut être imité.

CHAPITRE PREMIER.

Dispositions de M. de Maintenon.

M Adame de Maintenon avoit toujours eu du goût pour les enfans, & un talent particulier pour les élever. Elle avoit ordinairement chez elle quelques jeunes filles, qu'elle se plaisoit à instruire dans ses moments de loisir. Elle avoit formé le Duc du Maine, qui commençoit à devenir tout ce qu'il avoit promis d'être : Mademoiselle de Nantes, dont les défauts même étoient aimables ; Madame de Montgon, qui à huit ans, disoit Madame de Sévigné, savoit mieux la Cour que les plus vieux Courtisans ; & depuis Madame de Caylus, que ses souvenirs qu'on va imprimer, loueront plus que tous mes éloges ; Madame la Marquise d'Havrincourt, l'ornement du Cambresis & de l'Artois ; Madame d'Haussy, qu'elle rendit propre à l'éducation des Princes ; Madame la Duchesse de Bourgogne, qui nous fut trop tôt enlevée, & Madame la Maréchale de Noailles, qu'il suffit de nommer.

Dès qu'elle vit luire les premiers rayons de la faveur, elle conçut le dessein de quelque établissement en faveur des filles de condition, nées sans bien. La situation où elle s'étoit vue elle-même, la faisoit entrer dans tous leurs besoins, & chercher les moyens de les soulager, & de les tirer d'un état encore plus dangereux pour la vertu, qu'humiliant pour la Noblesse.

Tous les jours, elle remercioit Dieu de ses bienfaits, en les partageant avec des personnes qui avoient de commun avec elle, une jeunesse laborieuse: » Ma place, disoit-elle, a bien des côtés fâcheux; mais aussi elle me procure le plaisir de donner. »

Ses entrailles s'attendrissent à la vue des malheureux; la misère d'autrui lui devenoit, pour ainsi dire, personnelle. Elle n'avoit pas besoin, pour exciter sa pitié, d'aller dans ces lieux où se retire l'indigence; elle n'avoit qu'à se rappeler ses premières années.

Dans la grandeur, souvent on ne se rappelle ce qu'on a été, que pour tâcher de le faire oublier aux autres. Madame de Maintenon s'en ressouvenoit toujours, & ne s'en ressouvenoit que pour faire plus de bien. C'est le propre des grandes pla-

ces, d'endurcir le cœur de ceux que la Providence y élève. Elle ne regardoit sa faveur que comme un fardeau que la bienfaisance seule pouvoit rendre léger. » Je voudrois, disoit-elle un jour, je voudrois soulager toute la Noblesse du Royaume. » Projet impossible, mais qui monroit du moins toute l'élévation de son ame, & tout le feu de sa charité. Ce n'étoit point en elle un mouvement passager : c'étoit un sentiment profond, un sentiment qu'elle devoit à la nature, & que la Religion n'avoit fait qu'épurer : » Pour secourir les malheureux, disoit-elle, il n'est pas besoin d'être Chrétienne. »

CHAPITRE II.

Ruel.

LE Château de Montchevreuil fut comme le berceau de St. Cyr ; & Madame de Brinon y donna lieu aux premiers essais d'un zèle, qui ne cherchoit qu'à se produire, & qui ne desiroit les richesses que pour les répandre. C'étoit une Religieuse Ursuline, errante de clôture en clôture, sans biens, enveloppée dans la

ruine de son Couvent. Elle étoit fille d'un Président au Parlement de Normandie. Sa mere l'avoit reçue chez elle, & la menoit souvent à Montchevreuil, où Madame de Maintenon la connut. Elle fut touchée de la fidélité de l'Ursuline à s'acquitter, au milieu du monde, des devoirs d'un état qu'elle n'avoit embrassé que par complaisance pour sa famille. Pour remplir son vœu d'instruction, la Religieuse assembloit à Montchevreuil les domestiques, les enfants des environs, & leur enseignoit les éléments de la Doctrine Chrétienne. Madame de Maintenon se lia d'amitié avec une personne d'autant plus estimable, qu'elle avoit l'esprit de son état sans en avoir le goût.

Madame de Brinon perdit sa mere. Elle s'affocia Madame de St. Pierre, compagne de son infortune. Un Couvent les reçut l'une & l'autre, jusqu'à ce que les dettes qui les avoient chassées du premier, les fissent sortir du second.

(1) Elles louerent une maison dans Auvers, & y reçurent des pensionnaires. De là, pressées par leurs besoins, elles allerent à Montmorency, où la même misere les suivit.

(1) An. 1680.

Elles se déterminèrent à recourir à Me. de Maintenon , dans l'espérance que la prospérité ne l'auroit pas endurcie. La Cour étoit alors à St. Germain , & Me. de Maintenon chez le Roi. Elle quitta tout pour les recevoir , & les renvoya pénétrées de reconnoissance. Elle leur rendit plusieurs visites secretes , où de plus près témoin de leur indigence & de leur capacité , elle résolut , pour soulager l'une , & pour employer l'autre , d'approcher d'elle cette petite Communauté.

(1) Pour leur donner des secours plus présents , & une partie des pensionnaires qu'elle avoit en divers endroits , elle les établit à Ruel , dans une maison commode qu'elle meubla. Elle y multiplia ses enfants d'adoption jusqu'au nombre de soixante , & leur donna des maîtresses , qui soulagerent d'une partie du travail Madame de Brinon , à qui elle permit d'y attirer Mesdames du Basques & d'Angiens , du même Ordre , & du même Couvent ruiné.

Le nombre des Pensionnaires augmentoit tous les jours ; il y en avoit déjà cent , & la Cour ne savoit pas encore

(1) An. 1682.

qu'il y en eût une; tant Madame de Maintenon faisoit le bien avec secret & avec prudence.

CHAPITRE III.

Noisy.

ELLE alloit souvent à Ruel; elle voyoit les progrès de l'éducation, & y faisoit elle-même le Catéchisme. » Que j'ai » d'impatience, écrivoit-elle à Madame de Brinon, de me trouver dans cette » étable que j'aime tant! » Ses visites devinrent plus fréquentes, & plus incommodes à cause de l'assujettissement de sa place. Les premiers succès l'engagerent à rapprocher encore plus d'elle une école qui lui devenoit de jour en jour plus chère.

L'occasion s'en présenta. La clôture du petit parc de Versailles & l'agrandissement de l'autre, rendirent inutiles plusieurs belles maisons que le Roi avoit achetées des propriétaires. Madame de Maintenon en demanda une. Le Roi lui offrit Noisy, maison bâtie par Mr. de Gondy, & enfermée dans le parc. Madame de Main-
tenon,

tenon , qui n'avoit pas porté ses vues si haut , lui répondit que la moindre ferme seroit bonne pour cet usage. Le Roi , aussi jaloux de participer à cette charité , que charmé de celle de Madame de Maintenon , persista , & lui dit même que pour le bien du bâtiment , il falloit qu'il fût habité. Il donna ordre qu'on travaillât aux réparations. Dix mille écus les firent en quatre mois. La maison étoit commode , l'air très-sain : l'eau seule manquoit. Le jour pour la translation fut fixé au lendemain de la Chandeleur.

On sépara les filles en quatre classes , & on les distingua par la couleur du ruban , dont leur coëffure étoit renouée. On observa qu'elle fussent à-peu-près de même taille ; les plus grandes eurent le ruban bleu ; les secondes , le jaune ; les troisièmes , le verd , & les plus petites , le rouge. Le ruban noir fut destiné à servir de récompense.

Les conditions étoient confondues ; les unes étoient Demoiselles ; les autres , des filles de bons Bourgeois ; mais toutes pauvres. Pour faire deux bonnes œuvres à la fois , elle préféroit les enfants des nouveaux convertis. Et pour que les Payfans de ses terres se ressentissent de cette établissement , elle composa un corps de

leurs petites filles, qu'elle nomma les *Sœurs de la Charité*, ou les *Filles-bleues*. Elles furent logées dans un pavillon au pied du Château, & instruites séparément des pensionnaires, qui furent toutes sur le pied de Demoiselles.

Madame de Maintenon les voyoit tous les jours : elle s'occupoit des classes, faisoit des réglemens, visitoit les malades, dînoit avec ces enfans, & se contentoit souvent d'une simple portion. Elle en avoit toujours chez elle cinq ou six des plus aimables & des plus délicates.

L'instruction y alloit admirablement bien.

Elle faisoit des dons considérables à Madame de Brinon, pour rassasier cette cupidité qu'ont ordinairement ceux qui ont renoncé aux biens de ce monde. Car on commençoit à regarder les présents comme un tribut, à faire valoir la Sacrificie, à mettre à contribution les parents : le corps de St. Cande, que le Pape avoit donné à Me. de Maintenon, & Me. de Maintenon à Noisy, faisoit déjà des miracles, & rendoit beaucoup. Me. de Maintenon en fut irritée. Ces petiteffes lui faisoient horreur ; elle dissimula sa peine, renvoya l'avare Aumônier, & donna mille livres de pension à Me. de Brinon.

La régularité entra dans cette maison à

la suite du désintéressement. Le succès invita la bienfaitrice à multiplier ses libéralités. Pour ôter tout prétexte d'avarice à Madame de Brinon, elle les versa sur sa famille, qui étoit très-pauvre & très-nombreuse. Elle n'avoit pas encore tant fait pour la sienne.

L'attachement de Madame de Maintenon pour cette communauté, donna à toutes les Dames de la Cour une grande envie de la voir. Toutes y applaudirent ; & Madame de Montespan, qui auroit pu faire davantage, & qui n'avoit rien fait, fut confondue.

L'indifférence du Roi ne put résister à tout ce qu'il en entendoit dire. Il s'y rendit avec tous les Courtisans ; & les Courtisans admirèrent tout, comme s'il n'y étoient pas avec le Roi. Depuis, les placets des Officiers furent renvoyés à Madame de Maintenon. Elle y reçut leurs filles ; & le Roi prit un fonds sur ses aumônes, pour en payer à Me. de Brinon les pensions sur le même pied que les autres.

Le bruit de cet établissement vola dans les Provinces. Madame de Maintenon fut importunée de tous côtés : Elle étoit si pénétrée de la misère de la Noblesse & des enfants qu'on lui présentoit, qu'après

avoir vendu ses chevanx, ses habits, ses bijoux, elle mêloit ses larmes aux leurs, & leur disoit : » La Providence ne vous abandonnera pas ; j'étois née aussi pauvre & plus malheureuse que vous. » L'indigence unie à la beauté n'effuya jamais ses refus : ravir à la séduction du monde les filles que les traits naissants exposoient à tous ses pièges, étoit une de ses œuvres favorites.

CHAPITRE IV.

Projet de l'établissement de St. Cyr.

SA compassion la mit au-dessus de la loi qu'elle s'étoit faite de ne jamais rien demander au Roi. Elle lui représenta :

» Qu'en établissant des Compagnies de
 » Gentilshommes dans les Places fron-
 » tieres, il avoit procuré à la Noblesse
 » un soulagement considérable : mais que
 » son sexe étoit aussi digne de son atten-
 » tion, comme étant plus foible & plus
 » exposé à la misere !
 » Qu'une partie de la Noblesse étoit
 » dans une telle pauvreté, qu'on voyoit
 » tous les jours des filles issues des plus

» anciennes Maisons réduites à la mendicité, errantes dans les Provinces, sujettes à mille dangers, en proie aux plus humiliantes tentations, parce qu'il ne restoit à leurs peres que le souvenir de leurs services, ou les marques des exploits de leurs aïeux :

» Que sa gloire étoit intéressée à entretenir par des récompenses & par des bienfaits cette émulation, cet honneur, qui engageoient la Noblesse à se sacrifier en tout temps à son service :

» Qu'en qualité de Chrétien, il devoit user de son pouvoir pour secourir les malheureux, & pour consoler les affligés; que, comme le pere de la patrie, il devoit soulager sensiblement des familles dont les chefs, après avoir versé leur sang pour lui, voyoient languir dans la misere des enfants dont toute la passion étoit de verser le leur à leur tour."

Me. de Maintenon présenta ces vérités avec tant d'énergie, & sous tant de faces différentes, que le Roi en fut touché. Il les approfondit : l'étonnement où le jetta la misere de ces hommes, qui, après l'honneur de mourir pour son service, n'en connoissoient pas de plus grand que celui de se ruiner auprès de sa per-

sonne, fit que les conversations tournerent souvent sur ce sujet. Louis n'étoit pas de ces Princes qui craignent d'être attendris.

La charité de Me. de Maintenon épioit tous les moments favorables; & sa sagesse en profitoit. Il faut auprès des Rois une femme qui connoisse la pauvreté: & celle-ci l'avoit éprouvée. Elle lui représenta tous les avantages que l'Etat retireroit de l'établissement qu'elle avoit essayé, lui disant, qu'une belle éducation perpétueroit l'honneur & la vertu dans les familles, répandroit la piété dans les Provinces, & attacherait la Noblesse à l'Etat par un nouveau lien.

Frappé de toutes ces raisons, il lui dit: » Mais, Madame, que voulez-vous faire? Jamais Reine de France n'a rien fait de semblable (1). » Il n'avoit besoin que de connoître le bien pour le faire avec magnificence: il renchérit sur le projet de Me. de Maintenon, & voulut d'abord une fondation de cinq cent Demoiselles. Mr. de Louvois fut effrayé de la dépense, & Me. de Maintenon, des difficultés de l'éducation. On se borna donc à deux

(1) Mémoires de l'Albé Pirat.

cents cinquante Demoiselles, à trente-fix Professes, & à vingt-quatre Converses.

Me. de Maintenon entra dans tous les détails imaginables, marqua jusqu'aux moindres bagatelles, tint un milieu entre une extrême abondance & une extrême frugalité, & traça le plan d'une vie aisée sans superflu.

On délibéra sur le choix d'un lieu propre à cet établissement. Il falloit accommoder l'inclination de Me. de Maintenon, qui l'y porteroit souvent, avec l'obligation où elle étoit de ne pas s'éloigner de Versailles.

On proposa de faire l'établissement à Versailles même, ou entre Versailles & Paris. Mais elle supplia le Roi de considérer que rien ne nuiroit plus à la Communauté, par les visites continuelles : que l'éducation en souffriroit ; qu'il ne falloit point placer l'asyle de l'innocence dans un lieu où tout lui tendroit des pièges ; que l'esprit du monde y entreroit avec les Grands ; qu'il falloit choisir un lieu assez éloigné de Versailles, pour délivrer la Communauté de la foule d'importuns que la proximité y attireroit, & assez voisin pour en tirer la subsistance, & pour être échauffé des premiers rayons du Trône.

On choisit St. Cyr, qui est à une demi-lieue de la Cour. Louvois y alla, & donna ordre à Mansard d'en examiner la situation, l'air, la facilité d'avoir des eaux. Outre sa proximité, ce lieu se trouvoit depuis peu enfermé dans le parc; ce qui lui étoit comme une double garde contre toutes les insultes que les maisons écartées reçoivent quelquefois.

La maison des Bénédictines de St. Cyr tenta d'abord Mr. de Louvois & Me. de Maintenon, qui la visiterent. On leur parla d'un accommodement. Elles s'allarmerent: » Nous sommes ici, disoient-elles, depuis le Saint Roi Dagobert. » Elles ne savoient pas que ce Roi dévot & libertin fonda un Couvent & un Serrail partout où il portoit ses pas. Mr. de Louvois leur ordonna de déloger dans quinze jours. Me de Maintenon devoit être contre elles, & fut leur appui. Elle ne voulut pas que la fondation commencât par une violence ou par une injustice. Les Bénédictines demanderent cinq cents mille livres de leur maison, & par-là la conserverent.

(1) Mansard eut ordre de chercher

(1) 9 Avril 1685.

une autre situation commode, & de suivre les idées que Me. de Maintenon lui donneroit. L'Architecte choisit la maison du Marquis de St. Briffon-Séguier. Le Roi l'acheta 91000 liv. Le contrat fut passé en forme d'échange, entre Mr. de St. Briffon, & le Maréchal de la Feuillade.

CHAPITRE V.

Saint-Cyr.

(1) **O**N mit la main à l'œuvre. Outre les ouvriers qui y venoient de tous côtés, il y eut des troupes campées à Versailles. On y vit à la fois plus de 900 maçons travaillants de la truelle, plus de 400 tailleurs de pierre, autant de charpentiers, enfin plus de deux mille six cents hommes.

Le Roi ayant demandé au Marquis de Louvois qu'elle somme il falloit pour l'entretien de cette maison, Me. de Maintenon prit la parole, & dit, que ces dé-

(1) 1 Mai 1685.

tails n'étant pas ordinaires, il étoit difficile d'y réuffir, à moins de favoir la manière dont on vouloit que cette Communauté fût établie, & que ne s'agiffant pas feulement de nourriture & d'habits, mais d'une infinité d'autres chofes, il falloit des gens qui entraffent dans l'esprit même de l'institut pour en parler avec juftesse & avec précision.

Quelques jours après, le Ministre dit au Roi, que la dépense de cette Communauté monteroit à deux cents mille francs par an. Le Roi répondit, que Me. de Maintenon en avoit dreffé un mémoire raisonné, qui lui paroiffoit jufté, & qui ne montoit pas fi haut. Louvois jetta l'œil sur la totalité, & dit qu'il n'étoit pas poffible que cent mille, pas même cent cinquante mille francs, fuffiffent pour la dépense. La fuite a fait voir qu'il ne fe trompoit pas, & que Me. de Maintenon avoit demandé pour le public avec autant de modération que pour elle-même.

Après quelques contestations entre Me. de Maintenon & le Ministre, le Roi prit un milieu, & dota la maison de cinquante mille écus de rente. Il commit à Me. de Maintenon le foïn de l'ameublement, & lui permit d'y employer telle somme

qu'elle voudroit : c'en fut assez pour lui lier les mains. D'autant plus modérée, qu'il lui étoit permis de ne l'être pas, elle n'y employa que cinquante mille écus.

Tandis qu'on faisoit les calculs à Versailles, l'Abbé Gobelin examinoit à Noisy la vocation des filles qui avoient du goût pour la retraite, & des talents pour l'éducation. On ne vouloit pas de Religieuses : le Roi ne les aimoit point : Me. de Maintenon haïssoit les petiteffes monacales, soit réelles, soit supposées. On vouloit une Communauté, qui eût les vertus des Cloîtres, & qui n'en eût pas les pratiques. On la vouloit éloignée du monde, mais capable d'y paroître. Le Roi ne vouloit point d'habit religieux pour les Professes : Me. de Maintenon en imagina un à peu près semblable à celui des Dames de Miramion, & fit paroître devant lui une de ses femmes qui l'avoit essayé. » Quel Diable de bonnet » de Nonne, dit le Roi, leur avez-vous » donné-là ? » Le petit bonnet fut réformé : le Roi fut content du reste, & ajouta la croix d'or pour les Dames, & un grand manteau traînant pour l'habillement de chœur, tel qu'on l'a encore aujourd'hui.

C H A P I T R E VI.

Constitutions de St. Cyr.

Cependant Me. de Brinon faisoit le plan des constitutions, & de fréquents voyages à Versailles. Elle étoit éloquente, parloit avec grace, & plut au Roi. Dès que les constitutions furent rédigées, Racine & Boileau en revirent le style : Mr. de Chartres, Mr. l'Abbé Gobelin, & le P. de la Chaise corrigerent les fautes essentielles. Mr. le Cardinal Ranucci, Nonce du Pape, les trouva si belles, qu'il les envoya à Sa Sainteté.

Il seroit à souhaiter que ces constitutions fussent publiées. C'est le chef-d'œuvre du bon sens & de la spiritualité, qui ne s'accorde pas toujours avec lui. Elles serviroient à réformer bien des Communautés. La Fondatrice sut tenir un milieu entre l'orgueil des Chapitres & les petitesse des Couvents. Elle unit une vie très-régulière à une vie commode. Elle craignit que Me. de Brinon n'eût inspiré à cette Communauté naissante une certaine grandeur, & que le voisinage de la Cour, une fondation Royale, les visites

du Roi, & même les siennes, ne donnaissent aux Dames une idée, un air de Chanoinesses. Elle recommanda fortement à leurs Directeurs de prêcher aux postulantes l'humilité : & ce fut presque malgré elle qu'elles furent appelées *les Dames de St. Louis*.

Mr. de Villeroy, Evêque de Chartres, vouloit que les Dames fissent des vœux absolus. Le P. de la Chaise fut d'avis que l'Ordinaire pût en dispenser. Il disoit, que des enfants seront toujours mieux élevés par des personnes qui tiendront encore au monde, que par des femmes qui y auront renoncé ; que les vœux absolus assujettissent à beaucoup de pratiques de dévotion, & prennent un temps précieux qui ne pouvoit être mieux employé qu'à l'éducation de la jeunesse ; qu'il seroit à craindre que les élèves, dont l'esprit est tendre & facile, ne fussent séduites par la vie austère & pénitente de leurs maîtresses, & qu'elles ne se passionnassent pour un état dont elles entendoient à chaque instant exalter les délices : ce qui s'opposeroit au bien qu'on vouloit faire. » L'objet de cette fondation, ajoutoit-il, n'est pas de multiplier les Couvents, qui se multiplient assez d'eux-mêmes, mais de donner à l'Etat des femmes bien

» élevées. Il y a assez de bonnes Re-
 » ligieuses, & pas assez de bonnes meres
 » de famille. L'éducation perfectionnée
 » à St. Cyr produira de grandes ver-
 » tus; & les grandes vertus, au-lieu
 » d'être enfermées dans des Cloîtres,
 » devroient servir à sanctifier le mon-
 » de. »

Le Roi goûta ces raisons, & dit : *Je fonde une Communauté, & non un Couvent.* Les Dames ne firent que des vœux simples. On verra que le P. de la Chaise s'étoit mépris, & qu'il falloit à cette maison des vœux absolus.

CHAPITRE VII.

Bâtiment de St. Cyr.

CEpendant l'édifice s'élevoit avec une magnificence Royale. Tous les obstacles s'applanissoient par les soins de Me. de Maintenon. Quoique le terrain fût marécageux, & qu'on ne fût point d'accord sur la distribution des appartements, le bâtiment fut fait en aussi peu de temps qu'on en mettroit aujourd'hui à le projeter. Tout fut achevé en quinze mois, & coûta quinze cents mille livres.

Dans cet édifice , on reconnoit par-tout la main de Louis. Mais la précipitation fit faire des fautes considérables. On employa du bois verd , comme dans presque tout ce qu'il a bâti : on prit le rez-de-chauffée trop bas de plus d'une toise : les caves qui sont belles & en grand nombre , devinrent des cloaques : les eaux qu'on cherchoit furent perdues par l'enlèvement des terres , & la fouille des caves détourna les sources : ce qui obligea de faire un bâtiment hors l'enceinte de la clôture , pour établir une pompe qui puise dans l'aqueduc , & qui élève l'eau dans un bassin , pour la répandre dans tous les offices de la maison. A Noisy , il n'y avoit pas assez d'eau : à St. Cyr ; il y en eut trop. La porte de l'Eglise fut placée dans un recoin derrière des remises. Les Orgues & les Confessionnaux furent ensemble , quoique d'un usage assez opposé. Les fondations sises sur un terrain marécageux sont ruinés par les eaux. En 1752 , on a été obligé de reprendre sous œuvre un corps de logis dont le mur étoit séparé de la base de cinq ou six pouces. En un mot , la maison des Dames de St. Louis fut assujettie à des réparations si fréquentes & si dispendieuses , que le successeur du Prince qui l'a fondée , n'a pu s'empê-

cher de dire : *Il faudra que je les bâtisse ailleurs.*

A cela près , rien n'est plus grand , plus majestueux , plus commode , ni mieux entendu. On y retrouve la belle maniere de Mansard. Le dedans est du génie de Me. de Maintenon , qui s'appliqua fort à bien assortir l'Eglise , le lieu d'assemblée , le réfectoire , les offices , les quatre classes , & les dortoirs , laissant le reste à l'habileté de l'Architecte. Les dehors ont plus de grandeur que de régularité : on ne peut voir sans admiration la belle ordonnance de l'intérieur.

C H A P I T R E V I I I .

Intentions du Roi.

LE Roi jugea cet établissement digne de toute son attention. Il écrivit de sa main le résultat de ses réflexions , sur un bordereau , qui n'est pas moins une preuve de son excessive bonté , que de sa capacité pour les détails , malgré des vues plus importantes. Le voici :

POUR L'ÉTABLISSEMENT DE ST. CYR.

Les patentes bien dressées.

Biens à donner à la fondation.

Ornements à faire pour l'Eglise.

Meubles de toutes sortes.

Choix d'un homme d'affaires.

Choix d'un Conseiller d'Etat pour assister aux comptes.

Provisions par avance pour qu'on n'en manque pas au premier Juillet, jour que les Demoiselles entreront à St. Cyr.

Proposition de donner des revenus plus qu'il n'en faut pour l'entretien de la maison, à condition de marier des Demoiselles du revenant-bon.

Une somme honnête, mise à part pour les besoins qu'on ne peut prévoir.

Règlements à faire : constitutions à examiner : bons sujets à choisir.

Précautions à prendre contre les désordres, tant dans les mœurs que dans l'administration des biens.

Défendre tous présents : défendre qu'on n'acquiere plus de biens.

Défendre de bâtir pour agrandir la maison.

Spécifier l'âge & le temps que les filles seront reçues & demeureront dans la maison.

Au mois de Juin 1686, le Roi donna un Edit d'érection qui fut enregistré au Parlement, le 18 du même mois. Le préambule est d'un pere du peuple. » Com-
» me nous ne pouvons assez témoigner

» l'affection qui nous reste de la valeur
» & du zele que la Noblesse de notre
» Royaume a fait paroître dans toutes les
» occasions, en secondant les desseins que
» nous avons formés, & que nous avons
» si heureusement exécutés pour la gran-
» deur de notre Etat, & pour la gloire
» de nos armes, la paix que nous avons
» si solidement affermie nous ayant mis
» en état de pouvoir étendre nos soins
» jusques dans l'avenir, & jetter les fon-
» dements de la grandeur & de la féli-
» cité durable de notre Monarchie, nous
» avons établi plusieurs Compagnies dans
» nos Places frontieres, où, sous la con-
» duite de divers Officiers de guerre
» d'un mérite éprouvé, nous faisons éle-
» ver un grand nombre de jeunes Gen-
» tilshommes, pour cultiver en eux les
» semences de courage & d'honneur que
» leur donne la naissance, pour les for-
» mer par une exacte & sévere discipli-
» ne aux exercices militaires, & pour
» les rendre capables de soutenir à leur
» tour la réputation du nom François :
» & parce que nous avons estimé qu'il
» n'étoit pas moins juste & moins utile
» de pourvoir à l'éducation des Demoi-
» selles d'extraction noble, sur-tout pour
» celles dont les peres étant morts dans

» le service, ou s'étant épuisés par les
» dépenses qu'ils auroient faites, se trou-
» veroient hors d'état de leur donner les
» secours nécessaires pour les bien élever :
» après l'épreuve qui a été faite plusieurs
» années, par nos ordres, des moyens
» d'y réussir, nous avons enfin résolu de
» fonder & établir une Maison & Com-
» munauté, où un nombre considérable
» de jeunes filles issues de familles no-
» bles, & particulièrement de peres morts
» dans le service, ou qui y seroient ac-
» tuellement, soient entretenues gratui-
» tement, & élevées en cette Commu-
» nauté dans les principes d'une vérita-
» ble & solide piété, & reçoivent tou-
» tes les instructions qui peuvent conve-
» nir à leur naissance & à leur sexe, sui-
» vant l'état où il plaira à Dieu de les
» appeller : en sorte qu'après avoir été bien
» élevées dans cette Communauté, cel-
» les qui en sortiront puissent porter
» dans toutes les Provinces de notre
» Royaume des exemples de modestie &
» de vertu, & contribuer, soit au bon-
» heur des familles où elles pourront en-
» trer par mariage, soit à l'édification des
» maisons religieuses où elles voudront
» se consacrer à Dieu, auquel effet nous
» avons fait construire la maison de St.
» Cyr, &c. »

Le premier article établit (1) 36 Dames, dont le nombre ne pourra être augmenté, & qui ne pourra être rempli que par quelqu'une des 250 Demoiselles dont le nombre n'est point expressément limité, & dont la nomination est réservée, au troisieme article, aux Rois de France, qui ne choisiront que celles qui pourront prouver quatre degrés de Noblesse. On n'en exigea que du côté paternel, à cause des fréquentes mésalliances. Mais on voulut que celles du pere de la Demoiselle présentée fussent exactes, & sur des pieces originales, sans admettre de copie collationnée.

Le quatrieme veut qu'aucunes Demoiselles ne puissent être pourvues des places vacantes, si elles ne sont âgées de sept ans accomplis, ou si elles en ont plus de douze, & qu'elles n'y demeurent que jusqu'à l'âge de vingt ans accomplis.

Le septieme dit, que la Communauté pourra renvoyer l'une des Demoiselles à

(1) Le Roi a dérogé à cet article, & a permis que, tant en Sœurs Converses qu'en Dames de Chœur, on pût aller jusqu'au nombre de 80 personnes.

ses parents quand elle le jugera à propos, & que les parents & tuteurs pourront les retirer de la maison à leur volonté: que les Dames, les Demoiselles, & les Sœurs Converses seront reçues gratuitement, avec défenses qu'il soit rien reçu en gratifications ou en présents.

Le huitieme & neuvieme donnent à la Communauté la Maison, Terre, & Seigneurie de St. Cyr, la manse abbatiale de St. Denis, qui avoit été déjà donnée par un brevet du 2 Mai, & qui produisoit alors 114000 liv, & cinquante mille à prendre sur les Domaines de la Généralité de Paris, au Chapitre des Fiefs & aumônes, en attendant qu'on eût fait les fonds de cette somme. Il manque encore 20750 liv. à fournir en terres.

Le dixieme défend expressément à la maison de recevoir à l'avenir aucune augmentation de dotation, de quelle nature que ce puisse être, si ce n'est de la part des Rois, ou Reines de France, & de celle de Me. de Maintenon.

Le onzieme ordonne que les deniers des épargnes seront employés à doter les Demoiselles; & qu'au défaut de ces fonds, il sera pris des deniers du Trésor Royal pour contribuer à la dot de celles qui voudront se marier. Celles qui seront appelées

à la Religion entrèrent gratuitement dans les Abbayes Royales dont le Roi a la nomination.

CHAPITRE IX.

Formalités.

LEs Moines de St. Denis murmurèrent de ces dispositions. C'étoit violer les privilèges d'une Abbaye, que le nom seul, disoient-ils, de tant de Monarques, qui y sont ensevelis, devoit conserver. Le public jugea que c'étoit entrer dans les vues des bienfaiteurs de l'Eglise, que de consacrer à l'éducation de la jeunesse, des biens que la corruption du siècle avoit détournés au luxe d'un Abbé de Cour, ou à la gourmandise de Religieux fainéants.

La Cour de Rome, qui, pour conserver ses droits, vend aux Princes celui de faire le bien, prétendit un grand dédommagement pour l'extinction du titre d'Abbé de St. Denis (1). Antoine Arnauld,

(1) Le brevet du Roi pour l'union de cette manse abbatiale à la maison de St. Louis est du 2 Mai 1686.

plein d'admiration pour le nouvel établissement, quoique le P. de la Chaise l'eût ardemment favorisé, écrivit de longues lettres pour se moquer de l'avarice du Pape. Après bien des contestations, le Roi accorda vingt-cinq mille écus, & Innocent XII donna une Bulle dans laquelle il assura qu'il unissoit *gratis* (1) la manse abbatiale de St. Denis à la maison de St. Louis.

L'Evêque de Chartres déclara par un décret, que l'intention du Roi & la sienne étoient que Me. de Maintenon fût Supérieure perpétuelle de cette Communauté, tant pour le spirituel que pour le temporel. Les Dames lui envoyèrent une croix d'or semée de fleurs de lys : elles y avoient fait graver ces deux vers de Racine :

Elle est notre guide fidelle :

Notre félicité vient d'elle :

allusion ingénieuse à la croix, & à celle qui devoit la porter.

Le Roi lui donna un brevet, par lequel il lui attribuoit tous les droits, honneurs & prérogatives de Fondateur. Me. de Maintenon crut devoir s'opposer à tous

(1) La Cour de Rome demandoit 180000. liv.

ces titres, mais on lui représenta qu'ils ne signifioient autre chose, sinon qu'elle avoit conduit les commencemens de cette Maison. Elle se laissa donner tous les titres qu'on voulut. Un Abbé ayant rempli de ses louanges un sermon, elle le pria de les supprimer toutes : le Prédicateur lui dit, que ces louanges porteroient au bien ses enfans de St. Cyr : » Si cela est, répondit-elle, louez-moi tant qu'il vous plaira. » Elle avoit été nommée malgré elle dans les lettres-patentes (1). Elle obtint qu'elle ne le feroit point dans la médaille. On voit dans cette piece des filles de différents âges, les Dames professer avec un espee de voile sur la tête & un manteau par-dessus leurs habits, & la piété sous la figure d'une femme majestueuse & voilée, qui préside à une si sainte institution, avec cette légende : CCC. PUELLÆ NOBILES SANCIRIANÆ (2).

Le

(1) Il est remarquable qu'elle y est nommée Madame de Maintenon ; le style de la Chancellerie vouloit qu'on dit, la Dame de Maintenon.

(2) On prit un nombre rond, parce que, quoiqu'il n'y eût que 250 Demoiselles, il y avoit 36 Religieuses, la plupart si jeunes, que le mot *Puellæ* leur convenoit.

Le Roi n'oublia rien de tout ce qui pouvoit donner à cette maison des encouragements pour le présent, & de la considération pour l'avenir. Il alla à Noisy, & dit à Me. de Brinon en présence de toute la Communauté : » Je ne doute » point, Madame, de votre attention à » choisir les sujets dont vous compose- » rez ce nouvel institut. Il est tout en- » tier pour la gloire de Dieu & pour le » soulagement de ma Noblesse. Je l'ai fait » dans des motifs très-purs & très-défin- » téréssés. Il doit être conduit de même. »

Me. de Maintenon, conseillée par son estime, par sa reconnoissance, & par l'état des choses, établit Me. de Brinon Supérieure perpétuelle. Elle dérogea pour elle à l'Edit d'érection, qui veut que la Supérieure soit élue par la Communauté, & changée tous les trois ans. La jeunesse des personnes qui formoient le nouvel institut, sembloit autoriser cette distinction. Mais il est dangereux de s'écarter des regles : il l'est encore plus de s'en écarter dans des points essentiels ; il l'est infiniment de s'en écarter dès la naissance d'un établissement. Me. de Maintenon en fut convaincue, mais trop tard.

C H A P I T R E X.

Premiers réglemens.

ON sollicitoit de tous côtés les places de St. Cyr, & l'on travailloit aux preuves de noblesse avec exactitude & avec diligence : plus de cent Demoiselles avoient déjà donné leurs certificats de quatre degrés de noblesse, en attendant que leurs preuves fussent achevées. Plusieurs en firent de dix-huit générations. Me. de Maintenon n'en exigea pas de quelques-unes qui étoient déjà à Noisy : mais elle ne se relâcha point sur celles qui entrèrent depuis à St. Cyr. Parmi les postulantes, elle préféra les plus malheureuses & les moins recommandées.

Elle régla que les aspirantes porteroient une attestation de pauvreté, signée de l'Evêque Diocésain ou de ses grands-Vicaires. Ce réglement est souvent éludé : un Gentilhomme est toujours censé pauvre : peut-être eût-il fallu déterminer le sens du mot pauvreté : les biens, destinés à la Noblesse indigente, ne seroient pas la proie de l'avidité.

Il fut aussi établi, qu'avant d'être admises, les Demoiselles seroient examinées & visitées, avec ordre de rejeter celles qui auroient quelque défaut considérable dans le corps ou dans l'esprit. Précaution excellente, en ce qu'elle obvie aux défauts contagieux de tempérament & de caractère: la pitié la condamne d'abord: une pitié plus éclairée l'avoue.

Le Roi voulant donner à cette maison toutes les marques d'honneur, lui permit ses livrées à perpétuité. Il ne manquoit que des armes: Me. de Maintenon proposa une croix abaissée, surmontée d'une couronne Royale, & les trois extrémités parsemées de fleurs de lys.

Les Demoiselles furent habillées uniformément, d'une étamine brune du Mans: le manteau & la jupe de même. L'été, un jupon de toile écrue: en hyver, un de ratine rouge. Pour coëffure, un bonnet blanc piqué avec plusieurs rangs de rezeau plissés par le devant, renoués de plusieurs nœuds de ruban de la couleur de la classe où elles sont. Dans cette simplicité uniforme, il y a une beauté qui tient de la magnificence. L'habit de St. Cyr eut le privilège des habits de Cour.

On déménagea de Noisy: les Novices & les Dames arrivèrent les premières à

St. Cyr. Elles furent précédées par le corps de St. Candide, accompagné d'Ecclésiastiques, qui le déposèrent dans l'Eglise avec toute la vénération due aux reliques des Sts. Martyrs.

Du jour de la translation, la Communauté fut complète, aux Professes près, auxquelles on joignit des Dames du monde, d'une vertu édifiante.

Chacune, en arrivant à sa place, trouva tout ce qui étoit à son usage, neuf, simple, & de bon goût. Cet ordre étonnant parmi une si grande variété, sembloit tenir des descriptions fabuleuses des Romains; on crut entrer dans un palais enchanté; on ne se rassasioit ni de voir, ni de se recrier sur tant de beautés uniformes & nouvelles.

Depuis, le Roi nomma un Conseil pour examiner une fois l'année les comptes & les affaires de la maison: (1) & Madame de Maintenon y attacha Manseau, son Ecuyer & son Maître d'hôtel tout ensemble, homme expérimenté, qui se chargea de veiller sur toutes les dépenses.

(1) Pièces Justificatives.

CHAPITRE XI.

Madame de Brinon.

ST. Cyr devint bientôt pour Madame de Maintenon un sujet de dégoûts & de chagrins. Le bien s'y faisoit, mais s'y faisoit mal. Les Demoiselles étoient bien élevées ; mais les Dames étoient mal conduites. La Supérieure avoit tous les talents , hormis celui de gouverner. Madame de Brinon savoit le monde , les Pères de l'Eglise , les Poëtes ; elle ne savoit que la théorie de son état. Elle étoit d'une humeur inégale , brusque , impérieuse , prodigue , avide de gloire & de biens.

Madame de Maintenon l'avoit cru guérie de ses inconstances , & la sagesse de ses discours lui avoit donné une haute idée de son ame. Elle la combloit de distinctions , qui , au-lieu de l'attacher au nouvel institut , l'en éloignoient , en lui en ôtant l'esprit. Madame de Brinon avoit des préférences sur le choix des novices , très-dangereuses pour la maison. Parmi celles qui se présentoient , elle choisissoit celles qu'elle aimoit , & elle étoit fort sujette à

d'injustes averfions, & Madame de Maintenon vouloit qu'une Supérieure s'oubliât fans cefse elle-même.

Manseau eut ordre de modérer l'humeur prodigue & changeante de Madame de Brinon ; qui fut gouvernée, fans favoir qu'elle l'étoit.

Bornée au spirituel, elle inftruifoit tous les jours les professes & les novices, & les Dimanches, elle faisoit des exhortations fur les Epîtres & les Evangiles, avec tant d'éloquence, qu'elle étoit admirée des étrangers même qui la venoient souvent entendre à la grille du chœur.

La confidération de Madame de Maintenon étoit extrême pour elle ; présens, careffes, prévenances, rien n'étoit épargné. On la regarda comme une efpece de favorite. Le Roi n'alloit point à St. Cyr, qu'il ne l'entretînt avec bonté. Sa réputation s'étendit ; & fon poste devint d'un prix à être envié de tout ce qu'il y avoit de plus grand dans les Monasteres. On n'en parloit que comme d'un esprit supérieur ; on venoit de toutes parts entendre ses exhortations, qu'on appelloit l'explication de l'Evangile ; les Courtifans avoient décidé que le Bourdaloue ne difoit pas mieux : les Ecclésiastiques furent jaloux ; ils critiquerent la bénédiction

qu'elle donnoit à la communauté, d'un ton d'Evêque ; elle s'en abstint.

Le spirituel suffisoit pour l'occuper ; elle fut choquée d'être dispensée du temporel , & témoigna qu'elle l'étoit. Ses manieres , ses meubles , ses sentiments tenoient plus d'une Abbessé , que d'une Religieuse , qui devoit commander par l'exemple. Le Roi , étant allé à St. Cyr , lui dit quelques mots à l'oreille. Cet air de familiarité la mit hors d'elle-même ; elle ne traita plus les Dames qu'avec hauteur : on ne l'approcha plus sans trembler.

Me. de Maintenon fit plusieurs réglemens , toujours en consultant Madame de Brinon. Leurs sentiments étoient presque toujours opposés. On voyoit dans l'une l'élévation de l'ame , la simplicité dans la conduite , une économie raisonnable , une grande attention à l'éducation des Demoiselles , ce recueillement intérieur si nécessaire à tous les Chrétiens , & cette affabilité qui faisoit que chacune la regardoit comme sa mere. On voyoit dans l'autre mille qualités éclatantes mêlées d'un grand amour-propre , une sévérité qui rendoit son abord très-difficile & son commerce épineux , une sensibilité au plaisir , du goût pour la diversité , une fureur pour tout ce qui étoit nou-

veau. Cette opposition de caractères gênoit les Religieuses, qui vouloient également plaire à leur Institutrice & à leur Supérieure.

Me. de Maintenon, mille fois rebutée des contradictions de Madame de Brinon, s'ouvrit à ses amis des inconvénients qui résultoient de ce conflit d'autorité. Elle auroit abandonné son ouvrage, si la charité le lui eût permis. Madame de Brinon se prévaloit sans cesse de son titre de Supérieure, & des droits que les constitutions y attachoient. Madame de Maintenon avoit trop de modestie pour parler des siens, & trop de douceur pour les faire valoir. Pour donner plus de poids à ses conseils, elle alloit tous les jours à St. Cyr conjurer la Supérieure de faire ce qu'elle auroit pu commander.

Accoutumée à une vie libre, Madame de Brinon avoit peine à se contenir dans la régularité, où la retenoit la présence importune de Madame de Maintenon. Cependant l'estime de la Cour augmentoit. Elle étoit en commerce avec les Princesses, les Ministres, les Cardinaux; on briguoit à l'envi son amitié & presque sa protection. Madame de Maintenon ajoutoit à l'estime publique; elle lui donnoit par-tout le pas, à l'Eglise, au jardin, au réfec-

toire ; ce qu'elle soutenoit avec un défaut de mémoire étonnant pour tous ceux qui s'en appercevoient.

La joie & la paix sembloient régner à St. Cyr ; la discorde y étoit. Madame de Brinon avoit aigri les esprits : les Professes se plaignirent à Madame de Maintenon , qui gémit & renvoya à un autre temps la réponse à leurs plaintes. En partant pour Fontainebleau , elle prit des mesures pour maintenir le bon ordre durant son absence.

Elle apprit que Me. de Brinon étoit très-malade ; elle oublia tout , & fut sensiblement affligée. Elle lui envoya Fagon , & établit des Couriers pour être informée d'heure en heure de son état. Le Roi alla la voir pendant sa convalescence ; cette faveur acheva de l'enorgueillir & de la perdre. Sa santé revint , & ses caprices avec elle. On lui députa des Ecclésiastiques de nom ; on lui envoya Mr. de Chartres : elle ne revint point de ses sentiments , & objecta toujours les constitutions. Me. de Maintenon fut prête à lui tout abandonner ; mais ses Directeurs lui présenterent que tout seroit perdu : ils peignirent Madame de Brinon comme pleine de savoir & d'éloquence , plus propre que personne à instruire , mais aimant au-delà

de son état le commandement, la liberté, les commodités, la grandeur. Elle continua donc ses soins, toujours prévenant Me. de Brinon sur tout ce qui pouvoit l'obliger ou lui déplaire.

Celle-ci, sous prétexte de santé, alla voir ses parents dans le Vexin, & apprit aux Dames de St. Louis qu'elles pouvoient se gouverner elles-mêmes.

A son retour, elle assura que son embonpoint n'étoit pas naturel, & que les seules eaux de Bourbon la pouvoient rétablir. Elle n'attendit point l'obédience pour le voyage, & partit pour Paris avec Mademoiselle de Blair, sa niece. Elle reçut dans le Bourbonnois des honneurs extraordinaires; elle avoit deux carrosses à elle, & souvent quatre de suite; elle étoit précédée d'un homme qui faisoit préparer ses logements; les villes dépuotoient pour la complimenter; les villages se mettoient sous les armes; à l'Eglise, ses genoux ne se plioient que sur un carreau de velours. Ces honneurs que Madame de Montespan n'avoit reçus qu'en rougissant, Madame de Brinon les soutenoit d'un air si majestueux, qu'on l'auroit crue née sur le Trône. Pendant son séjour à Bourbon, tous les plaisirs, tous les hommages furent pour elle; on

lui donna des fêtes , on lui rendit des soins assidus , on lui fit des présents de goût , on lui présenta des placets ; elle fut accompagnée par tout ce qu'il y avoit de grand dans la Province. La Cour apprenoit les détails de ce fastueux voyage , & en plaisantoit : le Roi en fut blessé ; Madame de Maintenon , sur qui tomboit le ridicule de cette conduite , en gémit.

Cependant St. Cyr jouissoit d'une grande tranquillité : l'ordre s'y affermissoit ; la regle reprenoit vigueur ; les Dames entroient dans leurs affaires , & Me. de Maintenon les guidoit. Son départ pour Fontainebleau interrompit leur joie : on eût dit que chacune de ces filles perdoit sa mere. Les réglemens étoient si exactement suivis , & la paix si bien établie , que tout y respiroit Dieu avec une joie sainte & une liberté édifiante. Le retour de Me. de Brinon , qu'on attendoit de jour en jour , sembloit être le comble de la félicité.

Après avoir été à Bourbon six semaines , s'être promenée quinze jours chez ses parents , & s'être laissée adorer de toute la Noblesse du pays , elle arrive à Fontainebleau , où la Cour devoit être encore quelques jours , & descend à l'hôtel des Fermes. Me. de Maintenon lui fait

dire de venir dîner avec elle. On la présente au Roi, qui lui parle avec estime. Le lendemain, elle part pour se rendre à Paris, où elle séjourne quelques jours, pour se remettre des fatigues du voyage. Marly venoit de s'achever, aussi-bien que Trianon, qu'on avoit démoli, pour le rendre aussi beau qu'il l'est. C'étoient pour le Roi des lieux de délices : il y avoit établi des Officiers particuliers qui dépendoient de Bontems : la nouveauté rendoit ces maisons respectables à toute la Cour : Louis y dépofoit la Majesté, pour y faire régner autant de liberté qu'en pouvoit permettre la présence d'un Roi. Me. de Brinon, enflée de sa faveur, croit que l'attachement de Bontems pour Me. de Maintenon doit rejaillir sur elle. On écrit à Bontems, qu'on veut voir Marly, qu'il donne ses ordres pour qu'on l'y attende, & qu'après avoir dîné, on verra Trianon. Ce ton parut fort singulier à Bontems : c'étoit le ton que Monseigneur n'osoit prendre. Cependant le temps presse : Bontems, le plus régulier des hommes, ne pouvant recevoir les ordres du Roi là-dessus, exécute ceux de Me. de Brinon, incertain si Me. de Maintenon approuve cette démarche, mais persuadé qu'elle saura la justifier auprès du Roi.

Tous les Officiers se trouvent à leur poste, & Me. de Brinon est servie à dîner par les Officiers extraordinaires du Roi, comme si c'étoit Me. de Maintenon ou la Reine. Bontems y fit les honneurs, aussi-bien qu'à Trianon, où elle se rendit ensuite.

Le lendemain, on fut à Fontainebleau la conduite de Madame la Supérieure. Me. de Maintenon en fut outrée, en badina comme les autres, & dit qu'une Religieuse ne pouvoit pas savoir la conséquence de ces sortes de choses, & que le repas s'étoit fait sans avoir été demandé.

Rentrée à St. Cyr, Me. de Brinon critiqua tout, & principalement ce que Me. de Maintenon avoit fait. Elle lui écrivit à Fontainebleau, & s'emporta dans ses lettres au point de dire que tous les accidents, toutes les maladies qui arrivoient à St. Cyr, provenoient des regles établies pendant son voyage.

Ces lettres excéderent si fort Me. de Maintenon, qu'elle songea sérieusement à délivrer sa Communauté d'un esprit si inquiet, & d'un cœur si ingrat. Elle consulta des personnes sages : toutes se réunirent à éloigner Me. de Brinon. Il lui en coûta de s'arracher d'une personne

qu'elle aimoit avec tant de tendresse :
» Mais quand il s'agit du bien public ,
» disoit-elle , il ne faut pas craindre de
» se faire du mal à soi-même. » Pour
commencer l'établissement , les talents de
Me. de Brinon avoient été nécessaires :
les vertus le parurent davantage pour
l'affermir.

Cependant on essaya encore de la gagner. La Supérieure crut que Me. de Maintenon toléreroit tout , & n'oseroit importuner le Roi de plaintes contre elle , par égard pour elle-même. Elle comptoit aussi sur l'amitié de l'Abbé Gobelin , qui la croyoit absolument nécessaire à St. Cyr. D'après ces idées , elle persévéra dans tous ses défauts. Madame de Maintenon retrancha ses caresses : Me. de Brinon s'en prit aux Dames de St. Louis. Elle les soupçonnoit de l'avoir accusée pendant son absence , & leur lançoit des traits d'une ame vivement offensée.



C H A P I T R E XII.

Madame de Brinon ôtée de St. Cyr.

(1) **L**A Cour étant revenue à Versailles sur la fin d'Octobre, Me. de Brinon qui ne prévoyoit rien, agissoit à sa fantaisie, à la faveur de la résolution qu'on avoit prise de ne la pas laisser agir long-temps. Me. de Maintenon dit au Roi tout ce qu'elle lui avoit caché avec soin, avoua nettement qu'elle s'étoit trompée, représenta qu'après sa mort, St. Cyr seroit le séjour de la cabale, de l'intrigue, de l'orgueil, & que l'exemple dangereux de la Supériorité perpétuelle en donneroit le goût à quelque ambitieuse. Le Roi lui répondit : » Je vous disois » bien, Madame, qu'il ne falloit jamais » violer les loix. »

La Marquise de Montchevreuil, intime amie de Me. de Brinon, fut chargée d'une lettre de cachet, portant ordre de sortir le lendemain de la maison à pareille heure, d'une obédience de M. de Chartres, & d'une décharge de la Supériorité. Elle

(1) An. 1688.

se rendit à l'appartement de la déposée ; & après bien des détours, lui prononça sa sentence. Me. de Brinon, persuadée que l'estime & l'amitié de Me. de Maintenon étoient inaltérables, ne revenoit point de sa surprise. Après les sanglots & les pleurs du premier mouvement ; elle fit fermer son appartement, pria de ne parler à personne de son malheur, le cacha même à ses femmes, & mit le reste de la journée à faire son paquet, d'un air empressé & serein. Me. de Montchevreuil l'assura que la Comtesse lui feroit une pension de deux mille livres : » Qu'est-ce que » cela, répondit-elle, au prix de ma » place ? »

Le lendemain la portiere la voyant sortir, s'écria : » Eh ! Madame, vous allez faire un voyage, & nous n'avons pas eu le temps de nous en affliger, » faute de le savoir. » Me. de Brinon l'embrassa, & lui dit que ce ne seroit pas pour long-temps. Elle donna ordre qu'on la menât à l'hôtel de Guise à Paris : elle s'y fit annoncer chez Madame la Duchesse d'Hanovre avec qui elle étoit liée. Cette Princesse se récria sur le bonheur qu'elle auroit d'avoir chez elle une personne de la dignité, du mérite, de la faveur de Me. de Brinon : elle vint

au-devant d'elle avec les Princesses ses filles (1).

Madame de Maintenon répandit dans le monde, que les infirmités, la vieillesse, l'amour de la solitude, avoient porté Me. de Brinon à se retirer. Les Dames de St. Louis en furent enchantées; mais les Demoiselles pleurerent amèrement. Le lendemain Me. de Maintenon se rend à St. Cyr & assemble la Communauté:
 » Mes enfans, leur dit-elle, les progrès
 » que vous avez faits dans la piété m'ont
 » inspiré le desir d'établir dans cette mai-

(1) Voici un fait. Me. de Brinon, l'ame de St. Cyr, l'amie intime de Me. de Maintenon, n'est plus à St. Cyr : elle en sortit il y a quatre jours : elle est à l'hôtel de Guise : elle ne paroît point mal avec Me. de Maintenon ; car elle envoie tous les jours savoir de ses nouvelles. Cela augmente la curiosité de savoir le sujet de sa disgrâce. Tout le monde en parle tout bas, sans que personne en sache davantage. Lettre de Sévigné, 10 Décembre 1688.

Je ne fais encore rien de Me. de Brinon, si ce n'est que le Roi lui donne 2000 livres de pension. On dit qu'elle ira à St. Antoine. Elle prêchoit fort bien, comme vous savez : voilà le bon Gobelin à sa place, qui, pour la remplir, & celle qu'il a déjà, sera obligé de prêcher toute la journée. Lettre de Sévigné, 13 Décembre 1688.

» son la régularité après laquelle vous
 » soupirez vous-mêmes. J'ai crain, &
 » vous savez que mes craintes étoient
 » fondées, que Me. de Brinon ne s'y prê-
 » tât pas avec assez de zele. Il a fallu sans
 » doute me faire violence pour l'éloi-
 » gner. Je l'estimois; je l'aime encore: je
 » suis affligée de ne la plus voir parmi
 » vous; mais il s'agissoit de votre bon-
 » heur, je n'ai plus hésité, & je vous
 » sacrifierai toujours & mes inclinations
 » & mes amis. Chacun a son don, &
 » sa mesure: votre Supérieure étoit ad-
 » mirable pour dresser des réglemens so-
 » lides: mais elle n'a pas paru au Roi
 » propre à en maintenir l'exécution. D'ail-
 » leurs, pendant que je vis encore, je
 » veux voir comment cette maison sera
 » gouvernée par une Supérieure tirée de
 » son sein. Me. de Brinon, accoutumée à
 » tout conduire avec autorité, se seroit op-
 » posée à cet essai: j'ai voulu vous épar-
 » gner à vous, mes enfants, les inconvé-
 » nients d'une Supérieure perpétuelle, &
 » à Me. de Brinon la jalousie d'une égale."

Tout se rangea sans murmurer sous la
 conduite de Me. de Loubert, Sous-prieu-
 re, dont la douceur, la sagesse, l'humili-
 té, réparèrent & firent oublier le regne
 de celle qui l'avoit précédée.

Me. de Brinon , qui ne savoit pas que si Me. de Maintenon étoit la personne du monde la plus douce , elle étoit aussi la plus ferme , s'ouvrit à Me. d'Hanovre , qui s'efforça par mille lettres à Me. de Maintenon de la rétablir dans sa place. Loin de céder aux instances de la Princesse , elle exigea de Me. de Brinon une démission en forme : elle la donna sans balancer (1). Voyant son arrêt irrévocable , & que la Duchesse d'Hanovre se refroidissoit à vue d'œil , elle tenta de se retirer dans quelque maison religieuse de Paris , les trouva toutes insupportables , & alla à Maubuisson où elle s'établit à sa fantaisie , & sans dépendre de la Communauté. Elle y entretenit un commerce assez vif avec Me. de Maintenon , qui la consola de sa disgrâce par mille complaisances. Elle y mourut , regrettant le monde , St. Cyr & la vie.

Me. de Maintenon , moins contrariée , fit des réglemens plus utiles , malgré les murmures des créatures de Me. de Brinon. La maison prit un calme dont on n'avoit eu jusqu'alors que des idées. Me. de Maintenon y étoit tous les jours.

(1) La démission est du 11 Décembre 1688.

Me. de la Maisonfort, Chanoinesse de Pouffay dès son enfance, y fut admise. Elle avoit beaucoup de considération à la Cour, & cette piété fervente qu'on a d'ordinaire lorsqu'on est rappelé à Dieu par de grands malheurs. Le Roi lui avoit donné une terre de mille écus de rente : elle avoit refusé de grands partis : elle égaloit Me. de Brinon en esprit comme en entêtement, & la surpassoit en vertu.

CHAPITRE XIII.

Utilité de St. Cyr.

ST. Cyr fut dès sa naissance exposé à la calomnie. Le Roi y alloit souvent, & presque seul. On disoit que Me. de Maintenon n'avoit fait cet établissement que dans la vue de le détacher de Me. de Montespan, & de lui offrir, dans le spectacle d'une jeunesse brillante & bien élevée, ces plaisirs propres à réveiller l'ame d'un homme accoutumé à tout & dégoûté de tout.

Quand cette conjecture ne seroit pas réfutée par la conduite & le caractère

constamment soutenus de Me. de Maintenon, elle le seroit par la date des deux époques. Me de Montespan fut quittée sans retour en 1680, & St. Cyr fut bâti en 1686.

On osoit dire ce qu'on ne pouvoit penser. Car pouvoit-on penser que St. Cyr fût le ferrail du Roi? Cependant on lit dans vingt volumes, que le Duc de Roquelaure épousa Mlle. de Laval, élevée à St. Cyr, & si aimée du Roi, qu'il en devint Duc & pair. Calomnie mal-adroite. Mlle. de Laval ne fut jamais à St. Cyr. Elle étoit fille d'honneur de Me. la première Dauphine en 1680, & femme de Biran, Duc de Roquelaure, en 1683, trois ans avant que St. Cyr fût fondé.

Me. de Maintenon fut-elle ces bruits affreux? Oui, elle les fut, & les méprisa. Ils tombèrent insensiblement, & ne s'accréditèrent que dans les pays étrangers, où ils furent consignés dans le plus impertinent des libelles, intitulé : *Amours de Madame de Maintenon* (1). Là, on représente encore Louis XIV entrant à St.

(1) Imprimé en Hollande, sous le titre de Cologne, chez Pierre Marteau en 1694.

Cyr, passant en revue cent beautés, jetant le mouchoir à la plus aimable, & entendant Complies pour expier ce péché ; semblable à ce Prince qui tous les jours jouissoit d'une Nonnain, & qu'un Confesseur attendoit à la porte pour l'absoudre en passant.

Les envieux de Me. de Maintenon étoient accablés de l'éclat que lui donnoit cette fondation. La plupart attribuoient à des vues de prudence, un ouvrage que la charité seule avoit conseillé & conduit : c'étoit un asyle qu'elle se ménageoit en cas de disgrâce : la distribution des places lui faisoit des créatures & des amis : elle effaçoit les taches de sa première vie en se donnant la considération de fondatrice : elle ne pouvoit devenir Reine ; elle vouloit du moins passer pour sainte : & mille autres choses absurdes, si vraisemblables aux yeux des méchants. La mort du Roi pouvoit seule faire tomber Me. de Maintenon : & dans cette chûte, elle eût encore été grande par elle-même. Elle pensoit si peu à se concilier l'amitié de quelques familles, qu'elle chargea le P. de la Chaise de la nomination des Demoiselles, autant pour s'épargner les remerciements dûs au bienfait, que les murmures attachés au refus : sù-

re de ses intentions, incertaine de sa capacité.

« Ceux qui ne pouvoient médire ni des motifs, ni de l'exécution du projet, en attaquoient la solidité. » Les choses les
 » mieux instituées, disoient-ils, dégé-
 » rent toujours : & St. Cyr, qui, main-
 » tenant que nous sommes dévots, est le
 » séjour de la vertu & de la piété, pourra,
 » sans percer dans un profond avenir, être
 » celui de l'impiété & du vice. Car s'i-
 » maginer que trois cents jeunes filles qui
 » ont à leur porte une cour de gens éveil-
 » lés, sur-tout quand l'autorité du Roi n'y
 » fera pas mêlée, croire que de jeunes fil-
 » les & de jeunes hommes soient si près
 » les uns des autres, sans penser à mal &
 » sans en faire, cela n'est presque pas rai-
 » sonnable. »

C'est ce que disoit M^e. de la Fayette (1) : & c'est ainsi que les plus beaux établissements sont toujours frondés parmi les François : il semble que le caractère de notre nation soit d'aimer le bien, de le souhaiter ardemment, & de le critiquer quand il est fait. Louis XIV

(1) Voyez ses Mémoires sur le regne de Louis XIV.

a fait de plus grandes choses que les Invalides & St. Cyr : il n'en a pas fait de meilleures.

Son Successeur l'a imité, en fondant cette Ecole militaire, où cinq cents Gentilshommes apprendront le métier des Héros aux dépens du luxe & de l'oïveté.

Me. de Maintenon pensa toute seule son projet. Elle consulta son cœur ; & elle n'apprit qu'après l'exécution, que le grand Ximénès en avoit formé un pareil en Espagne.

Cet immortel Curé de St. Sulpice, auquel Paris doit tant de choses, que Paris a si mal reconnues, a copié en petit l'établissement de St. Cyr, en fondant la Communauté de l'Enfant Jésus, où trente filles de condition sont élevées dans la vertu & dans la piété.

Ximénès, Louis XIV, Maintenon, Louis XV, Languet, toutes les grandes ames de tous les temps, de tous les états, se ressemblent, ont les même idées de bien public, & tendent comme par instinct au même but.

On a souvent proposé d'envoyer des colonies de St. Cyr dans les Provinces. La Noblesse seroit soulagée d'une manière sensible. Le plan de Me. de Mainte-

non

non ne sauroit être trop étendu. Les pays d'Etat se prêteroient à un établissement si utile ; & ailleurs , on trouveroit des fonds dans les biens de l'Eglise , ramenés par cet emploi à l'intention des donateurs.

La femme qui remplit aujourd'hui si glorieusement le Trône de Christine , a cru ne pouvoir donner à la Suede de plus sûr garant de son affection pour la Noblesse , qu'en projetant une fondation sur le modele de St. Cyr. Elle en a vu le plan avec admiration , & y a renoncé avec regret. Ses revenus ont eu des bornes : son zele n'en connoissoit point. Mais elle a fait du moins tout ce que pouvoit faire l'épouse d'un Roi , sans cesse gênée par un Sénat , & réprimé par des Etats Généraux.

Il est donc heureux d'être François ! Il n'est donc point d'établissement qui mérite plus la protection du Prince que St. Cyr ! Louis le sentoit bien , lui qui entroit en pere dans tous les détails , & pourvoyoit en Roi à tous les besoins. Trop jaloux de cette fondation pour en partager la gloire avec ses sujets , il voulut qu'elle ne reçût de bienfaits que des Rois & des Reines de France. Il n'appartient qu'aux Souverains de soulager la Noblesse.

se, qui s'immole pour eux. Il ne doutoit pas que ses Successeurs n'achevassent un ouvrage si heureusement commencé. Il prévoyoit que la piété de nos Reines prendroit plaisir à perfectionner, à maintenir, à étendre un établissement dont plus de douze cents familles ont déjà senti l'utilité.

Me. de Maintenon ne fut point inquiète sur la durée d'un ouvrage qui, tenant à tout le système de l'Etat, intéressoit chaque citoyen à sa prospérité. Elle eût voulu un enclos plus vaste, une maison de campagne placée sous un ciel plus pur ; en un mot, des revenus suffisants pour corriger le vice de l'air & des eaux, & pour donner à ses enfants cette complexion vigoureuse dont on a besoin également dans le monde & dans un cloître. Le désordre des finances, les nécessités de l'Etat, ne lui permirent point de demander au Roi des bienfaits réservés à la paix & à sa postérité.

Le Successeur de Louis n'a pas trompé ses espérances : il a versé ses dons sur une maison si précieuse à nos Rois, & si utile à ses peuples. Une somme de quatre-vingt mille livres (1) vient d'être des-

(1) J'écrivois ceci en 1753.

tinée à la construction d'un aqueduc , pour nettoyer les caves du bâtiment des eaux dont elles sont inondées.

La plupart des Demoiselles se devoient à la vie religieuse. Un jour , toute la grande classe eut vocation pour le cloître , à la persuasion d'un Directeur , qui ne connoissoit pas le salut hors du Couvent. Me. de Maintenon en fut fort embarrassée : elle ne voulut pas blâmer l'Evêque ; mais , dit l'Auteur dont je copie les Mémoires , je vis ce qui se passoit dans son cœur.

Elle eut le dessein d'ôter à chaque Abbaye à la nomination du Roi le fonds d'une place de Professe , duquel St. Cyr auroit disposé pour celles qui sortoient de la maison. Cet arrangement eût facilité les mariages. Sous Me. de Maintenon , ils étoient aisés : on devenoit Fermier-général , Major de Place , Lieutenant de Roi. Parfaitement élevées , ces Dames faisoient le bonheur de leurs époux , & commençoient du moins leur fortune. Dans cette vue , le Roi ajouta soixante mille livres de rente à la fondation. Cette somme est uniquement destinée aux dots des Demoiselles , qui ont toutes en sortant mille écus , dont le payement est aujourd'hui fort reculé , parce qu'un grand nombre entrant

172 MÉMOIRES DE MAD.
à onze ans, il en sort plus de vingt toutes les années.

CHAPITRE XIV.

Education de St. Cyr.

L'Education de St. Cyr pourroit être le modele de toutes les éducations publiques. Les exercices y sont distribués avec intelligence. Les Demoiselles se levent à six heures, entendent la Messe à huit, déjeûnent à neuf, dînent à onze heures, lisent tour à tour pendant le repas, se récréent jusqu'à une heure, travaillent jusqu'à six, que toute la Communauté va souper, & ne peuvent aller au parloir que quinze jours à la fin de chaque quartier, à cause des distractions que causeroit le nombre excessif des visites.

Elles sont instruites avec douceur, distribuées en différentes classes, subdivisées en brigades. L'honneur, le plaisir d'avoir bien fait, marqué par un ruban qui distingue les plus sages, est leur récompense ; la honte, presque l'unique châtement. On ne force point leurs talents : on aide

H iij

leur naturel. On leur enseigne, on leur inspire la vertu. Tout ce qu'elles lisent, tout ce qu'elles voyent, tout ce qu'elles entendent, les remplit de sentiments convenables à leur naissance, à leur état. On leur apprend l'Histoire ancienne & moderne, la Géographie, la Musique, le Dessin. On forme leur style par de petites compositions; on cultive leur mémoire; on les corrige des prononciations de Province. On donne de la modestie, du naturel, de la noblesse à leurs manières. On ne les applique qu'aux choses pour lesquelles leur penchant se décide: & comme le travail est perpétuel, & que tout est instruction jusqu'au plaisir, on en adoucit la fatigue par la variété: & les jours coulent avec rapidité & sans ennui. Point de ces prédilections qui mettent la désunion dans les écoles, qui font haïr celles qui en sont les objets, & dégoûtent celles qui ne le sont pas: point de ces familiarités, qui, en violant les loix de la bienséance, rompent les liens d'une solide amitié. On cultive leurs talents; on laisse aller leurs graces. On ne leur apprend point à plaire; mais à penser, à s'aimer, à s'occuper, à servir Dieu. On ne rétrécit point leur ame, en la remplissant des minucieuses pratiques de

la dévotion : on la pâtrit des grands principes des vertus morales & des vertus Chrétiennes.

Le soin qu'on prend de leur santé, est extrême dans leurs maladies : elles sont traitées avec une attention, un zèle, une humanité qui ne leur permettent pas de regretter la maison paternelle, & qui leur font aimer l'infirmerie.

Les Dames remplissent le vœu particulier d'éducation, avec une application & une capacité supérieure. Dans nulle autre Maison religieuse, on ne voit tant de piété, d'esprit, de bon sens réunis : qualités dues à Me. de Maintenon. Pour former des maîtresses des classes, elle en fit, deux ans de suite, les fonctions avec régularité. Depuis, le bon ordre s'est toujours maintenu ; & deux cents cinquante filles sont gouvernées avec des rubans noirs ou couleur de feu.

Ce qui perpétue le système d'éducation de Me. de Maintenon dans cette Communauté, c'est le bonheur qu'elle a eu d'être toujours bien gouvernée : bonheur qu'elle doit tout entier à la liberté des suffrages que l'Institutrice mit dans l'élection des Dignitaires de la maison. Toutes les charges sont bien remplies, parce que celles qui obéissent, sont toujours dignes

de commander, & celles qui commandent, prêtes à obéir. Me. de Mornai, petite-fille du Marquis de Montchevreuil, actuellement Supérieure, a toutes les vertus de son état, & tous les talents de sa place... J'écrivois ceci (1) il y a trois ans. Me. du Han vient de lui succéder. Les qualités d'une Dame de St. Louis sont les qualités de toutes.

Mlle. d'Aubigné y fut élevée. Mlle. de Blois y passa quelques semaines, y fit une retraite, & y reçut la Confirmation. La mere du Roi, encore enfant, y alloit passer les Mardis & les Mercredis, & n'en sortoit que plus aimable.

Une Princesse Allemande de la Maison Palatine, appelée la Princesse de Veldens, avoit été ruinée dans la désolation du Palatinat. Elle fut que s'il y avoit auprès de Louis XIV un cœur féroce qui donnoit des conseils violents, il y avoit aussi une ame qui savoit l'attendrir sur le sort des malheureux. Elle vint en France avec deux de ses filles, & fit une partie du chemin à pied. On eut des preuves qu'elles étoient parentes de Me. la Dau-

(1) La date de la première édition, est de l'année 1756.

phiae. Me. de Maintenon les traita avec toute l'honnêteté possible. La cadette, appelée la Princesse Cristine, demanda d'entrer à St. Cyr. Elle y prit l'habit de la classe verte, & y est morte Religieuse. La mere eut une pension, & ces mots de la bouche du Roi : » Madame, il n'y a » que le plaisir de vous faire du bien par » moi-même, qui puisse me dédomma- » ger du mal qu'on vous a fait à mon » insu. »

Ici, Manseau interrompant son récit, s'écrie : *Oh! que de bonnes œuvres j'aurois à raconter, si Me. de Maintenon ne les avoit ensevelies dans l'oubli, les unes en les faisant elle-même, les autres en m'ordonnant de les taire à jamais! Que d'enfants, que de veuves, que de familles soulagées par elle! Que de filles retirées du vice! que d'Officiers dédommagés des refus des Ministres! Je n'aurois jamais fait, s'il m'étoit permis de dire tout ce que j'en sais. Mais, s'il plaît à Dieu, tout ce bien ne sera pas perdu pour l'édification publique : l'histoire conservera une partie des vertus de cette inimitable Dame : elle dira qu'elle ne fut près du Roi que pour l'engager à secourir les misérables; qu'elle ne pensa jamais à elle-même; que la vénération de Louis le Grand augmenta tous les jours. Elle dé-*

ve'oppera ce fonds de vertu que je ne puis qu'admirer ; elle ne taira point sa tendresse pour St. Cyr, & tout le bien qu'elle y a fait. Voilà donc enfin une Dame estimée de ses valets !

St. Cyr étoit son unique passion. Souvent elle y arrivoit dès six heures du matin , pour être présente au lever des Demoiselles. Elle ne dédaignoit ni de les peigner , ni de les habiller. Elle suivoit toute la journée la même classe , pour voir s'il n'y avoit rien à corriger , à reprendre : & cette assiduité duroit , jusqu'à ce que la classe fût parfaite. Elle ne comptoit pour rien la peine , l'ennui , l'importunité. Quoique toute entière à ce qu'elle faisoit , elle paroissoit être par-tout. Elle ennoblissoit les fonctions les plus viles , en les faisant elle-même. Tantôt elle instruisoit le Noviciat , ou donnoit aux Religieuses des leçons de spiritualité qui étonnoient les plus mystiques : tantôt dans les Offices , elle excitoit au travail les Converses par son exemple. Sortant un jour de la cuisine pour aller à une grande cérémonie :

» Mais , Madame , lui dit-on , vous ne
 » sentirez pas le musc. Oui , répondit-
 » elle , mais qui croira que c'est moi ? »

Elle écartoit tout ce qui pouvoit alté-

rer cette pureté de mœurs qui devoit distinguer sa maison. Me. de Dangeau s'étant récriée sur la beauté d'une Dame, Me. de Maintenon ne la ramena de cinq ans à St. Cyr. Cette Dame étoit la seule qui fût belle : le Marquis de Louvois les ayant vues rassemblées : » Que d'argent dé-
 » pensé ! dit-il ; encore si c'étoit pour de
 » jolis minois. »

Les Demoiselles furent veillées avec tant de soin, qu'on n'y connut point ce vice de tous les Colleges, où les enfants, garantis d'une corruption étrangère, ne le sont pas d'une corruption mutuelle. Quelques-unes étant malades d'application, Dodart, bon Janséniste quoique Médecin, proposa pour remède les divertissans écrits de Port-Royal : » Ah ! Monsieur, répondit-elle avec vivacité, j'ai
 » me mieux qu'elles meurent. » Elles seroient mortes d'ennui.

Elle voulut que ses filles ne fussent pas moins économes que désintéressées ; qu'elles fussent se refuser tout à elles-mêmes conformément à leur vœu, & qu'elles donnassent avec abondance aux Demoiselles conformément à leurs obligations. Elle établit qu'on ne donneroit jamais à manger à personne ni au parloir ni ailleurs ; par-là, elle diminua le nombre

des visites, toujours incommodes, quelquefois dangereuses, & pour le moins inutiles. Sans cette regle, St. Cyr seroit devenu un cabaret. Le Comte d'Aubigné dînant avec le P. Bourdaloue qui devoit y prêcher, lui dit : » Au moins, mon » Pere, ne comptez pas sur la collation : » St. Cyr est la maison de Dieu ; l'on » n'y mange, ni l'on y boit. On ne » réuffit pas en tout, reprit Me. de Main- » tenon : l'instruction est notre fort, & » notre foible l'hospitalité. » Les pauvres profiterent de ce que les parents de trois cents personnes auroient englouti sans fruit.

L'orgueil si souvent reproché à Saint-Cyr, & aujourd'hui avec si peu de raison, se glissa parmi les jeunes Demoiselles. Madame de Maintenon l'apperçut & le reprima. Les élèves furent employées à des ouvrages grossiers ; & n'étant pas maîtresses de se choisir un état, elles apprirent à n'en dédaigner aucun. Elle vouloit qu'elles fussent laborieuses, & non pas surchargées ; elle les vouloit occupées, mais pas qu'on en fit des ouvrières. La meilleure leçon de travail étoit son exemple. Elle n'étoit pas un moment oisive, même avec le Roi. » Le travail des mains, disoit-elle, est la pénitence que Dieu a im-

» posée à l'homme pêcheur. » Ses domestiques même n'étoient jamais désœuvrés. On travailloit dans son anti-chambre ; dans toutes les autres on jouoit : son portier , car elle n'eut jamais de Suisse , quittoit son métier pour répondre avec civilité aux importuns ; on n'étoit point annoncé chez elle par un valet de chambre arrogant & ennuyé ; tout dans sa maison , car elle n'eut jamais d'hôtel , respiroit l'amour du travail , & les pauvres & les heureux , pour qui seuls s'ouvroit la porte la plus grattée de l'Europe , aux uns , par goût , aux autres , par bienfaisance , voyoient , en entrant , la première Dame de la Cour dictant une lettre , & faisant tourner le fuseau , avec une activité qui sembloit consoler les premiers de leur misère , & reprocher aux autres leur éternelle oisiveté... L'indolente Duchesse se moque de ces détails : l'inutile bel-esprit m'accuse de partager le ridicule & l'imbécillité qu'il attache à ces minucies ; le politique , indigné de trouver des vertus où il se flattoit de trouver des crimes , jette le livre de dépit. Mais que dit ce Sage , à qui je le dédierois , si je n'étois aussi sûr de sa modestie que de son indulgente amitié , cet homme , en qui tout est simple &

grand , tour-à-tour occupé à tailler les arbres de Montesquieu , & à donner des loix à l'Univers ? Ces petiteſſes lui plairoient dans toutes les femmes , & le ravifſent dans la femme de Louis XIV.

L'orgueil , toujours terraffé & toujours renaiffant , ſe reproduifoit ſous le nom de dignité dans les ſentiments. » Mes enfans , diſoit Me. de Maintenon , ne ſoyez point glorieuſes ; je le ſuis affez pour vous. » Elle s'accuſoit de tous les défauts de ces filles : » Nous avons voulu de l'eſprit , & nous avons fait des Rhétoriciennes ; de la dévotion , & nous avons fait des Quiétifſtes ; de la modeſtie , & nous avons fait des précieuſes ; des ſentiments élevés , & l'orgueil eſt au comble. » Les Demoifelles devinrent humbles à force d'être humiliées ; on les conduifit par les routes battues ; on exila ſi bien l'eſprit , qu'une maîtrefſe de clafſe dit à Me. de Maintenon : » Soyez tranquille , Madame , les rubans jaunes n'ont pas le ſens commun. »

Son goût pour St. Cyr paroifſoit ne pouvoir devenir plus vif , & le devenoit tous les jours. Plus elle y faiſoit de bien , plus elle vouloit y en faire. Environnée de tous les plaiſirs de la Cour , elle trouvoit mille prétextes pour les quitter.

St. Cyr la consolait de tous ses ennuis. Elle ne craignoit point, en s'éloignant du Roi, de le trouver à son retour moins empressé, ou moins complaisant; elle n'avoit point cette curiosité pour les affaires, qui appréhende toujours d'en perdre le fil. Elle haïssoit les voyages de Fontainebleau, parce qu'ils la séparoient trop long-temps de sa famille; car elle disoit souvent, qu'elle n'en avoit d'autre que St. Cyr. » Quand me verrai-je, écrivoit-elle à la Supérieure, à cette grande table, où, environnée de toutes mes filles, je me trouve plus à mon aise qu'au banquet royal? » De tous les vers faits à sa louanges, les quatre plus mauvais furent les seuls qui lui plurent, parce qu'elle y trouva St. Cyr.

*Elle voit les honneurs avec indifférence :
Son cœur de vains desirs n'est jamais combattu :
Sa maison même de plaisance
Est une école de vertu.*



C H A P I T R E X V.

Esther. Athalie. Racine.

ATtentive aux progrès de ses jeunes filles , elle composa des conversations qui les portoient à la vertu , rectifioient leurs idées , & leur facilitoient un récit. Ce sont des Dialogues charmants : le ton en est soutenu , l'expression juste & nette , le sujet agréablement discuté. Elles ont été imitées par Madame de Glapion , qui a fort approché de son modele , & par M. Collo , Curé de Chevreuse , qui s'en est fort éloigné.

Les Demoiselles les apprenoient à l'envi , & les récitoient avec tant de naturel & d'esprit , qu'on auroit dit que c'étoient des conversations faites sur le champ. Le Roi repassant un jour par les jardins où la Communauté étoit à la promenade , on leur en fit répéter quelques-unes devant lui ; il en parut fort content. Celles qui ne purent réciter , marquerent la joie qu'elles avoient de voir le Roi , les unes par des vers qu'elles chanterent à sa louange , les autres , par de petits com-

pliments où se peignoit la naïveté de leur âge.

La Supérieure leur avoit appris à déclamer ; elles jouèrent entre elles les Tragédies de Marianne , de Polieucte , d'Alexandre , d'Iphigénie. Madame de Brinon en avoit fait une elle-même , détestable à la vérité , mais composée , apprise , & jouée en quinze jours. On avoit dressé un théâtre. Ces jeux plurent à Me. de Maintenon , qui crut que ces divertissements porteroient ses élèves à la vertu , & les formeroient à la politesse.

Elles jouèrent ensuite Andromaque. Soit que les Actrices fussent mieux choisies , soit qu'elles commençassent à prendre des airs de Cour dont elles voyoient de temps en temps ce qu'il y avoit de meilleur , cette pièce ne fut que trop bien représentée , au gré de Me. de Maintenon , qui craignit que cet amusement ne produisît des effets opposés à ses vues. Elle écrivit à Racine : *Nos petites filles viennent de jouer votre Andromaque , & l'ont si bien jouée , qu'elles ne la joueront de leur vie , ni aucune autre de vos pièces.* Elle le pria de lui faire dans ses moments de loisir , un poëme moral ou historique , mais dialogué : il falloit que l'amour en fût banni ; cet ouvrage pouvoit être im-

punément contre les regles ; il resteroit enseveli à St. Cyr ; il suffisoit qu'il instruisît, & qu'il amusât des enfants.

Cette lettre agita fort Racine. La dévotion, le Roi, l'intérêt l'avoient tiré de la poésie où il excelloit, pour le jeter dans l'Histoire, où vraisemblablement il eût peint en Poëte & conté en Courtisan. Il vouloit plaire à Madame de Maintenon ; le refus étoit impossible à un homme duquel le Roi avoit dit en le voyant avec Cavoye : *Racine veut paroître homme de Cour, & Cavoye, homme d'esprit.* Mais il avoit une grande réputation à soutenir ; il étoit effrayé de la délicatesse de goût que ses Ouvrages avoient donnée au Public. Corneille, son maître, après avoir quitté la scene, n'y avoit reparu que pour y être hué ; Racine, moins grand, craignoit une plus grande chute. D'un autre côté, s'il avoit renoncé au théâtre, il l'aimoit encore. Les Jansénistes l'en avoient arraché malgré lui : une Dame plus austere qu'eux le rendoit à sa passion ; & quand il consultoit ses forces, il jugeoit qu'elles n'avoient pas encore été toutes déployées : il n'avoit encore fait que Phedre ; & Corneille avoit fait Rodogune & Héraclius. Despréaux le conjuroit de résister

au Démon de la Poësie : ce Démon parloit mieux ; il gagna la victoire. Racine trouva dans l'Histoire d'Esther, tout ce qu'il falloit pour plaire à Me. de Maintenon, sans déplaire au Docteur Arnauld. Despréaux envisagea ce sujet, comme si propre au temps & au lieu, qu'il l'exhorta de le traiter, & de venger dans une piece réguliere les chœurs du Drame Grec.

Madame de Maintenon fut charmée du premier Acte. L'Histoire d'Esther étoit la sienne. Moreau fit la musique des chœurs. Racine, aussi bon Acteur qu'excellent Poëte, instruisit les Actrices ; & après bien des essais, trouva dans Madame de Caylus un Assuérus admirable, & dans Mademoiselle de Glapion, un Mardochée, plein d'ame & de sentiment. Mlle. de Veillenne eut le rôle d'Esther : il convenoit à sa figure & à ses graces ; Mademoiselle d'Abancourt, celui d'Aman ; Mademoiselle de Marfilly, celui de Zarès ; & la Maison-fort, que le Roi appelloit la gracieuse Chanoinesse, celui d'Elise. On fit un joli théâtre ; les habits furent magnifiques, & les décorations de goût. Beria, décorateur des spectacles de la Cour, fut chargé de l'exécution. Les Actrices firent à Versailles deux répétitions devant le Roi.

(1) On n'admit à la première représentation que les principaux Officiers qui suivent le Roi à la chasse. Racine avoit fait & une bonne pièce & de bonnes Actrices. Madame de Caylus, qui doubloit tantôt Mademoiselle de St. Osmane, & tantôt Mademoiselle de Laftic, jouoit, à ravir, le personnage de la Piété dans le prologue, & ensuite le rôle d'Assuérus. Cette innocente troupe sembloit faite pour ces sentiments pieux, qui depuis révolterent dans la bouche des Comédiennes. Une Actrice manqua de mémoire : Ah ! Mademoiselle, s'écria Racine, voilà une pièce perdue !

Le Roi, à son souper, ne parla que d'Esther. Monseigneur, Monsieur, tous les Princes demanderent à la voir. Les applaudissements redoublèrent.

La prière d'Esther enleva tout le monde : tout en parut beau, grand, traité avec dignité : les chœurs parfaits. Mr. le Prince y pleura. Dans la ferveur de la première admiration, on mit Esther au-dessus de Phedre, & les Actrices, au-dessus des Raisins, des Chammêlés. Le Roi dit en sortant à Madame de Maintenon, qu'il n'y manquoit que les Dames de St. Louis, qui, plus avides de prières que de

(1) 8 Février 1689.

spectacles, étoient la plupart à l'Eglise.

La troisieme représentation fut consacrée aux personnes pieuses, telles que le Pere de la Chaise, quelques Evêques, & douze ou quinze Jésuites, auxquels se joignirent Madame de Miramion, & ses plus distinguées dévotes. Madame de Maintenon vouloit se rassurer sur les scrupules qu'elle prévoyoit. » Aujourd'hui, dit-elle, on ne jouera que pour les Saints. » Les Saints applaudirent comme les autres, & souhaiterent que toutes les Tragédies ressemblassent à Esther.

Le Roi y mena ensuite les Courtisans: ils admirerent de bonne foi. Madame de Maintenon fut importunée de tous côtés: il y avoit deux mille aspirants, & il n'y avoit que deux cents places. Une Comédie de Couvent devint l'affaire la plus sérieuse de la Cour. Les Secrétaires d'Etat quittoient leurs occupations les plus pressées, pour voir Esther; les Ministres disgraciés (1) rentroient en faveur après l'avoir vue: la Maréchale d'Estrées (2) qui ne l'avoit point louée, se justifia de son silence comme d'un crime. C'étoit

(1) M. de Pomponne.

(2) Voyez les Lettres de Sévigné, 1689.

une fureur ; on montrait de la jalousie. Le Roi faisoit une liste comme pour le voyage de Marly. Il entroit le premier ; & se tenant à la porte, la feuille à la main, la canne levée de l'autre, comme pour former une barriere, il y restoit jusqu'à ce que tous les nommés fussent entrés. Il ne souffroit point qu'aucun de sa suite s'écartât ; il donnoit l'exemple de la modestie convenable au lieu : la Dame Portiere étoit fort belle ; il la remercia toujours de sa politesse, & personne n'osa lui parler de ses graces. Les Actrices, moins occupées des leurs que du personnage, récitoient derriere les coulisses le *Veni Creator*, pour intéresser le St. Esprit à leurs succès. Cependant elles charmoient les spectateurs ; le Duc de Villeroi se passionnoit pour Madame de Caylus, dont le mari étouffoit d'admiration & de jalousie : le Marquis de Villette couvroit mal ses feux naissants pour Mademoiselle de Marsilly, qui le rendit heureux, & que depuis Bolingbroke rendit si infortunée : Mlle. de Choiseul avoit trente amants, dont un devint son époux. Mlle. de St. Osmane, aux grands yeux, au teint vermeil, au visage arrondi, allumoit dans tous les cœurs des sentiments qui depuis... Elle

ne vouloit alors plaire qu'à Madame de Maintenon. Mais Mlle. de Glapion, destinée à mépriser le monde, & à gouverner St. Cyr, entroit dans son rôle avec tant d'intelligence, qu'on oubloit l'Actrice, & qu'on ne voyoit que Mardochée.

Le Roi & la Reine d'Angleterre voulurent voir la piece nouvelle. Le spectacle fut encore plus beau : les Actrices, couvertes de pierreries, l'orchestre formé des meilleurs Musiciens du Roi. Jamais sujet ne fut plus heureusement choisi. Imitateur des anciens, qui mêloient dans leurs pieces les événements de leur temps, Racine avoit fait entrer dans la sienne le tableau de la Cour & des Spectateurs ; & cependant il avoit conservé dans leur intégrité, des faits tirés d'un livre trop respectable, pour pouvoir être altérés. Il avoit plu en dépit d'Aristote, en versifiant, comme il le dit lui-même, les scenes que Dieu avoit préparées. Jamais Poète n'eut un parterre plus brillant : tout ce que l'Europe avoit de plus grand, Versailles, de plus ingénieux, Paris, de plus délicat, y étoit rassemblé. On le voyoit sur le Théâtre, rayonnant d'une joie vive, mais modeste : Despréaux, à côté de lui, déridant son front jaloux & triste.

& s'enivrant de la gloire de son ami :
 Me. de Montefpan & Louvois confon-
 dus dans la foule , fe cherchant des yeux ,
 fe retrouvant fur la fcene fous les noms
 de Vafthi (1) & d'Aman , (2) honteux
 de paroître dans un lieu où on leur porte
 le dernier coup , rougiffant & battant
 des mains ; le Roi & la Reine d'Angle-
 terre , ravis qu'on peignoit le St. Pere ,
 qui avoit contribué à les détrôner , com-
 me un aveugle à qui le Diable avoit
 crevé les yeux : (3) Louis , un peu con-
 fus de l'impie plainte de la Piété , qui
 faisoit valoir à Dieu fon exactitude &

(1) Sans doute on t'a conté la fameufe dif-
 grace

De l'altiere Vafthi dont j'occupe la place :
 Comment le Roi contre elle enflammé de dépit ,
 La chaffa de fon Trône ainfi que de fon lit.
 Mais il n'en put fitôt effacer la penfée :
 Vafthi régna longtems dans fon ame offensée.

(2) On attribuoit à M. de Louvois un propos
 qui avoit donné lieu à ces Vers.

Il fait qu'il me doit tout , &c.

(3) Et l'Enfer couvrant tout de fes voiles fu-
 nebres

Sur les yeux les plus faints a jetté fes ténèbres.

son recueillement à la Sainte Messe, (1) mais charmé de se reconnoître dans la fierté d'un Roi de Perse, dans son amour pour la justice, dans sa tendresse pour Esther : Madame de Maintenon, auprès de lui sur un tabouret, attentive à toutes ses questions, exposée à tous les regards, les soutenant tous avec modestie & avec majesté, dissimulant, par une joie ouverte sur les succès de ses élèves, celle que lui donnoient des applications toutes flatteuses. Le triomphe d'Esther étoit le sien. Elle étoit, lui disoit-on, cette Esther, qui a puisé les jours dans la race profrite ; qui, par sa vertu seule, captive un Roi puissant ; cette Esther, qui, dans sa retraite, s'occupe à cultiver ces jeunes & tendres fleurs transplantées, & qui, lassé des vains honneurs, met toute sa gloire à s'oublier elle-même. Afluérus ne lui parle jamais de sa beauté, de ces appas, que Racine favoit si bien décrire : il ne songe qu'à des qualités plus estimables : *Je*

(1) De ta gloire animé lui seul de tant de
Rois

S'arme pour ta querelle, & combat pour tes
droits, &c.

Baiser avec respect le parvis de tes temples,

*Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle
grace ,
Qui me charme toujours , & jamais ne me
lasse :
De l'aimable vertu doux & puissants at-
traits.*

A table il lui dit :

*Oui , vos moindres discours ont des graces
secrettes :
Une noble pudeur à tout ce que vous faites
Donne un prix que n'ont point ni la pour-
pre ni l'or.*

Cette Juive qui aimoit ses anciens freres , & qui n'osoit les protéger , étoit un autre trait de Me. de Maintenon , qui , avec le caractère le plus doux , laissa opprimer les Protestants. Les Huguenots proscrits étoient les Juifs exterminés : on osoit applaudir ce vers :

Et le Roi trop crédule a signé cet édit.

Et celui-ci :

*On peut des plus grands Rois surprendre
la justice.*

La flatterie avoit tant loué la vigilance du Roi, le grand Arnauld avoit été si généralement traité d'insolent pour avoir dit que Louis le Grand pouvoit se tromper, que cette vérité simple & éternelle fut regardée comme un trait neuf & hardi. On fit encore d'autres applications : on vit dans cette tragédie mille choses que l'Auteur n'avoit pas pensé à y mettre en la faisant, & qu'il n'apperçut pas après l'avoir faite.

(1) Ce divertissement continua jusqu'au Carême, qui vint à propos soulager Me. de Maintenon, accablée de gloire, de fatigue & de plaisir. Ce spectacle n'empêchoit pas que les constitutions de St. Cyr ne s'observassent avec la même exactitude : les Professes étoient aussi recueillies, que si ces jeux eussent été exécutés à cent lieues d'elles : elles y avoient un banc séparé, où elles alloient rarement.

Racine voulut dédier sa piece à Me. de Maintenon, qui, loin d'être tentée pour l'encens le mieux apprêté, le pria de ne pas même la nommer dans la Préface. Quand Esther fut imprimée, le charme

(1) 26 Février.

se dissipa. Elle parut froide à la lecture : beaucoup de vers foibles : point ou peu d'action : trop d'exactitude à suivre le narré du St. Esprit : trop peu de fidélité aux préceptes de l'art. » L'impression, » dit le Duc de la Feuillade, est une requête civile contre l'approbation publique. » Paris, qui n'aime point que la Cour ait tant de plaisir sans lui, jugea sévèrement Esther. Les amis de Racine dirent en vain qu'elle avoit plu à tout ce que le Royaume avoit de plus connoisseur. A la Cour, leur répondoit-on, il n'y a qu'un suffrage, le suffrage de celui ou de celle à qui tout le reste veut plaire. » Pourquoi, s'écrioit Racine, pourquoi m'y suis-je exposé, pourquoi m'a-t-on détourné de me faire Chartreux ? » Je serois bien plus tranquille. » Mille louis le consolèrent.

En 1721, les Comédiens donnerent Esther, & ne la donnerent qu'une fois. Un homme d'esprit (1) en conclut que la piece est très-mauvaise. Esther ne reparut plus, parce qu'elle parut sans chœurs : c'étoit une femme à qui on avoit ôté ses

(1) Siecle de Louis XIV, tome II, édit. de Berlin.

plus beaux ornements. Esther n'inspira que de l'ennui, parce qu'elle fut jouée par des personnes qui n'étoient pas faites pour elle. Représentée par les Actrices de St. Cyr, elle auroit excité les mêmes transports : il falloit cette naïveté, ces voix pures, ces ames innocentes pour lesquelles Racine avoit travaillé : médiocre au théâtre du fauxbourg St. Germain, Esther est un chef-d'œuvre à celui de St. Cyr. On va l'y remettre cet hyver. (1) : l'auguste assemblée à laquelle on n'a pu la refuser, n'en jugera point par le jeu. On n'a déclamé depuis si long-temps à St. Cyr, qu'il seroit bien étonnant que le goût de la déclamation s'y fût conservé. La dévotion se réconciliera peut-être enfin avec des amusements que le grand Bossuet ne condamne point.

Le public impartial, ajoute Mr. de V., ne vit qu'une aventure sans intérêt & sans vraisemblance, un Roi insensé, qui a passé six mois avec sa femme sans savoir qui elle est, & qui ayant, sans le moindre prétexte, donné ordre de faire égorger toute une nation, fait ensuite pendre son favori tout aussi légèrement. Analyse injuste : le pu-

(1) *Ibid.*

blic ne vit point cela : car le public étoit Chrétien. On lui présentoit un fait intéressant & miraculeux, d'après un Livre admis comme divin : il ne discutoit point l'action, parce qu'on ne discute pas ce qu'on regarde comme démontré. Paris étoit à l'égard d'Esther, dans la même position qu'Athènes à l'égard d'Iphigénie remplacée par une genisse, ou de toute autre pièce dénouée miraculeusement après avoir été miraculeusement conduite. Il suffisoit d'offrir au François, comme au Grec, un spectacle conforme à ses idées de Religion & de Théologie.

Quoi qu'il en soit, le Roi goûta si fort Esther, que Racine eut ordre de composer une autre pièce pour l'année suivante. Il s'en défendit sur le peu de loisir que lui laissoit l'histoire de Sa Majesté : on n'y eut aucun égard. La véritable raison de la répugnance du Poëte, étoit la difficulté de tirer de l'Histoire sainte un sujet aussi heureux. Madame de Sévigné ne croyoit pas la chose possible. Mais Racine trouva dans le quatrième Livre des Rois une action intéressante, & assez de matière pour se passer d'amour, d'épisodes, & de confidents. Il répara la simplicité de l'intrigue, le manque d'une grande passion, par l'élégance de la Poé-

lie, la vérité des sentiments, l'usage heureux des sublimes traits de l'Écriture. Il lut sa pièce à Me. de Maintenon, & sur son visage froid ou ému, suivant les situations, l'effet qu'elle produiroit dans tous les cœurs : quand il en fut à ce vers :

Elle flotte, elle hésite, en un mot, elle est femme,

elle ne put se défendre d'un léger mouvement de déplaisir, qui disoit qu'elle l'étoit encore un peu elle-même.

Mr. Durand, Supérieur de Messieurs de St. Lazare, & grand ennemi des spectacles, secouoit la tête en entendant répéter Athalie, & menaçoit d'écrire & de prêcher contre ce divertissement. Le Musicien assuroit le Censeur, que cet Ouvrage étoit saint, & lui opposoit la licence du Théâtre de la Foire St. Laurent, que sa compagnie avoit fait construire pour les scènes les plus indécentes. La crainte s'empara des esprits, & mit de la tiédeur dans cet exercice. On répéta sans goût Athalie : on aprit sans émulation la Jephthé de Boyer & de l'Abbé Têtu. D'abord Racine en fut piqué, & soutint que sa pièce étoit propre à inspirer la vertu. Le Lazariste lui prouva que la Tragédie la plus

sainte suffisoit pour le damner. Racine le crut, & auroit brûlé Athalie comme indigne d'un Chrétien, si son fanatisme n'eût été réprimé par Me. de Maintenon : tant il est vrai que rien n'est plus sot que l'homme d'esprit !

Hebert, Curé de Versailles, traversa beaucoup ces plaisirs innocents (1). A une assemblée de Dames de la Charité, où Me. de Maintenon assistoit très-régulièrement, le discours, avant la conférence, tomba sur la Tragédie d'Esther. La flatterie renchérissoit sur tous les éloges qu'accordoit la vérité. Le Curé attendoit en gémissant le moment de parler. Me. de Maintenon rapporta d'un air satisfait le nom de tous les Religieux qui avoient été spectateurs, ou qui demandoient à l'être. » Il n'y a plus que vous, Monsieur, » dit-elle au Curé, qui n'ayiez pas vu » cette piece : ne vous y verrons-nous » pas bientôt ? » Hébert répondit par une profonde révérence. » Mais, dit Me. de » Maintenon, repliquant au silence éner- » gique du Curé, le P. de Chamilly, » de l'Oratoire, vénérable par son âge

(1) Mém. manuscrits d'Hébert, Evêque d'Agen, depuis la page 212 jusqu'à la page 237.

» & par sa piété, brigue une place à no-
 » tre parterre. Je voudrois bien, ajouta-
 » t-elle en regardant Hébert, y aller au-
 » jourd'hui en si bonne compagnie. Je vous
 » supplie de m'en dispenser, repartit Hé-
 » bert en commençant son exhortation."

Dès qu'elle fut achevée, Mesdames de Chevreuse & de Beauvilliers gronderent le Curé de ce refus public. » Vous avez,
 » lui dirent-elles, mortifié Me. de Main-
 » tenon. Voir Esther, est une faveur fol-
 » licitée : on vous y invite, & vous re-
 » fûsez du ton le plus désapprobateur. On
 » n'aura plus la même confiance en vous :
 » on vous croira outré sur la morale :
 » vous serez redouté comme le censeur
 » des Evêques : vous perdrez un crédit
 » utile à votre zele. "

Mes raisons, interrompit Hébert, ne
 » sont pas de vains scrupules : je vous en
 » rendrai compte, & j'en ferai juge Me.
 » de Maintenon elle-même : si elle me
 » condamne, je me rendrai volontiers. "

Le soir même il lui dit : » Vous con-
 » noissez, Madame, mon respect pour
 » vous ; mais vous savez aussi combien
 » je déclame en chaire contre les spec-
 » tacles. Esther n'est point comprise dans
 » cette proscription. Pourquoi donc, in-
 » terrompt-elle, refusez-vous de l'en-

» tendre? Le peuple, reprit le Curé, ne
 » fait pas quelle différence est entre cette
 » comédie & une autre. J'irai : il croira
 » plutôt à mes actions qu'à mes paroles.
 » La réputation d'un Ministre de J. C.
 » est trop délicate, pour la sacrifier à la
 » complaisance ou à la curiosité. Hé!
 » pensez-vous qu'il soit décent à des Prê-
 » tres d'assister à des jeux exécutés par
 » de jeunes filles, bien faites, aimables,
 » fixées pendant deux heures entières?
 » C'est s'exposer à des tentations. Des
 » Courtisans m'ont avoué que leurs pas-
 » sions étoient plus viviment émues par
 » la vue de ces enfants que par celle
 » des Comédiennes. L'innocence des vier-
 » ges est un attrait plus dangereux que
 » le libertinage des prostituées. Le vice
 » profane tout.

» Mais du moins, lui dit Me. de Main-
 » tenon, vous ne condamnez pas ces di-
 » vertissements si utiles à la jeunesse? Je
 » crois, répondit-il, qu'ils doivent être
 » pros crits de toute bonne éducation.
 » Votre grand objet, Madame, est de
 » porter vos élèves à une grande pureté
 » de mœurs : n'est-ce pas détruire cette
 » pureté, que de les exposer sur un théâ-
 » tre aux regards avides de toute la Cour?
 » C'est leur ôter cette honte modeste, qui

» les retient dans le devoir : une fille re-
 » doutera-elle un tête-à-tête avec un
 » homme , après avoir paru hardiment
 » devant plusieurs ? les applaudissements
 » que les spectateurs prodiguent à la
 » beauté , aux talents de ces jeunes per-
 » sonnes , leur inspirent de l'orgueil. Je
 » ne puis , en exerçant un ministère qui
 » combat toutes les passions , me défen-
 » dre de la vaine gloire de prêcher de-
 » vant mon Souverain. Comment des en-
 » fants se préserveroient-ils d'une vanité
 » si naturelle ? »

» Cependant , dit Me. de Maintenon ,
 » ces exercices sont autorisés de tout temps
 » dans tous les Colleges. On ne peut ,
 » repliqua le Curé , en rien conclure pour
 » les Colleges des filles. Les garçons sont
 » destinés à remplir des emplois qui les
 » obligent de parler en public : un hom-
 » me de Robe , un homme d'Eglise , un
 » homme d'Epée ont également besoin
 » de l'exercice de la déclamation. Les fil-
 » les sont destinées à la retraite , & leur
 » vertu est d'être timides ; leur gloire ,
 » d'être modestes. Je ne parle point du
 » temps qu'emportent les rôles qu'il faut
 » apprendre , des distractions que donne
 » le charme des vers , de l'orgueil de cel-
 » les qui jouent , de la jalousie de celles

» qui ne jouent pas, des airs de hauteur
 » qu'on prend au théâtre, & qu'on ne
 » quitte pas dans la société, de mille cho-
 » ses contraires à l'esprit de votre éta-
 » blissement. Je ne dis plus qu'un mot :
 » Tous les Couvents ont les yeux attachés
 » sur St. Cyr : par-tout on suivra l'exem-
 » ple que St. Cyr aura donné. On se las-
 » sera des piéces de piété : on en jouera
 » de profanes. On invitera des laï-
 » ques à ces spectacles. Dans toutes les
 » maisons religieuses, au-lieu de former
 » des Novices, on dressera des Comé-
 » diennes. »

» J'entre dans tout cela, dit Me. de
 » Maintenon ; mais St. François de Sales
 » est moins rigide que vous. Il permet à
 » ses filles de représenter des piéces de
 » dévotion. » Il est vrai, réprit Hébert ;
 » mais ce grand Saint ne le leur permet
 » qu'entre elles, rarement, & dans l'inté-
 » rieur du Monastere. A la Visitation,
 » c'est un amusement privé : à St. Cyr,
 » c'est un spectacle public. »

Ces raisons ébranloient Me. de Main-
 tenon ; mais l'Abbé Gobelin, Fénelon,
 Mrs. Tiberge & Brisacier avoient approu-
 vé Esther : l'Abbé Desmarais ne s'en étoit
 pas plaint : de sorte qu'Athalie alloit être
 jouée. A cette nouvelle, les dévots &

les beaux-esprits s'allarmerent , les uns de bonne foi , les autres par jalousie. On disoit de tous côtés à Me. de Maintenon , qu'il étoit indécent de produire sur un théâtre sa niece , & des filles rassemblées de toutes les Provinces du Royaume , & que c'étoit mal répondre à l'idée qu'on avoit de l'établissement de St. Cyr. On lui écrivoit des lettres anonymes , pleines de malignité sous les apparences de zele : on accusoit Racine de Jansénisme ; on lui demandoit si elle vouloit en infecter sa maison.

La sainteté du lieu , le sujet des piéces , la maniere dont les spectateurs s'étoient introduits à St. Cyr à la suite du Roi , la justifioient assez (1). Elle eût pu dédaigner ces discours fondés sur l'envie , ou sur un zele mal entendu ; mais les raisons d'Hébert , approuvées par l'Abbé Desmarais , agirent sur elle. *Arhalie* fut jouée deux fois à Versailles devant le Roi avec l'habit de St. Cyr , dans l'appartement de Me. de Maintenon. L'action n'en parut pas refroidie. Elle produisit même alors une impression plus vive , que depuis au Théâtre de la Comédie ,

(1) Souvenirs de Me. de Caylus.

où cette piece fut défigurée par une Jofabeth couverte de rouge , par une Athalie outrée , par un Grand-Prêtre , plus capable , dit Me. de Caylus , d'imiter les capucinades du petit Pere Honoré , que la majesté d'un Prophete.

Ce ne fut qu'à la sollicitation de Leurs Majestés Britanniques , que Me. de Maintenon en permit une représentation plus brillante. Le Pere de la Chaise , Fénelon , & plusieurs Ecclésiastiques la sanctifierent par leur présence. Me. de Maintenon pria Mr. de Chartres de s'y trouver. Fénelon , son collegue & son ami , ne le persuada point. Pendant le spectacle , l'Evêque fit aux Dames de St. Louis une conférence sur l'état déplorable des Chrétiens , qui se livrent avant le Carême à des plaisirs scandaleux , & sur la nécessité de lui en faire une amende honorable par le silence & par la retraite.

Racine fut entièrement dégoûté du Théâtre. Il dit qu'il ne vouloit plus écrire que l'histoire du Roi ; mais soit qu'il craignît d'être accusé d'ingratitude s'il étoit vrai , & de reconnoissance s'il n'étoit satyrique , soit que les matériaux lui manquaissent , & qu'il crût au-dessous de lui de mettre en beau style les gazettes où les bruits de Cour , il travailla lentement

à cet ouvrage, qui, heureusement pour sa gloire, périt dans une incendie. Valincourt, le voyant près d'être consumé, donna vingt louis à un Savoyard pour l'aller querir au travers des flammes. Au lieu du manuscrit unique, le Savoyard apporta un recueil des gazettes de France. Ces gazettes, les mémoires du temps, les collections de pièces originales, le journal de Dangeau pour les nouvelles de Cour, le siècle de Louis XIV pour la partie des Arts, les écrits de divers Officiers pour les détails de guerre, les négociations de divers Ambassadeurs pour les affaires étrangères, les actes des Congrès, les lettres de Mr. de Torcy & de Me. des Ursins pour les affaires d'Espagne, peuvent consoler les curieux, de cette perte, à moins qu'on ne regrette le style de Racine & de Boileau, dont la prose n'a pourtant rien de merveilleux, ou celui de Valincourt, Ecrivain assez médiocre.

Racine fit à l'usage de St. Cyr quelques cantiques qui prouverent que le lyrique n'étoit pas son genre. On en exécuta un devant le Roi, qui, à ces vers,

Mon Dieu! quelle guerre cruelle!

Je trouve deux hommes en moi.

*L'un veut que plein d'amour pour toi ,
Je te sois sans cesse fidelle :
L'autre , à tes volontés rebelle ,
Me souleve contre ta loi.*

dit à Me. de Maintenon : » Ah ! Madame , voilà deux hommes que je connois bien. »

Dès qu'Athalie fut imprimée , on s'empressa plus à la condamner qu'à la lire. On crut qu'une pièce , où un enfant faisoit le principal personnage , n'étoit que pour des enfants. Racine fut persuadé qu'il avoit manqué son sujet : Me. de Maintenon seule soutint qu'il n'avoit rien fait de plus beau. Le goût s'étoit perdu avec le génie : les hommes supérieurs à tout leur siècle sont toujours mal jugés par lui : Racine pouvoit-il plaire à un peuple que Campistron enchantoit ?

Dès que la Régence eut rendu à l'esprit national la liberté que la dévotion lui avoit ravie , Athalie reparut , & fut reçue avec des applaudissements infinis. On fit aussi des applications , & le peuple vit dans Joas , sauvé par le Grand-Prêtre & par Josabeth , son Roi conservé par un Evêque & par Me. de Ventadour : Abner étoit Villeroy : & ainsi du reste. La famille de Racine fut fort surprise que

les Comédiens s'emparassent d'une pièce, dont le privilège appartenoit aux Dames de St. Louis : & Me. de Maintenon, que l'Archevêque de Paris ne s'oposât pas à un divertissement qui lui paroïssoit une profanation. L'année passée, les Magistrats d'Amsterdam furent plus sévères ou plus sages : ils défendirent aux Comédiens François la représentation d'Athalie, comme d'une parodie des Livres saints. Ils regarderent Phedre comme une leçon de morale, & Athalie comme un attentat à la majesté de la Religion.

Malgré l'injustice du public, Athalie avoit été jouée à la Cour par la Duchesse de Bourgogne, le Duc d'Orléans, la Comtesse d'Ayen, Mlle. d'Osmond, &c. Me. de Maintenon arrangeoit ces amusements ingénieux, parce qu'ils formoient l'esprit de la Princesse, & qu'ils désennuyoyent le Roi, dont l'ame toujours sensible, quoiqu'usée, ne connoissoit d'autre plaisir que celui des Arts, que la dévotion lui défendoit.

Me. de Maintenon, malgré la sienne, protégea toujours les talents; mais elle en exigea ces productions saintes qui rarement les rendent dignes d'être protégés. L'Abbé de Choisy, Duché, l'Abbé Têtu, Rousseau, l'Abbé Pelegrin, travaillerent

pour St. Cyr, & furent récompensés par elle. Nous lui devons Judith, Jephté, Absalon, Débora, les Stances Chrétiennes, & les Odes sacrées : mais de tous les beaux esprits, nul ne toucha plus son goût que Racine, qui répondoit à l'estime par l'admiration. » Je ne connois
 » pas, disoit-il souvent, de vertu plus
 » pure. » Elle lui fit donner une charge de Gentilhomme ordinaire (1). » J'aime
 » à le voir, disoit-elle; il a dans le commerce toute la simplicité d'un enfant;
 » tout ce que je puis faire, c'est de lire
 » Boileau : il est trop Poète. » Cependant elle en avoit été louée dans la satyre des femmes, où Despréaux disoit qu'il en connoissoit une,

*Humble dans les grandeurs, sage dans la fortune,
 Qui gémit comme Esther de sa gloire importune.*

Il l'avoit encore en vue, en parlant de celle qui ne veut pas

*Qu'à l'Eglise jamais devant le Dieu jaloux
 Un fastueux carreau soit vu sous ses genoux.*

Mais aussi imprudent dans ses propos qu'injuste dans ses écrits, il lançoit sans

(1) Manuscrits de l'Evêque d'Agen.

cesse des traits satyriques contre son premier époux, dont elle eût bien voulu qu'on ne parlât jamais devant le Roi, ni devant elle. Déclamant un jour contre la Poésie burlesque : » Heureusement , dit-il , ce goût est passé ; & on ne lit plus » Scarron , même en Province. » Racine détourna promptement la conversation , & lui dit , quand il fut seul avec lui : » Je » ne puis plus paroître avec vous à la » Cour : hier, c'étoit Don Japhet ; aujourd'hui , le Virgile travesti : ignorez-vous l'intérêt qu'elle y prend ? Hélas non ! » répondit Boileau ; mais en la voyant , » c'est la première chose que j'oublie. » Madame de Maintenon parloit souvent de son mari , & même étendoit ses bienfaits sur quelques - uns de ses parents ; mais elle n'en prononçoit jamais le nom. (1) Elle disoit , *quand j'étois avec cet homme là ; & ordinairement , quand je servois ce pauvre estropié.* Ménagemens puériles sans doute : mais elle les devoit au Roi ; tout ce que sa conduite a de grand , semble de son caractère ; tout ce qu'elle a de petit , est de sa place. Par zèle pour le bien public , elle demande à Racine un mémoire sur la misère

(1) Manuscrits de Me. de Bouju.

du peuple. Par obéissance, elle en nomme, malgré sa promesse, l'Auteur au Roi, qui, indigné que son Historien ait approfondi les défauts de son administration, lui défend de le revoir.

Madame de Maintenon ne revoit Racine que pour lui dire adieu. De-là mille idées tristes, une fièvre violente, une maladie dangereuse, un dégoût extrême pour Versailles, où il ne voyoit plus celle qui lui en adouciſſoit le ſéjour. Occupé de ſa diſgrace, il cherche ſon crime, ne ſ'en trouve point, & ſ'en fait un par ſon imprudence. Son penchant & ſon ennui le rappellent à Port-Royal, qu'il feignoit d'avoir abandonné. Il ſe dérobe ſecretement de la Cour, pour y voir ſes anciens maîtres & ſes amis. Le Roi l'apprend avec indignation; car, dit Hébert, le Janiſénisme étoit à ſes yeux le plus grand des vices. Madame de Maintenon n'oſe plus parler au Roi d'un homme odieux. Racine eſt pénétré d'un chagrin qui abrège ſes jours; un Poète ſi tendre devoit mourir d'un coup de ſentiment. Le Roi, pendant ſa maladie, envoya ſouvent ſavoir de ſes nouvelles; mais ayant appris qu'il avoit demandé par ſon teſtament d'être enterré à Port-Royal, il ne témoigna nul regret de ſa mort. Après

cela, louez les Rois, & comptez sur des amis de Cour.

CHAPITRE XVI.

Visite du Roi à St. Cyr.

LOuis ne se dégoûta point de son ouvrage. Rien ne le flattoit plus que les louanges qu'on donnoit à St. Cyr. Il fit un accueil distingué à Trevisani, Prélat Romain, qui, en voyant la maison, avoit dit : » Les Peres de l'Eglise se sont » inutilement tourmentés sur la grandeur » du *Fiat* que Dieu prononça en créant le » monde: s'ils étoient à ma place, ils ne » concevroient pas seulement jusqu'où va » le *Fiat* d'un homme. »

Il alla porter lui-même aux Dames la Bulle d'union de la manse Abbatiale de St. Denis. Le Pape, en l'accordant, avoit dit deux fois au Duc de Chaulnes : » Ecrivez à Me. de Maintenon, que c'est par » égard pour elle. Le Roi crut devoir » en cette occasion, expliquer de nouveau ses volontés. Mes intentions sont » droites, dit-il à St. Cyr; je n'ai en » vue dans cet établissement que la gloire » de Dieu, le bien de mon Royaume, » & le soulagement de ma Noblesse. Je

» les conjure , ajouta-t-il en s'adressant
 » aux Dames , & en fixant Madame de
 » Maintenon , de seconder mes vues , de
 » s'affermir de plus en plus dans la vraie
 » piété , de chérir les observances de leur
 » institut. Dès-lors , je n'aurai aucune
 » inquiétude sur l'éducation des Demoi-
 » selles , qui sont l'objet de cette œuvre.
 » Cet objet sera rempli , si les Dames
 » sont parfaites dans leur état , ou , du
 » moins , tendent toujours à le devenir."
 » Il est impossible , dit Madame de Main-
 » tenon , qu'elles ne soient pas toutes
 » d'excellentes Religieuses , après avoir
 » eu un Roi pour prédicateur."

» Ce n'est point à moi , reprit-il , d'en-
 » trer dans le détail de leurs devoirs ;
 » mais j'espère qu'à force de leur répéter
 » les motifs de cette fondation , je les y
 » rendrai fidelles. J'entends tous les jours
 » sur cela des choses qui me font plai-
 » sir ; & je n'épargnerois ni mes visites ,
 » ni mes discours , pour peu que je les
 » crusse utiles."

Madame de Maintenon lui raconta quel-
 ques traits édifiants de la piété des Da-
 mes & des Demoiselles. » Je ne suis point
 » surpris , dit le Roi , de trouver ces ver-
 » tus dans des Dames qui se sont consa-
 » crées à Dieu ; mais je les admire dans

» des enfants : je voulois qu'on fît du
 » bien ici ; il s'y en fait , & mes vœux
 » sont exaucés."

» Vous ne devez pas , Sire , dit Me. de
 » Maintenon , vous repentir de la dé-
 » pense de ce bâtiment. Ah ! répondit
 » le Roi , si la chose étoit à faire , je la
 » ferois du meilleur de mon cœur.

» Nous n'oserions nous flatter , reprit-
 » elle , que parmi tant de personnes de
 » tout caractère & de tout état , aucune
 » ne s'écarte de la vertu qu'on inspire
 » à toutes ; mais il fera difficile que
 » celles-là même , réveillées par les prin-
 » cipes qu'on aura gravés dans leur cœur ,
 » ne rentrent pas dans leur devoir. Et
 » certainement le plus grand nombre vi-
 » vra dans l'innocence. Ah ! dit le Roi ,
 » si je pouvois donner à Dieu autant
 » d'ames que je lui en ai ravies par mon
 » mauvais exemple !"

Trois Demoiselles étant attaquées de
 cette maladie , dont l'attouchement de nos
 Rois guérit , depuis que les Prêtres leur
 communiquèrent l'art de faire des mira-
 cles , le Roi voulut les toucher en par-
 ticulier. Bontems les introduisit dans le
 cabinet ; les malades se mirent à genoux ;
 le Roi entra sans bruit , les regarda fixe-
 ment , leva les yeux au Ciel , fit une

prière très-fervente, & leur mettant la main sur la joue, leur dit : *Je te touche ; Dieu te guérisse !* Le lendemain, ajoute Manseau, la plus malade des trois fut guérie sans autre secours. Tant il est aisé à l'imagination de faire des miracles, ou à la dévotion de les croire !

CHAPITRE XVII.

Visite du Nonce à St. Cyr.

M Adame de Maintenon devenoit tous les jours plus sainte. Elle acquéroit cette sévérité de mœurs, nécessaire à la fondatrice d'une maison Religieuse : son aversion pour le monde la persuadoit qu'il étoit facile d'y renoncer, & son détachement la dispoisoit à exiger de ses filles le même sacrifice. Déjà quelques-unes, abandonnées au sentiment de leur ferveur, se plaignoient du peu d'austérité de leur institut, & se faisoient Carmélites. Sainte Thérèse s'emparoit des filles les plus propres à l'éducation. Madame de Maintenon craignoit qu'après sa mort, les ferventes ne fussent séduites par un état plus parfait, & les tièdes, dégoûtées d'un

état encore trop gênant. Les Dames unies par une vie commune, par un habit uniforme, pouvoient rentrer dans le monde avec la seule dispense de l'Evêque. Que le relâchement s'introduise à St. Cyr, que le Siege de Chartres soit rempli par un Prélat de Cour, la maison se dépeuplera, les Demoiselles seront mal élevées, le Prince ne répandra plus ses bienfaits sur une maison infidelle à ses principes; & si la dotation est attaquée, le Parlement ne protégera point une communauté inutile à l'Etat. Voilà ce que Madame de Maintenon se dit mille fois. Ses craintes augmentèrent: il échut une succession considérable à une Sœur Converse. Les vœux simples ne la rendoient pas incapable d'hériter. Quelques-uns de ses parents contesterent ses droits; quelques autres la presserent de les faire valoir. La Converse aimait mieux renoncer à la succession. Son exemple pouvoit n'être pas imité; & cette liberté anéantissoit le désintéressement, en laissant une propriété qu'on vouloit exclure. Les Dames, auxquelles l'on avoit laissé croire que les vœux solennels avoient force de vœux absolus, apprirent, les unes avec douleur, les autres avec joie, toutes avec le dernier étonnement, que ces vœux ne pouvoient
acquérir

acquérir de solidité qu'en tenant aux règles anciennement instituées & approuvées par l'Eglise. Quelques Professes s'ennuierent de leur état, eurent des desirs de rentrer dans le monde, écoutèrent les conseils de ceux qui avoient intérêt à les y voir, & parurent remplir leurs devoirs comme pouvant cesser à leur gré de les remplir.

Madame de Maintenon fut affligée des raisonnements, des murmures, des sentimens de quelques Dames. Pour prévenir leur inconstance, elle voulut établir un corps de Directeurs, dont la sagesse l'assurât que la Communauté seroit du moins bien dirigée pour le spirituel après sa mort. Elle assembla son Conseil; c'étoient Messieurs de Fénelon, Desmarais, Tiberge & Brisacier, qui furent d'avis de donner la direction de St. Cyr aux Prêtres de St. Lazare. Elle les préféra comme des Ecclésiastiques qui n'ont qu'un seul esprit dans la Doctrine, perpétué par des conférences fréquentes sur la morale, d'ailleurs modestes & désintéressés. St. Cyr fut accru d'un nouveau bâtiment pour eux. Quelqu'un lui ayant demandé pourquoi elle ne choisissoit pas des Jésuites: » Je veux, répondit-elle, être maîtresse » chez moi. »

La Communauté se réveilla sur les vœux. M. de Chartres, plein de zèle, représenta qu'il en falloit d'absolus, pour y affermir l'ordre; qu'on ne pouvoit éteindre sûrement le titre d'Abbé de St. Denis, qu'en faveur d'une maison Religieuse; que d'autres Princes, d'autres Ministres pourroient être tentés de le rétablir; qu'une Communauté autorisée par le St. Siege, seroit moins sujette aux révolutions. Il alla déclarer aux Dames, que leurs vœux étant simples, elles devoient nécessairement s'attacher à quelqu'un des anciens Ordres de l'Eglise, & que le meilleur étoit celui de St. Augustin. Ce discours étoit fort dur; elles regarderent ce changement comme une nouveauté qui attaquoit également leur genre de vie, leur conscience, & leurs constitutions. Mr. de Chartres jetta les esprits dans une grande inquiétude; Madame de Maintenon reparut, & leur rendit la paix.

Le Roi n'étoit pas plus favorable à ce changement que les Dames. Il honoroit la piété des Cloîtres, sans en estimer la guimpe ni les autres ajustements & regles, qui prouvent bien plus la bizarrerie de ceux qui les ont instituées, que le détachement de ceux qui s'y soumettent. A cela se joignoit son aversion pour tout ce

qui étoit nouveau. Il répondit à Madame de Maintenon : » Que pensera-t-on ? on rira : » on dira que nous ne savons à quoi » nous en tenir ; que chaque année pré- » sente une scène nouvelle ; qu'il faut » s'attendre encore à quelqu'autre. » Madame de Maintenon déterminée , ne combattit point brusquement le goût du Roi. Elle lui laissa le temps de réfléchir sur les motifs qu'elle lui avoit exposés , avec cette indifférence apparente & cette soumission qui plaît toujours à l'autorité. Ses raisons agirent enfin ; & le Roi dit ces belles paroles : » Faisons donc un Cou- » vent : on dira que nous avons mal pris » nos mesures ; que le Peuple critique » tout ! pour nous , allons au plus grand » bien. »

Cette nouvelle allarma fort toutes les Dames. Le Noviciat étoit ce qui les effrayoit le plus ; elles craignoient d'être renvoyées ; elles regardoient ce nouvel examen comme un prétexte de les exclure. Leurs Directeurs s'assemblerent , pour délibérer sur les changements à faire aux constitutions. Les Dames répondirent , qu'on se dispensât du soin de les réformer , & qu'on proposât les innovations en plein Chapitre. Me. de Maintenon les apaisa , en leur donnant son

portrait & celui du Roi. Elle leur promit qu'elles garderoient leur habit : cet article étoit un des plus importants ; les anciennes Professes avoient autant de répugnance à en prendre un autre , que de soumission à toutes les austérités qu'on voudroit leur imposer. Il ne fut changé qu'en 1707.

Le Conseil fut encore convoqué , & le secret soigneusement gardé , de peur d'inquiéter les Dames qui auroient pu s'unir pour rompre les mesures qu'on prenoit contre elles. Les Théologiens conférèrent , ne s'accorderent pas , s'aigrirent , & ne persuaderent que les Converses , qui les premières montrèrent leur réforme par le changement de leur habit. Néanmoins on dressa une requête , par laquelle les Professes supplioient Sa Sainteté de leur permettre les vœux absolus. Il s'agissoit de la faire signer à toute une communauté , dont une partie ne vouloit pas en entendre parler. Les Directeurs employèrent toute leur adresse ; mais plus ils appuyoient sur la nécessité de ce changement , & sur les perfections de la vie monastique , plus les Dames trembloient d'en être indignes. Les unes demandoient du temps pour y penser ; la plupart offroient en pleurant de s'aban-

donner aveuglement aux conseils de leur bienfaitrice ; les autres n'osoient parler, & ce silence désoloit Madame de Maintenon.

Elle ne traita plus cette matiere que tête-à-tête avec celles qui y avoient du penchant, & par maniere de conversation avec tout le reste. Ce qui réussit si bien, que les plus rebelles se soumirent. Cet air désintéressé dissipa tous les ombrages. Les intérêts humains, qui prennent plaisir à se mêler aux affaires les plus saintes pour en corrompre le principe, eurent quelque part à celle-ci ; les Dames crurent que leur complaisance seroit utile à leurs parents, & se sacrifierent une seconde fois au bonheur de leur famille. On les lia par des actes sur lesquels on ne les consulta point ; on leur reprit l'original de leurs anciennes constitutions ; on leur enleva d'autres écrits qui pouvoient justifier leur résistance.

Le P. Bourdaloue proposa, pour tout concilier, d'établir les vœux simples & les vœux absolus, les premiers jusqu'à l'âge de trente ans, les autres, pour celles qui voudroient les prononcer. Cet arrangement emprunté des Jésuites, l'Ordre le plus sagement constitué, favorisé par le P. de la Chaise, goûté du Roi, approuvé

par Madame de Maintenon , fut rejeté par l'Evêque , trop saint pour sentir combien il étoit ridicule dans un siècle éclairé de permettre à des enfants de disposer de leur liberté, & dur en tout temps de confier le bonheur de leur vie aux promesses d'une ferveur passagere.

Le Nonce Cavallerini , après avoir eu sa premiere audience du Roi , vint à St. Cyr , accompagné par Saintot, Maître des Cérémonies. Il dit à Madame de Maintenon , que Sa Sainteté l'avoit chargé deux fois en pleine audience de lui marquer son estime. Il lui rendit un Bref très-glorieux , qu'elle auroit enseveli dans l'oubli , si la Daterie de Rome n'en eût envoyé copie en France. Dès qu'il fut public , on dit unanimement , que cette piece valoit un contrat de mariage ; car quelque pente qu'on suppose à la Cour de Rome , de conduire les choses saintes par des ressorts profanes , un Pape ne se met point aux genoux de la maîtresse d'un Roi. Après les premiers compliments , le Nonce ajouta que le St. Pere attendoit de son zele pour la Religion , qu'elle porteroit le Roi à pacifier ce qui pourroit rester des différends entre S. M. & le St. Siege , & qu'elle contribueroit à la paix de la Chretienté. Elle répondit , que

son attachement au Roi ne lui permettoit pas d'autres sentiments ; qu'elle se trouvoit bien indigne de ceux que le Pape avoit pour elle , & qu'elle étoit ravie qu'une Nonciature d'une si grande importance fût tombée entre les mains d'un Prélat si distingué ; qu'il reconnoîtroit la piété du Roi , en voyant St. Cyr , ses bonnes intentions par ses discours , & son amour pour la paix par toute sa conduite.

Le lendemain , le Nonce lui envoya les présents du Pape , qui consistoient en bagatelles de toilette & en une belle châsse remplie des ossements de *Dieu-Donné* , qu'elle avoit épousé , & qu'on venoit justement de déterrer dans les catacombes de Rome.

(1) Cette visite augmenta la vénération des Professes. Elles en pesoient toutes les circonstances , & toutes les remplissoient d'étonnement. Madame de Maintenon leur distribua les chapelets & les parfums du Pape ; & cette libéralité ne nuisit pas à ses vues. Mais il étoit bien dur de se lever à cinq heures en toute saison ! Pendant quinze jours , elle partit de

(1) An. 1692.

Verfailles à cinq heures du matin ; elle arrivoit à St. Cyr avant l'Oraifon ; & fouvent elle éveilloit la Communauté. Elle compofa des difcours pleins de ce goût de fpiritualité qu'on ne prend point à Verfailles. Elle affifta pendant un mois à tous les exercices ; les Profefles n'oferent fe plaindre du joug qu'elle portoit elle-même ; leur régularité augmenta : les manches s'allongerent ; les voiles s'abaiffèrent, on évita les vues de dehors ; le recueillement fut extrême ; on figna la requête ; le Cardinal Janson la préfenta ; le Pape lui dit : » On ne peut rien refufer à la » Dame du Roi : » le Bref arriva , & permit de conferver l'ancien habit , & de ne point prendre cette guimpe fi haïe.

Madame de Loubert , Supérieure , donna l'exemple de l'humilité , & rentra la première dans les exercices du noviciat. Il falloit des maîtrefles dignes de telles novices ; Madame de Maintenon jetta les yeux fur les filles de la Vifitation de Chaillot ; elle goûtoit fort le Fondateur de cet Ordre ; elle trouvoit fur-tout dans fes Epîtres , des inftructions merveilleufes pour mener une ame à Dieu ; elle répétoit fouvent , que le caractère de St. François de Sales étoit cette charité aimable qui gagne les cœurs , & qu'il por-

toit au renoncement de soi-même, quoiqu'il n'exigeât rien d'extraordinaire. Madame Priolo gouvernoit Chaillot avec réputation. Me. de Maintenon lui proposa de former St. Cyr. Après quelques refus de cette Religieuse, & plus encore de son Couvent, Me. de Maintenon alla la prendre à Chaillot dans un carrosse du Roi, & la mena en triomphe à St. Cyr, où toutes les Professes, hormis Madame d'Auzy, qui rentra dans le monde, commencerent leur noviciat.

Le Roi honora d'une visite celle qui le conduisoit. Il félicita Madame Priolo de ses premiers succès, & lui parla plusieurs fois en particulier. Il dit à la maîtresse des Novices, qui paroissoit fort édifiée de tant de bons exemples : » Tout ce
 » que je leur demande, c'est de suivre
 » les vôtres. » Il demanda des nouvelles de Madame de Loubert, qui venoit de se déposer : » On a peine, dit Madame
 » de Maintenon, à l'appercevoir; elle
 » est toujours à la dernière place, &
 » la première aux Offices les plus bas.
 » Dans tout état, répondit le Roi,
 » il faut aimer à faire ce qu'on com-
 » mande aux autres. » Madame de Main-
 » tenon lui présenta une feuille de pa-
 pier blanc, avec priere d'y écrire ses

intentions. Le Roi y mit ces mots : *Choix de bons Sujets , & fidélité aux regles.* Me. Priolo lui dit , que beaucoup de Demoiselles demandoient d'être admises au Noviciat : » Il faut , répondit-il , leur faire » desirer cette grace , & choisir les meilleures. Sire , reprit Madame de Maintenon , vous avez donc cela bien à cœur ? Oui , ajouta le Roi. Choisir de bons fujets , & maintenir les regles , est toute la science de tout Gouvernement. Si vos vues sont suivies , dit Madame Priolo , il sortira de St. Cyr de grandes vertus ; & Votre Majesté aura fait un grand bien. Il est juste , répondit-il , que j'en fasse ici pour réparer le mal que j'ai fait ailleurs. Adieu , Mesdames , votre temps est précieux , & je ne veux pas interrompre vos exercices. Vous leur seriez , dit Madame de Maintenon , un bon surveillant ; car vous avez du penchant à l'exacritude & même à la sévérité. Oui , repliqua-t-il ; & sans une vigilance continuelle , les meilleures sociétés dégènerent. »

Les Maîtresses & les Novices répondirent aux desseins du Roi. Les Dames de la Visitation admirerent dans les Dames de St. Louis , plus de perfections qu'elles ne leur en donnerent. Le Noviciat

dura un an entier , & n'interrompit pourtant pas l'éducation. Le soin en fut confié aux filles de la Congrégation du P. Barré : Mademoiselle Balbien servit de Maîtreſſe générale des claſſes ; & Madame de Maintenon ſe trouva par-tout.

(1) Après que les Dames eurent fait profeſſion , Madame de Fontaine fut élue Supérieure. Madame de Loubert étoit entrée avec ferveur dans le noviciat , & ſ'y étoit conduite avec édification. Mais , ſoit averſion pour la ſupériorité , ſoit crainte d'un engagement plus étroit , elle ne fit point les vœux ſolemnels , & pria Madame de Maintenon de la garder dans la Maifon , où elle imiteroit la régularité de celles dont elle n'oſoit imiter le détachement.

Le Roi honora la nouvelle Supérieure de ſes conſeils , & les Dames de Chaillot de ſes éloges. Une Religieuſe écrivit la relation de cette viſite ; & je rapporte ces entretiens , quoiqu'un peu monotones , parce que mille gens ſont curieux d'ouïr parler un Roi , & cent mille , curieux d'entendre celui-ci. Il entra dans la ſalle de la communauté avec Me. de Maintenon. Il fit aſſeoir les Dames ; & après avoir remercié Madame Priolo , il dit à

(1) An. 1694.

Madame de Fontaine : » Je juge de votre
 » capacité par le choix qu'ont fait de
 » vous M. de Chartres, Madame Priolo
 » & Me. de Maintenon ; ce sont de bons
 » connoisseurs en mérite ; je ne doute
 » point que vous ne remplissiez leurs es-
 » pérances ; & vous saurez , Madame , al-
 » lier la fermeté à maintenir ce qu'on
 » vient d'établir , à une grande douceur
 » nécessaire dans toutes les nouvelles inf-
 » titutions. Les Dames montreront par
 » leur docilité , qu'elles se sont librement
 » vouées à Dieu ; & l'intérieur répon-
 » dra à cet extérieur que j'admire. Dans
 » tout état , il faut aspirer à la perfection ;
 » vous la trouverez , Mesdames , dans la
 » fidélité au vôtre. »

Madame Angélique de Beauvais , Re-
 ligieuse de la Visitation , fille de la fem-
 me de chambre qu'il avoit aimée , & Sé-
 cretaire de Madame Priolo , parut surprise
 de le voir si instruit des obligations de
 la vie religieuse. » Quand vous voudrez ,
 » lui dit le Roi , j'aurai avec vous une
 » conférence , que je soutiendrai fort bien ;
 » vous la soutiendrez encore mieux ; car
 » votre vocation a été bonne : la Reine
 » ma mere s'y opposoit ; vous avez bien
 » soutenu ce que vous avez bien com-
 » mencé ; c'est un grand bonheur de se

» donner à Dieu dès ses premières années. »

Ensuite il parla du dessein qu'il avoit eu d'abord de fixer les Dames de chœur au nombre de trente-six. » Mais je comprends, ajouta-t-il, qu'il en faut davantage pour une si grande maison ; il vaut mieux que les Professes se servent elles-mêmes, que d'être servies ; l'obéissance sied plus à une Religieuse, que le commandement ; en faisant ce qu'auroient fait les Converses, vous pratiquerez une vertu de plus. Il s'agit de remplir judicieusement ces places de nouvelle création ; choisissez sans égard, sans complaisances ; si l'on veut faire le bien général, il ne faut point penser à soi. Vous avez, dit-il à Madame Priolo, vous avez tout réglé si sagement, que les choses iront comme d'elles-mêmes : tout le monde est enchanté de vous, & Noailles est tout Priolo. Il m'a parlé de votre pere comme d'un homme d'esprit, & de son Histoire en Latin que je n'entends pas : car vous savez, dit-il à Madame de Beauvais, qu'on a fort négligé mon enfance, & que j'ai reçu une moins bonne éducation que celle que j'établis à St. Cyr. »

Se tournant vers Me. de Maintenon,

il ajouta : » J'espere que les Dames de
 » Chaillot aideront toujours celles de St.
 » Louis de leurs conseils. En vérité , Sire ,
 » lui dit une d'elles , on a bien tort d'ac-
 » cuser Votre Majesté de haïr les Reli-
 » gieuses. Je les hais fort dans le monde ,
 » répondit-il ; mais je les aime & les ho-
 » nore dans leur couvent. » Il remercia
 celle-ci des soins qu'elle avoit pris de son
 nombreux Noviciat : il les laissa toutes ,
 pénétrées de ses bontés.

Voilà par quels degrés St. Cyr est de-
 venu solide , & n'a plus à redouter
 les légéretés de l'esprit humain. Les Da-
 mes soumises à la regle de St. Augustin ,
 adorent & chérissent leurs vœux , voyent
 dans leurs liens la perpétuité de leur mai-
 son , & ne cessent de bénir le Ciel d'a-
 voir inspiré à Madame de Mointenon le
 desir de faire le bien , & le talent de
 l'affermir.





LIVRE NEUVIEME.

CHAPITRE PREMIER,

Rapports & Conseils.

ON répandit dans le monde, & sur tout dans les pays étrangers, où la calomnie & le mensonge pouvoient mieux s'accréditer, que Me. de Maintenon ne s'occupoit que d'affaires; qu'elle avoit changé toute la Cour par ses intrigues; qu'elle avoit voulu avoir place au Conseil; que Mr. le Dauphin lui avoit demandé en terme énergiques à quel titre; qu'elle y étoit entrée malgré les Princes & les Ministres; & que Monseigneur en avoit marqué son mécontentement en se retirant à Meudon. On vendit des estampes, où l'on voyoit le Roi & Madame de Maintenon se donnant la main droite, & soutenant chacun de la gauche un globe sous lequel s'affaïsoient les épaules d'Atlas, avec ces mots: NOUS MAINTENONS.

Ces bruits n'avoient pas le moindre fon-

dement : ils durent pourtant encore ; & peu s'en faut qu'une femme dont toute l'ambition étoit de faire d'un Roi un Saint, ne soit regardée parmi nous comme une Frédégonde.

Si Me. de Maintenon avoit voulu gouverner, le Roi ne l'auroit pas souffert. Nul Prince ne fut plus jaloux de son autorité. Ce qui perdit Louvois, ce fut le despotisme que ce Ministre vouloit exercer sur lui. Le Roi voyoit qu'elle étoit fort éloignée de vouloir donner des conseils, & ne l'en crut que plus capable d'en donner de bons.

Il avoit une si haute idée de son jugement, qu'il lui disoit : » On donne aux » Papes le titre de Sainteté, aux Rois, » celui de Majesté, celui d'Excellence, » aux Ambassadeurs ; il faudroit vous » appeller *Votre Solidité*. » Ce fut par cette solidité de jugement qu'elle s'éloigna des affaires, & qu'elle n'y entra que par complaisance pour le Roi, ou à la sollicitation de ses Directeurs, plus inquiets ou plus ambitieux qu'elle.

Ce Prince tenoit rarement Conseil. Des assemblées où les contradictions embrouilloient & traînoient en longueur les affaires, où le partage des sentimens le jettoit dans l'incertitude, ne pouvoient être

de son goût. Il aimoit la célérité, haïssoit la dispute, & ne vouloit pas entendre tout, parce qu'il vouloit tout voir. L'Etat étoit donc ordinairement gouverné par demi-Visiriat: les Ministres avoient leur jour, travailloient séparément avec lui, & étoient les maîtres chacun dans son département. Comme les bornes de leur autorité étoient bien marquées, ils n'empiétoient pas sur leurs droits respectifs. Ils oublioient cette fureur de se détruire mutuellement, qui semble être attachée à leur place. Car si la méthode des rapports empêche le Prince d'être éclairé, elle empêche aussi le Ministre d'être intrigant. Aussi a-t-on vu rarement, sous ce regne, ce qu'on a vu si souvent depuis, des Ministres déplacés par des Ministres.

Louvois étant allé travailler, un jour que le Roi étoit indisposé, Madame de Maintenon, qui étoit dans la chambre, voulut se retirer. Le Roi la retint, lui disant: » Restez, Madame; Mr. de Louvois fait qu'on peut se fier à vous, & peut-être ne nous ferez-vous pas inutile. » Louis, aidé de la présence de Me. de Maintenon, dans les yeux de laquelle il cherchoit une approbation qu'il y trouvoit toujours, pensa si bien, fut

si supérieur à Louvois , & si satisfait de lui-même , qu'il se proposa de se donner souvent le même avantage & les mêmes lumieres. Il se servit donc de Me. de Maintenon , comme d'un frein contre la tyrannie de ses Ministres. Louvois & Seignelai murmurèrent. Le Roi en fut indigné ; & pour les en punir , les fit travailler dans la chambre même de Me. de Maintenon. Tous les Ministres s'unirent contre cette brusque innovation. Nous sommes avilis ! disoient-ils ; il étoit bien plus sûr qu'ils se voyoient dépendants. Le Roi accoutumé à être obéi avec joie , incapable de revenir , quand il ne devoit sa prévention qu'à lui-même , ferme contre les obstacles , voulut réellement donner de l'exercice à leur jalousie ; & Madame de Maintenon , qui , dans ces petits Conseils , n'étoit d'abord que compagnie , ensuite témoin , y fut bientôt quelque chose de plus.

Le destin de l'Etat se decidoit dans son appartement , le même qu'occupe aujourd'hui M. le Comte de Clermont ; les Ministres n'avoient point d'autre lieu fixe. Il y avoit un bureau où le Roi prenoit sa place , & se faisoit rendre compte des détails dont il les chargeoit. Madame de Maintenon se retiroit souvent pour prier

Dieu. Quand elle restoit, elle se plaçoit dans sa niche, & prenoit sa quenouille ou un livre. Quand l'affaire jettoit le Roi dans l'indécision, il tâchoit de lire sur son visage le meilleur avis : quelquefois il le lui demandoit : *Qu'en pensez-vous de votre solidité ?* lui disoit-il ; ou bien, *vous solidité, Madame, approuve-t-elle cela ?* Quand le Ministre s'obstinoit, le Roi la prenoit pour arbitre : *Consultons la raison*, disoit-il.

Madame de Maintenon n'aimoit pas les affaires, mais en avoit l'esprit, dont le sang-froid, la justesse, la discrétion, l'amour de la patrie, & la défiance sont les parties essentielles. Tous les jours invitée par le Roi, qui avoit moins d'égard à son inclination qu'à sa capacité, elle fut forcée d'y prendre part ; mais elle fut se garantir de l'intrigue, & n'eut jamais cet esprit de Cour, qui consiste à duper sans cesse ceux dont on craint sans cesse d'être dupe. Voilà pourquoi la Cour a moins applaudi à ce qu'on a publié d'elle, que la Ville, meilleur juge, parce qu'il est moins frivole & moins vicieux. A Versailles, les uns disoient, qu'elle étendoit trop son crédit ; les autres, qu'elle l'étendoit trop peu : à Paris, on l'admiroit d'avoir su se contenir dans les bornes de son état.

On voit dans ses lettres, combien il lui en dut coûter pour se charger du rôle qu'on lui fit jouer, & combien peu elle s'y prêta. Mais il ne faut pas tout prendre à la rigueur ; on se ment si souvent à soi-même ! Madame de Maintenon avoit deux emplois, celui de convertir le Roi, & celui de l'éclairer. Se bien acquitter de l'un & de l'autre, c'étoit, sans le vouloir, acquérir une grande influence sur les affaires, en acquérant la confiance de celui qui les régloit toutes. D'ailleurs, le goût pour les choses du monde, n'est point incompatible avec le goût pour les choses du Ciel. A l'Eglise, à l'Oratoire, aux pieds d'un Crucifix, on donne l'essor à son cœur, on se remplit des plus pieux sentiments, on foule aux pieds le monde & tout ce qui lui appartient ; tout ce qu'on écrit au sortir d'une longue méditation, où l'ame a conversé avec Dieu, où l'imagination s'est enflammée par le recueillement, où l'esprit tendu à des objets sublimes s'en est pénétré, tout ce qu'on écrit tout ce qu'on pense alors, a un caractère de détachement qui feroit présumer qu'on est incapable d'entrer dans les intérêts qui divisent les humains. Mais quand le moment de ferveur est passé, on redevient homme ; des motifs d'amour.

propre , une petite passion , la curiosité sur-tout , peut-être un besoin de se délasser des fatigues du recueillement , font disparaître les résolutions qu'on avoit prises ; on est aussi prudent , aussi délié , aussi pénétrant , que si l'on n'étoit pas dévot : on tient , comme le Cardinal de Berulle , la Bible d'une main , & Tacite de l'autre ; les plus saints disent comme Me. de Maintenon , » Dieu m'y a mise , tâchons de » faire le moins mal que nous pourrons. »

Madame de Maintenon entra donc dans les affaires , puisqu'elle les savoit toutes : elle gouverna , beaucoup moins à la vérité qu'on ne l'a cru , mais beaucoup plus qu'elle ne le croyoit elle-même , & infiniment plus qu'elle n'auroit voulu. Son empire étoit celui d'une femme sensée , peu curieuse , froide , qui n'est consultée sur rien par un mari qui ne peut s'empêcher de lui dire tout.

Les Ministres , qui connoissoient mieux qu'elle-même son crédit , & qui , à force de se l'exagérer & de le craindre , le firent réellement supérieur au leur , la prévenoient sur les matieres qu'ils devoient rapporter , conféroient avec elle sur les choses délicates ou épineuses , afin de s'afflurer le suffrage du Roi ; la prioient d'appuyer des avis dont ils lui prouvoient

l'utilité, & tâchoient de pénétrer son sentiment sur les promotions, sur le choix des sujets, & sur mille choses qui ne sont que de simple considération, & que les hommes en place laissent regarder au Peuple & aux Courtisans comme l'essentiel du pouvoir. Cette conduite produisit son effet naturel, & la rendit encore plus modérée : Cela me passe, disoit-elle à ceux que les Ministres lui envoyotent ; *ce sont des affaires d'Etat qui ne sont point de mon ressort.* Par-là les importuns & les affaires revenoient aux Ministres, qui avoient une raison de plus pour les conduire à leur gré, & pour les expédier plus lentement.

Il ne tint qu'à elle d'entrer au Conseil : elle y parut même deux fois. Mais soit qu'elle fût moins jalouse de son autorité que de la gloire de Louis, soit qu'elle craignît le retour de la défiance d'un Prince quelquefois complaisant, toujours impatient du joug, soit que sa droiture fût révoltée de la lâche uniformité des avis, elle sembla en être dégoûtée : » On m'a demandé le secret, disoit-elle : mais on a examiné des objets si peu importants ; » ceux qui les ont discutés m'ont paru » si ridicules & si faux, que ce secret est » bien plus utile aux Ministres qu'aux af-

» faire. » Plus de desirs d'assister à ces délibérations : mais elle n'avoit que plus d'ascendant sur Louis dans le tête-à-tête. Tantôt elle étoit son Secrétaire ; tantôt Louis étoit le sien.

Elle recevoit de tous côtés des placets, dont elle rendoit compte au Roi, qui lui répondoit quelquefois favorablement, & quelquefois aussi lui disoit : » Je ne veux entendre parler d'affaires que par mes Ministres. » Ces jalousies d'autorité étoient bientôt réparées par les épanchements de la plus intime confiance. Me. de Maintenon les recevoit, comme attendant le retour des jalousies. Les premiers refus du Roi l'affligèrent vivement : mais toujours persuadée qu'elle étoit née pour les autres, toujours cruelle à elle-même, elle s'y endurcit ; & pendant vingt-six ans, il ne lui échappa pas une plainte : voulant tout ardemment, irritée de la moindre résistance, mais enchaînant ses impatiences & étouffant ses murmures. Quand le Roi nommoit aux places vacantes, il lui demandoit toujours son avis sur les prétendants : mais rarement il choisissoit celui qu'elle sembloit préférer. Me. de Maintenon étoit surprise de ces conséquences. Le Roi modéroit ce dépit soupçonné, en lui disant : » Aimez-vous

» mieux un tel? vous n'avez qu'à par-
 » ler, Madame. Elle répondoit : Sire, ce-
 » lui qui vous servira le mieux me plaira
 » le plus. » Dans l'occasion elle propo-
 soit encore son protégé, mais avec une
 indifférence qui laissoit le Roi entièrement
 libre de l'admettre ou de l'exclure. A la
 longue, elle obtenoit tout ; mais elle n'em-
 portoit presque rien d'emblée. Ses pro-
 jets pour ses amis avoient si souvent
 échoués, le Prince changeoit si brusque-
 ment d'humeur, tant d'affaires bien con-
 duites avoient manqué par des bagatelles
 impossibles à prévoir, qu'elle résolut de
 de n'avoir plus ni avis, ni inclination.
 Consultée, elle exposoit le pour & le
 contre avec impartialité : & le Roi éclairé
 par les lumieres qu'il empruntoit d'elle,
 croyoit ne suivre que les siennes.

Souvent on lui adressoit des Mémoi-
 res contre les Ministres. Trop franche pour
 trahir, assez courageuse pour offenser,
 elle les donnoit tous au Roi, & d'ordi-
 naire devant eux. Quand elle les surprénoit
 dans des injustices ou des faussetés mani-
 festes, elle ne cachoit point son ressen-
 timent, elle ne redoutoit pas le leur ; &
 croyant qu'il étoit plus honnête d'être haïe
 que de haïr, elle les ramenoit au bien par
 de séveres réprimandes. Nul d'eux ne lui
 contestoit

contestoit le droit de prendre un intérêt particulier à la gloire du Roi & au bonheur de ses peuples. A la Cour, la maîtresse fait des perfidies; la femme seule, des reproches.

Dans les rapports, les Secretaires d'Etat trouvoient en elle une surveillante qui les contenoit dans le devoir. Elle écrivoit un journal de tout ce qui s'y passoit; de sorte qu'instruite des faits, elle pouvoit les rappeler dans le besoin. Ce livre lui rendoit présentes les circonstances du même objet éparées dans divers articles des différents départements, & cette combinaison facile la mettoit à portée des bons conseils. Souvent cachée derrière un rideau, elle interrompoit son travail ou sa priere, pour suivre la discussion d'une affaire qui excitoit sa curiosité ou fixoit son attention. Et quelquefois du fond du cabinet, sortoit une voix qui corrigeoit les méprises ou les mensonges du Ministre. Me. de Maintenon n'entroit dans ces délibérations que comme citoyenne & comme dépositaire des faits.

Le journal des Audiences étoit un secret entre elle & le Roi. Dès que le rapport étoit fini, ils s'en rappelloient ensemble les principales matieres, & Me.

de Maintenon écrivoit les résultats & leurs motifs. Elle y dépofoit auffi l'extrait de toutes les affaires qui ne paffoient point par les Miniftres, & les nouvelles de Cour qui pouvoient influer fur les réfolutions du Conseil. Louis, le plus laborieux des Rois, confultoit tous les jours ces cahiers, y voyoit d'un coup d'œil la fuite des affaires, & y ajoutoit même à la marge des anecdotes, ou des réflexions. Vraifemblablement ce journal a eu le même fort que tant de papiers condamnés au feu par Me. de Maintenon : à moins que Mr. de *** ne l'en ait tiré, comme ce fac de minutes de lettres, que le Roi y jettoit comme inutiles, & que ce Seigneur conſerve dans fon cabinet comme les plus précieux témoins de l'eſprit & de l'application de Louis XIV.

C H A P I T R E II.

Travaux & Camp de Maintenon.

QUoi qu'il en ſoit, Louvois, trop vif pour n'être pas ennuyé des détours que prenoient toutes les affaires,

trop haut pour ramper toujours aux pieds d'une femme qu'il avoit vue cent fois dans son anti-chambre, se proposa de subjuguier Me. de Maintenon, & employa contre son ennemie particuliere ce qu'il auroit employé contre les ennemis de l'Etat : des sommes immenses, trente mille hommes, & Vauban.

Colbert avoit fait un lieu enchanté de Versailles, qui, sous Louis XIII, n'étoit qu'un chenil. Louvois voulut renchérir & forcer la nature. Toutes les eaux étoient tirées d'un étang par une pompe, qui les élevoit & les répandoit dans des canaux qui les distribuoient dans les lieux nécessaires. Mais cette eau croupie étoit trouble & de mauvaise odeur. Il projetta donc de faire venir à Versailles la riviere d'Eure, par un aqueduc qui la conduisît depuis la montagne de Pirardon jusqu'aux réservoirs. Ce projet effrayoit tous les Ingénieurs : Louvois l'exécuta ; & il fallut que l'Eure fît onze lieues contre son gré, pour porter l'abondance de ses eaux aux fontaines de Versailles. Une armée fut employée à ces travaux : deux montagnes furent jointes vis-à-vis Maintenon, par quarante-huit arcades, bâties pour l'éternité. On fit de Pontgoin à Berchere, un canal de vingt mille toises. Ce canal, sur

la superficie de la terre, selon son niveau, & par bas quinze pieds, & plus ou moins de hauteur selon le terrain & le talut des bords, fut double de la profondeur. Dans le fond de Berchere, on fit une levée ou aqueduc de terre rapportée pendant 3607 toises à l'aqueduc de maçonnerie placé vers Maintenon. On en fit une autre dans le fond de Maintenon même, dont la hauteur étoit de 216 pieds, où passerent les rivieres d'Eure & de Gaillardon. Trois arcades jettées l'une sur l'autre, comme au pont du Gard, renouvelerent les merveilles des Romains, & la rapidité de l'exécution tint des miraculeux ouvrages, conçus & produits à l'instant par les Dieux du Monde enchanté. La terre de Me. de Maintenon fut embellie de tous ces prodiges de l'art.

Elle entra dans ce projet avec la chaleur qu'elle auroit mise à le combattre, si elle en avoit prévu les inconvénients. Le remuement des terres, la taille des pierres, causa de grandes maladies. Louvois ne se rebuta point, ses entrailles de fer n'en furent pas attendries : » Qu'ils » meurent, dit-il, en remuant la terre » devant une place ennemie, ou en la » remuant dans les plaines de Beauffe,

» qu'importe ? c'est toujours pour le ser-
» vice du Roi. »

Me. de Maintenon fut exposée aux murmures les plus outrageux. Voilà donc, disoit-on, cette modération si vantée ! Clagny épuisoit le trésor royal ; mais Clagny n'étoit pas cimenté du sang du peuple. Il faut qu'une armée entière fonde devant Maintenon : nous espérons qu'elle ôteroit au Roi cette fureur de bâtir, & elle s'unit à Louvois pour nourrir cette passion : tout ce qui entoure nos maîtres doit donc être méchant, ou le devenir !

On la déchiroit, & elle remédioit aux maux qui désoloient son petit empire. Elle faisoit des libéralités aux soldats, prenoit un soin particulier des malades, & réparoit en partie, par la charité, les malheurs que causoit le desir qu'avoit Louvois d'avancer de quelques années les plaisirs de Louis.

Les voyages du Roi à Maintenon étoient de trois jours. Il n'y menoit que les favoris. De-là la jalousie des Courtisans, & leur mécontentement contre celle à qui ces distinctions toujours odieuses étoient attribuées. Le Château seul en étoit coupable : le Roi avec la plus petite suite y étoit fort étroitement logé :

& Me. de Maintenon ne vouloit point qu'il fût agrandi, soit pour éviter les comparaisons, soit qu'elle craignît la dépense. L'ameublement n'avoit rien de magnifique ni de recherché. Elle n'avoit qu'à desirer : & tout ce que les Indes avoient de riche, la France de galant, l'Angleterre de fini, auroit soudain orné sa maison. Les fréquentes visites du Roi auroient autorisé ce luxe. Mais le plus bel appartement étoit tapissé de damas ; & elle demandoit encore s'il ne l'étoit pas trop richement : tant elle craignoit de ressembler à son siècle ! tant elle devoit en tout faire rougir le nôtre !

C H A P I T R E III.

Chevaliers de l'Ordre du St. Esprit.

CEpendant les travaux de Maintenon la réconcilient avec Louvois, qui par-là fut maître de la promotion des Cordons-bleus. Il n'y en eut jamais d'aussi nombreuse : elle fut de soixante-quatorze Chevaliers. Le Ministre se chargea de remplir ce nombre, & de faire des heureux, des ingrats, & des mécontents. Me. de

Maintenon n'eut pour elle que d'Aubigné, Montchevreuil, & Villarceaux. L'élevation du premier n'étonna personne ; mais on se ressouvint du portrait, & les méchants dirent que les deux autres devoient la leur aux foiblesses de Me. Scarron, l'un pour les avoir dites, l'autre pour les avoir cachées.

La liste devenue publique fut fort critiquée (1). Mais il est remarquable que la France avoit alors tant d'hommes d'un mérite distingué, qu'on en fit une tout aussi nombreuse de ceux à qui le public donnoit l'ordre, & que soixante-quatorze nommés dans le même jour ne l'avilirent point.

Le Roi offrit le Cordon à M. le Prince de Soubise, à condition qu'il marcheroit après les Ducs. M. de Soubise refusa, & requit que son refus fût enrégistré dans les Archives de l'Ordre. Les Ducs disputèrent la préséance à la Maison de Lorraine. Le Roi leur dit : » J'ai lu votre » Mémoire : j'ai trouvé que les Princes

(1) Le Roi que sa bonté réduit à mille épreuves,
 Pour soulager les Chevaliers nouveaux,
 En a dispensé vingt de porter des manteaux,
 Et trente de faire des preuves.

» Lorrains vous ont souvent précédé : si
 » la raison est pour vous , l'exemple est
 » contre vous. » Le Duc de Luxembourg
 s'écria : » Il y a une chose que je ne con-
 » çois point. » Et quoi ? dit Louis. » Qu'un
 » Bourbon puisse souffrir , puisse voir un
 » Guise, » répondit Luxembourg. Le Prince
 de Monaco consentit à prendre rang com-
 me Duc de Valentinois. Le Roi loua sa
 modération , & M. d'Armagnac & le
 Comte de Soissons rougirent de ne l'a-
 voir pas imitée.

C H A P I T R E IV.

Le Roi & la Reine d'Angleterre.

L'Europe étoit menacée d'un embra-
 sement général , & Louvois souffloit
 par-tout le feu de la guerre , pour se ti-
 rer , en occupant le Roi , de la dépen-
 dance où il étoit durant la paix. Les réu-
 nions (1) des chambres de Metz & de

(1) » Nous avons cru d'abord , dit M. de V
 » Tome V , p. 190 , qu'il y avoit eu une Cham-
 » bre de Besançon réunie à celle de Metz. Nous
 » avons consulté tous les Auteurs ; nous avons
 » trouvé que jamais il n'y eut à Besançon de

Besançon, l'invasion des places Espagnoles, de Strasbourg & de Casal, la hauteur avec laquelle le Roi avoit soutenu le droit des franchises, que tous les Princes Catholiques avoient abandonné, comme s'il eût prétendu régner au milieu de Rome même, avoient irrité toutes les Puissances de l'Europe. Une ligue redoutable se formoit contre lui : & il étoit apparent, que l'Empereur, après avoir vaincu les Turcs, s'en déclareroit le chef, & tourneroit ses forces contre la France. Louvois soutenoit qu'il falloit prévenir ces dangers.

De La Haye, Guillaume d'Orange cabaloit dans toutes les Cours. La bataille de St. Denys donnée après la signature de la paix, avoit montré ce qu'on devoit attendre de lui. Gourville lui en témoignant sa surprise, ce Prince prodigue du sang humain lui répondit, qu'il n'avoit pu se refuser cette dernière leçon de son métier. Je ne fais ce qu'en penseront

» chambre instituée pour juger quelles terres voi-
 » sines pouvoient appartenir à la France. Il n'y
 » eut en 1680 que le Conseil de Brisac & celui
 » de Metz chargés de réunir à la France les ter-
 » res qu'on croyoit démembrées de l'Alsace &
 » des trois Evêchés. »

nos Héros ; mais si le propos est vrai , Guillaume méritoit de commander à des ours , & d'être dévoré par eux. Il écrivit au Roi , & lui demanda son amitié : le Roi lui répondit : *J'ai reçu la lettre par laquelle vous me demandez mon amitié : je vous l'accorderai quand vous en serez digne.*

Sur ce , je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. A l'ouverture de cette lettre : » Je ne puis , dit le Prince , avoir son » amitié : eh bien ! j'aurai son estime. »

Tandis que Jacques II , gouverné par une femme bigote & par un Chancelier cruel , menaçoit de défendre d'être Protestant à un peuple qui lui avoit permis d'être Catholique , le Prince d'Orange son neveu & son gendre , appelé en Angleterre par une puissante faction , y projettoit secretement une descente. Les Etats-Généraux refusant de créer un fonds pour l'entretien de neuf mille matelots , il entra dans l'assemblée , & ne dit que ces mots : » Messieurs , il y aura guerre le » printemps prochain : je demande qu'on » enrégistre cette prédiction (1). » Le

(1) Remarque de M. de V. Tome V, p. 192.

» Ce mot a été recueilli par plusieurs personnes , & l'Abbé de Choisy le place vers l'an-

Comte d'Avaux (1) pénétrait toutes ses mesures. Barillon détruisoit les avis du Comte d'Avaux : celui-ci remplissoit le

» née 1672. Il peut mériter quelque attention,
 » parce qu'il annonçoit de loin les ligue que forma
 » Guillaume contre Louis XIV. Mais, dit M. de
 » V., il n'est pas vrai que ce fût à la paix de Ni-
 » megue que le Prince d'Orange ait parlé ainsi ;
 » il est encore moins vrai que Louis XIV eût écrit
 » à ce Prince la lettre qu'on lui attribue. On ne
 » s'exprime ainsi qu'avec son vassal. On ne se sert
 » point de telles expressions envers un Prince avec
 » qui on fait un traité. Cette lettre ne se trouve
 » que dans les Mém. de Maintenon, &c.

» Les neuf mille matelots, dit encore M. de
 » V., Tome V, p. 211, étoient prêts dès l'année
 » 1687. Le Comte d'Avaux ne dit pas un mot
 » du prétendu discours du Prince d'Orange. Il
 » ne soupçonna le dessein de ce Prince que le 20
 » Mai 1688. Voyez sa lettre au Roi du même
 » jour. »

(1) Voyez ses Négociations, imprimées à Paris en 1753, avec privilège, quoiqu'on eût pu épargner cette confusion à nos Pensionnaires d'Hollande, & qu'on n'eût jamais dû permettre la publication d'un livre, qui dévoilant tous les mystères de notre politique, empêche qu'on ne fasse jouer aujourd'hui les mêmes ressorts avec le même succès. Un membre des Etats-Généraux corrompu par la France, se vendra désormais plus chèrement : il dira qu'on ne peut compter sur la discrétion de notre Cour : il craindra d'être un jour déshonoré comme son grand-pere par les papiers du corrup-

Roi de France d'allarmes réelles : & Barrillon berçoit le Roi d'Angleterre de fausses espérances. Jacques, tous les jours averti par Louis des secouffes qui menaçoient son trône, s'y croyoit inébranlable. Il continuoit de travailler à la réunion de ses Sujets au saint Siege : & cependant le Pape donnoit à Guillaume deux cent mille ducats, pour assurer le succès d'un armement qui tendoit à détruire en Angleterre le Papisme.

(1) Le Prince d'Orange met à la voile, accompagné de neuf cents Officiers Huguenots distribués dans les différents bataillons, & du Maréchal de Schomberg, qui seul vaut une armée. Les éléments semblent se déclarer contre son entreprise. Il relâche dans les Ports de Hollande. Innocent XI fait dire des milliers de Messes pour l'heureux voyage de l'hérétique, comme pour rendre une espece d'hom-

neur, qu'on publiera sans précaution & sans chiffre. Lorsque ces Négociations parurent en Hollande, les Magistrats en ordonnerent une édition tronquée ; & la Cour de La Haye, une traduction fidelle en Hollandois, pour apprendre au peuple ce que ses députés ont été dans tous les temps.

(1) Octobre 1688.

mage à la Religion que ce Pontife trahit. La flotte débarque enfin à Torbay. L'Angleterre reçoit Guillaume comme son libérateur, & rejette Jacques comme son tyran.

Seignelay avoit offert au Roi quarante vaisseaux assez-tôt prêts pour fermer le passage à la flotte Hollandoise. Louvois s'y opposa, & soutint qu'il falloit faire une diversion. Au-lieu d'assiéger Maestricht qui eût occupé les Hollandois, on assiégea Philipsbourg, qui réunit tout l'Empire contre la France (1). On déclara trop tard la guerre aux Provinces-Unies : si l'on eût attaqué la Hollande deux mois plutôt, les Stuards régneraient encore.

Lauzun, qui pour revenir à Versailles avoit pris le chemin de Londres, se chargea de conduire en France le Roi & la Reine d'Angleterre, auxquels le Prince Guillaume avoit donné ordre d'en sortir. De Calais, il écrivit au Roi, que Jacques lui avoit commandé de ne remettre la Reine qu'entre ses mains, & que lui, Lauzun, étoit bien malheureux de n'avoir pas la permission de se présenter devant S. M. Louis lui permit de revenir

(1) 3 Décembre.

à la Cour, & pria Mademoiselle d'approuver cette récompense d'une action si heureuse.

L'arrivée de la Reine d'Angleterre mit tout Versailles en mouvement. La Cour s'occupoit aussi sérieusement des grands objets de l'étiquette, que le Conseil du rétablissement de son mari. Me. de Maintenon ne daigna pas entrer dans ces petits démêlés. La jalousie du rang, à laquelle on sacrifie tout, n'effleura pas seulement son ame. La Reine d'Angleterre lui donna le baiser & le tabouret, double honneur, dont la moitié fut refusée aux Duchesses. Lorsque Me. de Maintenon alla la voir, la Reine qui étoit dans le désordre, la fit attendre un instant, se répandit en excuses, & la reçut dans son cabinet, où personne n'étoit admis.

Quelques jours après, le Roi Jacques arriva. Louis, dont, quelques mois auparavant, il avoit méprisé la protection, le reçut comme il auroit reçu le plus heureux des Souverains. Les dévots se réjouirent de voir un Roi Confesseur : les Jésuites furent enchantés que ce Confesseur fût de leur Ordre, & se flatterent de lui être nécessaires au point de le devenir à Louis. Les Courtisans ne virent en Jacques second qu'un homme qui ne sa-

voit pas représenter , qui portoit mal son épée , qui enfonçoit trop un grand chapeau , qui , au-lieu de s'occuper de ses malheurs , alloit remercier une Carmélite (la Mere Agnès) de l'avoir la première ramené à une Religion à laquelle il les devoit tous. Ceux qui se souvenoient de l'avoir vu sans mœurs dans sa jeunesse , n'étoient pas surpris de lui voir tant de cette espece de Religion. La Nation ne s'intéressa point à la triste destinée d'un Prince qui y paroissoit insensible , & dont la fuite précipitée avoit laissé vacant un Trône sous les débris duquel il auroit dû s'ensevelir. Les politiques se partagerent sur cette fuite , que tous les braves condamnerent. Les uns disoient , qu'il falloit se défier d'un peuple toujours féroce , alors furieux ; que le régicide de Charles I , étoit bien effrayant pour Jacques II , plus criminel que lui , & que Guillaume n'étoit pas meilleur que Cromwel. Le Prince d'Orange , disoient les autres , auroit forcé son beau-pere à redresser les griefs de la Nation opprimée , à renoncer à l'alliance de la France , à quitter peut-être une Religion qui étoit entre ses mains l'instrument de la tyrannie. Il en eût coûté la tête à quelques Ministres , à quelques Missionnaires : mais la conf-

titution d'Angleterre, formée de trois pouvoirs, s'armoit contre les fauteurs du despotisme, & mettoit à couvert le despote. L'horreur qu'on avoit contre le parricide commis sur le pere, répondoit de la vie du fils. Le Prince d'Orange, après avoir rétabli la liberté & limité la puissance Royale, auroit repassé la mer avec le glorieux titre de Protecteur des Nations. Ces conjectures furent justifiées par les suites de la révolution, par les pièges que Guillaume tendit à Jacques pour l'engager à fuir, par la pitié du peuple pour son maître fugitif, & par le sang-froid avec lequel les Etats du Royaume, sous le nom de Convention, procédèrent à l'élection du Prince d'Orange.

Quoi qu'il en soit, Louis, flatté d'avoir parmi ses Courtisans un Roi, & jaloux de la gloire de le rétablir, fut le seul qui eût pitié de Jacques. Après l'avoir reçu avec magnificence, il le traita toujours avec bonté, & dit souvent : » Je veux » qu'on le respecte plus que s'il régnoit ». On fait ce qu'un Seigneur Anglois écrivit à Londres à un de ses amis : *Dixit Dominus Domino meo : sede à dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.*

Le Roi fut affermi dans ces sentiments

par Me. de Maintenon, qui lia la plus étroite amitié avec la Reine d'Angleterre. Cette Princesse avoit, comme elle, beaucoup d'esprit, mais plus de zele que de piété, & plus d'artifice que de conduite. Elle avoit orgueilleusement régné en Angleterre : elle s'humilia profondément devant Me. de Maintenon. Madame de Sévigné la peint avec des yeux noirs, qui pour avoir pleuré n'en étoient pas moins beaux, une taille riche, le teint fort blanc & fort uni, la bouche ornée de belles dents, un peu maigre, & la physionomie la plus intéressante, pleine de politesse & de dignité. Louis XIV, caressant le Prince de Galles, la Reine lui dit :
 » Je bénissois le sort de mon fils qui ne
 » sent point ses malheurs : mais à présent
 » je le plains de ne point sentir vos
 » bontés. »

Jacques implora le secours du Pape & de l'Empereur. Le premier lui répondit, qu'il compatissoit à son infortune ; mais qu'il avoit besoin de ses troupes contre la France, & le second, que s'il avoit suivi ses conseils, il ne seroit pas réduit à de si humbles prieres. Le Roi d'Espagne refusa d'entendre son Ministre. Tous les Souverains virent avec indifférence une chute qui devoit les aigrir ou les conster-

ner. Les Jurisconsultes avoient proposé cette question (1) : *Un peuple a-t-il droit de se révolter contre l'autorité qui veut le*

(1) » Ce fut précisément le contraire, suivant » M. de V., Tome V, p. 208. On s'opposa en » Angleterre à la tolérance du Roi pour la Com- » munion Romaine. On agita cette question : *Si » le Roi pouvoit dispenser du serment du test ceux » qu'il admettoit aux Emplois.* »

M. de V. relève encore ici M. la B. sur les articles suivants qui se trouvent dans ce même Chapitre : 1^o. Sur ce qu'il dit, que le Pape Innocent XI donna au Prince d'Orange deux cents mille ducats pour aller détruire la Religion Catholique en Angleterre.

2^o. Sur ce qu'il ajoute, que le même Pape fit dire des milliers de Messes pour l'heureux succès de ce Prince. » Il est reconnu, dit M. de V., qu'In- » nocent XI favorisa la ligue d'Augsbourg, mais » il ne fit jamais de démarches si ridicules & si » contraires aux bienséances de sa dignité. L'En- » voyé d'Espagne à La Haye fit des prières pu- » bliques pour l'heureux succès de la flotte Hol- » landoise. M. d'Avaux le manda au Roi. »

3^o. Sur ce qu'il fait entendre que le Comte d'Avaux corrompoit des membres de l'Etat. » Il se » trompe, dit M. de Voltaire, c'est le Comte » d'Estades. Il se trompe encore sur le temps. » C'étoit vingt-quatre ans auparavant. » Voyez la Lettre de M. d'Estades à M. de Lionne, du 17 Septembre 1665.

4^o. Sur ce qu'il fait dire à l'Evêque Burnet, pour exprimer un vice du Prince d'Orange, que

forcer à croire? Tous les Princes, en reconnoissant Guillaume, la décidèrent contre eux-mêmes.

Quel homme, dit-on sans cesse, que ce Guillaume III, qui réunissoit contre la France toutes les Puissances d'Europe! On peut s'écrier avec plus de vérité: Quel spectacle dans l'Histoire, que ce Louis XIV, qu'on n'attaque qu'en se mettant vingt contre un! Il ne lui manque que d'avoir su qu'un Roi devoit protéger toutes les opinions, & n'en favoriser aucune. Quelques Historiens ont accablé de louanges l'heureux Usurpateur. Mais il est si aisé d'être un grand homme, quand on foule aux pieds toutes les loix! Le meurtre de Witt, le combat de St. Denis, plus digne d'un sanguinaire gladiateur que d'un Général citoyen, ce lâche manifeste où il jetta des soupçons sur la légitimité du

ce Prince n'aimoit que les portes de derriere: » Il n'y a pas un mot dans toute l'histoire de Burnet, (suivant M. de V.) qui ait le moindre rapport à une semblable expression. » Et si quelque faiseur d'Anecdotes, ajoute-t-il, avoit jamais prétendu que l'Evêque Burnet eût laissé échapper dans la conversation un mot aussi indécent, ce témoignage obscur ne pourroit prévaloir contre une histoire authentique. »

Prince de Galles , ce vice abominable que Burnet son Panégyriste exprime en disant qu'il n'aimoit que les portes de derrière, le déshonoreront toujours aux yeux du Sage : tant de batailles perdues , tant de places manquées, tant d'entreprises mal conduites , le dégraderont aux yeux du Militaire ; il ne fera plus grand qu'aux yeux du Machiaveliste.

(1) Le Roi renvoya Jacques II en Irlande. Louvois prétendoit attirer tout à lui. Seignelay refusa de lui céder cette expédition , & fit valoir son droit de Ministre de la Marine. Me. de Maintenon le favorisa, non qu'elle eût des liaisons particulières avec lui, mais elle en avoit de très-fortes avec ses sœurs, les Duchesses de Chevreuse & de Beauvilliers. Elle prit parti, ravit à Louvois la direction des affaires d'Irlande, les fit donner à Seignelay, & reçut les remerciements de la Reine d'Angleterre. Les affaires d'Irlande n'en allèrent que plus mal. Louvois, à qui l'on reprochoit de n'avoir pas cru à la descente du Prince d'Orange que tout le monde savoit, jugea qu'ayant fait la faute de ne pas l'empêcher, il falloit que

(1) An. 1689.

Seignelay fit celle de ne pas la réparer ; & ne se prêtant que foiblement à des vues auxquelles il devoit concourir , il le mit dans l'impossibilité de ne pas échouer.

Tandis que Jacques II se battoit en Irlande , ou faisoit semblant de se battre ; sa femme étoit à St. Germain dans la plus profonde tristesse. Toutes les nouvelles qui venoient du siège de Londondery , ne séchoient point ses larmes. On prévenoit ses desirs ; on lui donnoit des fêtes ; on lui formoit une Cour brillante : mais elle ne se trouvoit bien que sur un Trône.

Louis , le plus généreux des François , adoucissoit ses malheurs par tout ce qu'il pouvoit imaginer de plus agréable. Il lui ôtoit le sentiment rongeur de ce qu'elle étoit devenue , non en lui rappelant par des bontés trop marquées ce qu'elle avoit été , mais en lui persuadant , par les procédés les plus unis & les plus délicats , que ce qu'elle avoit été , elle l'étoit encore. Chaque jour , de nouveaux présents lui annonçoient qu'elle n'étoit pas oubliée ; & parce qu'elle étoit aussi pieuse qu'infortunée , c'étoient des présents qui convenoient à la dévotion. A Marly , à Trianon , il s'affligeoit avec elle , ou l'engageoit à se consoler avec lui. Enfin , il

avoit des manieres si tendres , qu'on l'en crut amoureux. A Paris, on affuroit que ce commerce donnoit de grandes inquiétudes à Madame de Maintenon, & ce n'étoit pas fans sujet , dit Me. de la Fayette ; car il n'est point de Maîtreſſe qui ne terrasse bientôt une amie. Ceux qui avoient un plus long usage de la Cour , voyoient quel étoit le principe des attentions complaisantes du Roi ; la nouveauté y contribuoit ; la compassion , pour être plus généreuse , empruntoit l'air d'un sentiment de tendresse moins humiliant ; & le bienfaicteur ne paroissoit qu'ami. C'étoit à Me. de Maintenon que la Reine devoit ces empressements. Cette Princesse craignoit bien plus de lasser le Roi par ses importunités , que d'inspirer à Me. de Maintenon les jalousies d'une rivale. Aussi ces deux Dames se cherchoient - elles sans cesse. Elles n'ignoroient point les propos frivoles des Courtisans. Mais sûres l'une de l'autre , elle rioient ensemble des prétentions & des défiances qu'on leur attribuoit.

Jacques II avoit des ennemis à Versailles , quoiqu'il n'y eût point d'amis. On dit au Roi que ce Prince avoit paru mécontent de lui ; qu'il s'étoit plaint que la Cour avoit insulté à sa misere ; & qu'il étoit foiblement touché de tout

ce qu'on faisoit pour le rétablir. Louis, trop crédule, fut refroidi par ce rapport. Tout-à-coup ses bontés pour la Reine cessèrent; on l'exclut des plaisirs; on la reçut avec froideur; on respecta peu son affliction; & ce qu'il y eut de pis, c'est que les secours pour l'Irlande allèrent plus lentement. Le Public, fidele à son ignorante malignité, imputa ce changement à Madame de Maintenon. La Reine en découvrit la cause dans les fâcheuses impressions qu'on avoit données au Roi contre son mari. Dévorée de chagrins, elle alla les répandre dans le sein de son unique amie. Me. de Maintenon la consola, & lui promit de détromper le Roi. » C'est » trop peu, lui dit la Reine: on représen- » te mon mari comme un ingrat, lui, qui » est le plus reconnoissant des hommes; » on le peint comme un orgueilleux, lui, » qui est le plus humble, comme le plus » humilié des Rois. J'attends de la justi- » ce de S. M., qu'elle ne me dira pas » simplement à vous & à moi, qu'elle » ne croit pas la chose, mais qu'elle pren- » dra des mesures pour en découvrir l'au- » teur, afin que la réparation soit aussi » publique que l'a été la calomnie. Mon » mari est absent; c'est à elle à le ven- » ger, & à ne pas permettre qu'il soit

» outragé impunément. Perdre une Cou-
 » ronne, n'est rien ; mais perdre l'honneur,
 » est le comble de l'infortune. Vous avez
 » toujours été la meilleure de mes amies ;
 » mais dans cette occasion, vous avez été
 » la seule : montrez, Madame, que vous
 » avez eu raison de soutenir qu'un Roi d'An-
 » gleterre n'est pas capable d'être ingrat. »

Madame de Maintenon obtint du Roi un éclaircissement ; le calomniateur fut reconnu & obligé de se rétracter. La Reine reparut à Versailles. Mais Jacques ne profita point des secours de son allié ; il leva le siège de Londondery , & revint à St. Germain , d'où il attaqua par des conspirations un ennemi si bien gardé , qu'il étoit encore plus facile de le vaincre que de l'affaîner. Louis lui donna une pension de six cents mille livres ; l'épuisement des finances en retarda quelquefois les paiements. La Reine écrivoit à Me. de Maintenon , qui les sollicitoit auprès du Ministre : » Je vous remercie ,
 » Madame , de l'aumône , (car il faut bien
 » nommer les choses par leur nom ,) que
 » vous nous avez obtenue du Roi. » Leur amitié fut inaltérable , en dépit des prétextes de Cour , des raisons d'Etat , de la différence des conditions , & des penchans & des rapports qui devoient la détruire
 ou

ou l'affoiblir. La Reine ne se laissa point de demander, & Me. de Maintenon d'obtenir. Quand les malheurs de la France ôterent à cette Princesse toute espérance, & la réduisirent à n'être plus à Chaillot qu'une fille de la Visitation, elle essuya souvent des refus, elle obtint rarement des audiences du Roi; mais elle supporta courageusement cette nouvelle insulte de la fortune, & parut digne de régner depuis qu'elle ne régnoit plus. Sa magnanimité ne fut point diminuée par sa reconnaissance, ni sa reconnaissance par ces réflexions vraies & cruelles sur la dureté des bienfaiteurs; réflexions qui glissent sur un cœur généreux, & qui enfoncent dans un cœur ingrat. Le temps n'ôta point à Me. de Maintenon une partie de sa pitié; l'infortune de son amie lui fut toujours & nouvelle & présente. Quand on voyoit ensemble ces deux femmes, dont l'une étoit tombée du Trône où l'autre n'avoit osé monter, s'efforcer à l'envi de prendre un ton convenable à leur état; l'une, cacher sa grandeur, l'autre, faire oublier la sienne, s'abaisser toutes les deux par un raffinement d'amour-propre, se relever mutuellement par politesse, se rapprocher enfin par amitié, s'étonner encore, l'une de son élévation, & l'au-

tre de sa chute, Me. de Maintenon se refuser aux flatteries de l'estime, & la Reine, aux hommages du respect; le Maréchal de Villeroi s'écrioit: » Ont-elles » honte d'être femmes de Roi? »

C H A P I T R E V.

Le P. de la Chaise brouillé & raccommodé.

LE Pere de la Chaise fut aussi attentif que Louvois & la Reine d'Angleterre à s'appuyer du crédit de Madame de Maintenon. Le Roi entroit dans l'âge où les Confesseurs peuvent prétendre à faire des révolutions. Celui-ci s'étoit rendu maître des affaires de l'Eglise, qui devinrent affaires d'Etat par les brouilleries survenues entre la Cour de France & la Cour de Rome. Le P. de la Chaise se trouva Ministre sans l'avoir prévu. Il travailloit régulièrement avec le Roi; il vit subitement à ses pieds tous les Seigneurs, tous les Prélats. Les Jansenistes murmurèrent beaucoup des audiences du Samedi; ils firent des chansons, des prieres, des jeûnes, pour que le gouvernail de l'Eglise fut ôté à son ennemi, qui pourtant n'é-

toit que le leur : aussi Dieu ne les exauça-t-il point.

Le P. de la Chaise donna des conseils forts droits & fort mauvais. Le Roi les écouta, & s'en repentit. Outré du peu de succès de l'affaire de l'Electorat de Cologne, il en témoigna son mécontentement au Jésuite, qui lui avoit fait commettre deux fautes considérables; la première, en s'amusant à soutenir avec trop de chaleur le droit des franchises, & laissant pour cela perdre le moment d'avoir un Electeur à sa dévotion; la seconde, en s'obstinant mal-à-propos à faire élire le Cardinal de Furstemberg, Evêque de Liege, & à refuser l'élection du Cardinal de Bouillon, proposée par le Chapitre avec tant de zele.

Le Roi rappelant ces fautes au P. de la Chaise, & celui-ci les rejetant sur Louvois, ce Prince s'irrita, & lui dit, que jamais entreprise menée par les Jésuites n'avoit réussi, & qu'ils feroient bien mieux de régenter leurs écoliers, que de se mêler de régir l'Etat. Le Roi s'emportoit si rarement, il étoit si peu accoutumé à faire sur les conseils les moins heureux, des reproches qui lui sembloient un aveu de sa facilité à suivre ceux des autres, que le Confesseur se crut perdu

fans reffource. Il n'en douta plus, quand il se vit boudé par son Maître pendant un mois. Il travailloit avec lui comme un homme incertain, sil y travailleroit long-temps. Crainte de la disgrâce, frein nécessaire au crédit, le P. de la Chaise n'usa jamais mieux du sien, que dans ce temps si critique; jamais la distribution des bénéfices ne fut plus équitable; jamais le distributeur ne fut plus doux.

Cependant sa Compagnie allarmée délibéroit déjà sur le choix des sujets qu'elle devoit présenter au Roi. Le P. de la Chaise, dans le cœur duquel se rassembloient toutes les craintes de son Ordre, courut chez Me. de Maintenon, lui représenta tout ce qu'il avoit fait, tout ce qu'il avoit voulu faire, se plaignit que de si longs travaux fussent si mal récompensés, & qu'on le rendît responsable des événements qui ne dépendoient que de la fortune.

Me. de Maintenon l'interrompt, & lui demande à quoi aboutissent ces discours?
 » A conjurer, reprend le Confesseur,
 » l'orage qui me menace, à appaiser le
 » Roi. Eh! dit Me. de Maintenon, rassu-
 » rez-vous: il n'est point irrité, & il se
 » plaignoit hier que vous le fuyiez. Voyez-
 » le: il a tout oublié, & craint seule-

» ment que vous n'avez meilleure mé-
 » moire que lui." L'Evêché de Cahors,
 donné à l'Abbé de la Luzerne, mit le
 sceau au raccommoement. » Sire, dit
 » le P. de la Chaise au Roi, je n'ose
 » plus vous parler de l'Abbé de la Lu-
 » zerne, depuis que ma niece a épousé
 » son frere." Son pouvoir augmenta, &
 n'eut que les bornes qu'y mettoit la vi-
 gillance d'un Prince excessivement occu-
 pé. Ses ennemis crioient qu'il n'en avoit
 point, & demandoient si c'étoit aux Jé-
 suites à gouverner? Eh! pourquoi non?
 hérétique ou orthodoxe, imbécille ou sa-
 ge, Secrétaire d'Etat ou valet de chambre,
 quiconque est à portée de régner en ac-
 quiert le droit, & le crédit appartient à
 qui peut s'en saisir.

CHAPITRE VI.

Madame la Dauphine.

ME. la Dauphine avoit perdu le sien,
 & Jeanne, sa bouffonne, le lui
 avoit prêté. Voyant la Princesse préférer
 aux fêtes les plus brillantes une con-
 versation de Bessola, sa sœur de lait &

sa femme de chambre, elle lui disoit :
 » Madame, le Roi se lassera de vos fa-
 » çons de faire; & s'il vous abandon-
 » ne, on fera plus de cas de Jeanne que
 » de vous. »

Le Roi lui offrit de marier Bessola à un homme de qualité. Me. la Dauphine répondit : » Elle aimeroit son mari : elle
 » l'aimeroit peut-être autant que moi,
 » & sûrement elle m'aimeroit moins, &
 » j'en mourrois de jalousie. » Le Roi jura qu'il n'y auroit plus désormais de Bessola en France : & depuis Me. la Duchesse de Bourgogne ne put garder que six mois Mlle. Marquet.

La chasse, le billard, & St. Cyr partageoient les plaisirs innocents du Roi. Il alloit à Marly tous les quinze jours. Il y étoit fort libre & fort careffant : Me. la Dauphine n'y étoit point : le Prince d'Orange étoit perdu de vue : on écartoit les embarras de la Royauté, sans en suspendre l'exercice : les affaires ne craignoient rien des plaisirs. Cependant les bals de la Cour étoient fort tristes, & ne duroient que deux heures : Me. la Dauphine n'y paroissoit pas : on ne pouvoit obtenir d'elle un moment de complaisance ou de joie. Me. la Princesse de Conti n'osoit y rester long-temps, de

peur que son œil noir ne la trahît, & que Me. de Maintenon ne la grondât. Car c'étoit elle que le Roi chargeoit de témoigner ses mécontentemens à la Famille Royale. Me. de Maintenon adoucissoit ce que Louis auroit dit crument; les esprits se feroient aliénés, & Me. de Maintenon, toujours douce & conciliante, les unifioit : le Roi auroit effrayé : elle consolait.

A la vérité, elle s'exposoit à se rendre odieuse aux Princes, qui, fatigués de ses remontrances, pouvoient, au-lieu d'une amie solide & courageuse, ne voir en elle qu'une surveillante importune. Mais elle aimoit mieux hasarder de se brouiller avec eux, que de souffrir qu'ils fussent mal avec le Roi. Elle déplut à quelques-uns; mais elle les servit tous : ils commencerent par les murmures, & finirent par la reconnoissance. Ils la consultoient en tout, alloient au Roi par elle, lui portoient leurs moindres affaires, la choisissoient pour arbitre de leurs différends. Une Favorite ordinaire eût été comblée de cette confiance, & y auroit foiblement répondu : elle y répondoit avec zèle, & en étoit excédée. » Je viens, disoit-elle un jour, je viens d'être tirée à quatre Princes; & c'est pis qu'à quatre chevaux ! »

La crainte qu'elle ne fût déclarée Reine fit place à l'admiration : de sorte qu'elle accrut son pouvoir en le réprimant. Si son mariage avoit été rendu public, elle eût choqué par son ambition le Roi qu'elle avoit charmé par son désintéressement. Les Princes l'aimoient, & ceux qui ne l'aimoient pas, la ménageoient du moins : elle les eût tous eus pour ennemis secrets ou déclarés. Et pour quelques honneurs de plus qu'elle eût reçus du peuple de la Cour, elle eût perdu cette confiance & cette considération si flatteuse, parce qu'elle paroît personnelle. D'ailleurs, dès que Louis n'eût pas été obligé de la traiter comme son amie, peut-être l'auroit-il traité comme sa femme. Ainsi, qu'on l' imagine ambitieuse & vaine, ou qu'on la croye humble & modérée, les petites vues de Royauté qu'on lui prête sont également détruites.

Les trois filles du Roi, nommées ordinairement les *Princesses*, avoient de fréquents démêlés. Leur pere les pria de s'aimer, & leur dit : » Du reste, si vos » querelles continuent, vous avez des » maisons de campagne, où vous serez » mieux qu'à la Cour. » Me. de Maintenon ramena la paix. Tout changea de face : on se vit, on se montra : on fut

affable : on fut gai. Malheureusement cette union si rare dans les familles des particuliers , & presque impossible dans celles des Princes , fut troublée par Monseigneur & par Me. la Dauphine.

Il étoit jaloux de Bessola , & elle l'étoit de la Comtesse du Roure , qui pourtant n'étoit encore que lorgnée. Monseigneur fut très-piqué de ses plaintes. Elle passoit les journées dans son cabinet , inaccessible à tout le monde , affectant de parler Allemand en présence de son mari , qui lui dit un jour : » Madame , quand » on est mécontent de ma personne , je » veux qu'on ferme les yeux , qu'on se » taise , ou qu'on ne s'en plaigne qu'à Dieu » & à moi. »

Le Roi s'étoit refroidi pour cette Princesse ; & quoique Me. de Maintenon lui eût sauvé des reproches amers , elle en avoit assez entendu pour sentir qu'il n'y avoit plus de retour. On l'avoit accusée de préférer à tous les intérêts du Duc de Baviere son frere : elle n'avoit pas dissimulé sa joie des malheurs du Cardinal de Furstemberg , Compétiteur du Prince Clément : on la soupçonnoit d'avoir donné à sa Famille des avis importants.

Il n'est pas vraisemblable que le Roi

ait ajouté foi à ces bruits ; mais les soupçons qu'on rejette , parce qu'on craint de les approfondir , laissent toujours dans l'esprit des traces ineffaçables. Me. la Dauphine lui paroissoit du moins coupable d'avoir donné lieu à la calomnie , en ne sacrifiant pas assez décidément le bien du pays où elle étoit née , au bien du pays où elle devoit régner. De-là mille chagrins , mille dégoûts , & une méfiance mutuelle , le plus cruel des supplices pour ceux qui sont obligés à vivre ensemble & à se respecter. La préférence que le Roi donnoit sur elle à Me. de Maintenon , ajoutoit à ses peines (1) , en excitant sa jalousie. Elle ne voyoit plus autour d'elle cette foule qu'elle avoit dédaignée : elle n'avoit plus auprès du Roi cette faveur , que donne dans ce rang un intérêt vif au bonheur de l'Etat : elle avoit fui les plaisirs : les plaisirs la fuirent à leur tour. Sa santé parut s'affoiblir : son humeur fut plus triste : elle devint encore plus sauvage , & perdit cette sensibilité que doit éprouver une femme qui touche à la première place du monde.

(1) Mém. manuscrits de l'Evêque d'Agen.

Accablée de vapeurs, elle languissoit, & se préparoit à la mort, lorsqu'un courrier vint dire à Me. de Maintenon, qui étoit à St. Cyr, que Me. la Dauphine, qu'elle avoit laissée le matin assez bien, vouloit l'entretenir en particulier, & mourir entre ses bras. Elle partit sur le champ, & fut quelques heures enfermée avec la Princesse. Il n'a rien transpiré de ce qu'elle lui dit. Il est vrai semblable qu'elle se justifia des choses qui faisoient que le Roi ne l'aimoit plus. Cet entretien secret, cette marque de confiance au moment où l'on cesse de dissimuler, est le plus bel éloge de Madame de Maintenon : on pouvoit la haïr ; mais on l'estimoit tant, qu'il falloit finir par l'aimer.

Me. la Dauphine expirante embrassa le Duc de Berry, & lui dit : » C'est » de bon cœur, quoique tu me coû- » tes bien cher ! » Le Roi tirant Monseigneur du chevet du lit : » Voilà, lui » dit-il, ce que deviennent les gran- » deurs ! »

Elle ne fut pas même pleurée autant que la première décence l'exigeoit, ni de la Cour, ni de sa Maison, ni de son mari, ni de Me. de Maintenon, ni du Roi, ni des pauvres, ni des dévots. Cepen-

dant elle étoit bonne dans son domestique ; elle aimoit Monseigneur ; elle étoit bienfaisante ; elle respectoit Me. de Maintenon ; elle étoit dévote : mais elle n'avoit ni le cœur , ni l'esprit François ; & sans cela on a inutilement tout le reste.

Le Roi , pour dissiper ce qu'il appelloit sa douleur , ordonna une grande chasse. Ce plaisir le délassoit , & ne l'occupoit pas : c'étoit beaucoup dans une place où il est si naturel de s'ennuyer & de se fuir. Au retour , les grands Officiers & les Dames de la Princesse vinrent le saluer en mante. Me. de Maintenon , qui devoit être de cette cérémonie , au lieu de faire des compliments , en reçut. De toute la Maison de la Dauphine , elle fut la seule qui ne parût point au Service solennel qui se fit à St. Denis & à Notre-Dame. Et cette absence apprit tout à ceux qui savoient tout pénétrer. Depuis , simple particuliere hors du Château , au Château elle eut tous les honneurs ; & malgré son attention à les rejeter , elle vit qu'à Versailles , on n'est jamais ce qu'on veut être. Mais on ne put l'engager à draper aux deuils de Cour. » Je ne suis » point Duchesse , disoit-elle. » Le premier Maréchal de Noailles lui ayant re-

présenté, qu'elle le pouvoit en qualité d'ancienne Dame d'atour, elle parut surprise qu'on fondât ce droit sur un titre de domesticité, & elle ne répondit que par un souris, qui sembloit dire, que la dignité de son état la mettoit au-dessus de ces grandeurs subalternes, autant que sa modestie au-dessous de toute grandeur.

CHAPITRE VII.

Campagne de Mons.

LA ligue d'Augsbourg avoit armé toute l'Europe. Le Prince d'Orange avoit repassé la mer; & les Princes confédérés d'Allemagne composoient la Cour en Hollande, où il venoit se consoler de l'aversion d'un peuple, qui l'avoit aussi vite haï que couronné. Son crime ne l'avoit pas rendu heureux; & la seule récompense de l'ambition, à laquelle il avoit tout sacrifié, avoit été cette minute de plaisir d'un homme qui se couche avec cinq cents mille livres de rente, & qui se réveille Roi (1). Il fuyoit les caprices,

(1) Le Marquis de Dangeau conte dans son Journal, que le Prince d'Orange avoit dit en

& peut-être les remords de sa femme, la plus belle & la plus triste des Princesses, que Mr. le Dauphin à qui elle avoit été proposée, n'avoit garde de lui envier.

Nos armes avoient eu de grands succès : les siennes en avoient eu de décisifs. La bataille de la Boyne avoit décidé le procès entre Jacques & lui. A la vérité, elle lui avoit coûté le Maréchal de Schomberg ; mais Louis venoit de perdre un Ministre, qui seul pouvoit rétablir les affaires d'Irlande : Seignelay mourut, & notre Marine avec lui. Il fut remplacé par Pontchartrain, dont la destinée étoit de remplacer tout le monde, & de ne consoler personne.

Le Roi résolut de se mettre à la tête de son armée, & de répandre encore en personne cette terreur qui commençoit à se dissiper. Me. de Maintenon étoit trop jalouse de la gloire de Louis pour s'opposer à ce dessein : le légitime amour n'amollit jamais.

partant à Mrs. les Etats : » Messieurs, je vous
 » dis adieu pour jamais : je vais ou périr ou ré-
 » gner. Si je péris, je mourrai votre serviteur :
 » si je regne, je vivrai votre ami. » Ce trait n'est
 ni vrai ni vraisemblable.

Il fit assembler le Conseil ; & sans autre préliminaire, il déclara qu'il feroit la Campagne de Flandres. » Pour triompher, dit-il, de tant d'ennemis jaloux de ma gloire, pour maintenir la pureté de la Religion que j'ai établie dans mes Etats par l'extirpation de l'hérésie, mon dessein est d'aller, malgré la saison, assiéger Mons, le principal boulevard de cette ligue, & de la prendre aux yeux de ce prétendu distributeur de Provinces. »

Cette résolution surprit tous les Ministres, & fit trembler tout le Royaume, tant ce Guillaume III, dont on avoit l'année précédente célébré la mort par des réjouissances que Louis seul avoit désapprouvées, inspiroit de craintes réelles ?

Me. de Maintenon ne suivit point le Roi en Flandres, & ne trembla point pour la diminution de son crédit. Quelques jours avant son départ, elle alla s'enfermer à St. Cyr. Louis vint lui dire adieu, & fut deux heures seul avec elle. Après avoir imploré le secours de Dieu aux pieds des Autels, il vit toute la Communauté assemblée, & dit : » Mesdames, je me recommande à vos prières, j'en ai un grand besoin : être Roi est une charge qui expose à bien des péchés ! »

En disant ces dernières paroles, les larmes lui vinrent aux yeux : ce qui en fit verser à toute la Communauté. Il ajouta : » J'espère que Dieu daignera écouter vos vœux. » Après avoir dit quelques mots à Me. de Maintenon, il ajouta en la montrant : » Adieu, Mesdames : je vous laisse ce que j'ai de plus cher. » Madame de Loubert, Supérieure, répondit, que toute la maison alloit redoubler ses prières pour que Dieu le rendît victorieux : » Non pas tant la victoire, » dit le Roi, mais la paix : il faut tâcher de contraindre nos ennemis à nous la demander. » (1)

Pendant son absence, St. Cyr ne fut occupé qu'à demander au Ciel la conservation du Roi & la paix. Des Couriers portoient tous les jours à Me. de Maintenon des nouvelles du siège. Elle les communiquoit au Roi d'Angleterre, qui venoit souvent passer des journées avec elle, & se consoler des mauvais succès que le brave Odonel avoit en Ir-

(1) On croira aisément, que ces paroles furent recueillies sur le champ. Je les tiens, ainsi que beaucoup d'autres traits, d'une Dame élevée à St. Cyr.

lande. On admiroit qu'un Prince détrôné s'enfermât dans des Couvents, tandis que Louis bravoit les périls & les rigueurs de la saison pour lui redonner sa Couronne.

Le siege de Mons fut bien conduit. Boufflers investit la Place; le Roi l'attaqua, ayant sous lui Luxembourg & la Feuillade, & accompagné de tous les Princes. Vauban dirigea les travaux. Le Prince d'Orange donna quelque inquiétude en s'approchant de Notre-Dame de Halle. Vauban avoit différé l'attaque de l'ouvrage à corne. Les Gardes Françaises, qui étoient encore de tranchée, briguerent l'honneur de l'emporter. Le Roi céda à leur impatience. Ils ne voulurent pas attendre les Grenadiers auxiliaires. Ils débouchèrent à trois heures après midi, & chargerent si vigoureusement, qu'ils se rendirent maîtres de l'ouvrage. Le feu prit à des poudres. L'épouvante se répandit parmi quelques travailleurs qui avoient commencé des logements. L'ennemi profita de cet accident imprévu, & revint occuper ce poste. (1)

(1) Voyez le dépôt du Bureau de la Guerre, les mouvements des armées du Roi par Vaultier,

Le Roi dina de bon appetit à la vue des lignes, se promena autour de la Place, & fut assez long-temps à la demiportée du mousquet. Une vedette l'arrêta. » Ne connois-tu pas le Roi ? lui » dit-on. Je le connois, répondit la sentinelle ; mais ce n'est pas ici sa place. » Un moment après, un coup de canon tua le cheval de la Chenaye, fort près du Roi, & à côté du Comte de Toulouse, qui ordonna qu'on remontât la Chenaye, & dit : *Un coup de canon n'est donc que cela !*

Malgré toutes les occupations du siège, le Roi tenoit exactement tous ses Conseils, combattant à la fois ses ennemis, & veillant sur toutes les Provinces. Il visita deux fois l'hôpital de l'armée, vit panser les blessés, consola par sa présence les mourants.

Mons se rendit après quinze jours de tranchée ouverte. Le Prince de Bergue l'avoit vaillamment défendu, & Louis

& dans l'Etat de la France, T. 2, p. 154, une Ordonnance donnée à Mons même en Avril 1691, qui attribue aux Capitaines de ce Corps le titre & le rang de Colonel. Voyez aussi dans les pièces justificatives du Tome VI, une lettre de M. de Luxembourg.

avoit été à toutes les attaques. Me. de Maintenon alla avec les Princesses au-devant de lui jusqu'à Compiègne; & après les premiers compliments, lui dit: » Il » faudra, Sire, vous faire la même priere » que les Généraux de David lui faisoient: » Vous ne viendrez plus avec nous à la » guerre, de peur que la lumiere d'Israël » ne s'éteigne avec vous. »

Le Roi alla à St. Cyr remercier Dieu de la victoire qu'il lui avoit donnée, & de la providence avec laquelle il l'avoit conservé. Me. de Maintenon lui fit un reproche flatteur sur ce qu'il avoit fait trembler tout le monde en s'exposant trop: il répondit: » Je n'ai fait que ce » que je devois. Mais, dit Me. de Lou- » bert, le bien de l'Etat est pourtant at- » taché à la conservation de votre per- » sonne sacrée. Les places comme la » mienne, répondit-il, ne demeurent ja- » mais vuides: une autre la remplira » mieux que moi: peut-être suis-je bon » à la guerre, parce que j'en ai quelque » expérience: un autre excellera en de » meilleures choses. »



C H A P I T R E VIII.

L'Académie. Le Maréchal de la Feuillade.

CES sentiments n'étoient pas feints. Louis avoit toute la simplicité des grands hommes. Il commençoit à rougir de ce faste qui avoit donné tant d'éclat aux premières années de son regne, & qui lui avoit attiré tant d'ennemis. Il refusa les harangues des Compagnies souveraines sur la Campagne de Mons. L'Académie d'alors, prête à louer la modestie comme à nourrir l'orgueil, donna la modestie du Roi pour sujet du prix. Me. de Maintenon n'estimoit point cette Société littéraire, dont les compliments, les flatтерies, les travaux mêmes lui paroissoient propres à entretenir le petit esprit, à dessécher la langue, & à étendre le mauvais goût. » N'avez-vous pas honte, disoit-elle à Fénelon, d'être parmi des gens qui parlent sur des paroles? Cependant elle protégea ce Corps dans quelques-uns de ses membres : mais elle ne le tyrannisa jamais dans ses élections. Aussi tomba-t-il dans une léthargie où il seroit encore, si La Motte, Fontenelle quatre

fois rejeté, & quelques autres illustres, ne l'eussent ranimé. Les cabales de Cour le préservent de la langueur où le jetteroient les cabales des gens de Lettres : jamais les suffrages ne furent plus libres que dans les dernières années de Louis XIV, & jamais ils ne furent moins justes. Que ces places soient données par la faveur, elles seront toujours bien remplies, pourvu qu'elles soient brigüées ; & elles le seront, tant qu'un génie supérieur en occupera une. Les gens sensés regarderont toujours cette Compagnie comme une troupe de frivoles & de flatteurs : des plus sensés qu'eux, comme une assemblée de Sages égaux. De-là, ce desir si vif dans l'Académie des choses, d'être de l'Académie des mots, & la même différence entre l'émulation qu'inspirent ces deux Sociétés, qu'entre l'ame de Bignon & celle de Richelieu leurs Législateurs.

Ceux qui prétendoient connoître le Roi, ne croyoient pas sincere son mépris pour les flatteurs. Ils pensoient même qu'il aimoit les louanges jusqu'à la jalousie. Tourreil, élu par l'Académie Françoisé, mêla dans son discours celles de Pontchartrain, dont il étoit commis, à celles du Roi. Le Ministre lui dit de les supprimer : l'Académicien se défie de cet acte d'humili-

lité, & le loue avec complaisance. Il retourne à l'Hôtel de Pontchartrain, comptant d'y recevoir des remerciements. Le Suisse lui refuse la porte. Ce Ministre veilloit avec beaucoup de sollicitude sur les faiseurs d'épigrammes : en eut-il jamais à punir une aussi cruelle contre le Roi ?

Mais ce dégoût pour la vaine gloire étoit si vrai, que Me. de Maintenon disoit souvent : » On le croit orgueilleux, » & personne ne l'est moins que lui. » Qui connoissoit mieux ses vertus, que celle qui les lui avoit données ? Il avouoit avec l'ingénuité d'un homme supérieur à ses fautes, celles qui lui échappoient dans l'immensité de ses occupations & de ses devoirs. Il se moqua de la These des Minimes de Marseille, dès qu'il fut ce que signifioient ces mots, consacrés par le St. Esprit au Roi du Ciel & de la Terre : *Dico ego opera mea Regi*. Il fut indigné de l'impie inscription du Jésuite Meneftrier, gravée sur la frise & sur les quatre faces du Temple de l'Honneur, consacré par la ville de Paris (i). Il pria les

(i) *Regi Ludovico Magno P. P. votis publicis
Devota numini majestatique ejus*

Etats de Languedoc d'employer au soulagement de la Province les sommes que leur zele avoit destiné à une statue équestre : il est aisé, mais il est beau pourtant de refuser une statue, lorsqu'on la mérite. Il fut peu touché de celle de la Place des Victoires, dont les étrangers critiquerent comme idolâtre l'inscription, *Viro immortalis*, qui n'étoit qu'emphatique. *Viro* tout court eût paru dire moins, & auroit dit plus.

Le Maréchal de la Feuillade voyoit son crédit diminuer, à mesure que le goût du Roi pour la vraie gloire augmentoit. C'étoit l'homme du commerce le plus agréable, toujours le premier instruit de tout ce qu'il y avoit de nouveau, fécond en amusements de toute espece, retraçant par une grande dépense une image des grands Seigneurs qu'il avoit vus, le modele des Courtisans, tant que Louis

Civitas Parisiensis pia, fidelis, obsequens
Memoris observantiæ templum D. D. C.

C'est-à-dire : la Ville de Paris, pieuse, fidelle, obéissante, dévouée par des vœux publics à la Divinité & à la Majesté du Roi Louis le Grand, pere de la patrie, lui consacre ce Temple pour monument de sa respectueuse reconnoissance.

ne fut qu'un Héros. Mais quand Louis devint un Sage, ou tendit à le devenir, la Feuillade ne fut point se plier à ce changement, & cessa de lui plaire. On étoit dévot, & il se jouoit de la dévotion. Il aimoit le jeu, & dédaignoit celui de la ressource que le Roi avoit inventé & porté de St. Cyr à Marly. Il ne jouoit point aux portiques, parce qu'il n'y avoit pas plus de finesse qu'à croix ou pile, quoique le Roi y fût fort vif. On n'aimoit plus les bons mots, & il ne s'en abste-
noit point. Odieux aux Ministres, craint de ses amis, il vit qu'on est pas long-temps aimé du Prince, quand on n'est aimé que de lui. Il mourut subitement, & n'eut que le temps de s'écrier : *Mon Dieu ! faites-moi miséricorde ; que n'ai-je fait pour vous la millieme partie de ce que j'ai fait pour le Roi ?* Il fut enterré à St. Eustache, où il n'eut pas même un tombeau. A la nouvelle de sa mort, les Courtisans crurent appercevoir sur le front de Louis quelques rayons de joie ; & les plus intrépides tremblèrent.



CHAPITRE IX.

Mort du Marquis de Louvois.

C E qui perdit la Feuillade perdit Louvois ; l'aversion pour cette chimere de gloire , qui valut au Roi tant de prospérités , de fautes & de malheurs. Tous les projets d'un Ministre aboutissent à se maintenir dans une place qu'il n'occupe que par commission , & que le Public croit toujours qu'un autre occuperoit mieux. Louvois , assez inutile pendant la paix , avoit allumé cette guerre que le Roi lui reprochoit d'autant plus , qu'il sentoit qu'on avoit abusé de son penchant. Les autres Ministres n'avoient osé le contredire ; il les avoit tous subjugués par la force de son génie & par le succès de ses plus hardies entreprises. Seignelay avoit été réduit à faire solliciter le bien de l'Etat par les femmes ; Croissy n'entendoit que les négociations , & n'avoit que cet esprit de prévoyance , qui conduit tout avec lenteur ; Pomponne , toujours rempli de ses premières disgraces , ne s'appliquoit qu'à en prévenir de nouvelles ; Château-neuf avoit été forcé à n'être qu'un

Commis laborieux ; Pontchartrain administroit les finances comme prêtes à lui échapper , & la Marine , comme désespérant de la rétablir ; Boucherat ne s'occupoit que de justice & de chicane ; Rose & le Président la Chaise n'avoient pas su profiter des circonstances pour faire valoir le Cabinet ; Pelletier déplorait les malheurs de la Patrie ; Beauvilliers n'avoit que des vertus : Louvois avoit tout envahi ; & la France n'avoit qu'un Ministre , quoiqu'elle n'eût point de premier Ministre. Louis vouloit & ne pouvoit secouer le joug. Louvois le traitoit avec une hauteur qu'un Roi dissimule quelquefois & ne pardonne jamais. Il lui étoit devenu odieux ; mais il ne cessoit de lui être utile ; & telle étoit encore sa force , qu'à la veille d'une disgrâce projetée depuis long-temps & toujours différée , il emporta la Sur-Intendance des Postes , place d'un revenu immense.

Les froideurs du Roi , celles de Me. de Maintenon , le cri de la haine publique , l'application qu'on lui fit dans Esther de quelques vers d'Aman , tout lui donnoit avis , si un pareil avis pouvoit jamais se faire entendre , qu'il étoit temps de se retirer.

Après le siege de Mons , il eut tant de dégoûts à essuyer , qu'il vit clairement que

sa perte étoit résolue. On lui reprochoit d'avoir méprisé les avis de M. d'Avaux, qui annonçoient la descente du Prince d'Orange en Angleterre, qu'on auroit pu facilement empêcher; on lui reprochoit les cruautés, les ravages exercés dans le Palatinat, le bombardement de Liege sur un prétexte assez léger, la perte de Mayence mal approvisionnée, la levée du siege de Coni ordonnée à Bulonde par une lettre particuliere; la longueur de celui de Mons, dont le Prince d'Orange avoit eu le temps de tenter le secours; la bataille de Valcourt, perdue par le Maréchal d'Humieres; le peu d'efforts qu'il avoit faits pour ménager le Roi de Suede, qui étoit entré dans la Ligue d'Ausbourg. Tous ses services étoient oubliés; on ne se rappelloit que ses fautes; on lui attribuoit toutes celles d'autrui. Il est si aisé que le plus grand Ministre de la guerre paroisse malhabile & coupable! Mais ce n'étoit rien au prix de deux Mémoires apostillés de sa main; Madame de Maintenon les avoit eus par d'Augicourt, Gentilhomme de Louvois, infidele à son maître. Son attachement pour le Roi, ne lui permettoit pas de les supprimer. L'un étoit un projet de maltraiter si fort M. de Savoye, qu'il fut enfin obligé de se

déclarer contre la France. L'autre tendoit à forcer les Suiffes à rompre leur alliance avec nous, en manquant à toutes les capitulations faites avec eux.

Ce fait seroit incroyable, si l'on ne favoit à quel excès peut se porter un Visir chancelant, toujours prêt à conserver par des crimes & des perfidies, un poste où ses vertus & ses talents l'ont placé, mais où ses services ne peuvent le maintenir. Louis ne revenoit pas de la surprise d'avoir un Ministre qui ne songeoit qu'à lui susciter des ennemis, & qui se jouoit des biens & du sang de ses sujets. Qu'auroit fait de pis un traître ?

Il l'auroit fait arrêter sur le champ ; mais il avoit encore besoin de ses conseils ; & d'ailleurs, la victime ne lui pouvoit échapper. Il ne discontinua point de travailler avec Louvois ; mais il lui montra son ressentiment, quoiqu'il lui en cachât les motifs. On fait par des personnes de la Cour qui vivoient dans ce temps-là, qu'un jour le Roi lui parla si durement, que le Ministre jettant sur la table quelques papiers, dit : » L'on ne sauroit » vous servir. » Louis se leva, & prit les pincettes, dont il eût frappé son Ministre insolent, s'il n'eût été retenu par Me. de Maintenon, dont Louvois n'avoit pas pré-

vu que la présence lui seroit un jour si utile , après lui avoir été si désagréable.

Cette vivacité fit perdre à Louvois en un instant , la santé , le fruit de trente ans de service & de douze ans de faveur. L'espérance lui resta. Il savoit que le Roi avoit de l'aversion pour les coups d'éclat ; & après avoir vécu vingt-cinq ans avec lui , il le connoissoit assez mal pour n'en craindre que le poison. (1) Il renfermoit

(1) Il est bien étrange , dit M. de V. , T. VI, p. 211 , qu'on débite à Paris un pareil conte , qui n'est fondé que sur un bruit populaire qui courut à la mort du Marquis de Louvois. » Ce » Ministre prenoit des eaux que Séron son Médecin lui avoit ordonnées , & que la Ligerie » son Chirurgien lui faisoit boire. C'est ce même » la Ligerie qui a donné au public le remède » qu'on nomme aujourd'hui la Poudre des Char- » treux. Ce la Ligerie m'a souvent dit qu'il avoit » averti M. de Louvois qu'il risquoit sa vie s'il » travailloit en prenant des eaux. Le Ministre » continua son travail : il mourut presque subitement le 16 Juillet 1691 , & non pas en 1692 , » comme le dit la Beaumelle. La Ligerie l'ouvrit , & ne trouva d'autre cause de sa mort » que celle qu'il avoit prédite. On s'avisa de soupçonner le Médecin Séron d'avoir empoisonné » une bouteille de ces eaux. Nous avons vu » combien ces funestes soupçons étoient alors communs. On prétendit qu'un Prince voisin , que

ses chagrins ; mais ils étoient trop violents pour en être toujours le maître ; les Courtisans s'en étoient apperçus , & le fier Louvois n'étoit plus pour eux qu'un objet de pitié. Un flatteur lui exagérant encore son autorité , il lui répondit : *Aujourd'hui dans la faveur , & demain à la Bastille.*

Incapable de plier , il irrite encore son maître , & le contredit un jour si brusquement , que le Roi quittant son bureau , s'avance vers la cheminée , & prend sa canne. Louvois se retire , la sérénité sur le front , la rage dans le cœur. Arrivé chez lui , il s'écrie : *Je suis perdu ,* & décharge le sentiment de ses peines sur quelques malheureux , à qui il envoie

» Louvois avoit extrêmement irrité & maltraité ,
 » avoit gagné le Médecin Séron. On trouve une
 » partie de ces Anecdotes dans les Mémoires du
 » Marquis de la Fare , p. 249. La famille même
 » du Marquis de Louvois fit mettre en prison un
 » Savoyard qui frottoit dans la maison ; mais ce
 » pauvre homme très-innocent fut bientôt relâ-
 » ché. Or , si on soupçonna , quoique très-mal
 » à propos , un Prince ennemi de la France d'a-
 » voir voulu attenter à la vie d'un Ministre de
 » Louis XIV , ce n'étoit pas certainement une
 » raison pour en soupçonner Louis XIV lui-
 » même. »

des lettres de cachet , en attendant la sienne. Il dit à un ami : » C'en est fait ; je » touche au moment de la catastrophe. » Ma perte est décidée ; il n'est plus question que du choix des moyens. » Cet ami lui répond , qu'il s'allarme mal-à-propos ; que depuis vingt ans il lui entend dire la même chose ; que l'expérience du passé doit le rassurer sur l'avenir. » Il est » vrai , repart Louvois ; mais le Roi ne » me montrait autrefois que de l'humeur , » & le lendemain il reprenoit un air » riant. Aujourd'hui il me fait les plus » cruels affronts , & le lendemain , un » affront plus cruel encore. Je le con- » nois : je l'ai vu ; il a pris plaisir à m'of- » fenser ; & s'il n'y a pas pris plaisir , il » m'a trop offensé pour me pardonner » jamais. »

(1) En proie à ses agitations , balançant entre le desir de faire une belle fin , & la crainte de faire une lâche retraite , partagé entre l'amour de la gloire & l'amour de la liberté , il résolut enfin de se démettre de tous ses Emplois. Madame de Maintenon lui écrivit , qu'il pouvoit revenir au Conseil , travailler à son or-

(1) 16 Juillet 1692.

dinaire , ne témoigner aucun reffentiment , & que l'orage étoit passé. Ces paroles lui rendirent la vie ; il oublia sa résolution , qui seule pouvoit le sauver. Il revit le Roi , & le revit prévenu sans retour. Au sortir du Conseil , il entre dans son appartement , & boit un verre d'eau avec précipitation ; le chagrin l'avoit déjà consumé ; il se jette dans un fauteuil , dit quelques mots mal articulés , & expire.

Le Public prétendit qu'une mort si prompte n'étoit point naturelle , comme si un resserrement de cœur , causé par le chagrin , n'étoit pas la mort naturelle d'un ambitieux. Le Roi s'en réjouit , & dit que cette année l'avoit défait de trois hommes qu'il ne pouvoit plus souffrir , Seignelay , la Feuillade & Louvois (1).

(1) M. de V. , Tome VI , p. 212 , s'éleve avec force contre ce qu'avance ici la B. » Première-
 » ment, dit-il, M. de Seignelay ne mourut point
 » la même année, mais en 1690. En second lieu,
 » à qui Louis XIV, qui s'exprimoit toujours avec
 » circonspection & en honnête homme, a-t-il dit
 » des paroles si imprudentes & si odieuses ? à qui
 » a-t-il développé une ame si ingrate & si du-
 » re ? à qui a-t-il pu dire qu'il étoit bien-aïse d'être
 » défait de trois hommes qui l'avoient servi
 » avec le plus grand zele ? Est-il permis de ca-
 » lomnier ainsi , sans la plus légère preuve , sans

Les conjectures sur le poison s'accréditerent : (1) il importe aux Princes les plus éloignés du crime, de se souvenir qu'ils sont environnés de gens enclins à le soupçonner. Il donna ses emplois à Barbezieux, qu'il n'aimoit pas, & qu'il entreprit sans succès de former aux affaires.

Il ne sentit pas qu'il avoit perdu un grand Ministre, parce que jusqu'à la paix de Ryswick, il suivit constamment le plan de Louvois. Mais Louvois n'en avoit point fait pour la guerre de la succession d'Espagne; & l'on s'apperçut qu'il n'étoit plus. On ne trouva dans aucun des sujets qu'on essaya depuis, cet esprit de détails, qui ne nuisoit point à la grandeur des vues; cette prompte exécution, malgré la multiplicité des ressorts; cette fermeté à maintenir la discipline militaire; ce profond secret, qui avoit fait passer de si cruelle nuits à l'ombrageux Guillaume; ces instructions savantes, qui dirigeoient

» la moindre vraisemblance, la mémoire d'un
 » Roi, connu pour avoir toujours parlé sage-
 » ment? » &c.

(1) Voyez ci-devant p. 293, la remarque de M. de V.

un Général, & qui ne gênoient que Tur-
renne ; cette connoissance des hommes,
qui les démêloit & les employoit à pro-
pôs. En un mot, on ne trouva plus cet
enfant de Machiavel, moitié Courtisan,
moitié Citoyen, né, ce semble, pour
l'oppression & pour la gloire de la pa-
trie. Louvois laissa des biens immenses à
sa famille. Jamais Ministre ne fut plus
noblement récompensé. Il arrondit ses
vastes domaines, sans faire la moindre
contrainte à personne ; trait remarqua-
ble dans un homme de son caractère &
de son rang.

C H A P I T R E X.

*Mariages du Duc de Chartres, & du Duc
du Maine.*

LES affaires générales n'empêchoient
pas Louis de penser à celles de sa
maison. Pour affermir le Duc du Maine
& le Comte de Toulouse dans le rang
qu'il leur destinoit, il résolut de donner
Mlle. de Blois, leur sœur, au Duc de
Chartres, son neveu. Cette idée étoit
un reste de l'orgueil dont il avoit été

enivré. A quelle Prince étranger eût-il offert une pareille alliance ? & il songeoit à l'offrir au fils unique de son frere. Tout ce qui n'étoit pas grand par lui , lui paroissoit petit ; & il ne croyoit ni dégrader le Duc de Chartres , ni honorer Mlle. de Blois. A ses yeux , le premier Prince de son sang n'étoit le premier des sujets qu'autant qu'il lui permettoit de l'être ; & les fruits d'un coupable amour avoient droit de plaire aux plus délicats sur l'honneur , pourvu qu'il fussent de lui. Les préjugés de la Nation ne l'inquiétoient point ; l'idolâtrie des Courtisans lui avoit persuadé que le maître des actions du peuple l'étoit aussi de ses jugements ; & tout Prince qui ne se borne pas à régner sur les cœurs , prétend régner sur les esprits. Il voyoit le Duc de Vendôme n'avoir ni dans sa Cour , ni dans son Parlement , rien d'un petit-fils de Roi ; il blâmoit en secret Henri IV , de n'avoir osé dédaigner cette distinction odieuse entre sang pur & sang mêlé.

Mais comme sa famille pouvoit avoir sur la gloire des Bourbons des délicatesses que le Chef des Bourbons n'avoit pas , il crut devoir obtenir de l'amour un consentement que l'autorité ne devoit exiger qu'après le refus. Dans cette vue , Mlle.

de Blois fut souvent exposée aux regards du Prince. Elle avoit la beauté de sa mere, & une physionomie douce, qui annonçoit un caractere tout différent. Le Duc de Chartres, dans l'âge où tout ce qui plaît, plaît beaucoup, fut bientôt ardemment épris; il ne vit plus Mlle. de Blois sans souhaiter qu'elle ne fût pas illégitime, & peut-être sans oublier qu'elle l'étoit. Les sentiments qu'il prit, il les inspira sans doute. Nul Prince ne fut plus aimable; nulle femme n'eut un tour de visage plus propre à charmer, des traits plus réguliers, un teint plus blanc & plus fleuri; & nul homme ne cultiva moins sa beauté. Il eût attendri les plus cruelles; il n'attaqua que les plus faciles. Ses premiers penchans allarmerent le Roi. Me. de Maintenon eut ordre de lui en reprocher l'indécence & la fureur. Cette réprimande fut si douce & si sage, que dès ce moment, le Prince aima Me. de Maintenon, & revint à ses études, qu'il avoit quittées pour les amours.

Ces légers écarts donnerent lieu au Roi, d'abord de feindre de lui chercher une femme, puisqu'il lui en falloit une; ensuite d'offrir sa fille, que l'exemple des deux autres sembloit garantir

d'un refus, & ses sœurs, inviter à flétrir aussi la première.

Madame, (1) qui à l'orgueil de son sang & à la délicatesse de sa Nation sur les mésalliance, joignoit tout l'orgueil d'être la belle-sœur du plus grand Roi du monde, & un mépris public pour Me. de Montespan, qui, dans sa faveur, ne l'avoit pas assez ménagée; Madame n'en écouta les premières propositions qu'avec dédain. Monsieur, qui n'avoit pas de volonté à lui, tantôt donnoit des espérances au Roi, tantôt promettoit de la fermeté à Madame, tantôt biaisait avec Me. de Maintenon; il étoit dans l'indécision d'un Courtisan, qui sent toute sa bassesse, mais qui se souvient que son maître a eu bien des choses à lui pardonner. M. le Duc de Chartres fut charmé de devenir le fils du Roi, & le possesseur de celle qu'il aimoit. Mais sa mere lui ayant dit qu'il se déshonorait, lui, sa postérité & ses ancêtres, il cessa, ou parut cesser d'aimer. Cependant un esprit déjà supérieur au préjugé, le mettoit au-des-

(1) Charlotte-Isabelle, fille de Charles-Louis, Electeur Palatin, mariée à Châlons le 12 Novembre 1671, morte en 1722.

fus des petites raisons d'illégitimité. Mais pour l'employer à son élévation, il feignit d'entrer dans ces petites raisons; dans la vue de relever la dignité de petit-fils de France, si ce mariage se concluoit, & de s'acquérir par une noble résistance la faveur du peuple, s'il ne se concluoit pas.

Le Roi & Me. de Maintenon s'étoient passionnés pour cette affaire; le Roi, parce qu'il chérissoit Mlle. de Blois; Madame de Maintenon, parce qu'elle adoroit le Duc du Maine, dont cette alliance achevoit de rendre solide l'état que les bienfaits & l'amitié de son pere rendoient déjà si brillant. Ils dissimulerent leur chagrin du mauvais succès des premières démarches, & de quelques paroles piquantes qui avoient échappé à Madame, dont la politesse n'étoit pas la plus grande vertu. Ils chargerent de cette négociation l'Abbé Dubois, Lecteur du Prince, & parvenu plus difficilement à cette place que depuis à celle de premier Ministre. Cet Abbé avoit déjà sur lui l'ascendant qu'un homme dévoué aux plaisirs a sur un enfant qui commence à les aimer. Il avoit acquis la confiance de son élève, à force de se moquer avec lui de tous ceux qui le reprochoient de ses défauts. Madame de

Maintenon eut peine à confier les intentions du Roi à un homme sans Religion comme sans naissance , corrupteur de son nourrisson , & si ouvertement , que Monsieur lui avoit défendu de suivre son fils à sa première campagne de Flandres. Mais dans le premier entretien , elle le trouva si complaisant , si sérieux , si attaché à l'Etat , si fécond en expédients , que son aversion cessa ; elle ne craignit aucune perfidie , & répondit au Roi du succès.

L'Abbé vainquit peu-à-peu la répugnance du Duc de Chartres , & lui conseilla de conclure malgré les oppositions de ses parents. Il lui représenta que le Roi seroit aigri par l'opiniâtreté ; que ne pouvant être son beau-pere , il deviendroit son persécuteur ; qu'il l'éloigneroit des affaires , des plaisirs , du commandement des armées ; qu'à la mort de Monsieur , il le réduiroit à la qualité de premier Prince du Sang , & aux seuls honneurs qu'il ne pourroit lui refuser ; que pendant sa vie , il l'empêcheroit de se marier. Le Duc de Chartres vit dans ce mariage la conservation de toutes ses prérogatives , & s'y détermina. Le préjugé étoit intérieurement méprisé ; mais il lui en coûtoit d'avouer publiquement ce mépris. L'ambition le mit au-dessus du respect humain ; &

dans une affaire qui décidoit de son bonheur & de sa gloire, il pensa, il agit & en Prince & en Philosophe.

L'Abbé Dubois lui conseilla de la traiter lui-même secrettement avec le Roi, & lui traça le plan des conditions qu'il devoit exiger. L'instruction fut exactement suivie. Le Roi fut ravi de la docilité de son neveu; il lui promit la succession entiere à tous les droits de Monsieur; & ces promesses furent exécutées. Dès que Madame apprit cette démarche de son fils, elle lui fit de grandes menaces, & lui défendit de passer outre; d'autres ajoutent, qu'elle le frappa, en lui reprochant l'opprobre dont il se couvroit; comme si ce n'étoit pas au Chef de famille à juger de ce qui en fait la honte ou l'honneur. Il répara bien cette tache, ou cet affront, par le mariage de son petit-fils avec une fille de cette Légitimée si déshonorante.

Monsieur, qui s'étoit fâché par bienfiance, s'appaîsa par raison. (1) Le mariage fut célébré à Versailles avec magnificence, & Madame parut à toutes les fêtes avec tous les dehors de la joie. Le

(1) 19 Février 1692.

Duc d'Orléans trouva dans cette Princesse légitimée, ce qu'il eût vainement cherché dans la plupart des Princeses légitimes; de l'esprit, de la modestie, une piété solide, la fidélité conjugale, une grande économie, le talent & la patience d'élever ses enfants, mille qualités dont la corruption du siècle a fait des éminentes vertus.

L'Abbé Dubois eut pour récompense une petite Abbaye; il en fut transporté de joie; depuis il reçut avec dédain le chapeau de Cardinal. Il n'obtint point ce bénéfice sans difficultés. Le P. de la Chaise, qui ignoroit les raisons que le Roi avoit de le lui donner, représenta que Dubois étoit adonné aux femmes, au vin, & au jeu. » Cela peut être, répondit le Roi; mais il ne s'attache, il ne s'enivre, il ne perd jamais. » (1)

(2) Le Duc du Maine fut presque aussi heureux que le Duc de Chartres, & le fut plus décemment. On étoit las des Princeses étrangères. On lui donna Mlle. de Charolois, fille de M. le Prince, pe-

(1) Voilà de singulieres raisons pour donner un Bénéfice. Peut-on faire parler ainsi Louis XIV!

(2) 19 Mars.

tite-fille du grand Condé, que nous avons vue recueillir à Sceaux les talents & les arts presque par-tout méprisés, & conserver jusqu'au dernier moment un goût vif pour les choses d'esprit, & une considération qu'elle ne dut point à la faveur. Me. de Maintenon avoit contribué à son éducation, & disoit souvent, en la voyant se jeter dans les plaisirs avec toute la vivacité de son âge : » Il faut donc aussi » que celle-ci m'échappe ! »

Le Duc du Maine d'alors avoit des vues, de l'ambition, & les étincelles du génie. Il avoit passé par tous les grades militaires, & servi en Flandres avec distinction. Il cache, disoit-on, mille qualités éclatantes sous un grand air de modestie & d'indifférence. On se trompoit ; Me. de Maintenon en avoit mieux jugé : » Il » est trop vertueux, disoit-elle, pour » faire jamais du bruit. »

La Duchesse du Maine conserva son rang de Princesse du sang. Son mari devint dans la suite son égal, & ne crut jamais l'être devenu. Il lui obéit toujours, & parut pourtant toujours libre ; il résistoit d'abord, & se laissoit enfin persuader par une femme adroite, qui ne lui ordonnoit jamais de vouloir.

Me. de Montespan prit peu de part à

ces événements. » Irai-je à la Cour ? s'écrioit-elle , irai-je jouer le beau personnage de mere des Princes , ou de Maîtreſſe Douairiere ? » Cependant elle y parut ; elle y fut reçue , comme ſi elle n'y avoit jamais été. Elle donna un lit de quarante mille écus au Duc du Maine ; ſes perles , à Me. de Bourbon ; ſes diamans , à la Duchefſe de Chartres. L'entrevue qu'elle & Me. de Maintenon devoient avoir , les embarraſſoit l'une & l'autre ; mais le commencement ſe paſſa , comme ſi elles ne s'étoient jamais connues , & la ſuite , comme ſi elles s'étoient toujours aimées.

M. de *** ſe flattoit de la réconcilier avec ſon mari , qui avoit , comme elle , embrasſé le parti de la dévotion. Me. de Montespan s'y prêta ; mais le mari fut inflexible , & s'en tint toujours à un bon mot. M. de *** ſe déſiſta de ce projet , où il y avoit plus de piété que de bon ſens & d'honneur. Me. de Montespan finit par une assez bonne plaisanterie , en laiſſant dans ſon Teſtament un legs au Duc du Maine & au Comte de Toulouſe , comme à ſes enfans légitimes , ſuivant l'axiôme de droit réclamé tant de fois.

C H A P I T R E X I.

Siege de Namur. 1692.

L Es deux Epoux quitterent brusquement les amours, pour voler à la gloire & aux dangers. Louis, informé des mesures des Alliés, jugea qu'il falloit les forcer par quelque entreprise éclatante, ou à faire la paix, ou à risquer de perdre les trois Royaumes que leur Chef avoit conquis. Ils avoient dans les Pays-Bas cent mille hommes. Mais il crut que son armée, soutenue, animée par sa présence, arrêteroit facilement leurs progrès.

En attendant la saison propre pour agir, Guillaume affectoit de mener une vie fort tranquille à Loo, maison de plaifance solitaire, conforme à son humeur mélancolique, & propre à ses correspondances secretes. Il y prenoit tous les jours le divertissement de la chasse, & paroissoit aussi peu ému des grands préparatifs de la France, que s'il eût été maître des événements. Par cette sécurité apparente, il rassuroit ses Alliés, en impo-

soit à l'Electeur de Baviere, & bravoit Louis.

Ce Prince résolut de commencer la campagne par une grande conquête, & de former le siege de Namur, Place de tout temps le plus fort rempart des Provinces-Unies, mais par cela même propre à rehausser la réputation de ses armes.

Me. de Maintenon parut desirer de l'accompagner. Le Roi y consentit : » Vous » me servirez, lui dit-il, si je tombe ma- » lade : car pour les autres accidents, » je m'abandonne à la Providence, qui » me conservera si je suis encore néces- » faire à la France, & qui me prendra » si je suis inutile. » Il avoit souvent affronté la mort en Héros : le Chrétien soumis aux décrets de Dieu, ne daigne pas même la braver. Me. de Maintenon étoit ravie de ces sentiments : elle voyoit avec complaisance les progrès de son ouvrage, & sa tendresse en étoit augmentée. Son amitié suivoit toujours son estime : telle étoit la marche de son cœur. Le Roi fut donc le plus aimé des hommes, parce qu'il fut à ses yeux le plus estimable.

Au commencement de Mai, la Cour partit de Versailles. La Princesse de Con-

ti, Me. la Duchesse, la Princesse d'Harcourt, étoient dans le carrosse du Roi : Me. de Grammont, la Duchesse de Chevreuse, la Comtesse de Mailly, dans le carrosse de Madame : Me. d'Hudicourt & la Maréchale de Rochefort, dans un autre carrosse : Me. de Maintenon dans la calèche de chasse du Roi, avec Mlle. de Casteja, dont la place étoit brigüée par les Dames les plus distinguées & par les Princesses mêmes. Cette calèche étoit pleine de sacs d'argent & de pain qu'elle distribuoit aux pauvres. Elle faisoit remarquer au Roi la misere qui régnoit par-tout : persuadée qu'il lui suffisoit de la connoître, pour songer à y remédier.

On avoit pris des villes ; on avoit gagné les batailles de Fleurus, de Staffarde, & de Leuze ; on alloit avec la plus brillante armée à une conquête certaine. Mais au milieu de toutes ces prospérités, le commerce & l'agriculture dépérissoient : chaque victoire sembloit contribuer à tarir les sources de l'abondance : déjà on avoit fait pour trois cents millions d'affaires extraordinaires.

Louis ne se joua point de la misere publique par une magnificence déplacée. Ce voyage se fit avec beaucoup de simplicité.

Le dîné étoit dans le carrosse : on s'arrêtoit au milieu de la campagne ; on préparoit les plats à l'avenant : une planche étendue sur les portières des quatre équipages, les unissoit & formoit une table où l'on prenoit à la hâte un repas frugal. Me. de Maintenon avoit substitué cette modération, si propre à bannir de l'armée la mollesse, à ce fâste Asiatique si souvent reproché à Louis, quoiqu'il fût moins de son goût que de celui de Me. de Montespan, qui vouloit trouver par-tout le luxe de Versailles & les délices de Clagny.

Le Roi fit devant les Dames la revue de son armée & de celle de Mr. de Luxembourg, & leur offrit le spectacle de six-vingt mille hommes rangés sur quatre lignes.

Deux jours après, il se mit en marche, & laissa les Dames à Dinant. Condé, Boufflers & Ximenès investirent Namur. L'armée de Luxembourg tint la campagne, & observa les ennemis, qui s'avancèrent vers la Mehaigne, mais qui n'osèrent l'attaquer. Namur fut pris à leurs yeux, malgré une garnison de neuf mille hommes.

La ville seule fut d'abord attaquée. Plusieurs Dames de la Province qui s'y

étoient réfugiées , croyant qu'on n'oseroit en former le siege , firent demander la permission d'en sortir. Boufflers la refusa. Mais se confiant à la générosité du Roi , & la peur des canons prévalant en elles sur tout autre crainte , elles sortirent à pied par la porte du Château , suivies seulement de quelques-unes de leurs femmes qui portoient leurs enfants. Le Roi en eut pitié , & les envoya le lendemain à Philippeville , & de-là à Dinant. Me. de Maintenon les reçut comme des Françaises , les consola ; & pour les secourir , vendit tous ses bijoux , hormis une bague , qu'apparemment elle ne pouvoit vendre.

Qui a le plus de raison d'aimer la vie , est obligé de l'exposer le plus hardiment : le Roi se trouvoit par-tout , visitoit les postes ou la tranchée , & remplissoit d'émulation cette brave Noblesse qui préfère à tout la gloire de vaincre ou de mourir sous les yeux de son Prince. Toute l'armée vit qu'il affrontoit les périls avec trop peu de ménagement , & toute l'armée en frémit. Un gabion lui sauva la vie , en rompant le coup de mousquet d'une balle qui venoit droit à lui , & qui en se détournant un peu ne fit qu'une contusion au bras du Comte de Toulouse , Le Roi entendant

entendant le sifflement de la balle, demanda si quelqu'un étoit blessé. » Il » me semble, dit le jeune Prince, que » quelque chose m'a touché. » Depuis, le Secrétaire d'Etat ayant mis dans les provisions du gouvernement de Bretagne, que Mr. de Toulouse avoit été blessé à côté de son pere : » Rayez cela, » dit le Roi, c'est une bagatelle pour mon » fils. »

La garnison se retira dans le château, dont la prise fut plus difficile. Il tint vingt-cinq jours ; mais enfin l'artillerie de Vauban le réduisit. Vauban fit plus ; il força le Fort Guillaume, ouvrage de Coehorn, défendu par Coehorn même, qui avoit dit qu'il s'y vouloit enterrer. Mr. le Duc fit à la Condé ; Mr. le Prince se mit à la tête de tout ; Luxembourg offrit en vain la bataille au Prince d'Orange ; Mr. de Chartres, à qui l'on ne croyoit que du courage, montra presque autant de prudence : & les Mousquetaires ne firent précisément que ce qu'ils devoient.

Les gens de Cour s'étoient ennuyés de voir remuer la terre si long-temps. On avoit fait venir de Dinant les Dames. On eût pris le camp pour un lieu enchanté. Le bal, le jeu, la chasse, le vin remplissoient le vuide des opérations

militaires. Le Roi animoit également par sa présence les fatigues & les plaisirs. Il envoya des rafraîchissements au Régiment Dauphin, qui avoit emporté l'épée à la main le Fort de la Cassote. Voici le récit d'un Officier de ce Régiment.

» Me. de Maintenon, accompagnée de
» quantité de Dames & de Seigneurs,
» arriva, & nous vit manger avec au-
» tant d'appétit que nous avons eu de
» vivacité à l'assaut : il n'y eut aucune
» de nos tentes où elle n'entrât, & nous
» dit en partant, qu'elle se proposoit de
» nous donner le lendemain une colla-
» tion au quartier du Roi. A mesure que
» nous y arrivions par troupes, un de
» ses valets de chambre nous donnoit à
» chacun un billet, portant : *A l'Abbaye*
» *de Salsines*. C'est un Couvent de Da-
» mes de condition, à un quart de lieue
» de Namur. Aucun Seigneur, ni aucun
» Officier de l'armée ne pouvoit y avoir
» entrée. Mais toutes les Dames de la
» Cour s'y trouverent ; & par un ren-
» versement singulièrement agréable des
» premières loix de l'usage, elles servi-
» rent toutes les tables de l'air du monde
» le plus galant. Les premiers qui avoient
» été avertis que Me. de Maintenon nous

» préparoit cette fête , avoient posté deux
 » de nos camarades à la porte de l'Ab-
 » baye, pour nous prévenir à mesure
 » que nous entrerions : nous allâmes tous
 » lui baiser la main , qu'elle nous pré-
 » senta de la meilleure grace du monde.
 » L'Enseigne de notre Compagnie , âgé
 » de dix-sept ans, bien fait , joli , plein
 » d'esprit & de hardiesse , ayant apper-
 » çu l'Abbesse à la tête de ses Religieu-
 » ses que la curiosité conduisoit à ce spec-
 » tacle , adressa à Me. de Maintenon un
 » beau discours , qu'il concluoit en la
 » priant de permettre à toute la troupe
 » de saluer d'un baiser toutes ces spec-
 » tatrices voilées. Elle parut d'abord un
 » peu embarrassée. Mais s'étant remise assez
 » vite, elle répondit qu'elle n'avoit rien
 » à commander à ces Dames. C'en fut
 » assez pour que l'Enseigne s'adressât à
 » l'Abbesse ; & ce fut avec tant de gra-
 » ces , qu'elle ne put le refuser. Toutes
 » les Religieuses furent saluées de tous
 » les Officiers. Nous étions à peine en
 » train de faire honneur aux mets déli-
 » cats qu'on nous avoit servis , & à une
 » liqueur que nous appellâmes le *ratafiat*
 » de *Salsines* , parce que les Religieuses
 » nous l'avoient apporté , que le Roi en-
 » tra dans le réfectoire , accompagné de

» Monseigneur. Le coup d'œil plut si fort
» à Sa Majesté, qu'elle s'arrêta tout court
» sur le seuil de la porte. Me. de Main-
» tenon lui conta l'hommage que nous
» lui avions rendu, & le baiser que les
» Religieuses nous avoient accordé; il
» en rit beaucoup; & voulant nous lais-
» ser en pleine liberté, il nous dit : Je
» profite du moment qui vous retient à
» table, où vous faites votre devoir pref-
» que aussi-bien qu'ailleurs, pour vous
» enlever les Dames qui pourroient vous
» gêner. Je vous laisse entre les mains de
» vos aimables hôtes; vous n'êtes pas
» moins bien partagés que moi. Le lende-
» main, un laquais de Madame de Mainte-
» non vint me dire de me trouver chez
» elle à dix heures du matin. Votre Co-
» lonel, me dit-elle, m'a parlé de vous
» & de votre famille. Je voudrois ap-
» prendre de vous-même qui vous êtes.
» Je lui dis mon nom, & que j'étois
» un des fruits du mariage du Marquis
» de Langallerie, avec Henriette de Nes-
» mond, du pays d'Angoumois; que j'é-
» tois son parent; & que l'honneur que
» j'avois de lui appartenir, m'étoit un
» aiguillon pour en soutenir la gloire,
» & un frein pour n'y pas déroger. Deux
» jours après, elle m'envoya un paquet

» qui contenoit quatre cents louis, & ces
 » mots : *C'est pour vous mettre en équipage :*
 » *soyez sage, soyez discret, & l'on aura*
 » *soin de votre fortune.* Soit que ma phy-
 » sionomie lui plût, soit que mon nom
 » l'eût frappée, je fus dès le premier mo-
 » ment dans ses bonnes graces. Présenté
 » par elle au Roi, j'obtins une Com-
 » pagnie, & je ne m'endormis point sur
 » les roses qu'elle me cultiva, &c. »

Le Marquis de Langallerie, des Mémoires duquel je tire ces petits faits, que je ne garantis point, étoit arriere-petit-fils d'Agrippa d'Aubigné. Il ne répondit point aux intentions de sa bienfaitrice. Il en fut abandonné, après en avoir été servi avec chaleur. Obligé de quitter le service de France, où il étoit Lieutenant-Général, il passa dans celui d'Autriche, où il essuya mille désagrémens ; il fit l'impie projet de rassembler dans les Isles de l'Archipel, ce peuple que le souffle de Dieu a dispersé sur la terre ; il vit sa femme passer dans les bras du Landgrave de Hesse, & finit ses jours dans une prison, où il écrivit des Mémoires fort injurieux contre sa parente. On y trouve cet impertinent propos sortant de la bouche du sage Catinat : *A la Cour, les murailles parlent, & la Maintenon les écoute.*

Pendant le siege de Namur , elle effuya quelques légers chagrins de la part de la Princesse d'Harcourt , souvent brusque , quelquefois piquante. On voulut l'aigrir ; elle répondit : » J'aime Me. d'Harcourt , » parce qu'elle est aimable ; je lui par- » donne , parce qu'elle est étourdie ; je » lui rends service , parce que le Duc de » Brancas , son pere , m'en a rendu au- » trefois : c'est une dette que j'acquitte."

La joie de la prise de Namur fut troublée par la perte du combat de la Hogue , où cent vaisseaux Anglois en battirent enfin cinquante François. Le Roi voyant paroître Tourville abattu de tristesse : » Je » suis très-content de vous , lui dit-il ; » nous avons été battus , mais nous avons » acquis de la gloire ; il nous en coûte » quelques vaisseaux ; nous réparerons » cette perte , & sûrement vous aurez » bientôt votre revanche. Van Beuning dit en parlant de ces deux événements : » Nous avons coupé les cheveux au Roi » de France , mais ils reviendront l'an- » née prochaine : le Roi de France nous a » coupé un bras , & il ne reviendra point." Cependant Namur fut repris , & l'Océan ne vit plus de flotte Française.

C H A P I T R E XII.

*Batailles de Steinkerque & de Nerwinde.
Mort de Luxembourg.*

LOuis retourna promptement à Versailles. Son armée & celle de Guillaume étoient en présence. On raisonna beaucoup sur ce départ précipité. Les uns dirent qu'il avoit sacrifié sa gloire aux inquiétudes de Me. de Maintenon, les autres, à ses soupçons contre son frere, qu'il avoit établi en son absence son Lieutenant-Général, & qui se faisoit trop aimer par ses manieres populaires. Mais Me. de Maintenon n'étoit point capable d'un conseil lâche, ni le Roi d'une ombrageuse jalousie. Les scrutateurs des vues secretes des Grands, les détacheront-ils toujours de leur caractère? Les Alliés l'accuserent de craindre Guillaume, & de le fuir; les Huguenots réussirent dans les pays étrangers, à rendre douteux son courage. Voulez-vous être cru? dites une absurdité. Cent Historiens assurèrent qu'un homme, qui avoit fait la guerre toute sa vie, n'avoit pas même la première vertu des guerriers; on imprima que

dans un Conseil, où l'on délibéroit si l'on donneroit bataille, un Officier Général l'ayant vu pâlir à ce mot, prouva par un long discours, qu'il ne falloit pas la donner, & en fut récompensé du bâton de Maréchal de France, comme s'il l'avoit gagnée. Ces bruits injurieux allèrent jusqu'à lui, & contribuèrent sans doute à cette ostentation d'intrépidité aux sièges de Mons & de Namur. » Mon fils, » dit-il à Monseigneur, la place d'un Roi est où est le danger. » Il n'avoit point la bravoure impétueuse d'un Alexandre, d'un aventurier; il avoit cette valeur froide, supérieure au péril, quoiqu'elle le voye tout entier, la seule qui convienne à un Roi.

Mais en n'achevant pas la campagne, il laissa échapper le plus beau moment de sa gloire. Luxembourg eut celle de se mesurer encore avec le Prince d'Orange, & de le vaincre à la bataille de Steinkerque, la plus meurtrière depuis celle de Rocroy. Il fut surpris. Déjà une de ses brigades étoit en désordre, & les ennemis maîtres d'une hauteur qui étoit à la tête de son camp, maîtres du canon qu'il y avoit placé pour en défendre l'approche. Déjà il étoit presque vaincu, & il ne savoit pas encore qu'il étoit trahi. L'ar-

mée est perdue , si ce poste n'est repris. Il l'attaque trois fois, trois fois il est repoussé. Il se met à la tête de la brigade des Gardes, vole de rang en rang, s'acharne à chasser l'ennemi malgré les conseils des plus braves ; voit Montmorency abattu d'un coup de mousquet, au moment qu'il se met au-devant de son pere pour le couvrir d'une décharge horrible ; cherche Guillaume, qui, couvert de sang & de poudre, se trouve par-tout, est sur le point d'être pris, & ramene au combat des pelotons honteux d'avoir plié. Luxembourg a tout contre lui, & pour lui tout ce qu'il y a d'honneur dans la Monarchie, Bourbon, Conti, Vendôme, le Duc de Chartres, qui, blessé, se fait panser légèrement, rentre dans la mêlée, & l'épée à la main, s'établit dans le poste avec un grand carnage, & force Guillaume à fuir.

Cette victoire transporta de joie la Cour & la Ville. Voilà, disoit-on, voilà l'homme que Louvois aimoit mieux mettre à la Bastille, qu'à la tête des armées. Après les premiers transports, le Courtisan tâcha de diminuer la gloire de Luxembourg, en lui reprochant d'avoir été trompé par la fausse lettre d'un espion ; le Roi dit :
 » Qu'auroit-il fait de plus, s'il n'avoit pas

» été surpris ? » Quelques jours après, il alla à St. Cyr, où il répondit à la Supérieure qui le félicitoit : » Il faudroit plutôt » me faire un compliment de condoléance ; car je n'ai pris qu'une ville. Vos » Généraux, Sire, ont agi par vos ordres. Ah, reprit-il, ils font mieux que moi. » Les Dames de St. Louis étoient dignes de ces bontés ; elles aimoient l'Etat, quoiqu'elles haïssent le monde ; & encore aujourd'hui, elles seules savent être religieuses & citoyennes. Aussi publia-t-on un Livre intitulé : *Lamentations des Dames de St. Cyr, sur la reprise de Namur*. Je viens de le lire : Satyre imprudente ; rien de vrai que le titre.

Le Roi, félicité par le Nonce sur cette victoire, lui répondit qu'il pouvoit assurer Sa Sainteté, que plus ses armes seroient heureuses, & plus il desireroit la paix. » Je crois, ajouta-t-il, que les ennemis ne sont pas bien-aïses de se trouver devant une armée de François, ou pour mieux dire, une armée de France ; car la mienne étoit composée de plusieurs nations, qui ont toutes également bien fait. » L'habitude de dire des choses agréables, n'en diminueoit pas le prix : tout ce qui sortoit de sa bouche, enchantoit, parce que la vérité seule

en sortoit à propos , sans contrainte , sans restriction , sans jalousie. Il dit à Mr. de Castille , Gouverneur de Charleroi : » Je » suis surpris , Monsieur , que le Roi » d'Espagne vous permette de quitter la » Flandre ; mais je m'en rejouis : je serai » toujours charmé de ne point trouver un » homme tel que vous dans un pays où » je ferai la guerre. »

Il vouloit battre du moins une fois le Prince d'Orange. Il partit pour la Flandre ; & Me. de Maintenon le suivit encore. Mais c'étoit la destinée de Guillaume , de n'être défait que par Luxembourg , & de l'être toutes les années. Louis tomba malade au Quesnoy , & revint promptement à Versailles. Luxembourg cherchoit le combat , le Prince d'Orange l'évitoit ; il s'étoit retranché au mont St. André. Le Maréchal menaça Liege. Guillaume & l'Electeur de Baviere s'approcherent pour le défendre. Luxembourg ne songea plus qu'à les attaquer. Aidé des conseils du Prince de Conti , & de l'intrépidité du Duc de Chartres , il emporta le village de Nerwinde , qui coûta vingt mille hommes au monde. Il en écrivit la nouvelle au Roi sur un chiffon de papier en ces termes : *Artaignan , qui a bien vu l'action , en rendra bon compte à Votre Majesté. Vos enne-*

mis y ont fait des merveilles ; vos troupes encore mieux. Pour moi , Sire , je n'ai d'autre mérite que d'avoir exécuté vos ordres ; vous m'avez dit de prendre une ville , & de donner bataille ; je l'ai prise , & je l'ai gagnée. Le Prince d'Orange s'écrioit dans son désespoir : » Je ne pourrai donc jamais mais défaire ce bossu-là ! Bossu ! dit Luxembourg : qu'en fait-il ? »

La mort de Luxembourg mit fin à ces succès. On vint dire au Roi que les Médecins en désespéroient. Me. de Maintenon mit tout St. Cyr en prieres , & Louis dit avec attendrissement à Fagon : » Monsieur , je vous en prie , je vous en conjure , faites pour lui ce que vous feriez pour moi. » Le Pere Bourdaloue reçut ses derniers soupirs , & dit qu'il n'avoit pas vécu comme lui , mais qu'il voudroit mourir de même. Luxembourg n'avoit jamais eu de piété ; mais il avoit toujours respecté la Religion. Point de Capitaine plus aimable. Son camp étoit un séjour délicieux. Il aimoit tous les plaisirs : ses complaisants l'amusoient , & ne le gouvernoient pas. Il avoit le commandement juste , précis & prompt. Les gens du métier disoient qu'il jugeoit d'un coup d'œil des mouvements de l'ennemi , mais moins bien de ses desseins ; que plus

occupé du gain d'une bataille, que d'un projet de guerre, il favoit le battre, & ne favoit pas le vaincre. Le Pere de la Rue prononça son oraison funebre, & traça un portrait affreux du Prince d'Orange. Le Roi le fit supprimer; il lui parut ridicule d'insulter en chaire un homme contre lequel il en mettoit cent mille en campagne. Il ne voulut point traiter d'usurpateur & de tyran, un Prince qui pourtant étoit Roi d'un peuple libre, & qu'il seroit bientôt obligé de traiter de frere. La paix s'approchoit; mais les Théologiens avoient allumé dans le Royaume une autre guerre, qui ne paroissoit pas devoir finir sitôt.

Fin du Tome troisieme.



T A B L E D E S M A T I E R E S

Contenues dans ce Tome III^e.

A.

A <i>BANCOURT</i> , (Mlle. d')	186
<i>Académie Françoise</i> ,	284 & <i>suiv.</i>
<i>Agnès</i> , (la Mere) Carmélite.	255
<i>Alincour</i> , (le Marquis d').	10
<i>Angiens</i> , (Me. d') Ursuline.	119
<i>Annat</i> , (le P.).	52
<i>Anne de Boulen</i> .	84
<i>Antin</i> , (le Marquis d')	101. 110
<i>Armagnac</i> , (M. d').	248
<i>Armagnac</i> , (Mlle.)	39
<i>Arnauld</i> , (Antoine)	80. 142. 186. 194
<i>Artaignan</i> .	323
<i>Avaux</i> , (le Comte d')	31. 32. 251. 291
<i>Aubigné</i> , (Françoise d')	78. 84
<i>Aubigné</i> , Théod. Agrippa d')	317
<i>Aubigné</i> , (Charles Comte d')	64. 179. 247
<i>Aubigné</i> . (Mlle. d')	148
<i>Augicourt</i> , Gentilhomme de Louvois,	291
<i>Aumale</i> , (Mlle. d')	66. 77
<i>Auxy</i> , (Me. d')	225
<i>Ayen</i> , (la Comtesse d')	208

B.

B <i>ALBIEN</i> , (Mlle.)	225
<i>Barillon</i> ,	31. 70. 111. 251
<i>Tome III.</i>	P

<i>Barré</i> , (le P.)	227.
<i>Basques</i> , (Me. du) Ursuline.	119
<i>Baviere</i> , (la Princesse de) 5. 43. 61. 78. 110. 270 & suiv. 274. 275.	
<i>Baville</i> , Intendant de Languedoc.	26. 48
<i>Bayle</i> ,	38
<i>Beauvais</i> , (Me. de)	229
<i>Beauvais</i> , (Me. Angélique de) Religieuse de la Visitation.	228. 229
<i>Beauvilliers</i> , (Me. de)	200
<i>Beauvilliers</i> , (le Duc de)	290
<i>Beauvilliers</i> , (la Duchesse de)	260
<i>Bénédictines</i> de St. Cyr.	128
<i>Berchère</i> , (M. de la) Archevêque de Narbonne, 61.	
<i>Bergue</i> , (le Prince de)	282
<i>Bérin</i> , Décorateur.	186
<i>Berry</i> , (le Duc de)	275
<i>Berulle</i> , Cardinal.	237
<i>Bessola</i> , femme de chambre de la Dauphine. 269. 273.	
<i>Beuning</i> , (van)	318
<i>Bignon</i> ,	285
<i>Biran</i> , Duc de Roquelaure.	165
<i>Blair</i> , (Mlle. de)	154
<i>Blois</i> , (Mlle. de) 90. 175. Son mariage, 298 & suiv.	
<i>Boileau Despréaux</i> , 28. 97. 98. 132. 206. 209. Voyez <i>Despréaux</i> .	
<i>Bois-franc</i> , (Mlle. de)	109
<i>Bolingbroke</i> , (Mylord)	189
<i>Bonrepaux</i> ,	32
<i>Bontems</i> ,	46. 62. 72. 95. 156. 214
<i>Bossuet</i> , (M.)	20. 58. 196
<i>Boucherat</i> , Chancelier.	290
<i>Boufflers</i> , (le Maréchal de)	106. 281. 311
<i>Bouillon</i> , (le Card. de)	10. 12. 267

DES MATIÈRES. 329

<i>Bourbon</i> , (le Duc de)	28. 321
<i>Bourbon</i> , (la Duchesse de)	71. 75. 88. 307
<i>Bourdaloue</i> , (le P.)	150. 179. 221. 324
<i>Bourgogne</i> , (la Duchesse de)	115. 208. 270
<i>Branças</i> , (le Duc de)	318
<i>Brinon</i> , (Me. de) Ursuline,	116. 118. 123. 132.
145 <i>ibid.</i> 149 & <i>suiv.</i> ; ôtée de St. Cyr,	159.
& <i>suiv.</i> 184	
<i>Brisacier</i> , (l'Abbé de)	203. 217
<i>Bulonde.</i>	291
<i>Burnet</i> , Historien.	260
<i>Bussy</i> ,	111

C.

C <i>CAMPISTRON</i> , Poète.	207
<i>Casteja</i> , (Mlle. de)	310
<i>Castille</i> , (M. de) Gouverneur de Charleroy.	323
<i>Catherine</i> , épouse de Pierre le Grand.	85
<i>Catinat</i> , (Me. de)	317
<i>Cavallerini</i> , Nonce, sa visite à St. Cyr.	222
<i>Cavoye</i> ,	185
<i>Caylus</i> , (le Comte de)	105. 109
<i>Caylus.</i> (Me. de)	77. 103
<i>Chaise</i> , (le P. de la) 20. 35. 52. 53. 62. 80. 94.	
97. 100. 109. 133. 143. 166. 188. 205. 221.	
brouillé & raccommode, 266 & <i>suiv.</i> 305.	
<i>Chaise</i> , (le Président la)	290
<i>Chamilly</i> , (le P.) de l'Oratoire,	199
<i>Champmélé.</i>	105. 187
<i>Charlemagne.</i>	20. 84
<i>Charles I</i> , Roi d'Angleterre.	255
<i>Charolois</i> , (Mlle. de) 305. Duchesse du Maine,	
306. Voyez <i>Maine.</i>	
<i>Chartres</i> , (le Duc de) 298. 301. 305. 313. 323.	
<i>Chartres</i> , (l'Evêq. de) 133. 153. 205. 218. 228.	
<i>Châteauneuf</i> , Ministre.	24. 289
<i>Chaulnes</i> , (le Duc de)	212

<i>Chenaye</i> , (la)	282
<i>Chevreuse</i> , (Me. de)	200. Duchesse. 260. 310.
<i>Choiseuil</i> , (Mlle. de)	189
<i>Choisy</i> , (l'Abbé de)	63. 65. 73. 99. 106. 208
<i>Christiern IV</i> , Roi de Danemarck.	84
<i>Christine</i> , Reine de Suede.	25. 39
<i>Christine</i> , (la Princesse) Dame de St. Cyr.	176
<i>Clément</i> , (le Prince)	273
<i>Cléopatre</i> .	82
<i>Clermont</i> , (le Comte de)	234
<i>Coëhorn</i> , Ingénieur.	313
<i>Colbert</i> (M.)	19. 243
<i>Collo</i> , Curé de Chevreuse.	183
<i>Condé</i> , (le Prince de)	306. 311
<i>Conti</i> , (le Prince de) 4 & suiv. 14. Sa mort,	
15. 321. 323.	
<i>Conti</i> , (la Princesse de) 4. 12. 71. 88. 270. 309	
<i>Corneille</i> ,	185
<i>Coton</i> , (le P.) Jésuite.	53
<i>Coulanges</i> , (Me. de)	76
<i>Cour de Rome</i> , (la)	142
<i>Courteneux</i> , (le Marquis de)	8
<i>Créqui</i> , (le Duc de)	5
<i>Cromwel</i> .	255
<i>Croissy</i> , Ministre.	289

D.

D ANGEAU, (le Marquis de)	112. 206
<i>Dangeau</i> , (la Marquise de)	111. 178
<i>Daquin</i> , Médecin.	61
<i>Deshoulières</i> , (Me.)	111
<i>Desmarais</i> , (l'Abbé)	203. 204. 217
<i>Despréaux</i> . 14. 111. 183. 191. 209. Voyez <i>Boileau</i> .	
<i>Dodart</i> , Médecin.	178
<i>Dubois</i> , (l'Abbé)	302. 304

DES MATIERES. 331

Duché. 208
Durand, (M.) Supérieur de St. Lazare. 198

E.

E *EDIT* de Nantes, révoqué. 20 & suiv.
Estrées, (la Maréchale d') 188
Eugene, (le Prince) 5. 6

F.

F *AGON*, premier Médecin. 39. 61. 92. 153.
 324.
Fare, (le Marquis de la) 63. 64. 107
Favoriti. 58
Fayette, (Me. de la) 167. 262
Felix, premier Chirurgien. 92. 96
Fénelon, (l'Abbé de). 203. 205. 217. 284
Ferrier, (le P.) Jésuite. 52
Feuillade, (la) Maréchal. 129. 195. 281. 287.
 288. 296.
Fontaine, (Me. de) Supérieure de St. Cyr. 227
Fontange, (Mlle. de) Duchesse. 49. 64
Fontenelle, (M. de) 284
Fourbin, (le Chevalier de) 67
François I, 84
François II, *ibid.*
François de Sales, (St.) 203. 224
Frédéric IV, Roi de Dannemarck. 84
Furstemberg, (le Cardinal de) 267. 273

G.

G *LAPION*, (Me. de) 183
Glapion, (Mlle. de) 186. 190
Gobelin, (l'Abbé) 42. 67. 131. 132. 158. 203
Gondy, (M. de) 120
Gourville, 23. 249

<i>Grammont</i> , (la Comtesse de)	310
<i>Guillaume</i> , Prince d'Orange.	249. 252. 253. 281. 291. 297. 313. 320. 323. 325.
<i>Guillaume III</i> , Roi d'Angleterre.	259. 279

H.

H <i>AN</i> , (Me. du) Supérieure de St. Cyr.	175
<i>Hanovre</i> , (la Duchesse de)	160. 163
<i>Harcourt</i> , (la Princesse d')	45. 310. 318
<i>Harlay</i> , (M. de) de Chanvallon, Archevêque de Rouen, puis de Paris,	20. 24. 61. 68
<i>Havrincourt</i> , (Me. la Marquise d')	115
<i>Hausfi</i> , (Me. d')	<i>ibid.</i>
<i>Hébert</i> , Curé de Versailles,	18. 99. 199. 200. 203.
<i>Henri II</i> aime la Duchesse de Valentinois,	82
<i>Henri IV</i> , Roi de Navarre,	20. 52. 299
<i>Henri VIII</i> ,	84
<i>Heudicourt</i> , (Me. d') & sa fille,	76. 310
<i>Honoré</i> , petit Pere.	205
<i>Huguenots</i> ,	21. 25. 26. 28. 36. 39. 193. 319.
<i>Humieres</i> , (le Maréchal d')	290
<i>Hyde</i> , (Mlle.)	84

I.

J <i>ACQUES II</i> , Roi d'Angleterre,	84. 190. 205. 250. 252. 253. 255. 260. 262. 264. 278.
<i>Jacques III</i> ,	157
<i>Jansénistes</i> , (les)	24. 51. 266
<i>Janson</i> , Cardinal,	224
<i>Jeanne</i> , bouffonne de la Dauphine.	269
<i>Jésuites</i> , (les)	254. 267
<i>Innocent XI</i> , Pape,	57. 252. 257
<i>Innocent XII</i> , Pape.	143. 224

L.

L ANGALLERIE, (le Marquis de)	317
Languet, Curé de St. Sulpice,	168
Larrey, Historien.	62
Lastic, (Mlle. de)	187
Laval, (Mlle. de)	165
Lauzun.	104. 253
Léopold, Empereur.	257
Leuwestein, (Mlle. de)	110
Liancourt, (le Marquis de)	8. 12. 14
Limiers, Historien.	62
Loubert, (Me. de) Sous-prieure, puis Supérieure de St. Cyr. 163. 224. 227. 280. 283.	
Louis XIII.	20. 243.
Louis XIV. Il révoque l'Edit de Nantes, 20. 24. 27. 33. Son projet, 48 & suiv. Son mariage avec Me. de Maintenon, 53 & suiv. Il souffre l'opération de la fistule, 86 & suiv. Contribue à l'établissement de St. Cyr, 129 & suiv. 148. Son intention à ce sujet, 136 & suiv. Sa visite à St. Cyr, 212 & suiv.	
Louis XV,	135. 168. 170
Louise de Savoye, mere de François I.	84
Louvois, (M. de) 5. 6. 8. 10. 21. 24. 29. 34. 60. 61. 67. 93. 94. 106. 126. 127. 129. 178. 189. 232. 233. 242. 243. 245. 246. 247. 253. 260. 266. Sa mort, 189 & suiv. 321. N. B. Il faut ajouter, page 298, lig. 8, que les grands biens qu'il laissa venoient de sa femme, la plus riche héritière du Royaume.	
Luxembourg, (le Duc de) 248. 281. 311. 313. Sa mort, 319 & suiv.	
Luzerne, (l'Abbé de la) Evêque de Cahors. 269	

M.

M ACHIAVEL,	298
Mademoiselle,	254

<i>Mailly</i> , (la Comtesse de)	110. 310
<i>Maine</i> , (le Duc du) Prince de Dombes & Comte d'Eu, 111. 115. Son mariage, 298 & <i>suiv.</i>	
<i>Maine</i> , (la Duchesse du)	300
<i>Maintenon</i> , (Me. de) Etat de son cœur, 39 & <i>suiv.</i> Son mariage avec le Roi, 54 & <i>suiv.</i> 66. Ses dispositions, 115 & <i>suiv.</i> Communauté qu'elle établit, 120 & <i>suiv.</i> Elle projette l'établissement de St. Cyr, 124 & <i>suiv.</i> qu'elle exécute, 129 & <i>suiv.</i> 144 & <i>suiv.</i> Ses soins pour l'éducation des Demoiselles de St. Cyr, 172. & <i>suiv.</i> & pour affermir cette Communauté, 215 & <i>suiv.</i>	
<i>Maisonfort</i> , (Me. de la) Chanoinesse de Pouffay.	164. 186
<i>Mansard</i> , Architecte.	128. 136
<i>Mansseau</i> , Intendant de St. Cyr. 148. 150. 176. 215.	
<i>Marie Stuard</i> ,	84
<i>Marie-Béatrix-Éléonore d'Est</i> , femme de Jacques II, 350. 253. 257. 260. 266. Voyez <i>Angleterre.</i>	
<i>Marillac</i> .	26
<i>Marquet</i> , (Mlle.)	270
<i>Marsilly</i> , (Mlle. de)	186. 189
<i>Martiniere</i> , (la)	93. 65
<i>Menestrier</i> , (le P.) Jésuite.	287
<i>Merfit</i> , Page.	7
<i>Mignard</i> , Peintre.	78
<i>Miramion</i> , (Me. de)	89. 188
<i>Missionnaires Lazaristes</i> ont la direction de St. Cyr,	218
<i>Moines</i> de St. Denys.	142
<i>Monaco</i> , (le Prince de)	248
<i>Monck</i> , (Christine)	84
<i>Monseigneur</i> . 5. 86. 96. 106. 187. 231. 273. 276. 278. 316. 320.	

DES MATIÈRES. 335

<i>Monsieur</i> , 71. 78. 88. 109. 187. 301. 302. 304.	
<i>Montauban</i> , (la Princesse de)	46
<i>Montauxier</i> , (le Duc de)	110
<i>Montchevreuil</i> , (le Marquis de) 63. 111. 112.	
Chevalier de l'Ordre, 247.	
<i>Montchevreuil</i> , (la Marquise de)	44. 159
<i>Montespan</i> , (Me. de) 15. 46. 47. 50. 53. 56. 61.	
69. 71. Sa retraite, 87 & suiv. 102. 121. 164.	
191. 306. 311.	
<i>Montgon</i> , (Me. de)	115
<i>Moreau</i> , Musicien.	186
<i>Mornay</i> , (Me. de) Supérieure de St. Cyr.	175
<i>Mornay</i> , (le Comte de)	112
<i>Motte</i> , (la)	284
<i>Murçay</i> , (le Marquis de)	109
<i>Murçay</i> , (le Chevalier de)	110

N.

N ANTES, (Mlle. de)	28. 115
<i>Nesmond</i> , (Henriette de)	316
<i>Noailles</i> , (le Maréchal de)	24. 276
<i>Noailles</i> , (la Maréchale de)	115
<i>Noailles</i> , (Louis-Antoine de) Evêque de Châ- lons,	229

O.

O DONEL,	280
<i>Orléans</i> , (le Duc d')	208. 305
<i>Orléans</i> , (Charlotte-Isabelle Duchesse d')	301.
302. 304.	
<i>Osmond</i> , (Mlle d')	208

P.

P ELEGRIŒ, (l'Abbé)	208
<i>Pelletier</i> , (M.)	290
<i>Pierre I</i> , Czar.	85
<i>Pomponne</i> , Ministre.	289
<i>Pontchartrain</i> , Ministre.	278. 286. 290

Priolo, (Me.) Supérieure de St. Cyr. 225. 227.
228.

R.

R ABAUDANGE,	84
<i>Racine</i> , 97. 111. 184. Son Esther, 185. & suiv. Son Athalie, 197. & suiv. Ses Cantiques, 207. 209. 211.	
<i>Raisin</i> , (la) Actrice,	187
<i>Rambures</i> , (Mlle. de)	110
<i>Ranucci</i> , Cardinal, Nonce du Pape.	132
<i>Reboulet</i> , Historien.	63. 65
<i>Reventlau</i> , (Mlle. de)	84
<i>Richelieu</i> , Cardinal.	280
<i>Richelieu</i> , (le Duc de)	254
<i>Richelieu</i> , (le Marquis de) pardonné. 3. & suiv.	
<i>Rochehouart</i> , (Me de)	101
<i>Rochevoucault</i> , (le Duc de la) 8. 11. 13. 23.	
<i>Rochevuyon</i> , (le Duc de la)	8
<i>Roche-sur-Yon</i> , (le Prince de la) 5. 14. 15.	
<i>Rohan</i> , (l'Abbé de)	107
<i>Roquelaure</i> , (le Duc de)	109. 165
<i>Rose</i> , Ministre.	290
<i>Roure</i> , (la Comtesse du)	273
<i>Rousseau</i> .	208
<i>Roye</i> , (le Comte de)	33
<i>Rue</i> , (le P. de la) Jésuite.	325
<i>Ruvigni</i> , (le Marquis de)	20. 33. 37

S.

S AINT-AIGNAN, (le Duc de)	30
<i>Saint-Briffon-Seguiet</i> , (le Marquis de)	129
<i>Saint-Cyr</i> , Son établissement, 124 & suiv. Ses constitutions, 132. Ses bâtiments, 134. Inten- tions du Roi à ce sujet, 136 & suiv. Forma- lités, 142 & suiv. Réglemens pour cette Mai-	

DES MATIÈRES. 337

fon, 146 & suiv. Utilité de cette Communauté, 164 & suiv. Éducation des Demoiselles de St. Cyr, 172 & suiv.

<i>Saint-Hermes</i> , (les)		110
<i>Saint-Osmant</i> , (Mlle. de)	187.	189
<i>Saintot</i> , Maître des cérémonies.		212
<i>Saint-Pierre</i> , (Me. de) Ursuline,		118
<i>Saint-Sébastien</i> , (la Marquise de)		85
<i>Salsines</i> , (les Dames de l'Abbaye de)		314
<i>Savoie</i> , (Victor-Amédée, Duc de)		291
<i>Scarron</i> , (l'Abbé)		210
<i>Scarron</i> , (Me.) 57. 60. 247. Voyez d'Aubigné (Françoise) & Maintenon.		
<i>Schomberg</i> , Maréchal.	30. 33. 252.	278
<i>Scuderi</i> , (Mlle. de)		111
<i>Seignelai</i> , 234. 253. Sa mort,	278. 289. 296.	
<i>Sens</i> , (M. de)		58
<i>Sévigné</i> , (la Marquise de)	70. 115.	197
<i>Soissons</i> , (le Comte de)		248
<i>Soubise</i> , (le Prince de)		247
<i>Suede</i> , (la Reine de)		169

T.

T <i>ELLIER</i> , (le)		23
<i>Testu</i> , (l'Abbé)	111. 198.	208
<i>Tiberge</i> , (M. l'Abbé)	203,	217
<i>Tilladet</i> ,		106
<i>Torcy</i> , (le Marquis de) Ministre ;		206
<i>Toulouse</i> , (le Comte de)	89. 282. 298.	307
<i>Tourreil</i> , Académicien.		285
<i>Tourville</i> ,		318
<i>Trevisani</i> , Prélat Romain ;		212
<i>Trouffe</i> , (la)		26
<i>Turenne</i> , (le Prince de)	5. 6.	298

V.

V ALENTINOIS, (la Duchesse de)	82
Valincourt,	201
Valiere, (Me. de la)	42. 50. 53
Van-Robais,	30
Vardes, le Marquis de)	111
Veldens, (la Princesse de)	175
Veillenne, (Mlle. de)	186
Vendôme, (César, Duc de)	299. 321
Ventadour, (Me. de)	207
Victor-Amédée,	85
Villeroi, (le Duc de) 11. Maréchal, 53. 67. 107. 189. 207. 266.	
Villeroi, Archevêque de Lyon.	52
Villeroi, (M. de) Evêque de Chartres, 133. 143. 205. 218. 212.	
Villette, (le Marquis de)	105. 110. 189
Villette, (Me. de)	103
Vivonne, (le Duc de)	101
Voltaire, M. de) 63. 64. 104. 107. 195. 196. 206. 248. 250. 251. 258. 293. 296.	
Ursins, (la Princesse des)	202
Uzès, (Mlle. d')	110

W.

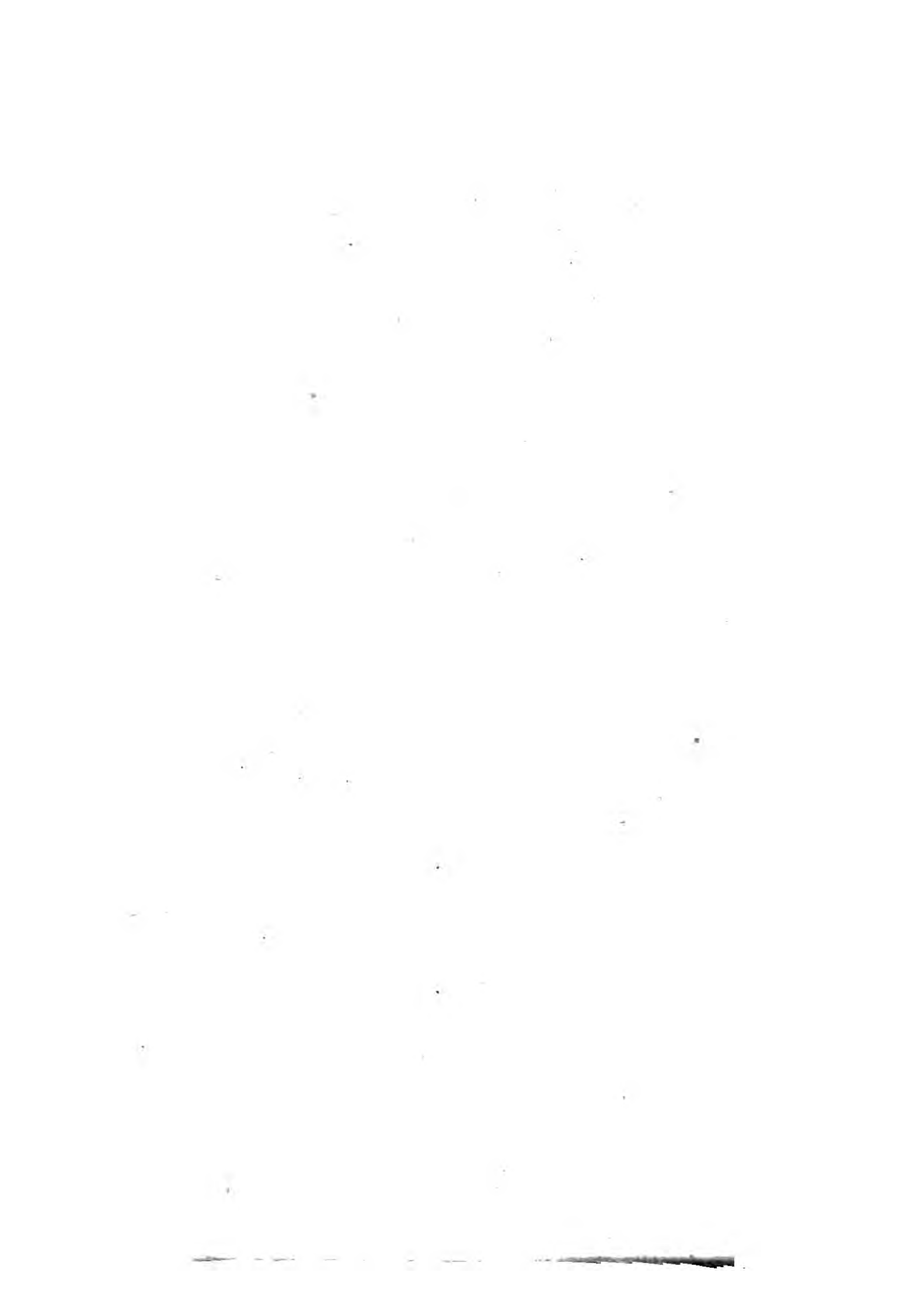
W ITT, (les de)	259
------------------------	-----

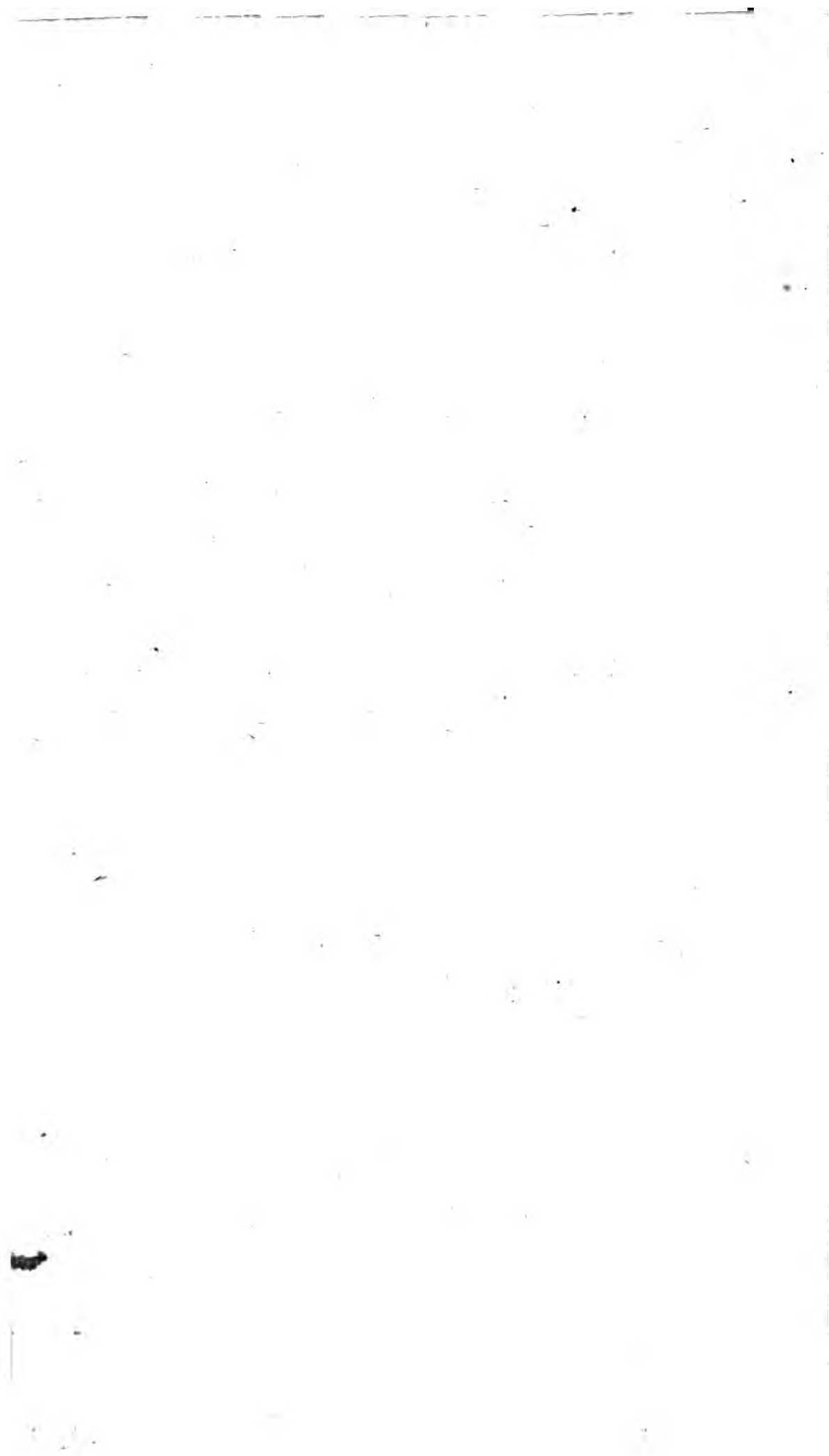
X.

X IMENÈS	168. 211
-----------------	----------

Fin de la Table des Matières du Tome III.









Repaired 9/200

M. Ebert-Gomes



